

*Conserv. la Couverture*

MÉMOIRES

*935*

DE L'ACADÉMIE

DE NIMES.

VII<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME XXV. — Année 1902.



NIMES

IMPRIMERIE CLAVEL ET CHASTANIER

A. CHASTANIER, SUCCESSEUR

12 — rue Pradier — 12

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

*Pièces liminaires lues dans la séance publique du 30 mai 1902.*

	Pages
Epître spiritualiste à M. Em. G., par M. <i>Alexandre Ducros</i> , président.....	v
Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1901, par M. <i>le marquis de Valfons</i> , président sortant.....	XI
Concours et legs, par M. <i>Paul Clauzel</i> , secrétaire perpétuel.....	XXIII
La jeunesse de Charles Jalabert, par M. <i>Emile Reinaud</i> , membre résidant.....	XXVII
L'âme, la nuit, par M. <i>Raymond Février</i> , membre non résidant.....	LIII
Sérénité, par M. <i>Raymond Février</i> , membre non résidant.....	LV
L'Agassa et la Tourtoura, par M. <i>Jules Gal</i> , membre résidant.....	LVII

### ARCHÉOLOGIE. — HISTOIRE

Jupiter Héliopolitain, par M. <i>Ed. Bondurand</i> , membre résidant.....	1
Les cimetières de l'époque du bas empire de Pouzilhac, Arpaillargues et autres lieux du département du Gard, par M. <i>Gabriel Carrière</i> , membre résidant.....	17
Le tombeau dit « des Porcelets » aux environs d'Aiguesmortes. — Note accompagnée de deux photographies, communiquée à l'Académie de Nîmes, par M. <i>Joseph Simon</i> , membre résidant, au nom de M. <i>G. Mingaud</i> , conservateur du Muséum d'histoire naturelle. ....	91

	Pages
Notes de M. Delmas sur l'église de Saint-Gilles, 1843, publiées par M. <i>l'abbé C. Nicolas</i> , membre non résidant .....	95
Le manuscrit de Jean Raybaud à Aix, par M. <i>l'abbé C. Nicolas</i> , membre non résidant.....	123

### LITTÉRATURE ET VOYAGES

Le félibre Paul Gaussen. — Influence de son séjour à Nîmes sur son développement littéraire, par M. <i>Euclyde Carli</i> , correspondant.....	25
Quelques notes sur le Midi de la France par un voyageur de Vic-le-Comte, en 1688, par M. A. <i>Maignan</i> , membre non résidant. ....	37
Les œuvres tragiques inédites de Jean Reboul, par M. <i>le comte E. de Balincourt</i> , membre résidant. ....	53

### BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie du département du Gard, par M. <i>Joseph Simon</i> , membre résidant .....	81
--	----

---

Concours académiques pour les années 1903 et 1904.....	137
--	-----

~~~~~

#### *Documents annexes pour servir à l'histoire de l'Académie.*

|                                                                                          |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Donateurs à l'Académie.....                                                              | 138 |
| Tableau nominatif des membres et correspondants de l'Académie au 31 décembre 1902.....   | 142 |
| Liste des Sociétés correspondantes.....                                                  | 148 |
| Liste des ouvrages adressés à titre d'hommage à l'Académie au cours de l'année 1902..... | 155 |
| Publications de l'Académie depuis 1756.....                                              | 157 |
| Tables décennales des travaux de l'Académie, de 1891 à 1900 (inclusivement).....         | 163 |

# PIÈCES LIMINAIRES

lues dans la séance publique du 30 mai 1902

---

## ÉPITRE SPIRITUALISTE

à M. Em. G.

PAR

**M. Alexandre DUCROS,**

Président annuel.

---

Toi, dont l'esprit profond, de vérités avide,  
Recherche l'inconnu pour en peupler le vide,  
Que l'ignorance fait autour de la raison ;  
Toi, qui par l'examen élargis l'horizon,  
Et montres aux regards un monde de merveilles,  
Que ton œil scrutateur découvrit dans tes veilles ;  
Qui prenant la matière inerte, dans tes doigts,  
La force à se soumettre à d'invisibles lois,  
Ami, dis-moi comment tout se meut dans l'espace,  
Quelle est la volonté souveraine qui passe,  
Et, seule ordonnatrice, aux éléments divers,  
Commande l'équilibre et maintient l'Univers ?

Dois-je sans discuter, sans rechercher, admettre  
De nos théologiens le principe d'un maître,  
Immuable, puissant, incréé-createur,  
Des mondes infinis arbitre et seul auteur ?  
Ou bien, m'est-il permis, par l'étude suivie,  
De chercher autre part le secret de la vie,  
Et du Libre-Penseur parcourant le chemin,

Sur l'œuvre des Six Jours oser porter la main ?  
Promener le scalpel sur ce corps que tourmente  
Un labour incessant et qui, — force latente ! —  
Dans ses propres débris retrouve un aliment,  
Et fait servir la mort à son enfantement !

Je recule indécis. Une terreur secrète,  
Lorsque je veux sonder ce mystère, m'arrête.  
Si Dieu n'a point tiré les mondes du chaos,  
Les abîmes des mers et les monts les plus hauts,  
Qui mit entre eux alors le vide, la distance ?  
Et moi, qui m'a créé, d'où me vient l'existence ?  
On me répond : — « Dieu seul est le grand ouvrier »,  
C'est lui que nous devons adorer et prier ;  
Seule, sa volonté, conception sublime,  
Sut exhausser le mont et sut creuser l'abîme.  
Sa sagesse régla son ouvrage si bien,  
Qu'on n'y peut ajouter et n'en retrancher rien.  
Il dit aux flots : — « Restez ! voici votre limite ;  
Autour de ce soleil que la terre gravite ;  
Je le veux ! » — Cependant, l'Océan indompté  
Recule la barrière à son cours limité ;  
De longs déchirements font tressaillir la terre ;  
L'aiguille de Franklin a vaincu le tonnerre ;  
L'ordre admirable enfin de la terre et des cieux  
Tel qu'un rouage usé se dérange à mes yeux ;  
Et le Libre-Penseur, qu'avidement j'écoute,  
Dans mon cœur étonné cherche à jeter le doute.

— « Regarde, me dit-il, où trouveras-tu Dieu ?  
Sous mes doigts va jaillir tout aussitôt le feu ;  
Combinant avec art la fougère et le sable,  
Je vais saisir au ciel un point insaisissable ;  
Surprendre l'avenir, devancer les destins,  
Savoir ce qui sera dans les siècles lointains ;  
Je peux tout ! — La science explique la Nature,  
Et la Raison dément l'innocente imposture  
Des candides croyants. — L'homme a trouvé le mot  
De la création sans le chercher en haut, .

Il était devant lui. — Cet ordre magnifique  
S'arrange de lui-même et de lui-même implique  
Un principe éternel et de vitalité.  
L'entraver ce serait l'impossibilité ;  
La matière à son aide appelle la matière ;  
La flamme est dans le fer ; l'aimant est dans la pierre,  
Et, par l'attraction, d'un bout à l'autre bout,  
Les mollécules font un Univers debout.  
La chose inanimée à nos regards recèle,  
Comme l'être qui vit, dans sa moindre parcelle,  
Le germe créateur ; tout s'engendre et se meut,  
Au moyen d'un agent naturel, qui t'émeut,  
Mais que l'observateur que l'analyse guide  
Nomme dans l'impalpable et tout puissant *Fluide* ! »

La croyance pourtant dans mon cœur reste encor.  
J'hésite à proclamer que ce sublime accord,  
Que cet ordre parfait des Êtres et des Choses  
De leurs propres effets soient eux-même les causes.  
Ah ! c'est inadmissible, et l'on peut discuter  
Ce système en tous points facile à réfuter.  
Comment ? Ce qui n'est pas peut donc vouloir lui même,  
Se créer et trouver la volonté suprême ?  
Si vous me dites non, alors c'est le hasard  
Qui forma ces objets qui frappent mon regard ?  
Voilà la question. Car de deux choses, l'une.  
La terre, le soleil, les étoiles, la lune,  
Tout ce qui croît, se meut, vit dans l'immensité,  
Est l'œuvre du hasard ou d'une volonté ?  
— « Le fluide ! » dis-tu ? — Remarque peu correcte,  
Le fluide n'a pas de volonté directe.  
Il ne dit pas : « Je veux ! » — Il n'est qu'un simple agent  
Entre les mains du seul mobile intelligent,  
De Celui qui voulut, dont les forces fécondes  
Peuplèrent l'infini de soleils et de mondes !  
Voilà ce qui s'explique à mon entendement ;  
Voilà ce que je crois par le raisonnement ;  
Pour me révéler Dieu, sans consulter un livre,  
N'étudiant que moi je me regarde vivre.

Ami, je ne viens pas, ennemi du Progrès,  
Contre les novateurs formuler mes arrêts.  
Je crois à la Science, à sa marche puissante,  
Et j'applaudis aussi sur la route ascendante  
Où l'esprit, délivré d'une vaine terreur,  
Promène le flambeau dans la nuit de l'erreur.  
Or, tu m'as démontré, sondeur infatigable,  
Une nouvelle loi, système irréfragable,  
Des mondes en leurs cours. Et, d'autres, avant toi,  
En posant ce système ont prouvé cette loi.  
Vouloir la récuser, c'est nier la lumière :  
C'est vouloir avancer et rester dans l'ornière  
Du fluide en un mot j'atteste le pouvoir,  
Limité cependant, mais que nous pouvons voir.  
En nous, autour de nous, sous nos pieds, sur nos têtes,  
Dans le calme de l'air, dans le choc des tempêtes,  
Il va, vient, court, revient et transforme en passant  
La matière soumise à son souffle puissant.

Mais ta croyance, à toi, m'atteste qu'il est l'âme,  
Oui, l'âme universelle et l'éternelle flamme,  
Alimentant le monde et le vivifiant.  
Sur ce point avec toi je suis conciliant ;  
Pourtant si le fluide alors est l'âme universelle,  
La nôtre assurément en est une parcelle ?  
La parcelle d'un tout insensible ! — Comment  
Expliquer la froideur avec l'emportement,  
Les sentiments divers d'amour ou de colère,  
Dominant, absorbant notre âme tout entière ?  
Oui, comment expliquer la sensibilité  
Dans une fraction, quand la totalité  
Ne peut rien d'elle-même et demeure insensible ?  
Mais le raisonnement dit que c'est impossible,  
Et l'âme que révolte un système menteur  
A l'homme émerveillé révèle un créateur.

Si nous étions régis par des lois naturelles,  
Et ton raisonnement nous conduirait vers elles,  
Si l'esprit l'adoptait ; — si l'homme convaincu

Que rien de lui ne reste alors qu'il a vécu,  
Qu'il peut donc assouvir les passions de l'âme,  
Rire de la louange et se moquer du blâme,  
— Puisque ici-bas tout suit un ordre naturel ! —  
Le monde ne saurait subsister sous le ciel.  
Le vice aurait raison de dire avec audace,  
Le front haut : « Rangez-vous, allons, faites-moi place.  
Qu'importe la rigueur de votre vaine loi ?  
Si je sème le mal, est-ce ma faute, à moi ?  
Et cette voix secrète et pourtant redoutée,  
Par celui qui faillit, avec crainte écoutée,  
A toute heure, en tout temps ne s'élèverait plus.  
Ses avis seraient vains et ses cris superflus.  
L'homme se moquerait de la fâcheuse hôtesse  
Qui dans tous ses plaisirs mêlerait la tristesse,  
En lui disant tout bas : — « Prends garde à ton devoir ! »  
Il saurait s'affranchir, certes, de son pouvoir,  
Et, dans l'impunité sûr d'avoir un refuge,  
Fermer ce tribunal où lui-même il se juge !

Le fluide subsiste, incontestablement.  
Nul ne saurait nier ce puissant élément.  
Mais en le proclamant gardons-nous de l'admettre  
Comme le créateur des Mondes et de l'Etre.  
N'allons pas effacer, rayer à son profit,  
*Celui* dont la sagesse est dans tout ce qu'il fit.  
Il faudrait, en dépit de l'humaine science,  
Avant de tuer Dieu, tuer la Conscience.

---

# COMPTE RENDU

DES

## TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE NIMES

*pendant l'année 1901*

PAR

**M. le Marquis de VALFONS,**

Président sortant.

---

MESDAMES, MESSIEURS,

Selon l'usage de notre Académie, j'ai le devoir, comme ancien Président, de vous rendre compte aujourd'hui des communications, des études et des recherches de mes confrères pendant l'année qui vient de s'écouler.

Plusieurs absences, nécessitées par des motifs impérieux, m'ont privé du plaisir d'entendre la lecture d'un certain nombre de ces travaux.

Je le regrette, pour moi d'abord, qui ai perdu ainsi l'occasion de m'instruire, et pour mes auditeurs également, à qui je ne pourrai peut-être pas présenter un compte rendu complet comme je l'aurais voulu.

Aussi je leur offre d'avance mes excuses et fais appel à toute l'indulgence de l'assemblée.

L'histoire locale a toujours été l'étude favorite de l'Académie ; la plus facile à la fois et la plus difficile, car si les matériaux sont sous notre main, nos prédécesseurs ont restreint de plus en plus le champ de nos recherches.

Néanmoins nous avons eu des travaux importants qui montrent combien pour l'érudit doublé d'un écrivain les sujets locaux peuvent offrir de l'intérêt.

L'histoire du Palais de Justice n'avait pas été encore racontée.

M. le conseiller Jouve, que ses fonctions semblaient prédestiner pour cela, s'est chargé de nous l'apprendre, et avec lui nous abordons l'œuvre capitale de l'année.

Il nous a révélé le Palais de Justice de Nîmes, non seulement celui que nous connaissons, mais encore tous ceux qui ont existé avant lui. Et tout d'abord M. le conseiller Jouve nous décrit la Basilique construite par l'empereur Adrien sur le sol même où se rend encore la justice aujourd'hui.

C'est là que siégeaient les juges gallo-romains de la Colonie Nimoise.

« Les jours où les audiences ne se tiennent pas, nous dit » M. Jouve, les bas-côtés de la Basilique s'ouvrent aux » banquiers et aux marchands qui y traitent leurs affaires. C'est la bourse juxtaposée au Palais de Justice. »

Trois siècles après, les barbares renversent l'édifice, et sur ses ruines s'élève un modeste Palais qui porta successivement les noms de : « *Maison du Roi et de Palais du Présidial.* »

Les guerres religieuses obligent souvent les officiers de justice à suspendre le cours de leurs audiences, même à quitter Nîmes et à s'abriter dans d'autres villes.

Beaucoup plus tard, sous Louis XVI, commence la transformation du Palais. Mais ce n'est qu'au siècle dernier que l'architecte Charles Durand et, après lui, l'architecte Bourdon, hantés tous deux par le souvenir de la Basilique d'Adrien, relevèrent dans notre ville le vaste Palais, tel que nous le voyons aujourd'hui avec ses colonnes qui, au temps romain, se dressaient partout en ses murs.

J'inscris, parmi les études locales, l'archéologie, la science aimée des Nimois. Une statue assez dégradée, mais fort curieuse, paraît-il, a été découverte dans nos environs, et a pris place dans nos collections archéologiques.

Que représentait ce personnage ? Pour nous, profanes, le fragment antérieur d'un soldat quelconque.

Mais notre confrère, M. Maruéjol, ne se tient pas quitte aussi facilement ; il étreint l'énigme avec l'obstination du chercheur tenace, aidé de toutes les ressources d'un savant, et, après une définition éloquente, la Compagnie a salué dans cette statue la représentation d'un Préfet des Vigiles et des armes au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, quelque chose comme le chef de ces utiles fonctionnaires connus sous le nom de Sapeurs-Pompiers (1). Notre confrère fonde son opinion sur les particularités insolites du costume et notamment sur deux ornements en forme de petits boucliers dont l'un est marqué d'une étoile, l'autre d'un soleil, celui-ci sur la poitrine du personnage, celui-là derrière le dos. M. Maruéjol voit là un symbolisme très caractéristique qu'il explique et fait remarquer en passant que le chevalier du guet et ses gens qui remplissaient, au moyen âge, des fonctions absolument semblables à celles des Vigiles, portaient l'étoile blanche « tant devant que derrière. »

Après bien d'autres rapprochements, plus curieux les uns que les autres, M. Maruéjol complète sa démonstration en rappelant que la statue a été trouvée au quartier de Grézan, à 200 mètres au nord du parc de Miraman, et que l'on conservait dans ce même parc, au dernier siècle, l'épithaphe gallo-romaine d'un *Prefectus Vigilum et armorum*.

Plusieurs remarques de détail semblent prouver que la statue et l'inscription ont fait partie du même monument funéraire, et c'est ainsi que nous connaissons le nom du personnage représenté par la statue.

Ce vénérable vétéran de notre corps des sapeurs-pompiers s'appelait : Marcus Numerius Marci, filius Messor.

(1) Dans cette étude, M. Maruéjol réfute l'opinion de M. Salomon Reinach, qui, dans une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Séance du 10 mai 1901), fait remonter cette statue au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C., ou même à une époque plus ancienne.

(Marcus Numerius Messor, fils de Marcus Numerius.)

Le T. C. Frère Sallustien, d'Uzès, continue avec persévérance ses études préhistoriques et nous donne connaissance, avec production d'objets à l'appui, des fouilles pratiquées par lui, et de son Mémoire sur le préhistorique dans la vallée de Concluse, près Lussan.

M. le comte de Balincourt a ouvert de nouveau le trésor de ses archives et nous donne l'histoire des Espérandieu d'Uzès et de Castres, famille de magistrats, de diplomates, d'officiers du roi, « tous ont été utiles et estimés, par- » fois en haut lieu, toujours dans la sphère plus modeste » du pays natal qu'ils ont constamment habité et dont ils » ont servi avec zèle la cause et les intérêts. »

Dans une autre communication, M. de Balincourt a évoqué la mémoire de notre poète Reboul.

L'auteur de *l'Ange et l'Enfant* avait fait représenter à l'Odéon son drame de *Vivia*, martyre chrétienne, œuvre dont le souvenir est trop oublié et qui n'a peut-être pas été sans influence sur un roman contemporain des plus célèbres ; j'ai nommé *Quo vadis* dont le sujet et certains caractères rappellent quelquefois la pièce de Reboul.

Notre illustre compatriote avait présenté également deux autres tragédies : *la Veuve de Manouza* ou épisode de la prise des Arènes par Charles-Martel, et une *Antigone* qui fut acceptée mais dont le sort démontre une fois de plus que drame accepté n'est pas toujours joué.

La correspondance dont M. le comte de Balincourt a extrait à notre intention d'intéressants fragments, raconte les préoccupations de l'auteur et nous montre combien le poète Jean Reboul était apprécié dans le monde parisien littéraire et dramatique.

L'histoire de la Révolution intéresse toujours M. Ernest Daudet, qui a publié un volume sur la conspiration du général Pichegru.

Notre confrère, M. Georges Maurin, ne voit dans cette publication qu'une demi-réhabilitation de ce général. S'il est porté à l'indulgence pour le conspirateur de Fructidor, il ne pardonne pas au chef de l'armée de *Rhin-et-Moselle* son manque d'élan et d'initiatives dans ses devoirs militaires.

Et M. Georges Maurin, dans une exposition claire et élégante, nous communique son opinion, dont il nous donne les motifs avec cet esprit net, précis et éminemment littéraire qui accroit son autorité.

La contribution annuelle attendue toujours avec impatience et écoutée avec plaisir de notre confrère M. Bondurand a été cette année : d'abord, une histoire allemande de la littérature française ; puis un rapport sur la notice de M. Pier Luigi Calore, inspecteur royal des fouilles en Italie, relatif au plan de la basilique et de la crypte de l'abbaye de Saint-Clément de-Casaurie dans la province de Terramo.

M. Calore compare la façade de Saint-Clément-de-Casaurie à celles de Saint-Trophime d'Arles et de Saint-Gilles en Languedoc. Aussi M. Bondurand est heureux d'envoyer un salut fraternel au savant, à l'artiste passionné qui a su arracher à la négligence et à l'abandon l'abbaye de Saint-Clément-de-Casaurie.

Notre confrère nous a entretenu de la Leude et des Péages que l'abbé de Saint-Gilles, seigneur du territoire, percevait sur la vente des marchandises ainsi que sur les denrées et les produits de la terre.

Notre confrère M. Clavel a bien voulu nous communiquer des fragments de la correspondance d'un de nos officiers du corps expéditionnaire de la Chine.

L'Académie écoute avec le plus vif intérêt ces renseignements sur nos troupes, l'organisation parfaite de tous les services, l'endurance de nos soldats, l'admirable discipline obtenue malgré de mauvais exemples donnés par d'autres corps étrangers, la reconnaissance même des indigènes venant chercher auprès des Français la sécurité qu'ils ne trouvent pas ailleurs.

Ces renseignements, dont l'Académie a ainsi la primeur, sont plus tard confirmés dans les rapports du commandant de l'expédition.

M. Dessaux nous a entretenu de l'ouvrage de lord Rosebery sur les derniers moments de Napoléon I<sup>er</sup>. « Cette œuvre d'un étranger, dit-il, nous semble comme » un hommage à la France. »

La parole élégante de notre confrère nous a conduits à la suite de Napoléon dans cette île de Sainte-Hélène où souffrent aujourd'hui d'autres victimes dont le passé fut moins sanglant.

Le commandant du Northumberland, les commissaires européens, Hudson Lowe, le géolier de Napoléon sont tous sévèrement jugés par le noble lord Anglais.

Ce n'est pas sortir de notre réserve académique que d'exprimer le vœu que cet esprit se reprenne et apporte dans le présent le même respect du malheur et le même souci du droit que par le passé.

M. le colonel Robin a donné connaissance de son aperçu sur l'expansion de l'Islamisme.

Il a aussi fait hommage à l'Académie d'un volume important très documenté sur l'insurrection de la grande Kabylie en 1871 après la déclaration de la guerre à la Prusse.

Une voix plus autorisée que la mienne a rendu compte à l'Académie de cet ouvrage. Je voudrais vous intéresser comme M. le général Bertrand a su le faire ; je dois y renoncer et me borner à vous dire que nul n'était plus qualifié que M. le colonel Robin pour faire l'historique de cette formidable levée de boucliers dans cette partie de l'Afrique dont il parle avec l'émotion que procure le souvenir des initiatives et des victoires auxquelles notre confrère a pris part.

Le Rouergue a toujours été si étroitement uni par ses relations avec notre pays que nous pouvons bien considérer son histoire un peu comme la nôtre.

Notre spirituel confrère, M. de Castelnau, qui lui appartient par la naissance et aussi par la haute distinction qu'il vient d'en recevoir (1), nous a donné une page fort instructive sur la suzeraineté ecclésiastique en Rouergue et dans le Gévaudan.

D'après lui, il faut en voir la source unique dans les efforts faits par l'Eglise pour mettre fin aux guerres

(1) Élu député de l'Aveyron, avril 1902.

privées et substituer la *paix de Dieu* aux conflits à main armée qui s'élevaient incessamment entre les féodaux relativement à leurs possessions respectives.

Elle voulut faire entendre aux seigneurs « *de bon vouloir* » qui n'avaient d'autre ambition que de conserver leurs droits, qu'un des moyens les plus sûrs d'éloigner toute agression injuste, était de faire hommage de leurs fiefs (tout en en retenant toute la propriété utile) à l'Eglise, pour la recevoir d'elle en bénéfice. On sait que les ravisseurs des biens d'Eglise encourageaient les malédictions religieuses les plus redoutables et la mort civile de l'époque : la peine de l'excommunication.

C'est en ce même temps que Grégoire VII, fils d'un charpentier de Savone, affranchissant de tout vasselage séculier l'épiscopat par l'abolition de l'investiture, « par la crosse et l'anneau, » proclamait la *suzeraineté universelle* du Christ et travaillait à rendre hommagers du Saint-Siège tous les princes, afin de soumettre à « *la paix de Dieu* » par l'arbitrage d'un tribunal d'institution suzeraine, et partant de droit commun féodal, les rapports internationaux de ce que l'on appelait alors « la République chrétienne, » c'est-à-dire de la chrétienté toute entière.

Notre confrère voit là une des inspirations les plus profondes du génie politique de l'Eglise pour assurer la paix du genre humain.

M. l'abbé Requin, sur l'origine de l'imprimerie à Avignon et le premier imprimeur établi dans cette ville, a donné à l'Académie des renseignements du plus haut intérêt.

M. le président d'Alhousse continue ses études sur l'Histoire d'Uzès dont il connaît si bien les annales. En l'absence de notre confrère, M. le Secrétaire perpétuel nous a donné une éloquente analyse de ses travaux intitulés : « Origines de la ville d'Uzès » et « Uzès au moyen âge. »

M. le chanoine Delfour affirme de plus en plus sa personnalité comme critique littéraire.

Pénétré de la culture latine, il ne faut lui demander ni

indulgence facile ni complaisance pour les productions trop souvent aventurées des jeunes écoles. M. le chanoine Delfour est un « *professeur d'énergie* » et, en cette qualité, il leur doit la vérité et il la dit avec fermeté mais toujours avec courtoisie.

Notre confrère nous a successivement communiqué son étude sur le recueil du Frère Savinien « le Florilège provençal » et celle qui a trait au « *Romantisme des classiques*. »

M. le chanoine Delfour trouve que dans l'œuvre du « Florilège », le frère Savinien a fait bien grande la part des aspirations les plus hautes du Félibrige.

Il aurait préféré le voir s'en tenir aux récits les plus simples, aux légendes les plus strictement provençales, aux idées les plus concrètes et les plus locales.

Pour ce qui concerne le « *Romantisme des classiques* », il ne s'en suit pas, pour M. le chanoine Delfour, de ce qu'on professe un enthousiasme tempéré pour la plupart des auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle qu'on sait absolument incapable de comprendre les beautés authentiques du Romantisme.

Il n'entre pas dans sa pensée que les classiques sont plus romantiques que les romantiques. Il a voulu simplement établir ceci, que les anciens ont conçu et exprimé, avec un art admirable, presque tous les genres de beautés littéraires, dont une certaine critique contemporaine attribue volontiers le monopole aux écrivains du XIX<sup>e</sup> siècle.

M. le conseiller Jouve appelle l'attention de l'Académie sur le discours de M. Falgairolle, substitut du Procureur général à Nancy, membre non résidant, relatif à la condition sociale, civile et juridique des sourds muets.

M. Falgairolle, dans son discours, signale les succès de l'un de nos compatriotes, M. le professeur Goguillot, au nombre de ceux qui contribuent, par leur dévouement, à étendre la méthode d'instruction et les éducations remarquables réalisées chez ces pauvres déshérités.

M. le docteur Mazel, qui a consacré aux études scientifiques la plus grande partie de son existence, pour sauver

celle des autres, nous a entretenu d'un curieux petit volume de notre bibliothèque municipale imprimé en 1726. Son auteur anonyme, s'inspirant des observations d'un médecin attaché à l'ambassade de Perse en 1715, attribue toutes nos maladies « à de petits insectes microscopiques », devançant ainsi la théorie moderne des microbes et les découvertes de Pasteur.

M. le docteur Delamare a rendu compte d'un travail d'un de nos anciens confrères, sur l'anthropologie. Il l'a fait avec une sûreté d'informations et une élégance de formes auxquelles nous avons été très sensibles.

Une étude sur le théâtre de Nîmes au XVIII<sup>e</sup> siècle par M. Clauzel, secrétaire perpétuel, a appelé l'attention du Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements tenu à Nancy. Dans cette étude, M. Clauzel a révélé les démêlés du directeur de notre théâtre en 1769 avec ses pensionnaires qui faisaient des escapades. Ceux-ci d'ailleurs pouvaient être punis même de la prison pour certaines contraventions, en vertu d'une ordonnance municipale du 21 octobre 1769. Ce directeur était un Gavaudan de la tribu des fameux chanteurs de ce nom.

Enfin, M. Clauzel mentionne la nomination de Fabre d'Eglantine à la direction des spectacles de la ville de Nîmes en 1785, trouvée dans les archives communales.

La poésie est toujours la bienvenue à l'Académie.

Les œuvres de M. Alexandre Ducros, notre président, font le charme de nos séances publiques. Vous avez entendu, l'an passé, ses deux pièces : Consolation et Epître Africaine, et vous l'avez chaleureusement applaudi, comme vous venez de le faire.

Et, puisque je parle de nos séances publiques, je suis heureux de saluer ici un élève et un continuateur du toujours regretté Bigot. Notre confrère M. Gal nous a lu : « Lou Lebraut et la Tartuga », imitation de La Fontaine, pétillante d'esprit et de gaieté de bon aloi.

M. Raymond Février a vivement intéressé ses auditeurs et s'est montré toujours le poète élégant et chaud que l'Académie Française a si brillamment distingué en lui décernant un de ses prix.

Indépendamment de sa pièce « Tahiti », que M. le pasteur Février a récitée à la séance publique du 23 mai dernier, M. le pasteur Fabre nous a donné lecture de plusieurs pièces de poésies intitulées : « Fiancée, la Flamme, le Papillon, Pantoum » ; et enfin M. le pasteur Enjalbert a mis la Compagnie au courant du dernier volume de poésie de M. Raymond Février : « L'Enchantement. »

Nous n'avons pas attendu pour M<sup>me</sup> Boucoiran-Dubos qu'elle ait atteint le nombre de nos années pour l'admettre au milieu de nous. Elle nous a charmés par ses poésies et nous sommes heureux de la compter au nombre de nos correspondants. Elle a bien voulu offrir à l'Académie un recueil intitulé simplement « Des vers », et M. le Secrétaire perpétuel a rendu compte de ce livre que M. Alexandre Ducros avait déjà caractérisé du mot flatteur : « Bijou littéraire. »

M. Clauzel mentionne les idées fraîches et élevées, les aperçus ingénieux de ce recueil, qui ont valu à M<sup>me</sup> Boucoiran-Dubos les plus honorables suffrages, et, tout dernièrement, les palmes académiques.

Telle est, Mesdames et Messieurs, la revue de nos travaux de l'année dernière. Je ne veux pas cependant terminer ce compte-rendu sans dire un dernier adieu à ceux de nos confrères que nous avons perdus en 1901.

Dès le début, celui que nous aimions à respecter comme notre doyen et que nous admirions comme l'un de nos artistes les plus illustres, M. Charles Jalabert, nous a été enlevé. Cette perte nous affecte doublement parce qu'elle touche de près un de nos confrères, M. Reinaud.

M. Léonce Destremx était l'un de nos membres non résidants. J'ai connu M. Destremx à l'assemblée nationale et à la Chambre des députés ; dans les bureaux et dans les commissions, ses collègues le plaçaient au premier rang parmi les agronomes les plus utiles et les plus laborieux.

Nous avons appris également le décès de M. Franz • Petit dans son domaine de Fonteuil près de Vauvert.

M. Franz Petit était membre correspondant depuis 1900.

M<sup>me</sup> la baronne de Pages, née de Vernède de Corneil-

lan, avait été reçue à l'Académie de Nîmes en 1856. Elle était fière de lui appartenir et de succéder à M<sup>me</sup> de Bourdic et à M<sup>me</sup> Verdier.

L'Académie avait décidé, en 1781, que le fauteuil de M<sup>me</sup> de Bourdic serait à tout jamais acquis à une dame.

Pour réparer nos pertes nous avons eu la satisfaction d'accueillir dans nos rangs, d'abord à titre de membre résidant : M. Dessaux, qui remplit avec distinction au Lycée de Nîmes des fonctions qui devaient tout naturellement lui ouvrir les rangs d'une Compagnie où l'instruction et l'étude sont en honneur.

M. le pasteur Addi, l'héritier choisi par notre regretté confrère M. Jules Salles, a été proclamé membre honoraire. M. le pasteur Addi nous a témoigné de la sympathie et un empressement extrême à seconder les généreuses dispositions faites par le regretté doyen de notre Compagnie.

M. Odile Pannet est élu membre non-résidant en remplacement de M. Rocafort appelé à Paris.

M. l'abbé Albran, aumônier du Lycée à Alais, est élu membre non résidant en remplacement de M. Léonce Destremx de Saint-Christol.

M. Euclide Carli, de la Société scientifique et littéraire d'Alais, et M. l'abbé Requin, archiviste diocésain d'Avignon, ont été proclamés membres correspondants.

Si bref qu'il soit, cet exposé vous montrera du moins que l'année 1901 n'a pas été stérile pour notre Compagnie et que ses membres savent dignement continuer les traditions de leurs devanciers.

Il n'est pas inutile, en effet, de constater qu'après avoir pris naissance vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, traversé le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup>, notre Académie est encore pleine de vitalité à l'aurore du XX<sup>e</sup> siècle, et que la variété et l'importance de ses travaux nous paraissent un sûr garant de sa longévité future.

---

# CONCOURS ET LEGS

PAR

**M. Paul CLAUZEL,**

secrétaire perpétuel.

---

MESDAMES,  
MESSIEURS,

Notre concours de 1901, dont nous devons, aujourd'hui, rendre compte et proclamer les résultats, avait pour sujet une question économique et pour formule : « Exposé historique et étude critique de l'École coopérative dite » *École de Nîmes.* »

Malgré l'attrait de ce programme, l'intérêt local que sûrement il présentait, malgré les espérances fondées que nous avions inspirées des indices certains, aucun mémoire ne nous est arrivé dans les délais impartis, aucun travail ne nous a été présenté.

Nous retirons donc cette proposition.

Pour 1903, nous la remplaçons par un concours de *Poésie française*, qui se précise et se limite en ces termes : « Les concurrents sont laissés libres, tant pour le » choix du sujet que pour la forme de l'œuvre, à la seule » condition que les pièces à produire n'excéderont pas » *trois cents vers.* »

Je rappelle que le concours de 1902, prorogation du concours de 1900, selon mon rapport de l'année dernière, comporte une « Etude sur la vie et les œuvres d'un littérateur, historien, orateur ou poète (décédé), originaire » du département du Gard. »

A propos des legs faits à notre Compagnie par Ernest Sabatier et Jules Salles, je disais, il y a un an :

« On sait que l'acceptation de ces legs par les établissements d'utilité publique comme notre Compagnie, est soumise à l'autorisation administrative.

» Les voies à suivre pour arriver ou pour tendre à cette autorisation sont toujours longues, souvent difficiles, parfois périlleuses ou sans issue.

» Nous avons confiance que pour le legs Jules Salles nous aboutirons sans encombre et sans trop tarder. »

Notre confiance n'a pas été déçue.

Une loi récente (1), utilement décentralisatrice, a investi les Préfets du droit et de la charge de statuer, dans certains cas, sur ces demandes d'autorisation.

Nous étions heureusement dans un de ces cas.

M. le Préfet du Gard, dans sa haute bienveillance et avec une louable activité, a, sans tarder, répondu favorablement à notre juste sollicitation. (2)

Nous en sommes profondément reconnaissants à celui que notre Compagnie est fière d'avoir à sa tête comme président d'honneur.

Grâces lui soient rendues, et en même temps qu'à lui que notre gratitude et nos remerciements aillent à M. Marius Addi, légataire universel du généreux défunt, qui a facilité de tout son pouvoir et de tout son désintéressement la procédure que nous avons à suivre pour aboutir, et opéré, par le versement empressé des deniers dans notre caisse, la conclusion définitive de cette affaire.

Nous pourrons donc, dès l'an prochain, à pareil jour, en glorifiant notre vénéré bienfaiteur, commencer à accomplir le mandat qu'il nous a confié d'encourager et de récompenser en son nom et de ses fonds la littérature, les arts ou la musique, en gratifiant l'auteur de l'œuvre que nous jugerons la plus utile ou la meilleure, selon les volontés du testateur.

(1) Loi du 4 février 1901.

(2) Arrêté du 31 janvier 1902.

« Pour le legs Sabatier, disais-je encore, nous supportons sans impatience les formalités que fait multiplier le nombre des établissements institués. Notre legs était, en effet, soumis à deux usufruits, dont l'un vient de s'éteindre et dont l'autre dure encore. »

Nous n'étions pas sans quelques craintes sur l'issue de nos démarches, craintes inspirées par les longueurs de l'instruction administrative, augmentées par des difficultés toujours nouvelles à combattre, aggravées et rendues cuisantes par des échos fidèles, tristement avertisseurs.

Dans cette pénible traversée, des équipages qui naviguaient de conserve avec nous, les uns ont fait naufrage, d'autres luttent encore contre le vent et la tempête ; seuls, soutenus par une énergie virile, encouragés par la conscience d'un droit juste et fermement établi, guidés par une providence protectrice, nous avons atteint le port. (1)

Dans notre refuge calme et assuré, tranquilles désormais sur l'avenir, nous attendons, sans hâte comme sans souci, l'heure où, nantis de la pleine propriété de l'héritage que nous a laissé notre laborieux et regretté confrère, nous pourrons faire le bien qu'il a voulu, en nous inspirant, pour distribuer ses largesses, de l'exemple de sa vie et de ses volontés dernières, nettement exprimées.

Pour Edouard Maumenet, on le sait, nous sommes, depuis quelque temps déjà, en pleine possession de son très important héritage.

Nous faisons, à mesure de l'encaissement des arrérages, des heureux parmi les élèves des deux sexes, en attendant que, favorisés, dans la limite des ressources dont nous sommes les dépositaires scrupuleux, par la perspicacité impartiale de nos choix attentifs, ils deviennent les uns et les autres, ou tout au moins quelques-uns d'entre eux, selon le désir et la formule du défunt bienfaisant, des hommes ou femmes supérieurs.

(1) Décret d'autorisation du 5 février 1902.

---

LA JEUNESSE  
DE  
CHARLES JALABERT

PAR

**M. Emile REINAUD,**

membre résidant.

---

« L'Académie du Gard était autrefois chargée de présider à la distribution des prix décernés chaque année aux élèves de l'Ecole de dessin : c'est à ce titre qu'elle couronna un dessin du jeune Jalabert. » (1)

Telle est la note qui se trouve au bas du procès-verbal de la séance du 7 décembre 1861. Ce jour-là, le Président Jules Salles (2) avait mis sous les yeux de ses confrères une collection de gravures et lithographies d'après les œuvres de Jalabert, membre correspondant de la Compagnie, et avait remercié (ce sont ses propres paroles) « l'éminent artiste dont, la première, autrefois, l'Académie encouragea les efforts et dont elle est heureuse actuellement de recevoir les œuvres et de louer les brillants succès. »

(1) Jalabert est né à Nîmes le 25 décembre 1818, quoique l'acte de l'état civil porte la date du 1<sup>er</sup> janvier 1819.

(2) Jules Salles, peintre distingué (1814 à 1901), a donné à la ville de Nîmes une collection de tableaux de sa femme, M<sup>me</sup> Salles-Wagner, et, plus tard, la Galerie des Arts qui porte son nom.

C'est à Nîmes, en effet, sur les bancs de l'école de sa ville natale, que Jalabert apprit la grammaire des arts du dessin, les éléments de la peinture.

Son premier maître fut Alexandre Colin (1). Peintre abondant et distingué, Colin avait déjà exposé de nombreuses toiles aux Salons de Paris, lorsqu'il accepta, en 1834, de diriger l'école de dessin d'une ville où l'industrie florissante de la soie et des tapis avait largement contribué à mettre en honneur les arts industriels. Aussi n'est-il pas étonnant qu'un pareil maître ait su éveiller un certain nombre de vocations purement artistiques dans la masse des élèves dont la plupart ne devaient retenir de ses leçons qu'un goût plus sûr, une habileté plus appréciée dans les travaux de leur profession.

Le maître lui-même ne négligea jamais le grand art; les deux grands tableaux tout imprégnés de couleur méridionale qui décorent actuellement la salle des mariages de la mairie de Nîmes ont été peints à cette époque : le premier représente *Une halte de bohémiens au Pont-du-Gard*, et, quoique le vénérable édifice qui ferme l'horizon ne soit que l'accessoire, il domine la scène de sa majesté vingt fois séculaire et l'illumine de ses teintes dorées; le second nous montre *François I<sup>er</sup>*, lors de sa visite à Nîmes en 1533, un genou en terre et un mouchoir à la main, sous le péristyle de la Maison-Carrée, rendant lisibles les inscriptions romaines des pierres antiques. Jalabert figure dans ce dernier tableau; c'est d'ailleurs à peu près le seul modèle qui ait posé. Colin, doué d'une admirable facilité, travaillait le plus souvent *de chic*; pour les costumes, il s'est contenté de quelques vieilles défroques empruntées au théâtre.

Son séjour à Nîmes ne fut pas de longue durée. En 1838, à la suite d'un conflit insignifiant avec la Commission chargée de juger le concours, Colin, qui, d'ailleurs, ne se sentait pas soutenu par les autorités, donna sa

(1) Alexandre Colin, né en 1798, mort en 1875, jouit, sous l'Empire, d'une grande réputation.

démission. Il fut nommé bientôt après professeur à l'Ecole polytechnique, mais ne retrouva pas à Paris l'agréable situation qu'il avait à Nîmes.

C'est donc sous la seule direction d'Alexandre Colin que Jalabert suivit pendant plusieurs années avec assiduité et succès les cours de l'Ecole.

Une lettre, du 10 septembre 1835, du jeune élève fait l'éloge du discours prononcé lors de la distribution des prix par le directeur qui, ne sachant lequel des deux mettre en première ligne, a partagé les récompenses entre Bert et Jalabert. Voici en quoi elles consistaient :

« On a donné à Bert : *Raphael et la Fornarina* de Ingres, quatre études de chevaux de Géricault, quatre fresques par Raphaël, *l'Enfer du Dante* et un livre d'anatomie ; et à moi : le *Cromwell* de Paul Delaroche, les mêmes quatre études de chevaux, les mêmes fresques, le *Purgatoire du Dante*, un livre d'anatomie. Je ne fais pas grand chose ici. Je travaille le matin pour M. Fournier et le soir nous peignons avec Horace. Je copie à présent un tableau de M. Colin qui est bien joli ; il représente Charles II, roi d'Angleterre, provoqué en duel par un gentilhomme ; Charles II, au moment de tirer l'épée, dit qui il est et l'autre recule en reconnaissant son roi. »

Jalabert avait seize ans.

L'année suivante, le rapport, fait à la distribution des prix du 8 septembre 1836, contient les lignes suivantes :

« Les deux figures qui ont obtenu le premier prix dans la classe de modèle vivant sont deux ouvrages remarquables et qui ne seraient déplacés nulle part ; ils présentent une entente de couleurs et une liberté d'exécution qui prouvent que leurs auteurs sont appelés à briller dans cet art s'ils veulent persévérer dans la carrière ; le premier essai de peinture d'après nature qui vient d'être fait mérite aussi une mention spéciale. » Et le palmarès porte : Peinture, tête d'expression d'après nature, Prix unique : Charles Jalabert. Modèle vivant, 1<sup>er</sup> prix : Charles Jalabert et Adolphe Perrot. (1)

(1) Adolphe Perrot, né à Nîmes en 1815, fut, en 1880, directeur de l'Ecole de dessin.

Un mois plus tard, Jalabert accompagne pour quelques jours son père à Paris. Sa première lettre est consacrée à une longue description de la capitale telle que pouvait la voir, de ses yeux enthousiastes, un provincial nouvellement débarqué, lettre banale, en définitive, si elle ne contenait ces trois lignes révélatrices du fond de la pensée du jeune homme : « Mais ce qui m'a fait le plus de plaisir, c'est le Musée ; pour quelqu'un qui aime la peinture, et qui n'en a pas encore vu, il y a de quoi pleurer de plaisir. »

Ce voyage à Paris a fortifié sa vocation, et, quoiqu'il n'ait pas toute liberté d'afficher ses aspirations et ses goûts, ses amis savent bien pénétrer sa pensée intime. « Finistu tes études cette année, lui écrit de Genève, en 1837, son cousin Emile Blanc, ou comptes-tu attendre à l'année prochaine ? Il doit te tarder d'en être débarrassé pour donner à la peinture plus de temps. Tu ne me parles pas de tes tableaux ? En as-tu exposé cette année au Musée ? »

Le goût des arts s'est vite développé chez Jalabert. Même avant l'école de dessin, nous trouvons, avec des souvenirs de Sigalon, la trace de cette prédisposition. Sigalon, découragé de ses grandes entreprises artistiques qui ne suffisaient pas à assurer son existence, s'était retiré à Nîmes, en 1833, avec l'intention de s'y fixer définitivement et d'y vivre du produit de ses portraits. Jalabert se souvenait des longues heures passées auprès de lui dans une muette admiration alors que le grand peintre travaillait au portrait de sa cousine M<sup>me</sup> Picard-Durand et à celui de M. Im-Thurn, qui depuis a été donné au musée de Nîmes.

Mais ce n'est pas dans cette ville que Sigalon devait finir sa destinée ; au bout de quelques mois de résidence, Thiers, qui était resté son admirateur, l'envoya à Rome copier, pour le compte de l'État, le *Jugement dernier* de Michel Ange.

Le palmarès de fin d'année (17 août 1837) mentionne les nominations suivantes : Classe de peinture, 1<sup>er</sup> prix, Charles Jalabert ; 2<sup>e</sup> prix, Adolphe Perrot ; 1<sup>er</sup> accessit, Jean Bert. Les mêmes noms ont figuré deux ans de suite ; voici

comment s'explique le rapporteur : « La Commission a trouvé cette année une classe de peinture dont les ouvrages sont vraiment remarquables ; elle s'empresse de proclamer hautement que jamais l'Ecole n'avait rien produit de semblable : correction dans le dessin, richesse de ton, fermeté d'exécution, ces ouvrages indiquent le maître qui les a inspirés ; l'on retrouve en eux ces bonnes traditions des anciens que le professeur a si consciencieusement étudiées et que l'on revoit dans ses ouvrages. Cette classe est un véritable résultat et si les élèves qui la composent veulent continuer à suivre les savantes inspirations de leur professeur, nul doute qu'ils ne deviennent par la suite des hommes de talent. Aussi la Commission, dérogeant à l'usage, n'a pas hésité à proclamer à nouveau cette année des noms qui furent appelés les premiers à la précédente distribution. »

Jalabert suit encore les cours de l'Ecole jusqu'au mois d'août 1838 ; mais cette année-là il ne veut pas concourir ; c'est Perrot qui obtient le premier prix.

A cette époque se place un petit évènement qui fit sensation à l'école de dessin et plus encore dans le hameau de Caissargues.

L'église de ce hameau avait reçu d'un fidèle la somme de 300 francs pour une copie du chef-d'œuvre de Raphaël : *la Transfiguration* : la somme fut offerte à Colin, qui, comme bien on pense, s'empresse de décliner la proposition ; puis, revenant sur sa première impression, il s'engagea à faire la copie demandée ou plutôt à la faire exécuter par ses élèves sous sa direction. Jalabert, Perrot et Bert se mirent aussitôt à l'œuvre, et, lorsqu'ils eurent fait la part des frais, le tableau exécuté, il leur resta à chacun 60 francs.

Il ne faut pas croire cependant que nos jeunes peintres aient eu la pensée de reproduire intégralement le grand tableau de Raphaël qui comprend vingt-six ou vingt-sept personnages ; non, ils ont supprimé la partie inférieure où se voient les disciples voulant guérir l'enfant possédé : ils ont aussi négligé les deux saints en adoration sur le côté gauche, pour se contenter de peindre Jésus-Christ

dans les nuages entre Moïse et Elie (Jésus est l'œuvre de Jalabert) et au-dessous, Pierre, Jacques et Jean étendus à terre, éblouis de l'éclat de leur maître.

La tâche ainsi réduite, il fallait encore tout l'enthousiasme de jeunes gens à la foi robuste, pour l'entreprendre et la mener à bonne fin. Transportée, il y a quelques années, derrière l'autel de l'église agrandie, la toile de la *Transfiguration* a dû se plier aux exigences de l'architecture et s'est trouvée ainsi quelque peu réduite sur les côtés, sans que pourtant rien d'essentiel ait été atteint.

Les souvenirs de cette nature et de cet âge ne s'effacent guère de la mémoire. Jalabert aimait à rappeler que, dès 1838, un tableau peint par lui couvrait les murs d'une modeste église de hameau : c'était le premier pas dans la gloire ; c'était, en tous cas, le premier argent gagné !

Quelles sont donc, peut-on se demander, les fées bien-faisantes qui ont déterminé une vocation aussi irrésistible que celle de Jalabert ? Où trouver, dans l'air ambiant, les circonstances particulièrement favorables à l'éclosion du tempérament artistique ? Ce n'est pas l'intérieur de petite bourgeoisie dans lequel il fut élevé, ce n'est pas le milieu protestant quelque peu austère dans lequel s'écoula sa jeunesse, ce n'est pas la profession commerciale de son père, avec tout ce qu'elle exigeait d'assujettissement au travail, d'ordre, de ponctualité. Et pourtant ! Le commerce de Jalabert-Portefais avait pour objet principal la bijouterie ; à la bijouterie proprement dite s'ajoutait la vente d'objets d'arts, pendules, lampes, broderies, fourrures et autres nombreux articles de choix et de prix qui n'avaient nullement besoin d'un étalage luxueux pour solliciter la clientèle : c'était la véritable maison de confiance, s'il est permis de se servir d'une expression dont les enseignes et les journaux ont tant abusé ; c'était le magasin où l'on achetait la bague des fiançailles et les cadeaux de noces, où toute la société nimoise se rendait habituellement pour les emplettes de quelque importance. D'une probité professionnelle reconnue de tous, d'une exactitude à toute épreuve, il fallait encore que le négociant en bijoux, en bibelots, fut doué d'un sens artistique

exercé pour faire lui-même chaque année ses achats à Paris, pour distinguer à travers les caprices de la mode ce qui doit durer d'avec ce qui aura cessé de plaire quelques mois plus tard : d'où l'on peut hardiment conclure à une première éducation par les yeux, à une véritable leçon de choses qui contribuèrent certainement au développement du jeune homme.

Et puis, à côté du chef de maison sérieux, quelque peu sévère, il y avait la mère. On a souvent prétendu que les hommes de talent doivent beaucoup à leur mère : l'exemple de Jalabert n'est pas pour contrarier cette règle, si règle il y a.

Un portrait, assez largement peint sur une toile aujourd'hui craquelée, la représente dans tout l'éclat de sa jeunesse, dans tout l'épanouissement de sa grâce et de sa beauté. Sa tête, vue de face, encadrée de longues boucles descendant jusqu'aux épaules, donne l'impression d'un modèle bien supérieur à la peinture ; d'autre part, un dessin très étudié, très fini, très ressemblant que fit Jalabert lui-même quelques années avant la mort de sa mère, ajoute à cette impression quelque chose de plus délicat et de plus imposant encore. Tous ceux qui ont connu M<sup>me</sup> Jalabert s'accordent à reconnaître le charme et la distinction de ses manières, l'aménité de son accueil, son exceptionnelle sensibilité ; quant à ses enfants et à ses petits-enfants, ils ont toujours professé pour elle une véritable adoration. Enlevée de bonne heure à l'affection des siens, elle laissa à Jalabert deux sœurs dont l'aînée, quoique de cinq ans plus jeune que lui, exerça sur le peintre une influence de tous les jours ; c'est sa sœur Claire que, pendant plus de soixante ans, il fit la confidente de ses pensées, de ses travaux, c'est à elle qu'il disait tous les événements de sa vie, plusieurs fois par mois, allant presque tous les ans passer quelques semaines au milieu de sa famille ; c'est en s'adressant à elle qu'il proclamait l'heureuse certitude que le nombre grossissant des années ne diminuerait en rien la fraternelle affection qui les unissait :

« Je me souviens encore comme d'hier de la tendresse

tout enfantine avec laquelle je te regardais quand je te vis pour la première fois ; tu venais de naître, et avec toi cette douce amitié qui est le paisible bonheur de ma vie et qui restera toujours entre nous ce qu'elle est et ce qu'elle a toujours été. Oui, ma chère Claire, il ne faut pas que notre amitié s'amoindrisse jamais, car puisque l'âme ne peut pas plus oublier qu'elle ne peut mourir, il ne faut pas qu'elle ait à regretter d'avoir perdu quelques miettes de ce vrai bonheur. »

Voilà dans quel milieu grandit Jalabert, milieu bourgeois sans doute, milieu commercial, mais d'où n'était pas exclu le goût des arts et de la littérature, où l'on aimait la musique, où les manières distinguées s'alliaient toujours à une réelle élévation de sentiments, où la femme partout avait mis son empreinte.

C'est de sa mère que Jalabert a hérité certaines des qualités caractéristiques de son talent, celles qui ont fait son succès dans nombre de ses tableaux et la plupart de ses portraits, qualités que bien justement on a qualifiées de féminines.

Comme toutes celles qu'il a écrites à sa famille, les lettres de Jalabert à son père débordent de tendresse, mais plus encore elles témoignent d'un grand respect, respect qui va jusqu'à l'obéissance absolue, alors même que les instructions paternelles heurtent le plus les penchants et les goûts du jeune homme. Esprit pratique et positif, Jalabert-Portefais fut longtemps à s'habituer à l'idée que son fils embrasserait la carrière artistique. Il n'avait pas comprimé dès la première heure ses tendances naturelles puisqu'il l'avait laissé étudier le dessin ; mais plus que le dessin, il prisait les autres études et se lamentait du peu de progrès de son fils au lycée. Trente ans plus tard Jalabert écrivait de Paris à sa sœur : « Je serais heureux de savoir où mes neveux se promènent, cela me rappellerait ma jeunesse pendant laquelle je faisais l'école buissonnière pour aller chercher la poésie des champs que je préférerais à celle de Virgile et d'Homère.... et je n'ai pas encore aujourd'hui changé d'opinion. »

Son père, lui, professait que ni la poésie de Virgile ni

celle des champs ne nourrissent habituellement leurs favoris ; soucieux de l'avenir, il voyait avec terreur son fils se détourner du commerce ; n'était-il pas possible d'unir à une profession lucrative le goût des lettres et des arts, à condition que ce fût avec mesure ? Pourquoi se lancer tête baissée dans une carrière inconnue, incertaine ? Aussi va-t-il tenir bon, aussi longtemps que possible, contre toute nouvelle orientation.

C'est dans cet esprit que Jalabert-Portefais avait autorisé son fils à décorer son magasin de guirlandes de fleurs d'un effet très réussi, mais d'un caractère plutôt utilitaire.

Le 13 juillet 1838, il écrivait à sa fille : « Nous faisons en ce moment l'inventaire : ce n'est pas, comme tu penses, un petit travail. Ton frère nous aide, le voilà entièrement dans le commerce, je suis très content de lui. »

Mais pour le maintenir dans le commerce, il aurait fallu avant toutes choses que Jalabert-Portefais ne commit pas l'imprudence de conduire une seconde fois son fils à Paris et surtout celle de l'y laisser, car vraiment la tentation était trop grande pour le jeune homme de fausser compagnie aux questions d'importation ou d'exportation qui ne disaient rien à son imagination.

Le voilà donc à Paris en octobre 1838 ; il entre dans les bureaux de M. Prosper Orbelin, l'ami et le correspondant de son père, rue de l'Echiquier, 11.

« M. Orbelin, écrit Jalabert à la fin de sa lettre du 6 octobre 1838, qui veut paraître résignée et satisfaite, M. Orbelin a dit à papa que depuis longtemps il cherchait un jeune homme pour lui aider ; aussi ne me laisse-t-il pas les bras croisés ; ce genre de travail me plaît assez et je le ferai avec plaisir. » Mais le restant de sa lettre accuse une disposition d'esprit bien différente ; c'est la même note délirante que lors de son premier voyage. Il a vu, dans la même journée de dimanche, le musée espagnol, celui de Versailles ; le soir, il a entendu les *Huguenots*, ce qui n'est pas mal employer son temps ; il affirme que Versailles a beaucoup gagné depuis deux ans et ne trouve d'intérêt qu'à parler de ses promenades artistiques.

En même temps qu'il conduisait son fils à Paris, Jala-

bert-Portefais avait mis sa fille en pension à Lyon. « Double sacrifice, sacrifice énorme, s'écrie-t-il, être séparé de ses deux enfants, mais il est des maux nécessaires et Charles ne peut prendre goût et intérêt au commerce que dans l'atmosphère plus agitée de la capitale. »

Un mois après, le 11 novembre 1838, Jalabert écrit à sa sœur : « Voilà deux ou trois jours que nous sommes assez tranquilles. Le départ du *Malabar*, navire en charge pour Saint-Thomas, emporte avec lui cinquante colis expédiés par P. Orbelin et depuis trois semaines nous avons à travailler depuis neuf heures du matin jusqu'à dix heures du soir. Quand je pense à toi et à cette nouvelle séparation, j'ai peine à retenir mes larmes : toi si douce, si sensible, comment donc as-tu eu assez de courage pour y résister, puisque moi qui aurai bientôt vingt ans je peux à peine m'y habituer ; certainement si je n'avais pas eu tant à travailler, je serais, je crois, retourné à Nîmes. Je m'amuse peu depuis le départ de papa ; les théâtres ont fini par m'ennuyer, je n'y éprouve presque plus de plaisir ; si à l'avenir j'ai quelques moments de loisir je les emploierai à la lecture ou au dessin : cela vaudra, je pense, beaucoup mieux. J'ai reçu hier une caisse de Nîmes contenant quelques comestibles du pays et mes outils de dessin avec quelques tableaux. M. Orbelin aime assez la peinture et paraît content de ce que je lui ai montré ; il s'attendait à beaucoup moins et, d'après ce qu'il a vu, il veut absolument que je continue et me donnera le temps nécessaire ; j'en suis très satisfait. »

Les encouragements de M. Orbelin étaient inutiles ; ils devaient seulement précipiter la solution. Dès les premiers mois de 1839 le choix était fait, définitif.

Quoi qu'en dise la lettre suivante, la chose n'alla pas sans peine et bien que Jalabert-Portefais fût depuis longtemps pénétré des aptitudes réelles de son fils, il ne fallut rien moins que l'intervention pressante et réitérée de Delaroche lui-même pour avoir raison de sa résistance et le rassurer sur l'avenir.

Dans sa lettre du 14 mars 1839, la mère de Jalabert

explique très nettement le changement de carrière de son fils : « Tu connaissais (elle écrit à sa fille) son penchant pour les arts, tu savais combien la peinture avait pour lui d'attraits. Il a cherché vainement à l'oublier en s'occupant d'affaires d'une autre nature, mais cela lui a été impossible ; son goût pour cet art, en habitant Paris, s'est accru plus que jamais ; il a pensé avoir assez de talent pour s'y remettre et le voilà plus que jamais heureux depuis qu'il a repris ses pinceaux et bien déterminé à suivre cette carrière qui semble être la seule chose qui lui plaise et qu'il fasse avec un vrai plaisir. Le voilà depuis deux mois à peu près chez M. Delaroche, peintre de grande réputation, où il y a 85 élèves ; au bout de huit jours il eut la 43<sup>e</sup> place. Tu vois qu'il peut aller, quoique depuis près d'un an il n'ait pas travaillé. M. Delaroche lui porte déjà de l'intérêt, l'affectionne beaucoup ; lui s'y trouve bien, il veut concourir à Paris pour le prix de Rome et quoiqu'il n'ait aucun espoir, vu le peu de temps qu'il a pour cela, il veut aller à Rome pour profiter de la dernière année que M. Ingres, professeur à l'École, a à y rester. »

D'autre part, à la date du 23 avril 1839, son cousin Émile Blanc lui écrivait de Genève :

« La carrière que tu as embrassée, il y a longtemps que je l'avais prévue ; lorsqu'on a un goût aussi prononcé pour le dessin, il est bien difficile de s'en détourner ; c'est une carrière dans laquelle il faut faire des prodiges pour se distinguer et pour réussir, et je suis sûr que tu en feras. »

Mais voici, sur le choix d'une carrière, le sentiment de Jalabert lui-même en 1871, alors que sa sœur lui demandait un avis au sujet de ses enfants :

« .....Je ne sais si un père doit prendre la responsabilité d'une pareille décision ; je suis même sûr que non, puisque le nôtre à mon égard n'a voulu que me laisser libre. Il est vrai que, ayant essayé du commerce et des arts avant de prendre une décision, on pouvait croire que j'étais bon juge en la matière. J'avais assumé sur moi toute la responsabilité de la chose et j'ai travaillé plus

qu'on ne croit et encore pour ne pas arriver au tout premier rang. Cette somme de travail, d'intelligence qui constitue l'éducation d'un artiste, m'effraie pour un autre. Il faut s'y lancer de soi-même, en se sentant au cœur toute l'énergie et tous les goûts poétiques nécessaires pour surpasser la foule des talents plus ou moins complets qui grouillent dans le monde et s'efforcent à qui mieux mieux d'atteindre au plus haut. Je savais tout cela avant de me lancer, je savais aussi bien mon ineptie pour les affaires que le point où j'arriverais dans les arts. Je me souviens même avoir dit, dans ma terrible lettre, à ce sujet : « Je ne serai point un grand peintre, mais j'atteindrai à un talent qui, quoique de second ordre, sera apprécié par sa distinction ». J'ai dit cela, il y a trente-deux ans, et me suis-je beaucoup trompé ? En somme, je crois que lorsqu'on a en soi un germe artistique, c'est lui qui vous mène et vous donne la force de le développer ; il s'agit seulement de ne pas se tromper sur la qualité de ce germe et de n'en entreprendre la culture que s'il en vaut la peine. Il y a des Meissonnier, des Cabanel, des Fromentin, des Hebert, etc., mais il y a aussi des S. et des B. et vingt mille autres de ce dernier genre qui sont créatures inutiles et malheureuses. » (1)

Le sort en est jeté ; Jalabert est voué à la peinture ; il est entré à la fois à l'École des Beaux-Arts et à l'atelier Delaroche.

« Le voilà lancé, écrit sa mère, dans une carrière difficile, chanceuse, qui exige beaucoup de travail, beaucoup d'imagination et une conduite sévère. Réussira-t-il ? C'est bien incertain, il a tant à faire encore pour cela, ce qu'il sait est si peu de chose, mais il a de l'ambition et le dessein de nous rendre heureux. »

Cependant, le père Jalabert, de son côté, se préoccupe, dans chacune de ses lettres, des amis de son fils, des maisons dans lesquelles il est ou pourra être reçu, de son atelier, de sa chambre, de sa nourriture.

(1) Il n'a pas été possible de retrouver la lettre de 1839 à laquelle il vient d'être fait allusion ; celle de 1871 en dit assez d'ailleurs.

Une des maisons qui s'ouvrirent le plus vite au jeune peintre et où il fréquenta volontiers fut celle d'Adolphe Crémieux, avocat, originaire de Nîmes, et ami de Jalabert-Portefais ; plus souvent encore le trouvait-on chez M. et M<sup>me</sup> Orbelin, chez M. et M<sup>me</sup> Griolet, chez M. et M<sup>me</sup> Barbier-Walbonne (1). Enfin, des parents très rapprochés, son oncle, sa tante, veillèrent sur sa santé qui ne fut jamais bien brillante. Vers le milieu de mars 1839, il tomba sérieusement malade d'une fièvre typhoïde, au point de donner de grandes inquiétudes à sa famille ; pendant cette longue maladie, il fut soigné avec la plus grande sollicitude par tous ceux que nous venons de citer, et, quand la convalescence commença, ce furent des visites ininterrompues de ses amis, de ses camarades, de Jules Bonnet (2), de son ancien professeur Alexandre Colin, de Boucoiran, le nouveau directeur de l'école de Nîmes.

Pour achever de se rétablir, Jalabert doit aller respirer plusieurs mois l'air natal. Or que faire à Nîmes, convalescent, si l'on ne va pas au mazet ? « Hier (c'était le 29 juillet) nous sommes allés à notre mazet voir si les raisins étaient mûrs. Nous avons fait en plein midi cette longue course à pied, mon père, ma mère, ma sœur et moi. Mon père a taillé les arbres, balayé sa terrasse, arrosé un jasmin et enfin s'est épanoui d'admiration devant une grenade et une pomme, seule et modeste récolte des arbres à fruits plantés par lui. Tu ne peux te figurer notre bonheur à tous de revoir ce petit endroit qui rappelle même des souvenirs d'enfance à mon père. Pour moi, j'en aime chaque pierre, chacun des roseaux qui entourent la terrasse et chaque feuille de lierre qui tapisse sans peine les quatre murs. Juge un peu pour mon père ce que ce

(1) Barbier Jacques-Luc (1769-1860), né à Nîmes, condisciple et collaborateur de Gérard, obtint, en 1797, le grand prix national de peinture de 3.000 francs. — Il ajouta à son nom celui de sa première femme et s'appela par la suite Barbier-Walbonne.

(2) Jules Bonnet, né à Nîmes, auteur de plusieurs ouvrages sur l'*Histoire du protestantisme*.

doit être ! Aussi il faut voir comme c'est soigné, comme toutes les mauvaises herbes sont arrachées et comme enfin ces beaux et bons raisins s'épanouissent bien et paraissent heureux de croître sur une terre aimée ! Voilà, nous avons goûté, nous avons mangé les premiers raisins mûrs de cette année, nous avons cueilli vingt-neuf noisettes et cinq noix et nous nous sommes bien promis d'y retourner dimanche pour y manger un poulet, cinq autres noix réservées sur l'arbre et enfin d'autres grappes de raisins qui nous ont promis de se mûrir tout à fait en huit jours. »

Entre temps Jalabert fait le portrait de sa grand'mère que son pinceau a conservée bien vivante sous son bonnet de mousseline tuyautée.

Rentré à Paris, il se met au travail avec une nouvelle ardeur, déménage bientôt après dans un atelier et un logement plus confortables ; mais avant tous autres avantages, il apprécie le voisinage de M. et M<sup>me</sup> Barbier-Walbonne qu'il aime beaucoup, heureux enfin de s'éloigner des négociants et de leur quartier.

Rappelé à Nîmes par le Conseil de révision et réformé, il reste à peine quelques jours dans sa famille et se hâte de retourner auprès de Delaroche. Voici comment il parle de son maître (la lettre ne porte pas de date) :

« M. Delaroche a montré aujourd'hui son beau chef-d'œuvre (1) à tous ses élèves ; le tableau a 75 pieds. Il est arrivé une demi-heure après nous. La grande admiration que nous avons pour l'homme et pour son œuvre nous a tenus tous muets au point que pas un mouvement, pas un souffle n'interrompait ce silence solennel qui a duré près de cinq minutes ; l'émotion de M. Delaroche, plus grande que la nôtre sans doute, l'empêchait de dire une seule parole ; les applaudissements les plus acharnés, les bravos, les vivats, un mélange de ce qu'il y a de plus bruyant dans de pareils élans d'admiration ! Enfin M. Delaroche a pu placer quelques paroles du bonheur qu'il ressentait.

(1) Probablement *Les vainqueurs de la Bastille*.

Après lesquelles paroles, d'autres tonnerres d'applaudissements et ensuite pour terminer, un discours d'encouragement autant pour lui que pour nous tous, car il a parlé à chaque élève en particulier, sans oublier les poignées de main. En définitive, il a été très heureux et avoué que c'était un des plus beaux jours de sa vie. Mais nous ne nous en tenons pas là. Les élèves réunis ont l'intention de faire frapper une médaille en signe d'admiration et de lui offrir un banquet. Faisant partie de la Commission qui a été nommée, je tâcherai d'honorer mon cher maître le plus qu'il me sera possible. »

Voici une autre lettre de la même époque qui est bien caractéristique de son état d'âme et de ses préférences naturelles :

« Aujourd'hui a été jugé le concours d'esquisses. Je n'ai pas été aussi heureux que la dernière fois (j'avais été premier). Cette fois, au contraire, j'ai fait horriblement mauvais. Aussi ai-je reçu de M. Delaroche un galop comme j'en ai rarement entendu. J'irai le voir demain pour tâcher de me réconcilier avec lui. Du reste, le sujet ne me convenait nullement : c'était Brunehaut attachée à la queue d'un cheval sauvage. Pour moi, qui ne comprends que le gracieux, c'était bien difficile. »

Mais aussi comme il est sensible aux éloges de son maître ! Voici deux lignes datées de 1840 :

« M. Delaroche m'a fait des compliments ce matin, ce qui ne lui arrive pas toujours, et alors je suis heureux. »

Au surplus ces années de jeunesse et de travail ne présentent rien de bien particulier ; par exemple, ce qui ne s'est pas modifié, ce qui n'a pas diminué, c'est son horreur des choses du commerce.

Il écrit à sa sœur, le 2 janvier 1840 :

« Permits que je te dise quelques mots de cet insipide jour de l'an ; Paris regorgeait d'*individus* et de *marchandises*, toutes choses qui me déplaisent en général ; aussi me suis-je cloîtré dans ma chambre après que j'ai eu fait

trois visites seulement (1), celles que j'avais du plaisir à faire, M. Lebat, M. Barbier et ma cousine Picard. Je suis allé chez cette dernière avec Jules Bonnet, heureux mortel qui avait reçu du prince d'Aumale, son condisciple, un cadeau magnifique, un ouvrage admirable qui a coûté au moins une centaine de francs. A propos d'étrennes, je te prie de me pardonner si je suis si inexact et si peu aimable à ton égard ; si j'avais été dans le commerce, si j'avais pu m'occuper un peu de toi, je t'assure que tu aurais été satisfaite ; mais mon art, la peinture, ne permet pas qu'on l'oublie une minute, elle est si exigeante, elle l'est beaucoup plus que toi, alors je t'ai sacrifiée. »

Le jeune Jalabert n'est pas toujours aussi cloîtré qu'il veut bien le dire.

« J'ai eu la faiblesse, écrit-il à sa sœur, le 2 mars 1841, d'aller au bal une ou deux fois tous les quinze jours pendant cet hiver ; oui, j'ai eu cette faiblesse indigne d'un artiste ; mais, tu sais, c'était la première année que j'allais au bal et les premières folies sont toujours les plus folles. Aussi malgré tous les reproches que je m'adressais, je ne résistais pas à M<sup>lle</sup> Griolet et à mes amis qui venaient me chercher tous les lundis ; et puis vraiment, je te le dis tout bas, Emile et moi nous n'étions pas ce qu'il y avait de plus mal chez M<sup>me</sup> Griolet. Et les demoiselles ne paraissaient pas fâchées de nous voir arriver : ceci paraît quelque peu fat et une explication est nécessaire. Adoncques tu sais que M. Griolet est maire du V<sup>e</sup> arrondissement, tu comprends que ses adjoints sont de vieux et laids individus, ensuite le plus grand nombre de ses invités sont députés nimois, négociants de Paris, ses commis et quelques jeunes gens de Sommières ; or le nimois artiste, quelque peu dégourdi, quoique peu intrépide danseur, vaut bien le riverain du Vidourle qui n'a encore mis le nez

(1) Jalabert écrira plus tard : « Il y a dans la vie trois périodes bien déterminées : pendant la première on fait des visites, pendant la seconde on n'en fait plus et pendant la troisième on en reçoit. Je suis donc parfaitement en droit de rester dans ma cabane et de penser paisiblement à ce qui me plaît. »

que dans les premiers feuillets du Code civil, au sortir du collège de Nîmes. Tu te figures sans doute, ma chère amie, que lorsque j'étais au bal, je vous oubliais tous. Eh ! bien non, quand je voyais toutes ces jeunes coquettes se maniant jusqu'au ridicule pour paraître plus aimables et pleines de fierté pour une parure de diamants que leurs parents leur avaient donnée, oh ! je me disais : si elle était là au milieu, vêtue d'une simple robe blanche, son joli visage n'ayant pour ornement que ses blonds cheveux, comme elle serait la plus gentille, comme elle serait la plus belle ! »

Puis, toujours dans la même lettre, après avoir donné des conseils de frère aîné, après avoir recommandé le travail, le savoir sans lequel on n'est bien reçu nulle part, il ajoute : « A l'atelier, nous sommes cent élèves tous connus les uns des autres selon notre travail, notre capacité ; à l'atelier, on est libre en tout et pour tout, il n'existe ni rang, ni fortune, ni rien. Eh ! bien là, il n'y a que ceux qui savent quelque chose qui soient respectés et aimés, les autres sont bafoués de tout le monde, insultés et toujours en butte aux charges des plus forts ; celui qui sait méprise l'ignorant, et l'ignorant respecte et honore son supérieur en science. Il en est tout à fait ainsi de la société, à une différence près : à l'atelier, il importe peu que l'individu de qui l'on se moque soit présent ou non, tandis que, dans la société, on attend toujours que vous ayez le dos tourné pour exprimer sa pensée à votre égard. »

Veut-on savoir quelles étaient ses lectures habituelles ? « Les derniers livres que je viens de lire sont la Guerre du Péloponèse de Thucydide (en partie), l'Énéide de Virgile, Homère et la divine Comédie de Dante. Je t'assure que cela m'a plus appris que cent romans de l'époque. »

Veut-on connaître telle de ses appréciations artistiques ? Tu sais, écrit Jalabert à propos du salon de 1840, que je suis grand admirateur du talent des frères Flandrin. Le plus fort a exposé deux portraits, je n'en ai vu qu'un, c'est un portrait de femme ; un seul mot suffira : c'est un

chef-d'œuvre. J'ai admiré aussi avec beaucoup de plaisir un tableau qui est sans doute de l'ainé : les petites femmes qui écoutent sont charmantes de naïveté et de noblesse. Il y a aussi des femmes au sortir du bain d'une bonne composition. Les paysages du troisième Flandrin sont encore très bien, je leur reproche seulement un peu de mollesse. »

Parmi les maîtres de l'art moderne, l'un des protecteurs les plus influents de Jalabert fut Pradier. Comment le grand sculpteur en était-il venu à se lier avec Jalabert-Portefais ? Nous l'ignorons. Peut-être se souvenait-il simplement, lui né à Genève d'une famille d'origine française, que son grand-père avait vu le jour dans le Gard. Ces rapports étaient même assez intimes, témoin cette lettre adressée le 13 mars 1844 par Jalabert père à son fils : « J'ai reçu la procuration de M. Pradier pour toucher à la caisse de la ville une somme de 4.600 fr. pour le montant du buste de M. le Général de Feuchères ; quand il sera arrivé, je te dirai ce que nos amis des arts en pensent. »

Il est permis d'affirmer que ces relations de Pradier avec des familles nimoises ne furent pas sans influence le jour où le maire Girard eut à choisir le sculpteur chargé de l'exécution des statues qui avaient été prévues par l'architecte Questel pour sa magnifique Fontaine de l'Esplanade. Rappelons que les concurrents de Pradier étaient des artistes du plus grand mérite : Etex et Klagmann.

On pense bien, d'autre part, que Jalabert, en dehors de ses travaux de l'Ecole, s'essayait à ces petits riens qui lui procuraient quelque argent de poche ou lui permettaient de distribuer quelques cadeaux ; le portrait lui-même ne l'arrêtait pas. Ainsi, dès le mois d'août 1839, il apportait un petit tableau à M. Beaucourt de Lyon et il annonçait qu'il allait passer quelques jours à la campagne pour y peindre le portrait de M<sup>me</sup> Orbelin : promesse faite depuis longtemps à son ancien patron et dont il lui tardait de s'acquitter

En février 1840, c'est son cousin Paul Picard qui pose

devant lui et, à la même époque, M<sup>me</sup> Griolet lui demande de faire le portrait de sa fille, ce qui le flatte beaucoup.

Mais s'il se lance volontiers dans la carrière, ce n'est pas à la légère et sans conscience des difficultés. « Plus j'avance (la lettre est de 1840) plus j'avance dans les arts, plus je trouve des difficultés énormes. Ce n'est rien que de savoir peindre un morceau, de connaître l'histoire des costumes et des coutumes de tous les temps, de posséder les caractères d'élite grecs, romains ou juifs, de savoir, au milieu d'un millier de plis, en découvrir un qui soit beau, noble et de bon goût : tout cela peut s'apprendre par le travail. Mais la poésie, l'idéal de l'art, où l'apprendre ? Dans le ciel, répondit un jour Andrea del Sarte au divin Raphaël ; dans le ciel, oui, mais comment y aller ? Voilà où tout le monde échoue et voilà ce qu'on ne peut atteindre par le travail. »

La même idée revient encore dans une lettre de la même époque, la période de l'École des Beaux-Arts : « Il est bien peu difficile de faire des tableaux comme on en fait à présent, des petits paysans avec une petite chèvre, dans un paysage frais, des jeunes filles enluminées de brillantes couleurs, paraissant jolies à cause de cela. Mais qui est-ce qui me dira combien devait être belle la tête de la Vierge ? Qui est-ce qui me dira combien devait être rayonnante la tête du Christ le jour de la résurrection ? Bien moins que cela : qui est-ce qui m'apprendra comment s'évanouit une reine, comment meurt un grand guerrier ? Voilà ce que bien peu d'artistes peuvent traduire avec vérité et voilà cependant ce qu'il faut que je sache un jour. Mais il faut terriblement travailler ; ô ma chère sœur, écris-moi, toi aussi et donne-moi du courage, car il m'en faut beaucoup.

» J'ai apporté chez M. Orbelin *la Courtisane* de Sigalon qui partira demain. J'ai mis autant de diligence que possible dans cette copie et cependant c'est terriblement long. On trouvera peut-être la courtisane un peu noire ; j'ai été trompé par le jour et par de la mauvaise couleur qui a beaucoup noirci. »

Jalabert prit part aux trois concours de 1841, 1842 et 1843 pour le prix de Rome.

Admis en loge à chacun d'eux, il eut à traiter la première fois le sujet : Les linges ensanglantés de Joseph présentés à son père Jacob. Le tableau qu'il composa à cette occasion est toujours resté à Nîmes dans sa maison de campagne.

Disons tout de suite que les trois prix de Rome de cette période, les concurrents heureux de Jalabert, n'ont pas précisément brillé dans les arts ; l'un d'eux est mort jeune, les deux autres n'ont produit aucune œuvre sérieuse et ont vite disparu.

Il est vrai d'ajouter qu'au troisième concours, celui de 1843, Jalabert fut arrêté par la maladie et mis dans l'impossibilité de terminer son tableau ; tout fait présumer que sans cette circonstance, il aurait été classé premier comme le pensaient ses professeurs et ses camarades.

En 1842, le 24 mai, il écrit à sa sœur :

« J'ai terminé le deuxième concours (celui de la figure peinte) et j'attends le jugement qui sera rendu samedi prochain ; après quoi, comme probablement je serai reçu en loges, il faudra attendre le 1<sup>er</sup> juin, le jour le plus important et le plus difficile de tous. J'ai déjà dit à mon père que j'étais plein d'ardeur, de courage et d'espérance ; malheureusement de ces trois choses, la dernière s'évanouira peut-être dès le premier jour, mais l'obstination et la persévérance resteront et si mon tableau est mauvais, c'est que j'aurai été incapable de le faire meilleur. Ah ! si je pouvais rendre ce que je sens, ce que je comprends, certainement je ferais des tableaux magnifiques, mais l'impuissance, la cruelle impuissance est là qui vous arrête. Cette année précisément j'ai beaucoup lu, j'ai beaucoup pensé, j'ai fait des progrès spirituels, j'en suis sûr ; mais j'ai peu travaillé, ma main se refuse à rendre mon idée et je suis toujours à la veille de me décourager. Heureusement je regarde autour de moi ; je ne vois que des gens qui font de mauvaises peintures et je ne suis plus aussi honteux de continuer la mienne. N'importe, je sens que j'ai quelque petite chose dans la cervelle et cette petite chose en sortira, quoi qu'elle soit. Que mon père m'écrive de temps en temps de ces bonnes petites

lettres un peu dures, s'il le faut ; elles me sont très salu-  
taires ; je sais le bien que m'a fait une de l'année der-  
nière que j'ai reçue quelques jours après le premier  
concours ; et toi ne m'oublie pas non plus ; tes lettres  
sont pour moi ce qu'était pour nos pères la parole des  
anges. »

Le sujet du Concours fut Saül ; le tableau de Jalabert  
décora de longues années l'un des salons de M. Orbelin .

« La défaite du concours, écrivait Jalabert, n'est pas un  
malheur à se désespérer ni une chose irréparable : c'est  
une chance que l'on court et quand on ne réussit pas,  
est-ce une raison de se plaindre, de gémir, d'agir comme  
mon ami Bonnet enfin ? Une chose pareille me paraît de-  
voir être un stimulant et non un découragement. En défi-  
nitive, de tous, c'est moi qui ai le moins de chagrin et je  
ne crois pas avoir tort d'agir ainsi.

» Depuis une vingtaine de jours, je me suis remis au  
travail, mais j'ai été encore obligé de consacrer une partie  
de mon temps à mon père ; et puis tous les diners en ville,  
les spectacles, etc., tout cela me fatiguait un peu. J'en ai  
même éprouvé un certain malaise qui me passera certai-  
nement lorsque ma vie sera réglée par un travail assidu.  
Je vais du reste me soigner autant qu'il me sera possible  
afin de n'être plus dérangé par rien. J'ai tellement de  
choses à apprendre cet hiver que j'ai vraiment besoin que  
le sort me seconde un peu ; aussi d'avance je fais mon  
deuil des plaisirs de la saison, je veux être un véritable  
ours, un véritable H. de D.

» Le degré de talent que la nature nous a donné ne  
peut arriver à son plus beau brillant qu'après une énorme  
quantité d'études sérieuses et voilà pourquoi j'étudie  
avec plaisir et je suis heureux d'une vie que d'autres  
dédaignent. »

Ces belles résolutions faillirent rester sur le papier,  
pour faire place à de nouvelles : il allait accompagner  
Delaroche en Italie. Mais bientôt le mirage disparaît.

« Mes projets pour Rome, écrit-il à sa sœur, se sont  
évanouis. M. Delaroche ne part pas et par contre-coup je  
reste. Ainsi soit-il, c'est-à-dire qu'il faut accepter les

choses comme elles se présentent : il n'y a plus qu'à se préparer sérieusement pour le concours prochain. Il faut absolument que mon nom soit inscrit sur le journal au mois de mars et, rappelle-toi ce que je te dis, il y sera. » Il n'y fut pas.

En attendant la nouvelle épreuve, Jalabert fit un portrait, celui de M<sup>me</sup> Borely, dont Delaroche se déclara satisfait. « Toute la famille est dans le ravissement ; la preuve est qu'ils ont fait faire un cadre de 140 francs : ils sont tous contents, excepté moi. »

« Le concours de figures peintes, continue la lettre de mai 1843, n'a pas été aussi heureux pour moi que celui d'esquisses. Mes amis et mes camarades de concours me donnaient la première place, mais ces messieurs de l'Institut ne l'ont pas jugé ainsi. La tête d'expression n'est pas encore jugée. J'ai été tellement pressé à la fin que je n'ai pas eu le temps de voir s'il y en avait beaucoup de meilleures que la mienne. Encore deux semaines pour le concours de la demi-figure peinte grande comme la nature et un autre, après quoi arrivera le concours du prix de Rome. »

Le sujet du concours de 1843 fut : la Peste de Thèbes, Œdipe fuyant la malédiction des habitants.

Pendant les épreuves, un peu découragé et déjà malade, Jalabert écrivait à son père :

« Mon tableau, que t'en dirai-je ? Si je t'avoue que je ne suis pas content, tu en auras de la peine et tu me reprocheras de perdre courage. Si je te dis qu'il en est toujours ainsi quand on fait un tableau, j'aurai l'air de te dire que je ne suis pas content seulement par habitude ou par modestie. Le fait est que je me désole au moins une fois par jour ; tantôt du désespoir, tantôt de l'abattement. Je ne sais ce que sera mon tableau, s'il sera médiocre ou passable, il est à peine ébauché et il ne nous reste que vingt-huit jours de travail. En définitive, mon cher père, je prends beaucoup de peine et j'ai beaucoup de soucis. Tous mes camarades ont l'air enchanté de leur ouvrage, moi je n'ai aucun motif de l'être. M. Delaroche est parti pour les bains de mer, il m'a à peine donné quelques

conseils ; d'ailleurs il n'a jamais fait du grec, du moins ce qu'il a fait est mauvais. J'ai été assez heureux pour trouver en M. Duret (1) ce qui me manquait chez M. Delaroche. Je n'ai pas autant de chance pour l'architecture, je ne trouve pas un seul architecte qui puisse comprendre ce que je veux. »

Retenu loin de l'École par la maladie pendant que s'achevait le concours, Jalabert écrivait : « Oh certes oui, tu n'es point dans l'erreur, en prévoyant pour mon avenir inquiétude et désolation ; ce sont les deux inséparables amies de la vie d'un artiste de cœur, de cette vie qui paraît si belle, si pleine de bonheur aux yeux de ceux qui ne la comprennent pas. Il faut l'avouer cependant, les joies en sont bien grandes aussi. En effet, le poète est poète parce qu'il a un cœur plus sensible à toutes les impressions, il est évident que les joies et les peines sont pour lui plus grandes que pour tout autre. »

Jalabert emporta son tableau inachevé à Nîmes : c'est là qu'il le termina.

Le 1<sup>er</sup> décembre s'ouvrait dans cette ville la première Exposition des Amis des Arts ; elle eut assez de succès pour engager les organisateurs à rouvrir le salon nîmois tous les deux ans pendant une assez longue période ; la tradition existe encore ou plutôt elle a été reprise il y a une vingtaine d'années. La Peste de Thèbes figura à l'Exposition de 1843-1844 et la Commission des Beaux-Arts, réunie le 27 décembre sous la présidence du Maire, après avoir entendu le rapport de M. Canonge, décerna deux hautes récompenses : Une médaille d'or pour le tableau d'histoire à M. Ch. Jalabert de Nîmes, et une médaille d'argent pour le tableau de genre à M. Lamy de Marseille.

Jalabert était à ce moment là à Rome ; ce fut son père qui lui annonça le succès de son tableau, qui lui envoya les feuilletons des journaux locaux le célébrant en prose

(1) Duret Francisque (1804-1865), membre de l'Académie des Beaux-Arts, auteur de la Fontaine Saint-Michel.

et en vers. « Quant à la médaille, ajoute Jalabert-Portefais, elle n'est pas bien grande, Canonge l'a vue ; mais c'est une chose insignifiante, l'honneur seul en fait le mérite. La ville s'était chargée de la dépense ; lorsque les deux médailles (or et argent) arrivèrent par la diligence, le fabricant avait fait suivre le remboursement et la Commune n'ayant pas d'argent comptant refusa cette boîte qui est restée assez longtemps dans les bureaux de la diligence ; enfin elles ont été retirées depuis quelques jours et sont en ce moment à la gravure. »

Le tableau fut acquis avant la clôture du salon par un amateur qui le donna au Musée de Marseille où il est encore.

Voici l'appréciation du Rapporteur de la Commission des Beaux-Arts : « L'artiste nous transporte à cette grande époque des temps antiques si formidable pour le génie moderne à cause des monuments inimitables de l'art grec. Thèbes s'ouvre devant nous, Thèbes ravagée par la peste. Au fond d'une place publique entourée d'une noble architecture, la foule se presse sous les portiques, les autels fument devant les temples et les femmes pressant leurs enfants contre leur sein errent désolées, portant le rameau des suppliants. A gauche un groupe s'écarte avec horreur : un jeune homme soulève son manteau devant son visage comme si la peste elle-même passait devant lui. C'est en effet la personnification du fléau puisque c'en est la seule cause ; c'est Œdipe le parricide, l'incestueux, la victime souillée et cependant généreuse et pure de l'aveugle fatalité des temps antiques ; c'est l'Ahasverus du paganisme qui vient de s'infliger une première expiation en s'arrachant les yeux et s'exile pour écarter de ses sujets la malédiction dont sa tête est chargée. Vain sacrifice qui ne lui épargnera pas une goutte du fiel dont pour lui fut remplie la coupe des destinées ! A son aspect une jeune femme se réfugie dans le sein de son époux dont le bras levé avec rage semble prêt à lancer toutes les foudres de la haine ; une autre tombe dans les convulsions de la plus terrible agonie ; une mère dont l'enfant vient d'expirer se soulève, se détache un moment

du cadavre qu'elle pressait et son bras raidi par l'énergie du désespoir désigne le maudit à l'animadversion des dieux et des hommes. Par un contraste habilement ménagé et pris dans les entrailles mêmes du sujet, deux figures reposent l'âme de ces tragiques émotions : c'est d'abord celle d'un vieux soldat, cœur loyal à qui rien au monde ne peut faire oublier le respect et le dévouement qu'il doit à son roi, il courbe la tête et pleure en voyant passer tant de grandeur humiliée ; c'est ensuite, c'est surtout Antigone, la vierge dans son acception la plus élevée, providence humaine, presque divine, type d'abnégation et de pureté, pressentiment de cette beauté morale que le Christianisme devait seul révéler avec sa perfection complète ; l'effroi de la jeune fille jetée tout à coup au milieu des vociférations de la haine, cet effroi dominé par le dévouement dû à une grande infortune, d'autant plus sainte pour elle qu'elle est plus exécration aux yeux du vulgaire, ne pouvait être saisi et rendu dans ses nuances si compliquées que par une sagacité, une habileté rares. Quant à Œdipe, il est encore noble et beau dans son humiliation, comme doit l'être celui dont la conscience n'a pas été complice de la destinée ; malgré la résignation dont il s'est armé, son âme se révolte contre l'injuste rigueur du sort et des hommes ; involontairement sa taille va se redresser et le sang du roi s'indigne dans ses veines. Voilà une composition bien comprise, bien sentie, simplement, grandement ordonnée, vraie de caractère, vraie de dessin, de couleur et de lumière et recommandable par la justesse et la vie des expressions. Comme spécimen de ce que M. Jalabert sait déjà faire, nous indiquerions la draperie du personnage de gauche, la tête, la poitrine d'Œdipe, les plis nobles de son vêtement, l'homme dans le sein de qui se réfugie la jeune femme, la beauté vraiment grecque de toute cette figure, l'effrayante agonie de la pestiférée et la mère qui maudit. Le tout est ferme, tout fait espérer un Maître. »

Jalabert n'avait pas encore vingt-cinq ans.

---

# L'ÂME, LA NUIT

PAR

**M. Raymond FÉVRIER,**

membre non résidant.

---

Quand la rose, la nuit, referme son calice,  
L'âme comme une fleur s'entr'ouvre avec délice.

Quand la fauvette endort sa nichée au ravin,  
L'âme comme un oiseau module un chant divin.

Quand le vent apaisé dans le feuillage expire,  
L'âme comme une haleine ineffable soupire.

Quand la barque, le soir, s'amarre au port béni,  
L'âme comme un vaisseau vogue dans l'infini.

Quand sous le dais nocturne aucun astre ne brille,  
L'âme comme une étoile au ciel d'amour scintille.

---

# SÉRÉNITÉ

PAR

**M. Raymond FÉVRIER,**  
membre non résidant.

---

Naguère l'Océan sous de lourdes ténèbres  
A l'assaut des granits se ruait écumant ;  
Il râlait monstrueux et ses clameurs funèbres  
Déchiraient les échos d'un rauque hurlement.

Maintenant il chatoie ainsi qu'une émeraude ;  
Il palpite, il ondule au rythme des zéphyrs ;  
Et ses flots, caressés d'une lumière chaude,  
Sur la plage accueillante exhalent des soupirs.

Tel est l'homme : tantôt aveuglante et farouche,  
La colère le roule en ses remous épais ;  
Tantôt en pleine extase il sourit et sa bouche  
Murmure une chanson d'allégresse et de paix.

O mer ! Le sage seul est maître de lui-même  
Et savoure la vie avec tranquillité.  
Garde, si tu le veux, ta violence extrême,  
Mais laisse-moi ton calme et ta sérénité !

---

# L'AGASSA ET LA TOURTOURA

PAR

**M. Jules GAL,**

membre résidant.

---

Counouissès pas Margot ? Margot es una agassa  
Maridada end'un crounpatas  
Que ye disoun Simoun. Ende soun plan bagassa :  
« Margot, s'ou dis Simoun, es una tarnagassa  
» Que vous emmasca lèu entre que l'escoutas.  
» Oussi de tèms en tèms la laisse à soun bartas.  
» Chacun de soun cousta suvissen nostra drailla. »  
Es un pau trop coutillounur mestre Simoun ;  
M'an dit que l'avièn vis end'una jouina grailla,  
Acantounas dine un trau de muraila,  
Et que parlavoun pas dou pris dis aramoun.  
Mai chut ! Saique cresès pas qu'aco vous regarde !  
Et couma aco Margot demora soula amount,  
Perque a pa cap d'enfant que de langui la garde.  
A toujours dou malhur et sis ioou soun glatiè.  
Per passa soun tèms de que faire ?  
Sarci, fiالا, marri mestie ;  
Resta muda, michanta afaire.  
Alor, quand a soupa, recata sa cousina,  
S'en vai enco de sis vesina,  
L'estiou davant la porta et ras dou fioc l'hiver.  
Y'a aqui de perrouquet, de merle, de pivert,  
Que per debana soun escagna,

Parla sans escupi, caucagna.

« Deque contes, et deque fas ? »

Ye manca pa de patrifas.

Ansinda, un souer, enco de Françoun, la tourtoura,  
Afrescadeta arrivè vers sept houra.

« Bonsouer. » — « Bonsouer, Margot, assetas vous aqui.

» Voulès pa de café ? » — « Pus lèu de riquiqui. » —

« Dou tèms que lou bevès, ieu voou coucha ma drola

» Ende soun frera », ye dis Françoun,

Que lis mes toutis dous dinc la mema bressola,

Tout en cantant una vieilla cansoun

Per endourmi sis dous bessoun :

« Tourtoura, tourtourella,

» Ai amoussa ma candella,

» Ai amoussa moun lunet,

» Bresse moun pichotounet. »

— « Oh ! lis poulis enfant, oh ! se saviei la fieira

» Que lis vendoun, Françoun, ye seriei la prumieira,

» N'achatariei lis dous pariè ;

» Belèu Simoun lis gardariè

» Et me tendriè coumpagna ou mens de tèms en tèms.

» Quand resta sembla pa, iuei, que lou diable lou tent !

» Es pa jamai countent,

» Et dirias un os de cerrieira

» Que lou foudriè pa trop sarra,

» Que mai lou quichares, mai vous escapara. »

— « Belèu, respond Françoun, n'en ses un pau l'encausa,

» En vostra rauba negra et vostre blan foundau ;

» Per agudre bon biai vous manca pa grand causa ;

» Me sembla que pourrias lou retene à mount d'haut :

» Cregnis lou fre, de flamejada,

» Un caufa-ped, un bon trico ;

» Es galavard, de bon frico ;

» Es galant, de poutounejada.

» Per que reste à vostre cousta,

» Sans lou pourri, foou lou gasta. »

— « Se plagnis pas d'aco, respoundeguc l'agassa,

» Boutas, manja pa tant de pan que de fougassa,

» Et lou resta ye manca pa.

- » Mai belèu, voui belèu, l'ai trop souvent charpa,
  - » Me trova un pau lenguda.
- » Deque n'en pensas, vous ? » — « Sabe pa s'a resoun »,
  - Ye dis alor Françoun,
- » Pamens un que segur n'en ses pa mau vouguda,
  - » Lou merle, vostre bon cousin,
- » M'a dit que tenias pa vostra lenga ou couissin
  - » Et que dinc vostra familia,
    - » De mera en filia,
    - » Ourias fa de bons avouca,
    - » Mai que sias un pau carcin,
- » Margot, Margot, voou mai becca que rebecca. »
  - Margot sauté couma un ca maigre.
    - « Vejas-la, blanca couma nèu
    - » Qu'apounchan sa bouca de mèu,
- » Et moustrigan de sucre escupis de vinaigre !
  - » Ah ! n'avès un brave caquet,
  - » Ma mia, et levas proun l'arquet !
  - » Suffit que soun paure Janet
  - » Ye laissa pourta lis braya,
  - « Per un capel, prend soun bounet,
  - » A tusta-barlusta, cascailla
  - » Ende soun air entre dous air
  - » Et sa longa lenga de serp.
- » Et piei es ieu que siei lenguda. Ah ben, presemble !
- » Aime pa lis sermoun quand siei pa dinc lou temple.
- » Es ieu que siei lenguda et vous que parlas tant !
- » Tè, lou peiroou que voou mascara la sartan !
  - » Yeu lenguda, s'ou z-ere estada,
  - « Y'a 'n briou que vostris verita
  - » Vous lis ouriei d'a found countada,
  - » Que vostre ome, à vostre cousta,
  - » Es un Jan-fenna, una flassada ;
  - » Que vostris dous paure bessoun
  - » Soun pa mai que dous estrassoun.
- » Yeu lenguda, s'aves carga vostra mounina
- » Aime mai pa ren dire et vous vira l'esquina. »
  - Et sus aco quittè l'oustau
  - En roundinan jusqu'ou pourtau.

Et la paura Françon restè soula et mouqueta  
Mai qu'ouhliè de garni sa planqueta.

Voulès resta d'accord ende vostris vesin,  
Se tenoun un igras digas : lou bèu rasin !  
Se charpoun soun pichot digas : Moun Diou qu'es brave !  
Quau es moustous voou pa toujours que non lou lave.

Lou desbraya foou lou trouva coussu,  
Foou trouva tailla fina à l'ome qués houssu,  
A lou que panardeja una camba ben facha,  
Se plega lou boutel es que quicon lou catcha,  
Deu agudre un gravil ou found de sis soulié,  
Mai marchariè dret se vouliè.

Ara, belèu, aimas pas lis messorga,  
Dinc vostris agriota avès pa de betorga,  
Y'anas toujours, et sans souci dou vent,  
En touta la banasta et couma aco vous vent.  
Aves resoun..., aves resoun. — Mai, ben souvent,  
Vous avertisse, oures de tiragassa.  
Couma Françon ende l'agassa.

---

# JUPITER HÉLIOPOLITAIN<sup>(1)</sup>

PAR

**M. Edouard BONDURAND,**

membre résidant.

---

## I. — Le dernier état.

Dans l'été de 1752, on trouva, dans le bassin de la Fontaine de Nîmes, une pierre inscrite en forme d'autel, aujourd'hui conservée au Musée épigraphique, et qui a été le premier monument donnant la figure de Jupiter Héliopolitain.

L'inscription est ainsi conçue :

*J(ovi) O(ptimo) M(aximo) Heliopolitan(o)  
Et Nemauso,  
C(aius) Julius, Tib(eriu) fil(ius), Fab(ia tribu),  
Tiberinus, p(rimi) p(ilaris), domo  
Beryto, votum solvit. (2)*

« A Jupiter très bon, très grand, Héliopolitain, et au dieu Nemausus, Caius Julius Tiberinus, fils de Tibère, de la tribu Fabia, primipilaire, natif de Béryte, a accompli son vœu. » Sur la face gauche de l'autel est un bas-

(1) M. René Cagnat, membre de l'Institut, professeur d'épigraphie latine au Collège de France, a bien voulu donner lecture à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 27 décembre 1901, d'une note extraite du présent travail. (*Acad. des Inscr., Comptes rendus des séances de l'année 1901*, pp. 861-864.)

(2) Ménard, *Histoire de Nîmes*, VII, p. 218-221. — *Corpus Inscriptionum Latinarum*, XII, n. 3072.

relief représentant une divinité debout, le corps serré dans une gaine étroite, ornée de compartiments carrés, tenant dans la main droite un fouet, dans la main gauche des épis, et coiffée d'une sorte de corbeille ou *calathus*. Sur la face droite sont sculptés un bouclier ovale et une trompette appelée *carnyx*, formée d'un long tuyau droit, avec pavillon recourbé. Le bouclier cache le milieu du *carnyx* (1). La divinité a perdu, sous le marteau de quelque chrétien, le visage, le haut de la poitrine, et le devant du *calathus*.

Par une erreur singulière, Ménard, au lieu d'y reconnaître le Jupiter Héliopolitain de l'inscription, la prit pour Diane d'Ephèse. Sa description et le dessin qu'il donne sont également inexacts.

« Sur le côté droit (2), dit-il, est gravée en demi-relief la figure d'une femme debout, tenant de la main droite un fouet, et de la gauche quelques épis de bled. Elle a le corps, depuis le dessous des mamelles jusqu'aux pieds, couvert et lié avec des bandelettes, chargées de caractères hiéroglyphiques. » Ces prétendus caractères hiéroglyphiques sont tout simplement des fleurs radiées décorant chacune un compartiment de la gaine, qui n'est pas composée de bandelettes, mais est tout d'une pièce. Le dessin de Ménard donne les traits du visage et des seins de femme, toutes choses imaginaires, l'épaufrure de la pierre ayant tout emporté.

En outre, Ménard, tout en donnant un bon dessin du côté droit de l'autel, prend le *carnyx* pour un glaive :

(1) Cf. E. Babelon : *Vercingétorix*, in *Revue Numismatique* du 1<sup>er</sup> trimestre 1902, pl. I, fig. 9 à 15, représentant des monnaies qui ont, au revers, le nom de CAESAR, « avec un trophée d'armes gauloises, caractérisé principalement par le bouclier ovale et le *carnyx* » (p. 8).

M. Babelon définit le *carnyx* une trompette de guerre à pavillon « en forme de tête d'oie, qui, dans toutes les représentations de l'antiquité classique, est la caractéristique de la race celtique » (p. 8).

(2) A gauche de l'observateur.

« Sur le côté gauche (1), dit-il, on voit gravé, de même en demi-relief, un bouclier, et de plus une épée au-dessous, dont il ne paroît que le bout et la poignée. » Jamais poignée de glaive, chez aucune nation, n'eût la forme de l'encolure d'un cheval, avec une crinière dressée et tranchante, des oreilles pointues et la bouche largement ouverte, avec des lèvres démesurées — transformation du bec de l'oie, — prolongées en pavillon et tranchantes, elles aussi. Aucune main n'eût pu manier une arme aussi insolite sans se blesser à tout moment.

Il faut ajouter que dans le glaive romain le fer est toujours plus large que la poignée. Or, ici, la soi-disant poignée serait deux ou trois fois aussi large que le fer. Le pavillon d'une trompette, en effet, en est la partie la plus large.

Toutes ces raisons n'ont pas empêché M. François Lenormant de dire à son tour, en 1876 (*Gazette archéologique*, II, Jupiter Heliopolitanus, p. 79) : « Sur le côté droit est sculpté un bouclier ovale, accompagné d'un glaive dont on ne voit que l'extrémité et la poignée, laquelle représente un animal fantastique, le reste passant sous le bouclier. »

Dans le C. I. L., XII, n. 3072, M. Otto Hirschfeld, mis en défiance, place un point d'interrogation après *pugio*. Il aurait pu aller plus loin et rejeter nettement même l'idée de dague courte, qui ne répond pas mieux que celle de glaive à la représentation figurée.

Ce curieux exemple de trois archéologues éminents venant échouer à tour de rôle, dans l'espace de cent trente ans, sur l'interprétation du bas-relief d'une trompette, montre qu'on ne saurait apporter trop de soin dans l'observation archéologique. Leur excuse, c'est que pour eux le côté droit de notre autel n'était que l'accessoire.

En ce qui touche l'inscription, Ménard l'a expliquée avec la science et la sagacité qui lui sont habituelles. Il a bien vu que le vœu de Caius Julius Tiberinus s'adressait

(1) A droite de l'observateur.

à Jupiter d'Héliopolis, ville de Syrie consacrée au Soleil et portant aujourd'hui le nom de Balbek. Il a bien vu que les initiales P. P. ne peuvent être expliquées que par *primi pilaris*. Tiberinus était un de ces officiers vétérans des troupes romaines qu'on appelait *primi pilares*. Enfin il a su rapprocher du *domo Beryto* de l'inscription, une autre preuve de l'extension du culte de Jupiter Héliopolitain en dehors de la Syrie, je veux dire l'inscription des originaires de Béryte habitant Pouzzoles : *Cultores Jovis Heliopolitani Berytenses qui Puteolis consistunt* (C. I. L., X, n. 1634).

Jusqu'en 1875, tout le monde, sur la foi de Ménard, considéra le bas-relief de Jupiter Héliopolitain comme une représentation de Diane d'Ephèse. A cette époque, François Lenormant, professeur d'archéologie près la Bibliothèque Nationale, vint à Nîmes, et en, visitant notre musée épigraphique, remarqua l'inscription de Tiberinus, le bas-relief de gauche, et vit d'un coup d'œil que l'une expliquait l'autre. Il demanda à M. Lucien Feuchère, architecte, un dessin aussi exact que possible du bas-relief, et consacra, dans la *Gazette archéologique*, un article à notre autel.

« Ménard, dit-il, a représenté dans ses planches les trois faces ornées de ce cippe ; mais son dessin est de la plus choquante inexactitude. Dans le bas-relief représenté au vrai sur la pl. 21 (dessin Feuchère), il a vu une Diane d'Ephèse, et cette donnée a été reproduite servilement par M. Pelet (*Catalogue du Musée de Nîmes*, 6<sup>e</sup> édition (1873), p. 140), sans qu'il lui soit venu à l'esprit de se demander ce que pouvait venir faire l'Artémis Éphésienne sur un monument dédié au Jupiter d'Héliopolis de Célé Syrie et au dieu topique Nemausus. En réalité il n'y a rien de semblable sur l'original ; ce n'est pas la Diane d'Ephèse qui y est figurée, c'est un dieu mâle d'un type très particulier, le dieu en l'honneur duquel Antonin le Pieux fit élever le temple gigantesque dont les voyageurs admirent encore aujourd'hui les ruines à Balbek. Et cette figure concorde de la manière la plus remarquable avec la description que nous donne Macrobe (*Saturnalia*, I, 23) du simulacre adoré à Héliopolis. »

Je traduis ainsi les passages de Macrobe relatifs à notre divinité :

« Les Syriens aussi, dans la ville d'Héliopolis, rendent au Soleil, sous le nom de Jupiter, qu'ils appellent *Δία Ηλιοπολίτην*, un culte signalé par de somptueuses cérémonies. La statue de ce dieu fut tirée d'une ville d'Egypte appelée elle-même Héliopolis, sous le règne de Sénémuris, le même peut-être que Sénépos. Elle fut apportée à Héliopolis de Syrie par Opias, ambassadeur de Délébore, roi des Syriens, et par des prêtres d'Egypte, dont le chef était Partémétis. Mais avant de se fixer à Héliopolis de Syrie, elle avait longtemps séjourné dans les autres pays syriens. Je remets à plus tard d'expliquer pourquoi elle quitta l'Egypte pour venir en Syrie, et le caractère plus syrien qu'égyptien de son culte..... L'identité de ce Jupiter et du Soleil est démontrée par la forme des cérémonies et par l'aspect du dieu. En effet, la statue d'or, imberbe, menace de la main droite levée, avec un fouet, à la manière d'un cocher. La main gauche tient un foudre et des épis. Toutes choses qui annoncent la réunion de la puissance de Jupiter avec celle du Soleil. »

Lenormant reconnaît dans notre bas-relief les deux attributs caractéristiques et essentiels de la description de Macrobe : le fouet élevé dans la main droite, avec un mouvement pareil à celui de l'Amon égyptien, et le bouquet d'épis tenu dans la main gauche. Il constate aussi que la sculpture du cippe de Nîmes complète sur des points fort importants les données du témoignage de l'écrivain latin. « Celui-ci, dit-il, ne parle pas du calathus décoré de fleurs et de perles qui surmonte la tête du dieu ; mais nous savons positivement que le même calathus était posé sur celle du personnage, également solaire, identifié à Apollon, qui, dans le culte d'Hiéropolis de Syrie, était associé au dieu dont on faisait Jupiter ; et Macrobe en dit : *Calathus aureus surgens in altum monstrat aetheris summam ; unde solis creditur esse substantia* (1). Le bas du corps de notre Jupiter Héliopo-

(1) Je traduis : « Un calathus d'or s'élevant vers le ciel exprime le feu céleste, dont on croit que le soleil est formé. »

tanus est, comme celui de beaucoup de divinités asiatiques, et, par une nouvelle analogie avec le Khem de l'Égypte, serré dans une gaine étroite ; des compartiments, dont chacun renferme une fleur radiée, décorent cette gaine, que garnissent à son extrémité inférieure deux rangées de longues franges dont celles de dessous ressemblent presque à des serpents. Enfin, derrière les pieds du dieu, on voit un animal, sur lequel il est probable qu'il se tenait debout dans le simulacre original du temple d'Hiéropolis, d'après une donnée fréquente dans l'art euphratico-syrien. Quelque mutilé que cet animal soit dans l'état actuel, il semble que c'était un lion, plutôt que le taureau sur lequel était posé le dieu d'Hiéropolis et le Jupiter Dolichenus, que les Romains ont assimilé quelquefois au Jupiter Heliopolitanus. »

Le dessin de M. Feuchère est un peu court, et a l'inconvénient plus grave de laisser croire que la tête était tournée à droite. Ce que le dessinateur a pris pour un profil n'est autre chose que le jeu de la lumière dans les boucles de cheveux du dieu, emportées par l'épaufrure de la pierre. On peut être assuré que si la tête avait été figurée de profil, la rage iconoclaste du marteau chrétien n'en aurait rien laissé subsister. Elle a complètement détruit la face divine et les boucles de cheveux de gauche. Il ne reste plus à droite que quelques traces de boucles, avec le fond des trous creusés par le sculpteur pour les exprimer. L'interprétation de M. Feuchère a jeté Lenormant dans une perplexité tout à fait injustifiée, au sujet du visage imberbe que Macrobe attribue au dieu. Il croit discerner un profil barbu sur le cippe de Nîmes, et alors l'assertion de Macrobe serait en contradiction avec le monument. Néanmoins, il n'en est pas absolument certain, et il déclare que dans l'état de la pierre, cette apparence fugitive pourrait être trompeuse. On reconnaît là le sens affiné de l'archéologue. Pour moi, une étude attentive de la pierre m'a démontré qu'il n'y a aucune opposition entre le *specie imberbi* de Macrobe et notre bas-relief. Ménard, tout en se trompant sur le sexe de la divinité, avait vu juste en la dessinant de face, et le visage encadré d'abondants cheveux.

La perplexité de Lenormant est encore augmentée par un passage de Lucien (*De dea Syria*, 35), qu'il prend trop au pied de la lettre. « Les Syriens, dit l'auteur grec, regardent comme la plus sotte erreur de donner aux dieux des formes imparfaites, et pour eux la jeunesse est un état d'imperfection. » Ce n'est pas l'énonciation de ce principe beaucoup trop absolu qui peut battre en brèche l'affirmation de Macrobe.

François Lenormant a donc eu le mérite de reconnaître le premier la véritable signification de notre bas-relief.

« Aucun monument, dit-il, ne permettait jusqu'ici de contrôler les renseignements de l'auteur des *Saturnales* sur le type plastique du dieu d'Héliopolis de Céléstyrie ; les monnaies mêmes de cette ville n'en donnent pas la figure. Le cippe de Nîmes nous fournit ainsi une représentation du dieu jusqu'à présent unique. »

Le 17 octobre 1900, un autre bas-relief avec inscription, représentant le Jupiter Héliopolitain, fut trouvé à Deir el-Qalaa (Syrie), par le P. Ronzevallo, professeur à l'Université de Beyrouth. Ce zélé chercheur a consacré à ce précieux monument une fort intéressante notice, lue par M. Cagnat dans la séance de l'Académie des Inscriptions du 28 juin 1901 (*Comptes rendus*, 1901, p. 436-482, avec 3 pl.).

Le cippe rencontré au cours des fouilles du P. Ronzevallo porte, sur la même face que le bas-relief, une inscription restituée ainsi par l'inventeur :

[J](ovi) [O](ptimo) M(aximo) H(eliopolitano)  
M. Pultius Felicianus  
M. Pultius Ti[be]rinus, filius.

Le dieu est debout, serré dans sa gaine à compartiments, flanqué de deux taureaux vus de face et dont la tête manque. La tête du dieu est de face, coiffée d'un *calathus* décoré de feuilles ovales-lancéolées imbriquées. Le visage a été emporté, comme la tête des taureaux, par un marteau chrétien. On distingue pourtant mieux qu'à Nîmes le cou, très grêle, le galbe du menton, imberbe, en dépit de Lucien et conformément au dire de Macrobe,

les longues boucles de cheveux retombant sur les épaules. Les ornements de la poitrine et des bras sont mieux conservés qu'à Nîmes, où la gaine seule est à peu près intacte. Le buste et le haut des bras semblent couverts d'un vêtement à écailles ovales non imbriquées. La gaine comporte trois zones horizontales de compartiments renfermant chacun une fleur radiée, tandis qu'à Nîmes il y a sept et cinq rangs horizontaux dans les deux colonnes de compartiments du devant de la gaine, et quatre seulement sur les côtés. Sur le devant, chaque compartiment est orné d'une fleur radiée, sauf le second et le troisième en hauteur à droite, qui portent deux fleurs. Trois fleurs brochent sur le tout au milieu de la gaine. Sur les côtés, les deux compartiments du bas et celui du haut portent une fleur radiée, mais le quatrième, plus allongé, se distingue par un ornement où je vois un foudre. La gaine de Nîmes est donc plus riche et plus variée que celle de Deir el-Qalaa. Comme à Nîmes, le bras droit est levé, tenant un fouet dont la lanière est beaucoup mieux visible. Le bras gauche, broyé, descend le long du corps jusqu'au coude. L'avant-bras, qui était saillant, manque.

A Deir el-Qalaa la gaine est soutenue par deux cordons montant sur les épaules, à la manière de nos bretelles. A Nîmes, on n'aperçoit plus que le bas du cordon de droite.

A Deir el-Qalaa un autre cordon forme collier.

Les cippes de Nîmes et de Deir el-Qalaa sont-ils de la même époque ? J'inclinerais à croire celui de Nîmes notablement plus ancien. Les caractères de l'inscription sont plus beaux et le travail de sculpture infiniment meilleur. Ils peuvent être rapportés au I<sup>er</sup> siècle. Le P. Ronzevalle assigne le milieu du III<sup>e</sup> siècle au cippe de Deir el-Qalaa.

C'est pour nous l'antiquité, mais c'est une basse époque pour une divinité originaire de l'Égypte. Il en résulte, comme le remarque le P. Ronzevalle, que nous ne devons pas avoir sous les yeux la réplique très fidèle du simulacre original, car la notion précise de tous les symboles primitifs avait dû s'oblitérer dans la conscience des artistes, et même des conservateurs attirés du culte national.

Le sol de Deir el-Qalaa a fourni au savant archéologue et orientaliste une seconde représentation du Jupiter Héliopolitain, avec inscription, dans le bas-relief d'un petit cippe appartenant à M. Nacache. Le dieu y a encore été mutilé à dessein. A ses pieds, à gauche, on n'aperçoit plus que les pieds d'un taureau, faisant pendant à un autre taureau encore plus mutilé, placé à la droite de la gaine bifurquée. Le dieu brandit un fouet. Sa tête paraît imberbe et laisse retomber sur les épaules des boucles de cheveux. Le calathus, à peu près conservé, est moins élevé et un peu plus large. Quelques unes des feuilles qui l'ornaient sont demeurées visibles

Quant à l'attribut tenu dans la main gauche, attribut emporté par l'épaufrure de la pierre sur le premier cippe de Deir el-Qalaa, il est parfaitement conservé, et c'est une pomme de pin. « Cette pomme de pin ne repose pas directement sur la main divine, mais bien sur un support de forme ovale dans lequel elle pénètre en partie. Les doigts et une partie de cette main ayant disparu, l'on ne peut se livrer qu'à des conjectures sur la terminaison du support. » Le P. Ronzevalle signale, sur les deux cippes, le procédé égyptien du « bas relief dans le creux ».

L'étude des bas-reliefs de Nîmes et de Deir el-Qalaa confirme l'identification avec Jupiter Héliopolitain, d'une divinité sculptée sur une stèle anépigraphie de marbre blanc, n° 41 du musée d'Avignon, stèle dont M. Hippolyte Bazin a publié une excellente phototypie (*Revue Archéologique*, 1886, II, pl. XXVI), mais qu'il a prise pour une Artémis Dictynne (*L'Artémis marseillaise du musée d'Avignon*, p. 256-264 du dit vol.). Il était vraiment dans la destinée du dieu d'être confondu, en France, avec Diane.

La stèle d'Avignon est d'autant plus précieuse que, sauf les avant-bras du Dieu, tout le reste est dans un état de conservation à peu près parfait, grâce à la dureté de la matière et à des circonstances plus favorables que pour les autres bas-reliefs. Trouvée à Marseille en 1838, elle fut acquise en 1839 par le Musée Calvet. Le dieu est debout dans sa gaine à compartiments, flanqué de deux

taureaux saillant à mi-corps et vus de face. Le visage est *de face et imberbe*. Les yeux, fort grands, aux orbites excavées, ont perdu leur garniture d'émail. Le nez a été emporté, comme dans toutes les statues antiques. La bouche est finement dessinée, légèrement dédaigneuse, le menton est ferme, l'ensemble de la face, plein. La chevelure présente deux rangs de boucles tombant sur le front, et trois rangs de boucles s'en détachant sur les côtés pour encadrer les joues et descendre jusqu'aux épaules, en cachant les oreilles. Cet agencement rappelle, avec beaucoup plus de grâce et de liberté, la perruque égyptienne la plus ancienne, celle qui cache les oreilles et qu'on voit sur le tombeau du prêtre Shiri (III<sup>e</sup> dynastie) (1), sur le tombeau de l'administrateur Amten (2) et particulièrement sur sa statue, tirée de son tombeau (IV<sup>e</sup> dynastie) (3). La perruque d'Amten figure distinctement des rangées horizontales de boucles. On en compte trois au-dessus du front et six sur les côtés du visage.

Sur l'édifice capillaire du dieu d'Avignon est posé le calathus, assez étroit du pied et élégamment évasé. La saillie supérieure est emportée au milieu et à droite. A gauche, le calathus est intact. Il est décoré d'un seul rang de feuilles très allongées, partant du pied et ne se terminant qu'au bord supérieur.

Le bras droit, comme à Nîmes et à Deir el-Qalaa, est levé et tient le fouet, dont on ne distingue que le manche, à cause de l'épaufrure de tout l'avant-bras. Le coude fait une certaine saillie à gauche de la stèle. Le bras gauche descend jusqu'au coude. L'avant-bras, qui faisait saillie, a été emporté.

La gaine se termine en bas par trois rangées de franges, dont la plus haute est décorée d'une tête de lion vue de face. Il y a trois zones horizontales de quatre compartiments chacune. Les trois compartiments de chaque côté

(1) Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, I, p. 237.

(2) *Ibid.*, p. 291.

(3) *Ibid.*, p. 293.

de la gaine sont ornés chacun d'une figure ovale. Les compartiments du devant, au nombre de six, sont ornés chacun d'un buste en bas-relief. Un hermès dont la tête est celle du dieu, avec son calathus, décore le milieu de la gaine dans sa partie supérieure. La gaine est soutenue par des bandes d'étoffe ou bretelles. Des manches courtes vont à mi-chemin entre l'épaule et le coude. Le reste des bras est nu. Un épais collier, figurant deux dauphins affrontés et séparés par un disque, descend sur la poitrine. Le vêtement laisse le cou à découvert.

Il est fort difficile d'identifier les bustes, en raison de l'usure de ces fines ciselures.

La stèle étant anépigraphie, on ne peut la dater que par le style, ce qui est malaisé. Il semble pourtant qu'on pourrait la rapporter au II<sup>e</sup> siècle sans trop de chances d'erreur.

On voit par cette description, où je me suis efforcé de ne rien omettre d'essentiel, qu'il n'est plus possible d'hésiter à reconnaître, dans les bas-reliefs de Nîmes, de Deir el-Qalaa et d'Avignon, des représentations de la même divinité, le Jupiter Héliopolitain.

C'est M. Paul Wolters qui, le premier, avant la découverte des bas-reliefs de Deir el-Qalaa, eut le mérite de voir l'identité de la divinité d'Avignon avec celle de Nîmes, dans un article que je n'ai pas eu sous les yeux (*Americ. Journ. of Archaeol.*, 1890, p. 65, indiqué par M. Perdrizet v<sup>o</sup> *Jupiter*, in *Dict. des Antiquités* de Saglio, 700 col. b, XXVI<sup>e</sup> fasc., paru en 1900).

De tout ce qui précède, il résulte que nous pouvons distinguer, dans les quatre représentations connues de Jupiter Héliopolitain, des éléments variables et des éléments permanents. Récapitulons les uns et les autres.

*Éléments variables* : Lion passant derrière le dieu (Nîmes); taureaux le flanquant (Avignon et Deir el-Qalaa); bouquet d'épis (Nîmes); pomme de pin (Deir el-Qalaa); nombre des compartiments de la gaine (20 à Nîmes, 12 à Avignon et à Deir el-Qalaa); nombre des rangées de franges (2 à Nîmes, 2 à Avignon, 1 à Deir el-Qalaa); décoration du calathus (1 rang de fleurs radiées

et 1 rang de perles à Nîmes, 1 rang de feuilles à Avignon, 2 rangs de feuilles à Deir el-Qalaa); nature du collier (1 cordon à Deir el-Qalaa, 2 dauphins affrontés à Avignon); décoration des compartiments de la gaine (fleurs radiées et foudres à Nîmes); bustes à Avignon, avec un hermès du dieu et une tête de lion brochant sur le tout; fleurs radiées à Deir el-Qalaa; longueur des manches (manches longues à Nîmes, manches courtes à Avignon et à Deir el-Qalaa).

*Eléments permanents* : Le dieu est debout, le corps serré dans une gaine étroite à compartiments décorés chacun d'un ornement. La gaine se termine en bas par des franges. Les pieds sont cachés. La gaine est soutenue par des bandes d'étoffe, sorte de bretelles. Collier. La tête est imberbe, de face. La chevelure tombe en boucles abondantes sur les épaules. Elle est surmontée d'un calathus décoré. Le bras droit est levé, tenant un fouet. Le bras gauche, non levé, tient un attribut. Un ou deux animaux sont aux pieds du dieu.

Pour se rendre compte de ce qu'était le simulacre adoré à Héliopolis, dans les bas temps du paganisme, il me semble qu'il n'y a qu'à réunir les éléments permanents sur une statue d'or, en les précisant par un choix judicieux des éléments variables. C'est ainsi que les deux taureaux sont plus probables que le lion.

## II. — Le mystère des origines.

Quant au simulacre original, il ne pouvait être, à son arrivée dans la Célésyrie, que la statue apportée telle quelle par les prêtres d'Égypte. Il ne pouvait être que purement égyptien.

Le dieu populaire d'Héliopolis d'Égypte était Ra, le Soleil, celui qui vit et répand la vie autour de lui. Les théologiens inventèrent, sous le nom d'Atoumou, créateur, un soleil antérieur au monde, inerte au sein des eaux ténébreuses. C'est Atoumou, et non Ra, que les prêtres héliopolitains placèrent au sommet de leur cosmog-

nie pour en être le moteur et l'ordonnateur suprême. Mais le peuple n'aima que Ra. et lui subordonna tout. (Cf. Maspero, *Hist. des peuples de l'Orient classique*, I, p. 138-140).

Ra, sous le nom d'Amon-Ra, est représenté, sur un tableau du mur Nord de la salle hypostyle de Karnak, comme identifié à Minou de Coptos et portant ses attributs (1). Le roi Seti I<sup>er</sup> (XIX<sup>e</sup> dynastie) lui présente deux bouquets de feuilles. Amon-Ra est debout, le bras droit levé. Au-dessus de la main droite est un fouet. Le visage porte la barbe postiche. La tête est coiffée de la partie inférieure du pschent, surmontée de deux longues plumes. Le dieu est de profil à droite, de sorte qu'on ne voit pas le bras gauche. Les cheveux sont cachés par le diadème, qui rappelle un tronc de cône renversé, comme le calathus. Derrière Amon-Ra, la grande Isis de Coptos se tient debout, le sceptre et la croix ansée en main.

Cette représentation du dieu, qui n'est pas la seule (2), offre tout au moins l'analogie de l'attitude avec le Jupiter d'Héliopolis. Il n'est pas jusqu'à l'hermès de la stèle d'Avignon qui ne puisse rappeler le phallus d'Amon-Ra.

Le calathus vient d'Égypte. Le portrait de la reine Taia, épouse d'Aménophis III (XVIII<sup>e</sup> dynastie), nous la montre coiffée d'un calathus surmonté d'un vautour et de deux uræus. Dans le cartouche de la reine, le signe hiéroglyphique inférieur représente une femme assise coiffée du calathus (Prisse d'Avennes, *Histoire de l'art égyptien*, Atlas, Peinture). Dans un portrait en pied de Ramsès III (Nécropole de Thèbes, XX<sup>e</sup> dynastie), le roi est coiffé d'un calathus orné de sept uræus (*Ibid.*, Peinture). Le portrait

(1) Vignette de la p. 98 dans Maspero, *ibid.*

(2) Cf. Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, Planches, t. IV : pl. CCCVI, 3 et 4, Thèbes-Karnak ; pl. CCCXI, 1, Thèbes-Karnak ; pl. CCCXXXVII, 4, Thèbes-Louqsor ; pl. CCCXXXIX, 1, Thèbes-Louqsor ; pl. CCCXLIV, 1 et 2, Thèbes-Louqsor ; pl. CCCXLVII, 1, Thèbes-Louqsor ; pl. CCCXLVIII, 3, Thèbes-Louqsor. Dans toutes ces planches, Amon-Ra est debout, le bras levé et surmonté d'un fouet.

de la reine Nebto, fille de Ramsès-Méiamoun (XIX<sup>e</sup> dynastie), présente un calathus décoré de sept uræus et surmonté de sept fleurs. La déesse Anouk allaitant Ramsès II porte un grand calathus en trois parties, orné de l'uræus (Talmis, XIX<sup>e</sup> dynastie. *Ibid.*, Sculpture). Les Palanquins de la nécropole de Thèbes (XX<sup>e</sup> dynastie) montrent la reine qui est dans le palanquin de gauche, coiffée du calathus (*Ibid.*, Art industriel).

Rien donc ne s'oppose à ce que les prêtres venus d'Égypte en Syrie, ou leurs continuateurs directs, aient adopté le calathus pour leur dieu en souvenir de l'Égypte, et sans aucune suggestion étrangère.

Il en est de même pour la gaine à compartiments. Elle vient d'Égypte comme le calathus. C'est la gaine osirienne, la gaine des momies, simplement modifiée pour son adaptation au culte des exilés. Rosellini reproduit, dans ses *Monumenti civili*, pl. CXXXIV, 2, une peinture où le chacal Anubis prépare la momie osirienne et la couche sur le lit funéraire (1). La gaine blanche de la momie est divisée par des bandes sombres en huit compartiments. Des ornements peints figurent un collier à plusieurs étages. Une perruque peinte descend jusqu'aux épaules.

Une peinture de tombeau de Roi dans la nécropole thébaine montre la momie reçue par Anubis à la porte du tombeau et l'ouverture de la bouche. La gaine blanche est divisée par des bandes sombres en quatorze compartiments, rien que pour le côté gauche, seul apparent (2). On retrouve ici le collier à étages et la perruque tombante.

Dans la théologie héliopolitaine, qui eut tant d'influence sur l'évolution de la religion égyptienne, Osiris était en relation étroite avec le Soleil, sire d'Héliopolis, Atoumou-

(1) Cf. Maspero. *Hist. des peuples de l'Orient class.*, I, p. 179.

(2) Rosellini, *Monumenti civili*, pl. CXXXIX, n° 1 ; Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, pl. CLXXVIII ; Wilkinson, *Manners and Customs*, 2<sup>e</sup> édit., t. III, pl. LXVIII, cités par Maspero, *Hist. etc.*, I, p. 180.

Ra. Il faisait, en effet, partie de l'ennéade héliopolitaine, dont Atoumou-Ra était le chef.

M. Maspero a montré qu'Osiris était originaire du Delta, et plus spécialement de Busiris et de Mendès (1). Or, Héliopolis d'Égypte était à la pointe du Delta.

Osiris est représenté serré dans la gaine funèbre et tenant dans la main droite un fouet et dans la main gauche un crochet. Cf. la statue en basalte vert provenant de Saqqarah et conservée au Musée de Gizeh (2). Dans un bas-relief du temple de Sêti I<sup>er</sup> à Abydos (3) et dans une peinture du Livre des Morts représentant le mort amené par Horus, fils d'Isis, devant le naos du juge Osiris (4), le fouet est dans la main gauche. Le bas-relief, qui représente Osiris dans l'Hadès, accompagné d'Isis, d'Amentit, de Nephthys, recevant l'hommage de la Vérité, montre le collier et la perruque. La peinture montre le collier.

A la fin de l'empire thébain, toutes les divinités féodales étaient devenues des formes du Soleil (5), Osiris comme les autres.

Les dieux morts ont toujours eu un grand succès. Il suffit de penser à la mort d'Osiris et à celle d'Adonis. La mort fut pour les religions, non seulement leur raison décevante, mais encore un élément d'amère beauté, comme pour le drame et l'épopée. D'autre part, si une terre pouvait enfanter, dans des âmes sacerdotales, un sentiment de poésie funèbre, c'était bien la terre d'Égypte. Le contraste entre la végétation des bords du Nil et le morne désert que l'on voit, du sommet des Pyramides, s'étendre à l'infini ; cette lutte entre l'eau fécondante et le sable envahisseur ; la splendeur tragique des soleils couchants derrière les montagnes de Lybie, annonçant le drame quotidien où succombe Osiris, après sa course éclatante, sous les coups de Typhon, le génie de la nuit ; la course

(1) Maspero, *op. cit.*, I, p. 130, note 2.

(2) Maspero, *op. cit.*, I, p. 131.

(3) Maspero, *op. cit.*, I, p. 181.

(4) Maspero, *op. cit.*, I, p. 189.

(5) Maspero, *op. cit.*, II, p. 543.

d'Isis, la Lune, cherchant son époux, et argentant de ses pleurs le fleuve, les palmiers, les cités endormies dans un paysage grandiose et alangui ; tout cela dut laisser une impression ineffaçable chez les prêtres qui emportèrent la statue de leur dieu.

Je ne crois donc pas qu'il soit nécessaire de faire intervenir, dans la genèse du simulacre de Jupiter Héliopolitain, tel que j'en ai esquissé le dernier état, une forte action des religions de l'Asie, sauf en ce qui concerne les animaux placés aux pieds du dieu, et la pomme de pin.

Les ornements de la gaine, souvenir altéré des figures et des formules préservatrices inscrites sur les bandelettes principales de la momie, ou des scènes tracées sur les ais de son cercueil, ces ornements sont devenus gréco-romains : foudres, boucliers, bustes, hermès ; la gaine elle-même s'est modifiée d'aspect, s'est raccourcie. Elle n'embrasse plus étroitement le corps entier, et il a fallu la soutenir avec des bretelles, cacher les pieds libres avec des franges. Mais le fond demeure égyptien. Gaine, collier, calathus, et par dessus tout le fouet et le bras levé, nous ramènent à l'Égypte.

Le syncrétisme religieux qui s'est accompli sur l'idole, la plaçant sur un animal, comme les divinités hétéennes, ou la rebaptisant à la romaine, ne saurait en masquer les éléments primitifs, les éléments égyptiens.

---

LES CIMETIÈRES  
de l'époque du bas empire  
DE  
POUZILHAC, ARPAILLARGUES

*et autres lieux du département du Gard*

PAR

**M. Gabriel CARRIÈRE,**

membre résidant.

---

M. Henry Bauquier m'ayant signalé que le fermier de son père avait rencontré, en défouant une terre, des sépultures construites avec des tuiles, je lui demandai de m'autoriser à pratiquer des fouilles.

Ma demande fut d'autant mieux accueillie que MM. Gabriel et Henry Bauquier avaient déjà fait eux-mêmes des recherches. Ils avaient déblayé plusieurs tombes en recueillant soigneusement, avec les ossements humains, divers objets antiques trouvés dans une terre dite la Rouveirole et dans une clairière du bois de la Garustièrre, sur le territoire de la commune de Pouzilhac (1). L'hospitalité la plus gracieuse me fut offerte chez eux pendant toute la durée des fouilles. MM. Bauquier me facilitèrent le transport à Nîmes de deux tombes de modèle différent que j'ai installées au Musée épigraphique.

(1) Pouzilhac, castrum de Posillac, en 1211 (*Gall. Christ.*, VI, p. 304).

Après avoir déblayé le sol à une profondeur de un mètre environ, les ouvriers rencontrèrent une amphore de terre rougeâtre, de forme allongée, à section médiane cylindrique, à base conique, mesurant 1<sup>m</sup>, 20 de longueur et 0<sup>m</sup>, 35 de diamètre en largeur. Elle contenait le squelette d'un enfant. (Ce mode de sépulture d'enfant est fréquent sur le territoire de Nîmes à l'époque romaine.) En poursuivant les fouilles nous mimes à jour six tombes en tuiles séparées les unes des autres par des intervalles variant de vingt à cinquante centimètres. Cinq de ces tombes étaient à section triangulaire et l'autre à section rectangulaire. Elles étaient construites à l'aide de tuiles plates et de tuiles hémicylindriques, celles-ci utilisées pour couvrir les fentes à la jonction des tuiles plates rapprochées. Des pierres plates avaient été appliquées contre la base des tuiles (*tegulae et imbrices*) pour les maintenir. Malgré les précautions apportées à la fermeture de ces tombes, la terre très fine qui les recouvrait avait pénétré dans l'intérieur de chacune d'elles. A l'aide de couteaux, nous pûmes dégager les squelettes que je désirai conserver.

Désirant faire transporter à Nîmes la tombe que nous jugeâmes la mieux construite, nous fîmes glisser une planche sous les tuiles plates formant le pavage de la sépulture. Le squelette a pu être ainsi enlevé sans changer la position qu'il occupait, étendu sur le dos. l'occiput appuyant contre une tuile à rebord. Il appartient à une femme. Un enfant très jeune, dont j'ai retrouvé les restes vers le milieu de la sépulture, a été enseveli en même temps. Une sorte de calotte ou bassin en bronze, de forme hémisphérique terminée par un rebord plat, était placée à la hauteur de l'abdomen de la femme, au-dessus du crâne de l'enfant.

Précédemment, MM. Bauquier ont recueilli, dans les sépultures semblables qu'ils ont explorées :

Deux petites boucles d'ajustement en bronze ; un bracelet ouvert formé d'un mince ruban de cuivre orné de stries et terminé à l'une des extrémités par un bouton ; deux boucles d'oreilles en cuivre formées chacune d'une tige courbée représentant les trois quarts d'une circon-

férence et portant à l'une des extrémités une ornementation de forme elliptique, concave, avec dessins géométriques ajourés sertissant une perle hémisphérique en pâte bleue ; une spatule concave en métal allié d'argent analogue comme forme à une cuillère à café, l'extrémité correspondant au manche étant terminée en pointe aiguë ; (cet objet n'a pu d'ailleurs servir à puiser un liquide, car la partie spatulaire est percée de stries ovalaires disposées en éventail) ; des épingles en bronze du modèle le plus simple.

Le peu d'importance des objets recueillis nous a fait abandonner les fouilles de ce cimetière. Il s'agit là, sans doute, de populations pauvres vivant de la culture d'un sol d'ailleurs ingrat. D'autres tombes, construites sur le même type mais plus souvent en pierres plates avec ou sans adjonction de tuiles à rebord, ont été découvertes dans le Gard.

M. Lombard-Dumas a décrit, dans les *Mémoires de l'Académie de Nîmes* (année 1892), celles qui furent rencontrées à Saint-Clément près de Sommières.

M. Barnier, ancien directeur des octrois de Nîmes, m'a remis pour le musée archéologique diverses poteries trouvées dans des sépultures en briques à Saint-Quentin-la-Poterie.

MM. Raillet et Perrin ont fouillé plusieurs sépultures en tuiles au lieu dit le camp du Roussin à Remoulins ; ils y ont recueilli des agrafes en bronze, à crochets, du type figuré dans l'ouvrage de M. Barrière-Flavy (*Etude sur les sépultures barbares du Midi et de l'Ouest de la France*, planche XXXII, fig. 6).

Récemment, M. Jalaguier m'a signalé celles que des terrassiers venaient de découvrir au lieu dit le Luc sur la droite de la route entre Nîmes et Marguerittes. Celles-ci étaient en dalles calcaires ; une seule brique à rebord avait été employée pour former le côté d'une des tombes à section rectangulaire qui contenait une écuelle en terre grossière et un petit vase.

Les sépultures en tuiles sont fréquentes dans la région d'Uzès, à Arpaillargues notamment, où j'ai pu examiner

chez M<sup>me</sup> Rochetin une collection d'objets recueillis dans des tombes en 1877. Le compte rendu de ces fouilles a été consigné sur un manuscrit qui m'a été obligeamment confié et d'où j'ai extrait les indications suivantes :

« Les fermiers d'Arpaillargues trouvent quatre tom-  
» beaux formés de briques à rebords ; ils renfermaient  
» des vases en terre rouge. Un des crânes contenait quatre  
» monnaies qui appartiennent à Magnence (350 à 353),  
» Décence (351 à 353), Maxence (306 à 312). La quatrième  
» est indéchiffrable ; on y distingue le monogramme du  
» Christ.

» Avec ces monnaies se trouvait un petit bijou, sorte de  
» médaillon, qui devait être suspendu au cou, et porte des  
» incrustations d'ivoire, de lapis-lazulli et d'une pierre  
» en mastic rouge.

» Année 1878. Les fermiers trouvent une tombe à une  
» profondeur de deux mètres. Elle était formée de longues  
» pierres du pays dites combarlo ; elle était orientée les  
» pieds au sud, la tête au nord et contenait : un plat  
» écuelle en terre de Samos, une poterie de Samos en  
» forme de cruche, un autre vase en poterie en terre gros-  
» sière. Le corps avait, à l'un des doigts de la main gau-  
» che, un petit anneau, à la main droite, deux bagues à  
» châton. Sur la poitrine se trouvait une perle en verre  
» bleu à côtes ; sur le côté, à hauteur de la hanche était  
» un vase en fer. On a recueilli une pièce de monnaie  
» sous la tête et quatre autres sur le côté : Hélène (248 à  
» 328) ; Constantin II (316 à 340) ; les autres ne sont pas  
» déterminées. »

Ces notes mentionnent aussi qu'une des tombes conte-  
nait un crâne avec deux clous enfoncés dans les oreilles  
et un autre clou vers le milieu du crâne. Pareil fait est  
mentionné dans le journal *La Nature* (n° 1292, 5 mars  
1898) : « Un cultivateur de Dieulouard, M. Petit, a décou-  
» vert, près de l'ancienne ville romaine de Scarponne, sur  
» la Moselle, parmi des tombes dont une faite de larges  
» tuiles, un crâne dans lequel étaient enfoncés sept clous  
« d'une longueur de dix centimètres (monnaies, vases,  
» verreries). »

Ce type de sépultures en tuiles est bien connu des archéologues ; il a été observé dans toute la France où il est fréquent durant la période de transition de la fin de l'empire romain jusqu'après l'invasion. Les tombes de la Normandie correspondant au même modèle appartiennent aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles (abbé Cochet, *Normandie souterraine*, 1855, page 35).

Les remarquables ouvrages de Barrière-Flavy, du baron De Baye, de Baudot et les monographies d'autres archéologues ont mis en lumière les œuvres originales des artistes wisigoths, francs ou burgondes, habiles à recouvrir d'incrustations en émail ou en pâte de verre colorée les dessins ciselés dans le bronze ou le fer, comme à plaquer ces métaux à l'aide de feuilles d'or ou d'argent. L'album Caranda notamment a reproduit de nombreux bijoux ou objets usuels. Les objets recueillis à Pouzilhac ou dans les localités que j'ai citées ne sauraient être confondus avec les produits de l'art wisigoth. Leur style est assez défini pour qu'on puisse y reconnaître ceux de l'industrie romaine.

Les monnaies recueillies à Arpaillargues, sans être les preuves absolues des dates d'ensevelissements, semblent indiquer cependant que ceux-ci ont été effectués entre le milieu du III<sup>e</sup> et celui du IV<sup>e</sup> siècle, la monnaie la plus ancienne étant celle de Hélène (248 à 328) et la plus récente celle de Décence (351 à 353).

L'arrivée des Wisigoths dans le midi de la Gaule eut lieu en 412. Leur chef ou roi, Ataulph, successeur d'Alaric, conclut, en 419, avec l'empereur Honorius, un traité autorisant les barbares à occuper certaines provinces de la Gaule méridionale.

A cette époque, les barbares, encore peu nombreux par rapport à la population indigène, étaient admis à l'état de sujets dont on connaît le rôle au sein d'un empire qui tentait par tous les moyens une lutte désespérée.

Les tombes de Pouzilhac, d'Arpaillargues, aussi bien que celles de Saint-Quentin et du Luc près Nîmes, sont vraisemblablement antérieures à l'invasion wisigothe et renferment les restes des populations indigènes.

J'ai fait connaître (in *Matériaux pour servir à la paléothnologie des Cévennes*) (1) les caractères anthropologiques des populations cévennoles de l'âge de la pierre polie qui ont levé les monuments mégalithiques. J'aurais désiré étudier aussi les ossements concernant les populations fixées sur le même sol aux époques suivantes, durant le premier âge du fer et durant l'occupation romaine, pour préciser les caractères anthropologiques des nouveaux éléments ethniques intervenus. Les tumulus hallstatiens que j'ai explorés sur divers points ne contenaient que des portions de squelette en très mauvais état, les cadavres ayant été mal préservés contre le poids des pierres accumulées au-dessus d'eux pour former les tertres.

Les sépultures romaines d'autre part sont presque toujours à incinération.

Je donne ci-dessous les mensurations des crânes provenant de Pouzilhac ; j'y joins celles de deux autres crânes de la même époque recueillis par M. le docteur Marignan au lieu dit Sainte-Catherine, commune de Junas.

(Voir le tableau de mensurations.)

La lecture du tableau de mensurations indique qu'il s'agit d'une population à crâne très allongé (dolichocéphale) et peu élevé (indice vertical microsème), à nez long et mince (indice nasal leptorhinien), très microsème quant à l'indice orbitaire.

Ces caractères sont aussi communs aux Cévennols de l'époque néolithique. L'occupation romaine ne paraît pas, par conséquent, avoir modifié profondément le fond ethnique primitif, prépondérant d'ailleurs par le nombre comme par les avantages qu'ont tous les plus anciens occupants.

J'ai réuni, au Museum d'histoire naturelle de Nîmes (où j'ai été facilité dans cette tâche par le bienveillant concours de son directeur regretté, M. Clément), d'autres

(1) *Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes*, 1893.

documents anthropologiques plus récents que ceux de Pouzilhac et que je publierai en temps opportun. Leur étude comparative fera connaître les évolutions ethnologiques qu'ont subies les populations cévennoles depuis l'âge de la pierre polie jusqu'aux temps actuels.





Cliché G. Carrière.



Cliché G. Carrière.

UNE DES SÉPULTURES DE POUZILHAC (Au Musée Lapidaire de Nîmes)

# LE FÉLIBRE PAUL GAUSSEN

Influence de son séjour à Nîmes  
sur son développement littéraire

PAR

**M. Euclide CARLI,**

correspondant.

---

A l'occasion de l'inauguration prochaine, à Alais, d'un mausolée élevé par ses admirateurs à la mémoire du poète Paul Gausсен, j'ai eu l'honneur, il y a quelque temps, de lire, à mes collègues de la Société scientifique et littéraire alaisienne, mon étude sur la vie et les œuvres de cet ardent félibre, mort il y a une dizaine d'années.

A côté de cette modeste étude, dont les détails ne sauraient vous intéresser au même degré que ses concitoyens, permettez-moi de vous présenter ces quelques pages où j'ai plus particulièrement envisagé le séjour que fit Gausсен à Nîmes, de 1875 à 1877, séjour qui devait si heureusement influencer sur son avenir littéraire.

Un autre détail, qui prouve combien on subit l'influence du milieu dans lequel l'esprit s'est formé, c'est que la langue dont s'est servi le félibre alaisien dans certaines parties de ses œuvres n'est ni le pur provençal de Mistral, ni le dialecte cévenol du marquis de Lafare ; c'est parfois textuellement la langue du captivant auteur des *Bourgadieiro*. Si, donc, Gausсен appartient par sa naissance à la ville d'Alais, son dialecte l'apparente en quelque sorte avec vos meilleurs poètes.

C'est en 1875 qu'il vint habiter Nîmes. Son bagage littéraire alors n'était pas lourd : quelques petites pièces de vers publiées dans l'*Almanach provençal* et l'*Almanach du Languedoc*, en dernier lieu, sa *Fidèro de Chamborigaud*, poème comique, qui avait attiré l'attention des félibres et où l'on remarquait un fonds riche d'idées et une certaine recherche de la forme, qualités essentielles pour le poète.

A ce moment, sur le Midi de la France, s'irradiait la resplendissante aurore de la littérature provençale et languedocienne. De nombreux poètes, des savants, venaient de fonder l'Académie du Félibrige avec ses maîtres, ses majoraux et ses mainteneurs.

En Vaucluse, la célébration du cinquième centenaire de Pétrarque avait eu un grand retentissement. Montpellier préparait ses fêtes latines, Valence (Espagne) celles de Jaume le Conquérrant, Forcalquier, celles de Notre-Dame de Provence. Partout ce n'était que réjouissances pittoresques, concours poétiques, farandoles, fêtes de nuit et cours d'amour. On semblait revenir aux beaux temps de Clémence Isaure.

Chaque province avec son dialecte s'érigait en maintenance, des écoles félibréennes étaient créées partout, des publications provençales surgissaient de tous côtés : Nice, à elle seule, avait ses quatre journaux écrits en langue romane.

Pendant que le Midi offrait un exemple rare d'étonnante vitalité, en Espagne s'accusait un mouvement semblable en faveur de la littérature limousine. L'Allemagne elle-même s'intéressait à cette véritable renaissance et créait peu à peu ses cinquante chaires de langues romanes dont elle est si fière aujourd'hui.

C'est à Nîmes que venaient converger et se retrouver tous les maîtres en gai-sçavoir des écoles environnantes. Gaussen organisa lui même des félibrées ; il y fréquenta des lettrés, des savants, des artistes. C'est à cette date qu'il se lia avec Aubanel d'une si vive amitié qui ne se démentit jamais. Dans ce milieu intellectuel, dans le contact esthétique de ces cénacles d'écrivains et d'artistes,

l'esprit de notre poète ne pouvait que s'affiner et s'imprégner d'art.

Il collabora d'abord au *Dominique*, journal satirique, devenu, après un procès, *La Cigalo d'or*. Ce journal, écrit en provençal et fondé par Roumieux, était rédigé par une élite de poètes romans. Nous y voyons figurer Mistral, Aubanel, Félix Gras, Maurice Faure, Roumieux, Arnavielle, la Félibresse d'Arène (M<sup>me</sup> Mathieu), Louis Astruc, Mayer et tant d'autres.

C'est dans le *Dominique*, où sa verve est intarissable, que Gausсен publie de ravissants sonnets : Lou Printems, L'Autuno, L'Iver, La Luno, Davans un Crucifis. De ce dernier sonnet, l'allure et le fond rappellent les premiers vers de l'*Enfer du Dante*.

Ai franqui la mita daou cami de la vido ;  
I bartas espignous, moun cor s'es estripa !

Des odes, des ballades et sa merveilleuse *Estivenco*, que le célèbre compositeur Paladilhe voulut honorer de sa musique.

Cette poésie devait figurer plus tard dans *Li Miragi*. Toutes les strophes en sont d'une merveilleuse ciselure.

En vounvounejan, venon lis abeio  
Sus lis aubrespin poutouna li flour  
Que l'aubo dreveio.  
La pouncho dou mount ben lèu s'ensouleio,  
E vers Dièu s'enauro un cant plen d'amour.

Anen permena dessouto lis aubo ;  
Mignoto, l'estieu passo coume un fum  
Que lou vent nous raubo.

Et le poète en pleine joie chante encore à l'aimée :

Ve, coumo lou jour dins la vouto immenso  
Lampo en empourtant un pau de bonur  
De nosto jouvenço !  
Oh ! vite, amen-nous !

Voici, sous la signature de M. Roque-Ferrier, ce que la *Revue des langues romanes* de mai 1877, disait de Gausсен en parlant des rédacteurs du *Dominique* :

« Un félibre d'Alais, M. Gaussen, a inséré dans le *Dominique* une suite d'environ vingt pièces provençales dont l'inspiration est à peu près entièrement savante, — il n'en pouvait être autrement puisqu'il y parle un dialecte qui n'est pas son dialecte naturel, — mais qui attestent une science de l'expression poétique et de la couleur vraiment digne d'attention. »

C'est donc bien pendant son séjour à Nîmes que Gaussen conquiert ses premiers lauriers. C'est là, avec le don qu'il tenait de nature, qu'il a su parfaire ses aptitudes. Combien de jeunes se sont esthétiquement formés dans l'ambiance de cette belle période de 1875 à 1877 si fertile en épanouissement de talents de tous les domaines dans ce beau Midi, parfois si calomnié et d'où Paris sait tirer les plus beaux fleurons de sa couronne de gloire !

Ce fut vers la fin de 1877 que notre félibre retourna dans son pays natal. La réputation de poète et de fin diseur l'y avait précédé. Aussi est-il de toutes les fêtes où il galèje avec une verve et un esprit intarissables. Son *Blan-de-zing* est une merveilleuse bouffonnerie.

Mais il avait rêvé d'une œuvre autrement sérieuse où sa maîtrise serait proclamée. Cette œuvre fut la *Camisardo*, drame en quatre actes, écrit en provençal et en vers, qu'il fit représenter pour la première fois sur le théâtre d'Alais, le 29 septembre 1878.

Cette pièce se passe dans nos contrées à l'époque de la guerre dite des Camisards, nom donné aux paysans protestants des Cévennes qui combattaient pour leur foi contre les dragons envoyés par Louis XIV pour les soumettre.

Sirven, jeune paysan catholique, aime et est aimé de Lise, la Camisarde, une de ces figures de prophétesses comme il en surgissait alors, qui, par leur éloquence inspirée, séduisaient, entraînaient les hommes aux combats. Pour suivre l'aimée, Sirven lutte dans les rangs des Camisards et, à l'instigation de Lise, est nommé chef. Carel le Camisard, rival de Sirven, ne pouvant obtenir l'amour de Lise, livre Sirven à l'ennemi.

Parmi les scènes de ce drame, toutes d'un lyrisme

achevé, je choisis la plus vigoureusement traitée, la VI<sup>e</sup> du 2<sup>e</sup> acte, entre Carel et Lise.

CAREL (*sans être vu de Lise*).

L'amour fait l'homme bon, ou bien le rend féroce. — Je sens dans mon cerveau tournoyer sans répit les esprits malfaisants. — Qui donc est la cause de ce mal de damné? — Deux yeux d'azur, deux étoiles du ciel, — une chevelure brune ondoyant sur un front de neige.

*Montrant Lise* : La voilà, la cause de mon malheur. Erreur étrange, je croyais que les démons seulsamnaient, non les anges! — Mais que m'importerait d'être damné, — si mes lèvres pouvaient effleurer ce cou blanc? — Que tu es belle ainsi, Lisette... Un chaud rayon d'amour t'emmantele... Elle est seule!... (*Il va vers Lise*.)

Le sang me brûle, Lison; à tes pieds, je viens encore te parler de cet amour qui me tenaille le cœur — depuis le jour où, pour mon malheur, je t'aperçus. — Je t'ai dit mon tourment; fière, tu m'as repoussé. — Longtemps, je me suis tu, dolent et méprisé; — j'avais cru que ton âme enchanteresse était prise par le grand laboureur qui sème des étoiles — dans les plaines sans fin, quand vient l'ombre du soir. — Mais tout à l'heure, tu as déssillé mes yeux, — en nommant commandant mon rival; — le rouge du bonheur est monté sur ta joue, — alors j'ai demandé de veiller, — afin de te voir seule ici! te voir seule!

LISE.

Et puis?...

CAREL.

Puis me mettre à tes pieds, te dire que je t'adore! — Que tu seras mienne enfin! S'il te plaît que je meure, — eh bien, je mourrai, mais, avant, belle, tu m'écouteras. — Je veux te sentir dans mes bras; — mon amour ne veut que ton amour, aime-moi.

LISE.

Moi, t'aimer, jamais!...

Mais Lise est seule, en face d'un être que la passion égare; elle veut appeler, ses amis sont loin, Carel le sait, il insiste. Lise tire un poignard :

N'avance pas, Carel!

CAREL.

Oh ! je ne crains pas cette lame ; — tu peux bien tuer le corps maintenant que tu as tué l'âme. — Tue-le donc, va, j'en fais abandon à ta colère. — Tue-le, mais, le poignard dans mon cœur, donne-moi ton baiser !

LISE (*reculant épouvantée*).

Non, jamais ; de ton amour brutal, Carel, tu insultes celle que Dieu a envoyée pour défendre ta foi, la tienne, entends-tu bien ?

CAREL.

Je suis un lâche, je le sais ; mais plus je te regarde, plus je te vois belle ! Pour être aimé de toi je vendrais tout : les miens et Dieu même à Satan.

LISE.

Blasphème épouvantable ! Oh ! fuis, vil serpent ! Au nom de Dieu, va-t-en !

CAREL (*se précipitant vers Lise*).

Je suis las de mon mal. . . .

LISE (*se poignardant*).

Eh bien ! Prends un cadavre !

Le troisième acte, tout politique à côté des autres actes anacréontiques, se passe à Nîmes où Jean Cavalier, grand chef des Camisards, vient discuter puis signer les conditions de paix avec le maréchal de Villars et l'intendant de Bâville.

Ce drame, puissamment conçu, où le poète, dans l'ampleur et l'énergie de ses vers, s'élève par moments à de véritables hauteurs, fut, on peut le dire, un événement littéraire qui fit époque dans l'histoire de la poésie provençale. En outre, dans cette œuvre, où sont aux prises les deux éléments de la pire discorde qui ait ensanglanté la région, pas une protestation, pas une allusion, pas une note discordante pouvant froisser les convictions de qui que ce soit. L'auteur, en s'en tenant à la vérité histori-

que, avait réalisé ce tour de force. Cette pièce fut jouée pendant trois mois dans la région des Cévennes.

Il est regrettable qu'un tel drame qui renferme des idées nobles et généreuses, qui a abordé maintes fois, toujours avec succès, le feu de la rampe, n'ait pas été encore représenté sur la grande scène de Nîmes et des autres villes du Midi, sinon dans l'original du moins dans l'adaptation française qui en a été donnée, la première fois, le 4 mars 1883, sur le théâtre d'Alais.

En 1881, l'auteur de *la Camisardo* fut nommé *félibre majoral*.

Il était alors dans la plénitude de son talent, mais à côté du Gaussen artiste, poète, auteur dramatique, conteur attrayant, fin diseur, il y avait le Gaussen tout exubérant d'insouciance, le Gaussen bohème. Un seul trait de sa vie, que je vais vous citer, vous le dépeindra sous ce jour particulier ; ceux qui l'ont connu le reconnaîtront vite.

Pris, un jour, de l'humeur voyageuse, il s'en était allé vagabonder quelque temps, en qualité de comédien et de chanteur, à Lyon, à Marseille et à Genève. De retour à Alais, une nouvelle idée l'obséda bientôt. Il voulut voir Paris, mais, comme il était pauvre, la question financière se dressait sans cesse devant lui semblant mettre obstacle à son projet. D'imagination fertile, il trouve un jour la solution. Paris, à ce moment, allait fêter le quatre-vingtième anniversaire du grand poète national Victor Hugo. Si, à cette occasion, se dit-il, j'apportais à Paris des rameaux d'olivier. L'olivier, symbole de circonstance, voilà une nouveauté, une originalité qui plaira sûrement aux parisiens. Ils s'engoueront et les camelots par lesquels je ferai vendre mes rameaux seront dévalisés. Voilà de l'argent en barres pour mes frais de voyage.

Le projet, aussitôt mûri, est exécuté. Notre poète fait ébrancher pas mal de pauvres arbres, en emplit un wagon et part pour la capitale. Il arrive à Paris. Enfin !

Il descend vivement du train, traverse la rue de Lyon, débouche sur la place de la Bastille, prend le premier boulevard, se perd dans le flot populaire et.... oublie tout simplement ses oliviers à la gare.

L'auteur de *la Camisardo* a spirituellement donné lui-même, dans divers journaux, des détails sur son séjour à Paris, entre autres sur sa visite à Alphonse Daudet.

L'ancien pion du collège d'Alais, devenu le célèbre auteur de tant de chefs-d'œuvre de grâce et d'élégance, le reçut avec son affabilité méridionale, s'entretint familièrement avec lui et, remarquant sa mise moins que recherchée, sut, en lui offrant des billets pour l'Odéon, se montrer délicatement généreux.

Pendant quelques jours Gaussen déambule d'un boulevard à l'autre, mais Paris le trouble, l'effraie même. Et voilà que devant lui maintenant se dresse la question du retour.

Cette fois c'est Maurice Faure, alors secrétaire au ministère de l'intérieur, à la bonté duquel Gaussen avait tant de fois fait appel, qui trouva la solution la plus simple et la plus économique.

Vous avez sans doute remarqué dans certains trains de voyageurs ces wagons hors classe portant cette inscription : *Ministère de l'Intérieur — Service des prisons*, qui font le service pénitentiaire sur les diverses lignes. C'est dans un de ces wagons de prisonniers que, par faveur spéciale, l'insouciant félibre obtint de retourner gratuitement à Alais sans être dérangé dans ses rêveries par le continuel va-et-vient des voyageurs.

Il est enfin nommé bibliothécaire de la ville. Cet emploi amène chez lui, sinon le bien-être, du moins une certaine aisance. Il se remet au travail et fait paraître à quelque temps de là, richement édité aux frais d'un Mécène alaisien, M. Oberkampf de Dabrun, un nouveau volume de poésies dont le succès devait contrebalancer celui de *la Camisardo*. C'est de cet ouvrage que Joséphin Souлары, le maître des sonnettistes, a dit : « Quand je relis *li Miragi*, » un nouveau charme s'ajoute à mes impressions premières. Ce livre est doux à lire, doux à toucher, doux à » regarder. »

Toutes les poésies de cette œuvre seraient à citer, tant la langue y résonne douce et harmonieuse.

Le poète y chante sa muse, la langue et la terre de **Provence**.

Ame la lengo d'or que dindo  
Dins la bouco di Prouvençau,  
E li risent de l'aigo lindo  
Que li chato an pres per mirau.

Il y entonne des cantilènes à l'amour et nous promène à travers des paysages resplendissants de soleil et de vie. Dans le poème intitulé *La Som*, le long des allées ombreuses du parc, en plein midi, le poète marche timidement à la recherche de sa belle, il la voit, elle est endormie, il s'arrête :

Countemple soun front pur, sa gauto enca mai blanco.  
E sa bouco d'amour ounte mi bais s'envan.  
. . . . .  
O tavans rous, émé vosti picamen d'alo,  
La dereveies pas ; dor tant bèn, veses-là !  
Uno douço calour sus soun béu côu escalo ;  
Pougniques pas soun côu, mistoulino mouissalo ;  
De sa visto, un moumen, laissas-me sadoula !

Qu'elle est belle ainsi ! Les anges enivrés sur les nuages de pourpre s'arrêtent pour l'admirer.

Sèns brut. venès, abeio, et pourtas l'ambrosio  
Qu'avès, à la primo aubo, amassa dins li prat ;  
Sus sa testo escampas perfum e pouésio ;  
Per l'apara dou jour gisclant de la ramiho,  
Abeio, estendes-vous coume un velo daura.

Ses vers à la reine de Roumanie, cette délicate poétesse, connue dans le monde des lettres sous le pseudonyme de Carmen Silva, sont d'une brillante envolée.

Que te vegue, Roumano e poueto tambèn,  
Que te vegue en plen lum plegado dins ta raubo  
Que li fado an fiela mé li raïoun dis aubo.

La *Veuso dou 6 d'avoust* est la page la plus puissamment inspirée.

Deux quatrains de *Clar-Escur* sont d'une grande finesse de touche.

Lou rieu cascaiejo e lou souleu ris.  
Pleno de belu la plano es superbo

E tout plan-planet la flour se durbis  
Coume un iue curious à travès de l'erbo.

Au miè di blavet e di poumpoun d'or  
Li couble amoureux n'en deviston uno,  
Uno flour que semblo un souleiet d'or  
Tout envertouia de raïoun de luno.

Paul Gaussen, après le succès de ses *Miragi*, savourait la joie intérieure que lui causait sa réputation grandissante lorsque, en 1888, il perdit la compagne de sa vie, *Dono Vieuleto d'or*, ainsi que M<sup>me</sup> Gaussen avait été dénommée par Lubanel, qui lui a dédié bien des jolies pièces figurant dans les œuvres de l'auteur de la *Vénus d'Arles*.

Dans *Li peïro bavardo, Camisos et courdeliès* et les autres œuvres qui firent suite aux *Miragi*, le poète, dououreusement éprouvé, n'a déjà plus sa même vigueur de touche et ces ouvrages n'obtinrent pas le succès qu'il en attendait.

Le mal physique qui suit toujours les grandes douleurs morales l'entraîna bientôt dans la tombe.

Dans les feuilles éparses laissées par Paul Gaussen, j'ai trouvé quelques poésies inédites d'une réelle valeur littéraire. Voici la dernière en date, de 1893. Il l'écrivit sans doute quelques jours avant sa mort. C'est le cri du poète qui se sent inévitablement entraîné vers l'insondable abîme.

#### ENTRE VIDO E MORT.

Pamens ! siei à la fin, moun Diéu !  
Lou maou me derabo à la tèro :  
Es aqui dins moun sen, catiéu  
Que m'esgrauflgno eme coulèro.  
Lou maou me derabo à la tèro !

L'aragno que griffo moun cor,  
L'aragno, un briéu s'es endourmido.  
Tan lèu ai vist un caud rai d'or  
Per ma fenestro entre-durbido.  
L'aragno, un briéu, s'es endourmido.

Ai ausi gaiet parauli,  
D'aucels trépavon sus un aubre.  
Coumo se fai qu'a trefouli  
Moun estre mai fres que lou maubre ?  
D'aucels trépavon sus un aubre.

Tout d'un cop, d'amour coumoula,  
Ai ris au sourel, as piéutaires,  
E de mous iuels an regoula  
Saique mous dariès plous amaires !  
Ai ris au sourel, as piéutaires.

Mistéri dvin ! A crida,  
A crida ma vouès arauquido ;  
Diéu, es tu que fas desbourda  
Dins un corps mort tau flot de vido !  
A crida ma vouès arauquido.

Mai dins iéu rounflo un bru secas,  
La tous a brandi moun cadabre ;  
Subran de roucas en roucas,  
Ma pensado a gagna lou vabre.  
La tous a brandi moun cadabre.

Doulent ai vist lou sourel coul.  
Se deman mourissiei à l'aubo !  
Chasco jour de vido en treboul  
Es un som que la mort me raubo.  
Se deman mourissiei à l'aubo !

Quoique l'œuvre de ce majoral ne soit pas aussi féconde que celle des Aubanel, des Félix Gras et de tous les félibres qui ont élargi le fécond sillon d'abord creusé par Mistral, elle n'en a pas moins un caractère de jeunesse, de vie, de tendre sentimentalité qui la met en bon rang parmi toutes celles que le beau ciel du Midi a fait éclore.

Paul Gaussen a été par dessus tout un descriptif. C'est à la riche nature des environs d'Alais qu'il emprunte ses plus beaux tableaux. C'est avec une juste vision du beau qu'il nous chante les aubes pâles, les fleurs de Mai, les ruisseaux limpides, les mésanges bleues, le soleil blond.

Son style est d'un sensitif, et sa muse, ainsi qu'il l'a chantée, fille des bois touffus et les nuages en feu, ne

porte ni robe d'or, ni manteau de pourpre, ni ceinture de diamants.

Es vestido d'azur ; emé de prouvençalo  
Soun front es courouna.  
Sus sous pèu brun a mes l'argentino cigalo  
Qu'un rai fai zounzouna.

De plus, cet anacréon né du peuple s'est fait lui-même, et ce n'est pas là son moindre mérite, étant donné la lourde misère qui ramène par trop souvent vers la terre des rêves partis pour le ciel. Ce qui lui a manqué, ce ne sont pas des ailes pour voler, mais l'essor du premier vol qui lui aurait peut-être permis d'atteindre de plus hautes sphères, si le destin, comme à tant d'autres, lui avait souri dès le berceau.

Mais si Gaussen n'est pas l'étoile qui éclaire de haut et de loin l'horizon immense, il est la luciole dont la phosphorescente lueur attire et charme l'œil du rêveur et des amoureux dans les nuits d'été.



QUELQUES NOTES  
SUR  
LE MIDI DE LA FRANCE

PAR

*un voyageur de Vic-le-Comte, en 1688*

PAR

**M. A. MARIGNAN,**

membre non résidant.

---

Royat, à proximité de Clermont-Ferrand, offre cet avantage que ce petit bourg permet de nombreuses visites, soit à la cathédrale, soit à Notre-Dame du Port, soit enfin au musée de la ville, où est installée la bibliothèque. Séjournant pendant plusieurs années à Royat, j'allais souvent voir mon ami, M. Vimont, le bibliothécaire si aimable et si obligeant de la cité des Arvernes. Et comme le traitement que je suivais me permettait quelque loisir, j'eus le désir de parcourir le catalogue des manuscrits que possède la bibliothèque. Au cours de mes recherches, je fus surpris de rencontrer dans le manuscrit 200 les notes encore fort peu développées d'un touriste de Vic-le-Comte, sur un voyage qu'il exécuta en 1688 en Provence. Les renseignements qu'il nous donne sont bien dignes d'intérêt; notre touriste est, en effet, un esprit curieux, jeune, désireux de voir tout ce que possède une cité au point de vue archéologique. Il est même rare de rencontrer, dès 1683, un jeune bourgeois aussi scrupuleux. Il mentionne, avec un soin minutieux, tout ce qui frappe son esprit, les curiosités qu'il a vues, les sites qu'il a aimés.

Notre voyageur appartient au monde lettré, il a fait sa philosophie à Paris, il connaît ses auteurs latins, et a réuni même un recueil de sentences latines qui se trouve dans le manuscrit à la suite de ces notes. Ce qu'on peut lui reprocher c'est de n'avoir pas relu avec soin son carnet de voyage, ses notes brèves et trop concises, écrites au jour le jour. J'ai cru devoir les publier sans commentaires, telles qu'il les a transcrites, peut-être le soir, de retour à l'hôtel. Il partage les goûts de son temps, il aime l'antique, ne comprend rien au moyen âge. Ses remarques sont assez justes, et la vie qu'il décrit des paysans, le tableau qu'il fait des campagnes sont d'une très grande fidélité. Tout est simple du reste dans ce récit et notre jeune voyageur ne fait aucun frais de style.

On est étonné de voir qu'au dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle notre touriste ait soin de visiter, comme les voyageurs de notre époque, toutes les curiosités qu'offraient alors les cités du Midi. Il se plaît à nous dire ce que nous lisons dans les *Cicerone* actuels, dans les *Bædeker* de nos jours. Il rassemble aussi les légendes qui circulaient tout autour des pèlerinages de la Sainte-Baume et de Saint-Maximin. On voit par le peu de jours qu'il consacrait à nos villes méridionales, qu'il savait employer son temps avec fruit et admirer ce qu'elles possédaient de vraiment intéressant. Et il s'émerveille des villes situées sur les bords de la Méditerranée, sur la « Riviera », il visite avec étonnement les beaux jardins si remarquables par leurs citronniers et leurs orangers ; les grandes villas sont surtout celles qui appartiennent à M<sup>me</sup> Sparon, à M. d'Arènes, à M. Pierre Sennes, qui ont, dit-il, de huit à dix mille arbres chacun.

On est tout étonné de voir que notre jeune philosophe aimait la nature et que les paysages qu'il voit autour de lui, si variés, ne le laissent pas indifférent. On dirait même que le paysage sauvage, où aucun humain ne se montre, le saisit et le trouble. Il faut lire avec soin sa description de la Sainte-Baume. « Tout ce qu'un désert peut avoir de consolant dans la solitude se trouve là .... » Jean-Jacques Rousseau ne parlerait pas autrement. Ces notes si brèves

nous montrent, au contraire, que notre voyageur sait apprécier la nature, ses vastes horizons, qu'il aime les jardins ombreux, remplis d'arbres. On peut se rendre compte que les lieux qu'il parcourt à la hâte font une profonde impression sur son esprit. Il séjourne à Toulon et nous raconte son étonnement en voyant le plus beau port de France; il décrit les vaisseaux qu'il a vus, il analyse avec soin le *Royal-Louis* à trois ponts et demi, le *Dauphin*, qu'il a visités. Il nous donne une juste appréciation de Marseille au XVII<sup>e</sup> siècle.

On aurait désiré des détails plus nombreux sur ces grandes cités cosmopolites, mais le lecteur se rendra compte qu'il a écrit pour lui ces quelques notes brèves que nous possédons. Quoique brèves, elles sont assez intéressantes et j'ai pensé qu'elles devaient être publiées. Elles nous permettront d'analyser l'esprit simple et honnête d'un jeune « philosophe » du dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle.

« Je suis parti de Vic-le-Comte le 8 mars 1684 avec mon père, mon oncle David et M. Antoine Laimé, et suis arrivé au Pont du Château, d'où mon père et mon oncle s'en sont retournés.

» Le 9 M. Laimé et moi avons enfilé notre chemin par Jose, Maringue, Vichy, Moulins, Fontainebleau et sommes arrivés à Paris le 18 mars 1684, veille de Saint-Joseph.

» *Pour Vic-le-Comte.* — Après avoir fait ma philosophie à Paris, au Plessis, sous M. Mallemon, j'en suis parti le 10 août 1685, et par Fontainebleau. Montargis, Saint-Pourçain, Notre-Dame de Salène, l'Yssat, Rioms et Clermont, je suis arrivé à Vic-le-Comte le 19 août 1685.

» Je suis parti de Vic-le-Comte avec Claude Faure le 19 octobre 1685. Mon père est venu avec mon oncle David et M. Bonaventure jusqu'à Sallède, d'où nous avons été coucher au Lac. Le lendemain nous sommes passé à Cropières, à l'Hôpital, à Poen, à Thiers, à S. Martin et en 2 jours sommes arrivés à Lyon — j'y ai séjourné 2 jours, me suis embarqué sur le Rhône où j'ai été 4 jours. Le huit je suis parti de Roquemaure et suis venu coucher à Nîmes, où

j'ai séjourné 2 jours. Jusqu'au novembre 2, jour des morts, que je suis arrivé à Montpellier, tout y était tranquille déjà pour la conversion des protestants, quoiqu'elle vient de commencer que le jour ou le lendemain de la S. Michel précédente.

» Je suis venu voir la foire de Beaucaire. La Magdeleine 1687, je suis passé à Tarascon, et après avoir séjourné à Beaucaire 2 jours, je suis revenu à Montpellier au mois de mai 1688 ; je suis venu avec M. Terrey à Balarruc où nous avons vu les bains, les chambres des malades aux deux côtés, le lieu où l'on puise l'eau à boire. Nous y avons vu boire, baigner et doucher le bras et la teste.

» La situation est tout-à-fait agréable sur le bord de l'étang vis-à-vis de Cette avec des bons logis, quelques promenades et bonne compagnie autant que celle des malades peut être.

» Je suis parti en 1688 de Montpellier, le 25 juin 1688, et ai été couché au pont de Lunel, il y a 4 lieues. Le 26 j'ai été à S. Gilles à jun, 4 l. où j'ai diné, puis j'ai passé le petit Rhône, la Camargue et le grand Rhône sur le pont de batteaux d'Arles. Cette Camargue est l'isle que font les 2 bras du Rhône. C'est un bon país, mais sujet aux sauterelles, qui leur mangent souvent leurs bleds et leurs raisins. Cela oblige les habitants d'en faire la chasse ; pour cela ils attachent à chacun des quatre bouts d'un grand drap un bâton, par le moien desquels ils ramassent quantité de ces animaux, qu'ils mettent dans de gros sacs pour les peser et en tirer des fermiers des terres le prix convenu ; c'est ordinairement deux liards par livre ; de cette manière quatre hommes en ont pris jusqu'à 2 quintaux en un jour. On les enterre dans des fossés faits exprès. Quand il y en a moins, on se contente de les chasser avec des roseaux dans le Rhône, et si cette chasse n'empêche point leur extrême ravage, on les conjure. On m'a dit qu'il n'y a que deux ans qu'un curé les fit toutes passer sur une aie qui conduisait dans des fossés qu'on leur avait préparés.

» On voit à Arles une fort belle maison de ville avec

cinq belles statues dans la salle. Outre cela on y voit dans un cabinet, Jupiter en lambeaux et la copie de cette fameuse Diane que le roi demanda pour Versailles et qui a rendu autrefois des oracles devant l'hôtel de ville. On voit une pyramide haute de cents piés de quelque pierre du país toute rapiécée avec un soleil doré à sa pointe.

» A côté sont les pères de l'Oratoire, directeurs du séminaire, vis-à-vis est l'église métropolitaine, fort médiocre, mais fort ancienne.

» Dans un autre quartier de la ville on voit quelques restes des Arènes ; elles sont beaucoup plus ruinées que celles de Nimes ; il y a au-dessous plusieurs caves entre lesquelles il y en a une bien voûtée et bien pavée, large de plus de deux cannes, qu'on dit passer soubz le Rhône et aller jusqu'à Nimes, qui en est éloignée de 3 lieues.

» Au sortir de la ville, on voit une chapelle recommandable par un crucifix qu'on dit avoir parlé. Les *Minimes* sont aussi près de là. Je vis un peu après un aqueduc large de deux aunes, composé de plus de cent arches, sans conter qu'il y a, en bien des endroits, arche sur arche et qu'il y en a d'autres qui n'en ont point. Cela conduit un bras de la Durance pour faire tourner quelque six ou sept moulins et pour arroser les jardins de la ville. Je fus couché à S.-Martin-des-Cros à deux lieues d'Arles. Ce village est dans la plaine appelée la Cros d'Arles, qui dure depuis Arles jusqu'à Salon et jusqu'au Martel du côté de Marseille. Elle est fort incommode aux voyageurs, peu fertile depuis S. Martin jusqu'à Salon, peu cultivée aussi, sans arbres ni logis.

» Le 27 je fus entendre la messe à Salon, 4 lieues, où je vis chez les Cordeliers une statue d'albâtre de la Vierge tenant le Sauveur sur ses genoux, les 2 Maries et Nicodème. Tout d'une même pierre.

» L'építaphe de Michel Nostradamus, mèdeecin et très célèbre docteur de Montpellier, natif de S. Rémy, et mort à Salon l'an 1566. Son tombeau est dans la muraille, on croit que c'est parce qu'il eut quelque dispute avec les paysans qu'il voulut qu'ils ne pussent jamais lui mettre le pied sur la gorge ou parce qu'on ne sait pas s'il était

sorcier ou véritable prophète. Son portrait, fait par son fils César Nostradamus, qui est presque aussi habile homme que son père, est sur son tombeau ; sa femme et ses enfants sont enterrés à côté de lui dans l'église.

» Je fus coucher de là à Aiguille, 4 lieues. Le 28 j'arrivai à Aix à 7 heures du matin, 1 l. La ville est située à l'extrémité d'une plaine fertile, entourée de collines qui la font ressembler à un bassin. Elle est très bien percée, les maisons presque toutes magnifiques, sentent bien plus le palais ou l'hôtel que le logis des bourgeois. Les eaux y sont bonnes et si abondantes que la plus part des maisons ont leur fontaine. Il en est même très bien qui en ont deux et trois. Il est vrai que toute la route de cette province a la même commodité. Le grand cours est orné de 4 rangs de grands ormeaux ; plusieurs avenues de la ville ont leurs cours aussi d'ormeaux ou de peupliers. Les églises y sont très belles ; celle de S. Sauveur, la métropolitaine, ne répond pas tout-à-fait aux autres et elle est bien plus recommandable par son ancienneté que par les autres endroits. Les Jésuites en font une riche. Ils ont une chapelle pour la congrégation des M<sup>rs</sup>, extraordinaire par ses dorures, des peintures et huit belles statues de pierre blanche. Les Pères de l'Oratoire ont une belle église et une congrégation approchante de celle des Jésuites. Les grandes S. Maries ont une très belle chapelle. La maison de ville répond au reste et l'horloge aussi. Le palais n'est considérable que par sa face et sa première chambre où les M<sup>rs</sup> s'assemblent. On n'y voit que dorures ou peintures délicates. Les sièges sont de velours vert chargés de fleurs de lys en broderies d'or.

» J'ai séjourné à Aix tout le 29, jour de S. Pierre, et j'y ai vu le jardin de M<sup>r</sup> de La Mole, avocat général, le cabinet de M<sup>r</sup> Fabre, celui de M. Gibbon et celui de M. Reboul, maréchal ferrant. Dans celui ci, il y a beaucoup de médailles, des herbiers, des descriptions de plantes avec leur représentation, celles des parties des chevaux, leurs maladies y sont traitées, les remèdes qui y conviennent ramassés, et plusieurs autres choses très curieuses.

» Le 30 je suis venu dîner à la grande Juizière, 4 lieues,

et ai couché à S. Maximin. On y voit beaucoup de reliques dans les Dominicains, dont les plus belles sont la teste, les bras et des cheveux de Ste Magdelaine, la Ste Ampoule, où il y a du précieux sang avec de la terre que Ste Magdelaine ramassat le jour de la passion. Il y a le corps de S. Maximin et d'autres avec un très beau maitre autel où le marbre du pays, il est jaspé, n'est point épargné. Le couvent est considérable, tant pour les ornements d'église, pour les autels, que pour les 70 à 80 religieux qui y sont. Les tonneaux de leur cave sont énormes, je marcherais tout droit dedans sans toucher de la teste le haut.

» Le 1<sup>er</sup> juillet après diner je suis allé à Nance, 2 l., de là à la Ste Baume, 1 l.. *Tout ce qu'un désert peut avoir de consolant dans la solitude, se trouve là, car après avoir grimpé une demi-lieue au travers d'un petit bois, on entre dans une vallée, prairie bornée par une chaisne de rochers escarpés à une hauteur prodigieuse. La Ste Baume est située dans le milieu du rocher et se voit de la prairie par dessus un petit bois d'ifs et de chesnes, qu'il faut passer pour y arriver. Ce bois toujours vert est encore embellit de plusieurs belles fleurs comme sont les *Martagones* (1) qui y croissent abondamment. Son penchant, quoique fort droit, permet de remonter le rocher, qui est partout ailleurs inaccessible, et on arrive enfin à la Ste Beaume par plusieurs tours et détours. C'est une espèce de panse au milieu du précipice, d'une largeur fort médiocre, car la plus grande ne passe pas huit toises et la plus petite n'en a pas quatre. Les moines, qui n'y sont que six pères, avec deux valets pour les servir, occupent le bâtiment fait sur le côté le plus étroit, dont la muraille est perpend[iculaire], au bord du rocher. Ils ont ménagé de l'autre côté l'avenue avec un logis pour les étrangers. L'entrée de l'église est au milieu. C'est une caverne dans le sein du rocher, assez spatieuse. La voute en est basse, toute inégale et dégoute toujours de quelque endroit, excepté du lieu de pénitence. Cette eau va se*

(1) *Lis martagon.*

ramasser dans le fond, où il y a une espèce de bassin. On en puise toute celle dont on a besoin. Le lieu de pénitence est une élévation de la roche, ressemblant un peu à un large lit, avec son chevet dans le milieu de l'enfoncement. Ste Magdelaine y est représentée en pierre au naturel, couchée et la teste appuyée sur son coude, nue, mais fort couverte de ses cheveux. Le maître-autel est devant de ce lieu, lequel est refermé par des grilles de fer : dans les deux côtés il y a d'autres autels.

» On ne voit jamais lever le soleil et on ne l'y voit coucher que quatre ou cinq mois de l'année. C'est-à-dire que l'aspect de la montagne est au nord-ouest. Ainsi quoique la Ste-Baume soit au milieu de la province de France la plus chaude, elle se trouve fort tempérée, ou du moins bien plus incommodée du froid que du chaud. Malgré la difficulté des chemins, on ne laisse point que d'aller partout, non seulement à cheval, mais encore en litière, qui est la voiture commune à ce pais-là, aussi bien que du Languedoc.

» On descend de la Ste-Baume quelque cinq ou six cents pas pour aller gagner le chemin du St-Pilon. C'est une chapelle bâtie au-dessus tout-à-fait de la montagne répondant à la Ste-Baume. On dit que c'est le lieu où Ste Magdelaine était élevée par les anges sept fois par jour pendant ses méditations, comme pour communiquer de plus près avec Dieu. Véritablement elle est représentée, sur l'autel en pierre, soutenue en l'air par une troupe d'anges. La vue en est, comme on l'imagine aisément, extrêmement étendue et sur toute sorte de différents objets, car d'un côté on voit les affreuses montagnes de la haute Provence, et de l'autre les plaines et les collines fertiles de la cote, la mer, Marseille et autres bourgs et villages. Les bonnes testes peuvent aussi y examiner avec aise la profondeur de l'abyme, dont le rocher escarpé est droit presque comme une muraille. Le même jour 2, je passai 1 lieue qui en vaut bien trois de ce pays à Cygne, de là à Meaune, et 1 lieue à Boisaney 1 lieue, et ne pus venir coucher qu'à Soulier.

« Le 3, je passai la plaine qui s'étend depuis Souliers

jusqu'à Hyères et Toulon ; outre quelques canaux d'eau vive qui bordent les chemins, on y voit toute sorte d'arbres de mon pays et par dessus ça quantité d'oliviers, d'amandiers, de figuiers, des grenadiers, plantés comme nos vignes, surtout près de Toulon, et les jardins d'Hyères pleins d'orangers et de citronniers plantés en terre d'une hauteur raisonnable ; ils ne sont pas fort grand — à cause du rude hyver qu'il fit en 1683 et 1684, lesquels les fit presque tous mourir. Ils sont chargés de fleurs et quelques fruits de la saison passée. A l'entrée d'Hyères on voit deux palmiers de plus de 60 pieds de haut, il y en a beaucoup d'autres dans les jardins, aussi bien que des jujubiers, d'acaces d'Egypte. Les jardins de Madame Sparon, de M. d'Arenes et de Pierre Sennes sont les plus beaux. Ils ont bien huit à dix mille arbres chacun.

» J'arrivai le soir à Toulon, situé au bas d'une colline sur le meilleur port de France, accompagné d'une rade de 2 ou 3 lieues de tour. Cette situation en France fait que la basse ville ne saurait avoir de cave (à cause de la mer qui y entrerait) et que les eaux ne s'écoulent pas bien, de manière qu'il y sent fort mauvais, surtout l'esté. C'est là que le roi tient pour l'ordinaire les vaisseaux du Ponent ; pour cela on fait une très belle corderie dont la voûte sera soutenue par trois rangs de piliers, qui sont déjà faits et joins ensemble par des arcs. L'arsenail y est plein de toute sorte de machines de guerre et pour les vaisseaux. Le rivage du port, du côté de l'arsenal, est couvert de canons, partie de fonte, partie de fer, les uns sur les autres plus de cent pas de long ; on bâtit sur les bords les grands et gros vaisseaux. Quand tout le fond en est fait et bien gouderonné, on les met dans l'eau pour les achever. Depuis ce matin on a travaillé à en mettre un en mer, on est 500 hommes après à tirer le long du vaisseau de grosses cordes, qui après l'avoir entouré vont passer derrière des poulies arrêtées à d'autres vaisseaux dans le port, et reviennent aux côtés de celui qu'on veut pousser. On avait déjà rompu 4 cables de treute pouces de rond mais enfin le 5<sup>e</sup> l'a fait aller. Aussitôt qu'il a commencé de marcher, il s'est élevé parmi les ouvriers un certain

bruit de courage, « allons », qui a fait redoubler à chacun ses efforts. De gros clous comme le pouce, attachés aux poutres sur quoi le vaisseau a coulé étant emporté, les poutres en fumoint de chaleur, et enfin le vaisseau, entrant dans l'eau, a semblé s'enfoncer dans un abyme où il a caché plus de 15 pieds de sa hauteur ; de lui-même il est allé à plus de cent pas dans le port et tirant après lui le cable qui l'avait poussé, il entraînait planches et poutres et tout ce qui s'en trouvait embarrassé. J'ai été assez hûreux pour avoir eu le plaisir de voir tout cela, un quart d'heure après mon arrivée.

» Le 4 j'ai vu le *Royal Louis*, à 3 ponts et demi et par conséquent à 3 rangs de canon et demy. La poupe en est toute dorée, avec quatre belles galeries l'une sur l'autre, avec autant d'étages, six à huit chambres dans chacun. Il est à l'entrée du port, du côté de la rade. C'est lui qui reçoit le salut de tout ce qui entre, et qui le rend. Il porte jusqu'à mille hommes avec leur provision pour 3 mois et va encore plus vite que les autres. On l'a expérimenté dans la campagne de Messine, la seule qu'il ait fait. Le *Dauphin Royal* était proche de lui, aussi grand, mais de beaucoup moins riche, et une quarantaine d'autres dans le port, outre quelques-uns qui sont déjà partis et deux lesquels sont à la rade prest à faire voile. Je fus ensuite voir, par de là le port à côté de la rade, le lieu où l'on éprouve les canons nouvellement faits. Il y en avait beaucoup, aussi bien que des bombes pesans 4 à 6 quintaux et pouvant bien [tenir] cinquante livres de poudre. La fonderie est dans la ville.

« Toulon est la demeure ordinaire des gardes-marines. Ils sont 600 en nombre, tous gentilhommes, à six écus chacun de paye par mois. On leur apprend, outre cela, à faire des armes, à monter à cheval, à faire l'exercice, à danser, à jouer à la paume et les mathématiques.

» La ville est d'ailleurs bien percée, avec deux seules portes où l'on fait toujours garde. Les maisons y sont à 3 ou 4 étages, mais sans cave et sans lieux, à cause du niveau du port, comme j'ai déjà dit. Ce qu'on jette par les fenêtres tant le jour que la nuit en augmente encore la

puanteur. Il n'y a qu'une seule paroisse, qui est la cathédrale, où j'ai entendu prescher en provençal. L'autel est comme celui de St-Germain-des-Prés, de Paris, à deux faces. Le balcon de l'hôtel de ville, placé sur le port, est soutenu par deux statues qui semblent gémir sous leur poids et que l'on estime infiniment.

» Je passai à Ourioles et fut couché au Bosset, 3 lieues ; pour y aller, on passe un beau pavé entre des hautes montagnes les plus pierreuses et les plus stériles que j'ai vu. Ces villages ne sont pas fort grands, mais ils sont riches, avec de bons logis où l'on fait bonne chère. J'eus peur, au Bosset, la nuit, des voleurs.

« Le 5, je passai à la Verrerie, qui est au milieu d'un bois de pins de deux lieues d'où l'on tire quantité de poix pour le goudron des vaisseaux ; je dinai à Aubaignes, 4 lieues. C'est un bon bourg qui a la commodité de deux agréables fontaines. Je vins coucher à Marseille.

» C'est une grande ville fort peuplée avec des maisons de 4 à 5 étages, bien percée. ayant cet avantage sur Toulon, c'est qu'elle est sur une pente qui fait bien écouler les immondices. Son port est petit et sans rade, mais des plus assurés qu'il y ait, servant de retraite à trente galères que le roi y entretient avec tout leur équipage, officiers, matelots et galériens pour rame. La rue appelée le port, est bordée, du côté de la ville, des maisons des marchands, droguistes et autres, et, du côté de l'eau, des boutiques des galériens, qui y font toute sorte de métier ; il y a des lingiers, des savetiers, des vendeurs de bas, de perruques, des barbiers et autres semblables. Ils portent de la ville tous les matins leurs marchandises, après quoi ils se laissent attacher à une chaîne qui tient à une pierre du port, par un estafier d'une mine affreuse, et avec un gros marteau, une espèce d'enclume et un gros clou. Il vient les détacher chaque soir. Leur hôpital est bien servi. On voit dans leur apothicaire une *mumie* d'une femme entière avec son petit enfant. Il y a près de là le magasin des chaînes, celui des cordes, leur sale d'armes très considérable, où sont les armes de toutes les galères, toutes séparées, et encore plusieurs autres.

» La *Réale* est la plus belle des galères, elle est vis-à-vis de la maison de la ville; j'y vis à la poupe, en bas, 4 ou 5 appartements, les autres servant à tenir l'eau, le vin, la chair salée, le ris, la merluche, le biscuit et cetera. Il y avait sur la proue une douzaine de sauvages qu'on a mené du *Canada*. Ils sont arrivés en France presque nus, on leur a donné une couverture chacun en entrant et ensuite quelques petits habits de toile. Pour velus, ils ne le sont point du tout. On leur donne double ration de pain et néanmoins ils sont plus faibles que nos françois, ils jouint comme aux ochets. On ne les entend guère que par signes.

» La commodité des eaux est grande sur toute la côte, comme je l'ai dit, mais Marseille excelle par dessus tout le reste, jusque là qu'il y a quantité de cabarets qui en ont 2 ou 3. Il y en a trois abondantes sur le port, aux deux extrémités et au milieu, sur lesquels la proue des bâtimens peut tout à fait venir, de sorte que trois ou quatre hommes peuvent faire l'eau sans peine, l'un pour la puiser et la donner au second qui est dans le vaisseau, le troisième ou le 4<sup>e</sup> la mettront dans les tonneaux. L'entrée du port est défendue par deux bonnes citadelles.

» Les *Accoles*, la *Major*, qui est la cathédrale, et *St-Martin*, dans le port, sont les plus belles églises. Le cours, dans la ville, planté de deux rangs d'arbres, y est magnifique à cause de l'uniformité des maisons qui le bordent. Il est vrai qu'en dedans ce sont la plus part d'assez méchants petits trous. On arrose l'été tous les soirs pour abattre la poudre, et puis il vient s'y promener une foule extraordinaire de monde.

L'hôtel de ville, sur le port, est un petit Luxembourg où le marbre éclate de toutes parts. Les hôtels de Malte, de France, d'Espagne, sont des logis peu communs pour la magnificence de leur bâtiment et de la chaire qu'on y fait.

Le 6, me trouvant de compagnie avec des gens du país, j'eus envie de partir le soir pour éviter la chaleur du jour, ce qu'on fait assez souvent dans ce pays chaud : une colique qui me fatigua un peu m'arrêta à *St Louis*, 1 lieue, où je passai le reste de la nuit.

» Le 7, je suis arrivé à Aix, 4 lieues. J'y ai revu M. Fouque, professeur en médecine, et M. Germain. Ce professeur m'a presque voulu faire passer son université pour aussi exacte que celle de Montpellier, mais il est difficile d'en tomber d'accord quand on sait qu'il ne s'y fait ni chimie ni démonstration de plantes, ni pharmacie, ni cours de chirurgie, ni même d'anatomie que par hasard. Il est vrai que la doctrine de ces maîtres, jointe à leur assiduité, peut bien lui donner le pas sur plusieurs autres du royaume. J'y ai séjourné jusqu'au soir du lendemain, que je suis venu coucher à St-Cannat, deux bonnes lieues, le 8.

» Le 9, je suis passé dans *Lambesc*, où il y a deux fontaines et des maisons trop belles pour un village, d'où, par le moulin de Vernègue, après avoir passé la barque de Senes, je suis venu disner à Cavaillon, évêché du pape. Son avenue a deux grands rangs d'arbres et est bordée d'un côté d'un gros ruisseau que l'on détourne de la Durance pour arroser la campagne ; cela fait souvenir de ce qu'on dit du duché de Milan, 6 lieues. Le faubourg y vaut plus que la ville. Par St-Caumont je suis venu coucher à Avignon, 5 lieues. C'est une grande ville au pape, archevêché et siège d'un vice-légat qui y rend justice. Les avocats viennent plaider devant lui sans robe ni bonnet, dans le château. Il est aujourd'hui ecclésiastique. On y travaille quantité d'étoffes de soie. Les murailles flanquées de quelques tours en font toutes les fortifications, mais elles sont bonnes et hautes, avec des fossés bien faits et que l'on peut remplir d'eau en fort peu de temps pour le besoin.

» Le nombre de sept paraît être le favori de cette ville, car elle a 7 portes, 7 collèges et 7 hôpitaux, 22 couvents de religieuses, toute sorte de religieux. Les principales églises sont Notre-Dame du Dom, métropolitaine, d'une grandeur médiocre, mais propre et recommandable pour avoir été le siège de plusieurs papes. On y voit les mausolées, en autres de Clément V et de Jean XXII. Les autres sont St Pierre, chapitre, St Jean des Doctrinaires, où est leur fondateur et par conséquent leur général, les

Grands Augustins, St Martial des Bénédictins, les Célestins, qui ont St Bénézet, lequel s'est conservé entier depuis des siècles, et St Pierre de Luxembourg, les Jésuites, qui ont le grand collège, les religieuses de Ste Marie.

» Les juifs y ont un petit enclos au milieu de la ville, dont ils ferment les portes tous les soirs pour éviter les insultes des habitants, dont la loi leur deffend de se venger. Ils se ferment encore les dimanches parce qu'ils y travaillent. Ils y sont environ 300 dans de fort méchantes maisons, avec leur temple qu'ils appellent école. Les femmes y ont leur quartier séparé dans une tribune. On n'y voit point d'images. Il y a seulement le chandelier à 7 branches, le tabernacle, qui est approchant de celui de nos églises, où ils tiennent leur loi, qu'ils sortent et font voir au peuple certains jours. Ils ont pour elle un très grand respect, et les pères la montrent avec le doigt aux enfants, quand on l'expose, avec un certain murmure d'admiration. On y fait tous les samedys, qui est leur jour de repos, l'office en hébreu, que tout le monde entend et que quelques femmes savent lire. C'est en plein chant. Trois rabins sont leurs prêtres, dont quelqu'un assiste toujours aux prières, les commente et, se tournant des deux côtés vers les assistants en chantant, semble recueillir leur attention et leur zèle. Ils ont, comme le reste des hommes, sur leur chapeau, un espèce de voile de laine gris blanc qui leur vient jusqu'au milieu du bras et sur les épaules ; un certain jour de l'année on les oblige à assister au sermon que leur fait dans une église un minime en hébreu, pour tâcher de leur faire connaître leur erreur. Mais cela en convertit rarement, parce qu'en sortant de là ils vont s'assembler dans leur école, où un rabbin les rassure dans leur croyance, tâchant de leur résoudre les difficultés du minime, et leur proposant tout ce qu'il y a de plus fort contre le christianisme.

» Le vice-légit fait préparer un feu de joie pour la naissance du prince de Galles.

» J'ai couché le 10 à Sorgues, 1 lieue.

» Le onze, je suis passé à Châteauneuf-du-Pape, à Orange, 3 lieues. C'est peu de chose, les murailles en sont

rasées. A Uchaud. à Boulance, 3 lieues, et suis venu coucher à une lieue de Montélimar. Le 12, je suis passé à Montélimar, à Derbières, à Loriol, 5 lieues. à la Paillassé et ai couché à Valence, 3 lieues. Le 13, j'ai passé l'Isère, fort rapide en cet endroit. à Tain sur le Rhône, au pied de la montagne d'où vient le vin de l'Hermitage, à Tournon qui est de l'autre côté du Rhône, avec le plus beau collège que les Jésuites aient dans la province de Toulouse. à St Vallier, à St Rambert où j'ai couché au Péage de Roussillon, 9 lieues.

» Le 16, j'ai vu les restes d'une espèce de colonne qu'on croit avoir été érigée par les Romains près de Vienne. La ville est médiocre en tout, excepté en antiquités et en cathédrale. Cette église est dédiée à Ste Marie, elle est grande, avec une haute voûte, sans orgues et sans musique, comme St Jean de Lyon en plein chant, les enfants de chœur sont en surplus. Elle a un beau portail.

» On passe par St Symphorien, 2 lieues, et on arrive à Lyon, 3 lieues. J'y ai vu dans 5 jours que j'y ai séjourné, l'Hôtel-Dieu, le collège des Jésuites, sa cour, sa congrégation, Belle Cour, St Jean avec son horloge, les Célestins..... »

Il se dirige ensuite sur Clermont et en repart après.

Il indique rapidement les localités qu'il parcourt.

« Je suis parti de Vic-le-Comte avec mon frère le 4 novembre 1688, suis passé par le Pont du Château, 3 lieues, Jose 1 lieue. Maringues 1 lieue, Norsellat, St Pric, La Pourrière, ai couché à Haute-Rive, 4 lieues.

Le 5, nous sommes passés le pont d'Abré à Vichy, où j'ai vu la source des Célestins froide, au pied d'une roche, fort droit et sur le bord de l'Allier en pente par delà la ville le puy carré des Capucins, la grille de fer, les bains, il y a deux chambres, le Gros Boulet et sa voisine froide, 1 lieue. De là nous sommes allés à St Germain. 3 lieues, à Peli, 1 lieu, à Varennes, 2 lieues, et avons couché à Moulins, 6 lieues; nous y avons vu la Charité, le Pont entier, l'Hôpital général, les Chartreux, les Stes Maries avec le mausolée de M. de Montmorency, et le collège des Jésuites qui est beau. De Moulin mon frère s'en

est retourné et j'ai continué ma route à Villeneuve, 3 lieues, et ai couché le 6 à St-Pierre-le-Moustier, 4 lieues. Le 7, dimanche, je suis passé à Mani (?) à 2 lieues, à Nevers, 3 lieues, à Pougues, deux lieues, qui a sa source de ses eaux minérales froides, vineuses, avec un bassin rouge ; elles sont sur la gauche du chemin ; à la Charité, 3 lieues, et ai couché à Meure, 1 l. et demi. Le 7, à Poulx (?), 1 lieu et demi, bon vin, à Cosne, quatre lieues, beaux gants et bons couteaux, Boni, cinq lieues, et suis venu coucher à Oussan, 1 lieue. Le 9, à Briare, deux lieues. Commencement du canal de ce nom à la Bussière, trois lieues, à Nogent, trois lieues, à sa commodité, deux lieues, et ai couché à Montargis, deux lieues. Le 10, j'ai passé par Souque, Nemours, sept lieues, et ai couché à Bourrain, deux lieues ; le 11, je suis allé à Fontainebleau, 2 lieues, à la Buvette, deux lieues, à Ponthyerri, 2 lieues, au Plessis, 1 lieue, à Eysone, 2 lieues, vis-à-vis de Corbeil et ai couché à Ris, 2 lieues. Le XII, suis venu à Juvisi, 1 lieue, Villejuif, 3 lieues, et suis heureusement arrivé à Paris. »

Il en repart le 19 octobre 1692 et arrive enfin à Vic-le-Comte le 29 du même mois.

---

LES  
ŒUVRES TRAGIQUES INÉDITES  
DE  
JEAN REBOUL

PAR

**M. le Comte E. de BALINCOURT,**  
membre résidant.

---

MESSIEURS, (1)

Outre les poésies que j'ai eu l'honneur de communiquer à l'Académie, Reboul avait composé trois tragédies, dont une seule, *Vivia*, fut représentée, non sans quelque succès, à l'Odéon, et a été publiée depuis. Les deux autres, *la Veuve de Manouza* et *Antigone*, sont restées inédites. Il n'est pas même question de la première dans la correspondance de l'auteur ; ce fut, sans doute, l'œuvre affaiblie de ses dernières années. La seconde, qui devait être représentée sur le Théâtre-Français, a eu le sort de beaucoup d'autres ouvrages dramatiques. Honorée des suffrages du comité de lecture, elle n'a pas vu les feux de la rampe, mais le talent du poète lyrique s'y retrouve dans toute sa vigueur. Les critiques et les éloges dont elle a été l'objet, les particularités qui s'y rattachent et que nous révèle la correspondance de quelques amis, lui donnent d'ailleurs un vif intérêt.

(1) Rapport lu à l'Académie de Nîmes, le 9 novembre 1901.

La tragédie ou plutôt le drame intitulé : *La veuve de Manouza* se passe à Nîmes, en 727, sous Charles Martel et dans notre amphithéâtre. On conçoit que le poète, amoureux des Arènes comme tout bon Nimois, ait rêvé de placer son œuvre dans ce beau cadre. Si, de son temps, on eût eu la passion toute moderne du théâtre en plein air, il eût été plus pittoresque et plus sensationnel de faire revivre un épisode du vieux château des Visigoths dans ses propres ruines, que d'improviser sur ses gradins le mirage d'une ville espagnole ou des monts de la Suisse. Arrivons à l'analyse de la pièce qui aurait eu aussi pour titre ou sous-titre : *Charles-Martel à Nîmes*.

Lampagie, fille d'Eudes, duc d'Aquitaine, avait été mariée, quoique chrétienne, à l'émir Manouza, plus exactement Munuza (1), pour des raisons politiques Manouza,

Maure à demi-chrétien, qu'Abdérâme écrasa  
Et qui vendit l'Espagne, au lieu de la défendre,  
A ce duc aquitain dont il était le gendre,

s'était donné la mort après sa défaite, et sa veuve était devenue la prisonnière d'Ambiza, général des Sarrasins. Le calife de Bagdad, sur sa réputation de beauté, avait ordonné qu'elle fût dirigée sur son sérail, mais Ambiza, séduit aussi par ses charmes et malgré la fureur jalouse de sa favorite Zamaïde, lui propose de convoler en justes noces :

Un maître vous attend, je vous offre un époux.

Lampagie déclare qu'elle ne consentira jamais à une union pareille à la première, qu'elle l'a considérée depuis comme un crime dont la mort de son premier époux a été la punition et un avertissement du ciel. Aussi lorsque le renégat Ismin, confident d'Ambiza, vient lui présenter ses hommages, est-il fort mal reçu. Il va porter ses conseils à la favorite délaissée. La pauvre Zamaïde invoque en

(1) Menard, *Hist. de Nîmes*, I-103.

vain, aux pieds de son infidèle, les souvenirs d'une passion éteinte. Les imprécations succèdent aux prières et tout finirait mal pour elle, si l'on ne venait annoncer que Charles-Martel, que l'on croyait en pleine retraite, revient sur ses pas. Il ne faut plus songer qu'à combattre.

Le deuxième acte nous transporte au camp des Francs. L'abbé de Saint-Gilles, évidemment le successeur du saint fondateur de l'abbaye détruite alors, engage Charles à protéger le Saint-Père, en lui faisant entendre, sans ambages, que les rois fainéants ont fait leur temps, et qu'à Rome, on compte sur lui et sur sa race pour les remplacer. Le guerrier se tient sur la réserve et répond qu'avant tout il faut prendre le château des Arènes. Un étranger se présente alors à l'abbé demeuré seul. Il se fait connaître, c'est Eudes, le duc d'Aquitaine, qui, privé de ses Etats, vient implorer le pardon de ses crimes, c'est-à-dire de son alliance avec l'infidèle pour combattre les chrétiens.

Ici je dois dire, qu'historiquement parlant, Eudes, prince du sang royal, petit-fils de Caribert, héritier du duché d'Aquitaine donné à son père par Dagobert, avait bien fait la guerre aux Francs et avait été battu par Charles-Martel en 731, mais, qu'après sa défaite par les Sarrasins, il s'était allié avec lui et avait contribué à la victoire de Poitiers. Ce n'était donc pas un traître. De plus, Ambiza et lui étaient morts en 737, date à laquelle le poète a placé le sujet de son drame.

Quoiqu'il en soit, cette fausse donnée acceptée, c'est un criminel qui demande et reçoit l'absolution à la condition qu'il consacra le reste de ses jours à la pénitence. L'abbé lui fait prononcer, *hic et nunc*, les trois vœux du cénobite et lui rend son épée pour servir cette fois la bonne cause. Charles-Martel, qui survient, accepte cette solution sans trop d'enthousiasme.

Le troisième acte nous fait assister à une seconde querelle entre Ambiza et Zamaïde. Le pauvre Sarrazin ne sait plus où donner de la tête, quand on introduit, heureusement pour lui, un parlementaire de l'armée franque qui vient le sommer de se rendre. Cet envoyé n'est autre

qu'Eudes qui ignorait ce qu'était devenue sa fille. Pour Ambiza, c'est un trait de lumière. Le père et la fille sont mis en présence : ou Eudes trahira les Francs et lui donnera sa fille, ou elle ira au harem de Bagdad et lui sera mis à mort. Lampagie conjure son père de l'a'andonner ; Eudes hésite entre son amour de père et son devoir de soldat. Il est regrettable que Reboul n'ait pas tiré un meilleur parti de cette situation : visiblement le souffle lui a manqué. Ambiza, plus par calcul que par générosité, renvoie Eudes au camp des Francs, décidé qu'il est à garder Lampagie s'il est vainqueur, et à la tuer s'il est vaincu.

Quatrième acte : On murmure dans l'armée assiégeante. Le retard du parlementaire est taxé de trahison, d'autant plus qu'Ismin a fait parvenir à ce sujet un perfide message. L'abbé de St-Gilles défend le duc d'Aquitaine et, au moment où Charles déclare aux chefs assemblés que sa confiance a été trompée, Eudes se présente. Il raconte l'horrible combat qui s'est livré dans son âme et le sacrifice qu'il fait à son devoir ; il reprendra sa fille les armes à la main. L'assaut est décidé par acclamation.

Au dernier acte, nous sommes revenus aux Arènes, dans une pièce de la seconde galerie ; une meurtrière permet de voir ce qui se passe à l'extérieur du côté des assaillants. Ambiza renouvelle à Lampagie son ultimatum : le mariage ou le harem. La pauvre femme demande alors, à genoux, au Sarrazin de lui donner la mort, plutôt que de l'envoyer au calife, au nom même de son amour. Qu'elle puisse emporter dans la tombe :

Un de ces sentiments que tu ne connais pas,  
Bien plus pur que l'amour et plus doux que l'estime ;  
Je voudrais m'en aller et te laisser sans crime ;  
Et s'il te faut tout dire et tout te découvrir,  
Je puis encor t'aimer, si tu me fais mourir.

« Moi, te faire mourir, s'écrie Ambiza, transporté de joie, mais ce n'était qu'une menace. » L'annotateur du manuscrit, — car il y en a un et qui a barré bien des passages, — a écrit en marge : ceci est du bas comique. Je

suis de son avis. Le féroce et naïf musulman part pour combattre, le cœur plein de douces espérances et Lampagie, épouvantée, demande pardon au ciel et aux mânes de son époux de sa fâcheuse inspiration.

Dieu ! qu'a dit ma douleur pour être ainsi comprise ?

Zamaïde choisit ce moment pour rendre ses devoirs à « la nouvelle sultane ». Elle apprend de sa bouche que l'amour d'un infidèle est un outrage pour une chrétienne et qu'elle ne le partagera jamais. Humiliée de ce dédain et furieuse de la passion de son maître, elle jure d'en tirer une double vengeance. A ce moment, les Francs donnent l'assaut au château. Ismin suit les péripéties du combat par la meurtrière et les transmet à Zamaïde. Un instant, il croit à la victoire des Sarrasins, et, à cette nouvelle, la favorite s'enfuit désespérée, car, Ambiza vainqueur, c'est sa rivale sauvée. Mais les Francs ont repris l'offensive, ils sont maîtres de la place et débordent sur la scène. Mêlés avec eux, quelques Sarrasins apportent leur général blessé à mort. Eudes lui demande ce qu'il a fait de sa fille. « Elle vit encore pure et respectée, » dit Ambiza. — « Non, elle ne vit plus », s'écrie Zamaïde, qui apparait, le poignard à la main.

Ce fer n'a pas voulu ratifier ta grâce.

Et elle montre du doigt le corps inanimé de Lampagie qu'on entrevoit étendu sur un divan, dans la pièce voisine. Ambiza lui adresse ses derniers adieux et expire. Zamaïde et son complice Ismin sont condamnés au bûcher ; Charles ordonne qu'on évacue le château et qu'on l'incendie, et, à la lueur des flammes qui vont la dévorer, la favorite exhale sa rage dans une dernière imprécation.

Voilà le scénario de cette œuvre dramatique qui ne manque pas d'un certain intérêt, mais qui, dans sa conception, n'est pas sans reproche. Il y a des longueurs et des scènes inutiles. Le caractère d'Eudes serait plus sympathique s'il était innocent du crime qu'on lui reproche à tort, de s'être allié aux infidèles contre les chrétiens. Lampagie serait plus touchante si elle avouait un

amour secret que sa conscience réprouve et si elle invoquait la mort pour y résister. Elle et Ambiza n'auraient pas l'air d'être dupes d'un quiproquo de vaudeville. Quant au style, à la forme poétique, ils sont au-dessous du médiocre. Je n'ose, pour la réputation de l'auteur, en citer ici des exemples, et je conclus, qu'avec de beaux décors et avec les belles situations qu'elle renferme, on pourrait faire de cette mauvaise tragédie en vers. un passable drame en prose.

*Antigone* est une pièce bien autrement écrite et inspirée. A défaut de mes propres appréciations, j'aurais celles que me fournissent les lettres de l'ami intime, du *corrigeur* infatigable de Reboul. M. Marcellin de Fresne, ancien secrétaire général de la préfecture de la Seine, conseiller d'Etat, homme de hautes relations mondaines et artistiques, ne lui épargnait ni les critiques sévères, ni les mots cruels qu'une pareille affection pouvait seule faire accepter au poète. de même qu'à l'occasion, il lui prodiguait les éloges et les témoignages d'admiration.

Le 12 décembre 1844, après avoir reçu le manuscrit d'*Antigone*, il écrivait à Reboul : « J'ai lu entièrement votre tragédie, c'est assurément une fort belle œuvre. . . mais si vous amenez *Sophocle* à la barre, il en résultera pour moi cette conclusion que ç'a été une bien malheureuse idée que la vôtre. . . quand un aussi grand génie que Sophocle accomplit une œuvre, d'autres génies ne sauraient faire mieux. Vous avez fait différemment, dites-vous, mais c'est le sujet, ce sont les personnages, c'est en un mot toute la pièce de Sophocle et une pièce bien inférieure à la conception originale, malgré les reflets de beauté qui éclatent et brillent chez vous. »

Voilà un jugement, en guise de préface, juste peut-être mais peu encourageant. M. de Fresne, en parlant des autres génies — pour ne citer que les Français — pensait-il à Corneille et à Voltaire qui nous ont donné chacun un *Cédipe-Roi*, plus éloigné de leur modèle que

Reboul ne l'est du sien dans son *Antigone* ? Dans l'*Œdipe*, de Corneille, l'intérêt roule autant sur l'amour de Thésée pour Dircé, sœur d'Antigone, que sur la fatalité qui pèse sur la descendance de Laius. Ce ne sont que fadeurs et compliments ; les deux rois, celui de Thèbes et celui d'Athènes, se provoquent en duel et prennent jour pour dégainer, comme le faisaient alors les gentilshommes sous quelque lanterne de la place Royale. L'illustre poète avait bien le sentiment de la supériorité de la pièce grecque sur la sienne : « Je tremblai, dit-il dans sa préface, quand je l'envisageai de près. L'amour n'ayant point de part dans cette tragédie, elle était dénuée des principaux agréments qui sont en possession de gagner la voix publique. »

Quand Voltaire voulut traiter le même sujet et écarter toute intrigue amoureuse, ce fut bien autre chose. « Les comédiennes, nous dit-il, se moquèrent de moi et les acteurs, qui étaient, en ce temps-là, des petits-maitres et grands seigneurs, refusèrent ma pièce. J'étais extrêmement jeune, je crus qu'ils avoient raison et je gâtai ma pièce. » Il imagina, en effet, le rôle secondaire de Philoctète, ancien soupirant de Jocaste.

Tout récemment sur un théâtre antique, dont les échos avaient répété peut-être, il y a vingt siècles, les vers mêmes de Sophocle et de Sénèque, on a pu, devant un public d'élite, représenter dans toute sa simplicité et dans toute son horreur, cette effrayante tragédie ; mais pourrait-elle, partout ailleurs, faire recette et tenir longtemps l'affiche ? C'est que le théâtre n'est pas fait seulement pour les intellectuels pour les académies, les revues et les comités de lecture ; il est fait pour parler aux masses. Or les masses se soucient peu d'être classiques ou non, elles sont simplistes et de leur temps. La farouche grandeur des drames antiques peut soulever notre admiration, toucher nos cœurs : il est des cordes qu'elle ne sait pas faire vibrer. L'amour, avec toutes ses délicatesses, ses mélancolies, ses entraînements, est le grand ressort de notre art théâtral. Chez les anciens, il n'était pas interprété sur la scène. Le respect

de la vie privée, si soigneusement cachée — *absconde vitam* — ne permettait pas de donner en spectacle l'expansion de ces sentiments intimes. D'ailleurs, aux temps d'Eschyle et de Sophocle, le théâtre est uniquement religieux et dogmatique. Le thème perpétuel des tragédies grecques est la vengeance des Dieux qui punissent le coupable dans sa postérité. Ces familles sur lesquelles ils s'acharnent, ce sont toujours les Atrides et les fils de Laius. Quelle place y avait-il dans ce cruel fatalisme pour les émotions de l'âme que devait bientôt faire connaître Euripide ?

Dans son *Antigone*, Reboul n'a pas eu besoin d'inventer une intrigue amoureuse, comme ses devanciers imitateurs de l'*Œdipe-Roi*. Comme dans la pièce de Sophocle, Hémon est le fiancé de la fille d'Œdipe et, lorsqu'elle meurt, il se tue sur son corps. Mais chez notre poète cet amour passionné n'excite pas le mépris du père pour ce fils « vil esclave d'une femme ». Il a pu mettre en présence les deux amants. Les mœurs anciennes ne l'eussent pas permis ; les nôtres le demandent. Nous verrons qu'il y a trouvé de belles inspirations.

Lamartine n'a pas craint d'écrire de Reboul : « J'ai lu de lui des vers admirables et des scènes de tragédie antique où respire la mâle sévérité du génie romain. » Ce jugement nous soutiendra dans l'analyse et la critique de la pièce.

Premier acte. — Créon, arrivé au pouvoir suprême dans Thèbes par suite de la mort de ses neveux Étéocle et Polynice, a réuni le peuple et, après quelques phrases hypocrites sur le fardeau de la royauté, explique comme il entend l'exercer.

Il ordonne que les honneurs funèbres soient rendus à Étéocle et refusés à Polynice. Malgré la soumission de son peuple, une chose l'inquiète : la popularité d'Antigone.

..... J'ai surpris dans des yeux  
Des pleurs qui m'ont paru presque séditeux.

Ne serait-il pas politique de la marier à son fils Hémon et d'assurer ainsi l'avenir de sa dynastie ? Hémon consulté

est dans la joie, car il aimait secrètement Antigone ; mais elle lui en a toujours imposé :

Elle est belle et terrible à l'égard de nos Dieux.

Elle arrive alors, grave mais charmante, au rendez-vous que lui a assigné Créon et dont elle ne comprend pas le but, car elle vit dans la retraite et veut y mourir.

Et seule maintenant de toute ma famille,  
Pauvre épi qu'en un champ oublia la faucille,  
Je dois courber mon front, libre de tous liens,  
Vers l'asile funèbre où dorment tous les miens.

Hémon, s'enhardissant peu à peu, risque une déclaration tellement passionnée qu'Antigone effarouchée veut se retirer. Il change alors de tactique et aborde la question politique telle que l'envisage son père. Antigone avoue que, s'il lui fallait faire un choix, elle le préférerait à tout autre.

Votre cœur généreux doit clore un entretien,  
Où je sens que je perds quelque chose du mien.  
Si Thèbes me commande un pareil sacrifice,  
Je m'y résignerai...

Et Hémon, ravi, de s'écrier :

Dieux immortels, assis à la table céleste,  
Gardez votre bonheur, Antigone me reste !

M. de Fresne ajoutait à la lettre que nous avons citée plus haut : « Le début de votre pièce a été pour moi *sophocléen* ; c'est le plus magnifique péristyle d'un palais qui est bien, mais qui ne vaut pas le péristyle. »

Au deuxième acte, Antigone déclare à sa nourrice Philisse que, malgré les ordres du roi, elle va rendre les derniers honneurs à Polynice. Ce rôle de confidente, prudente mais dévouée, est rempli dans Sophocle par sa sœur Ismène. Il valait mieux lui substituer en effet une subalterne. Elles sortent du palais et, à ce moment, le devin Tirésias vient annoncer à Créon les résultats du sacrifice ordonné. Un aigle a laissé tomber sur l'autel un lambeau des restes de Polynice ; le peuple veut qu'il soit honoré

comme son frère. Créon déclare qu'il ne se soumettra pas à ce vœu de rébellion, à cet arrêt des Dieux dicté sans doute par la vénalité du pontife. Tirésias s'indigne de ce soupçon :

Et le commencement de ton règne odieux  
Jette l'insulte aux morts et le blasphème aux Dieux !

Il lui annonce les malheurs qui l'attendent et se retire, laissant le roi troublé et irrité, mais décidé à le faire arrêter.

A l'acte suivant, le capitaine des gardes, Eriphon, vient annoncer à Créon que le corps de Polynice a reçu les honneurs funèbres et rend compte de sa mission. Je regrette que Reboul ne nous ait pas épargné les détails réalistes du poète grec et qu'il les ait même soulignés ; c'eût été de meilleur goût. Qu'on en juge :

Je pars avec mes gardes et me voilà rendu  
Où de votre neveu le corps est étendu.  
Pour ne pas respirer l'odeur cadavéreuse  
Qu'en apportait du vent l'haleine voyageuse,  
Nous nous sommes placés sur un roc, à l'écart,  
D'où sur cette dépouille on plongeait le regard.

Six mauvais vers, dont un faux, un spectacle repoussant, deux bonnes raisons pour rayer ce passage. Mais vaines précautions ! Un ouragan s'élève, un nuage de poussière obscurcit l'air et lorsqu'il s'est dissipé, le corps a disparu. Bientôt on distingue au loin la fumée d'un bûcher. On y court, mais trop tard ; la cendre de Polynice a été recueillie par sa sœur. La coupable Antigone est amenée devant Créon. Son interrogatoire est superbe dans Sophocle, et Reboul, en le traduisant, a trouvé aussi de beaux accents.

#### CRÉON

Ton frère était impie et j'ai dû m'en venger ;  
Fils de Thèbes, contre elle il arma l'étranger

#### ANTIGONE

Il venait réclamer sa part d'une puissance  
Qu'un pacte solennel avait réglé d'avance...

Mon frère, succombant dans un combat cruel,  
Put être malheureux, mais non pas criminel.

Elle renonce à cette union avec Hémon qui serait une honte pour elle puisqu'elle serait le prix de l'abandon du devoir le plus sacré.

Tu connaissais bien mal quelle était Antigone ;  
On refuse un bûcher à qui l'on doit un trône,  
.....  
Tu régnes par sa mort et tu veux qu'on l'outrage,  
Mais moi, je m'applaudis de mon pieux hommage,  
Et quand tu me mettrais en face de la mort,  
Tyran, ce que j'ai fait, je le ferais encor !

Antigone est condamnée par son oncle au dernier supplice. Hémon vient vainement prendre sa défense. Ses prières se changent en menaces et en malédictions. Créon, hors de lui, s'écrie en se retirant :

Ces lieux virent un fils teint du sang de son père,  
Et si je ne fuyais, peut-être verraient-ils  
Un père se couvrir de celui de son fils !

Eurydice, épouse de Créon, vient alors essayer de calmer son fils, de le faire renoncer à Antigone : elle n'obtient de lui que la prière d'aller elle-même fléchir la colère du roi. Cette scène est une longueur qui paraît fade après les altercations tragiques qui la précèdent. Elle n'a d'autre raison d'être que de laisser le spectateur en suspens et dans l'espérance de voir Antigone obtenir son pardon.

Le quatrième acte offre des beautés qu'il emprunte à la situation touchante des deux fiancés échangeant leurs derniers adieux : il fut considéré, dans le temps, comme le meilleur de la pièce.

Créon vient d'apprendre par Eriphon que le peuple assiège la prison de Tirésias et veut le délivrer ; qu'il se prononce ainsi pour le parti d'Antigone. Il persiste dans sa décision dans un de ses trop longs monologues et sort pour la faire exécuter sans retard. Antigone apparaît alors, entourée de gardes et suivie de sa fidèle nourrice qui veut mourir avec elle et dont elle refuse le dévouement.

Hémon s'approche à son tour, attestant son amour qui ne finira que dans leur tombe commune.

ANTIGONE

Ah ! laissez-moi mourir, comme il faut que je meure,  
Votre fidélité trouble ma dernière heure.  
D'un front calme et serein je marchais à la mort,  
J'avais quitté la terre et m'y retrouve encor.  
Afin que rien d'humain ne fût dans mes pensées,  
Les haines, les amours s'en étaient effacées ;  
Tout ce que je sentais et de doux et d'amer  
S'était anéanti comme un fleuve à la mer.  
Trop généreux Hémon, avant votre venue  
Mon âme jouissait d'une paix inconnue ;  
Et voilà que j'éprouve un pénible retour,  
Que chez vous la pitié l'emporte sur l'amour.

Ces paroles d'une résignation un peu trop chrétienne ne dissipent pas cependant chez la jeune fille le regret de la vie et d'un amour partagé qui l'attendrit :

Douce voix d'un bonheur que j'aurais pu goûter,  
Mon cœur trop complaisant daigne vous écouter.  
Délivre mon oreille en ces heures austères  
Du vague souvenir du chant de tes mystères,  
Hyménée, Hyménée, hélas ! ne vois-tu pas  
Que l'horreur de la tombe environne mes pas ?  
L'éclat de tes flambeaux insulte aux noirs abîmes,  
Ton voile n'est pas fait pour le front des victimes.

Et dans leur exaltation, les deux fiancés adressent, chacun à la Divinité qu'il implore, ces suprêmes invocations :

ANTIGONE

Toi qui rends à la nuit presque l'éclat du jour  
Et qui sauves les cœurs de tout profane amour,  
Désité des Enfers, du Ciel et de la Terre,  
Digne objet des honneurs d'un triple ministère,  
Diane, si mes mains, en des jours solennels,  
De pâles nénuphars ont paré tes autels,  
De tes chastes attraits impassibles emblèmes,  
J'en demande le prix en ces moments suprêmes.

HÉMON

Toi, qui par un matin suave et radieux,  
Aux applaudissements de la terre et des cieux.  
Sortis en souriant des profondeurs de l'onde  
Et de fécondité fit tressaillir le monde,  
Amour, de tous les Dieux le plus grand, le plus fort,  
Au lieu de t'honorer d'une vaine guirlande,  
Je te fais de mes jours une funèbre offrande

.....

Mais la fille des rois a retrouvé son énergie en face de  
la mort et dans le souvenir de son père :

Non, aucun autre amour ne restera vainqueur,  
Une plus forte voix me parle au fond du cœur...  
Fuyez bien loin de moi, faiblesses de la femme,  
Car je sens qu'Antigone a ressaisi son âme.  
Mon père, mon espoir, mon douloureux trésor,  
J'ai vécu de ta vie et mourrai de ta mort...  
Partons.

Elle s'éloigne entraînée par les gardes ; Hémon veut l'arracher à leurs mains, quand on vient annoncer que Thésée est arrivé et que le peuple attend le fils de Créon pour sauver Antigone. La toile se lève pour le dernier acte et nous voyons Créon toujours partagé entre ses remords et son orgueil. Un coup de tonnerre, qui éclate subitement, le remplit d'une terreur superstitieuse. On introduit Thésée qui, au nom des veuves argiennes, commence par réclamer les restes de leurs maris tués dans le dernier combat, sous les murs de Thèbes. Il vient d'apprendre qu'Antigone va subir le dernier supplice et il s'en indigne. Sur la réponse sèche et cassante de Créon, il lui déclare qu'il a juré à Œdipe mourant qu'il protégerait sa fille et qu'il tiendra son serment. Antigone mourra, dit le roi.

..... Quand Hercule lui-même  
Lui prêterait l'appui de sa force suprême.

A ce moment, on apporte sur un brancard un corps recouvert d'un voile. Créon croit que c'est celui de sa nièce et, triomphant, le découvre... c'est le cadavre de son fils !

Le capitaine des gardes entame alors le récit classique des événements. Ses gardes, conduisant Antigone, allaient en venir aux mains avec les Thébains révoltés. L'orage éclate alors et sépare les deux partis ; la foudre tombe et frappe Antigone ; Hémon désespéré se tue sur son corps. Tirésias, arraché à la prison, déclare que les restes de la fille d'Œdipe sont sacrés, que la colère des Dieux est épuisée sur sa race et qu'elle va atteindre Créon.

L'infortuné roi Thébain fait appeler Eurydice pour venir le consoler. On lui apprend qu'elle n'a pu survivre à son fils et qu'elle s'est donné la mort. Il maudit alors sa destinée et sa couronne,

Je ne suis plus un roi, je suis un assassin.

Et il déchire son manteau royal. Thésée termine les pièces par la morale antique d'usage :

Dérobons aux regards ces royales douleurs,  
Mais que chacun s'instruise à de si grands malheurs.  
Les morts, par des moyens qu'on ne saurait comprendre,  
Se vengent des affronts que l'on fait à leur cendre.

*Antigone* a-t-elle été lue telle quelle au comité de lecture au Théâtre-Français ? Outre le manuscrit qui m'a servi pour ce compte-rendu, j'ai pu en consulter deux autres dans lesquels la pièce est complètement remaniée. Dans l'une, elle est réduite à trois actes avec prologue et chœurs ; dans l'autre, à trois actes seulement. Il est probable que les deux ou trois lectures dont il sera question, ont dû motiver autant de changements. M. de Fresne avait, en effet, conseillé à Reboul de ramener la pièce à trois actes en supprimant des tirades et des longueurs et surtout en faisant disparaître le rôle de Thésée, « ce matamore inutile », que Sophocle ne fait pas intervenir dans sa pièce.

Dans cette nouvelle conception, les deux premiers actes n'en font qu'un seul avec les scènes de Créon et de son fils, d'Hémon et d'Antigone et les confidences de celle-ci sur la sépulture à donner à son frère. Le deuxième acte

ne comprend que l'interrogatoire d'Antigone, la protestation d'Hémon, l'intervention de Tirésias. Au troisième et dernier acte, dernière entrevue des fiancés. Eurydice tente d'arrêter son fils et va accabler son époux de reproches. Tirésias, délivré, annonce à Créon que l'heure du châtement a sonné et la tragédie s'achève comme dans la pièce en cinq actes. Il est certain que l'action, dans ce cadre plus limité, est plus vive, plus mouvementée. La scène nouvelle d'Eurydice avec Créon ajoute à l'angoisse de la situation et explique son suicide.

La pièce achevée, il s'agissait de la faire recevoir et jouer à la Comédie-Française, sur cette scène seule digne d'une œuvre aussi classique. C'est là que l'amitié et les relations de M. de Fresne furent utiles à Reboul. A cet égard, ses conseils, fruits de son expérience, valurent ses corrections. « Avant d'arriver au comité de lecture, lui écrivait-il, faites des lectures particulières afin d'arriver avec des préventions favorables. N'oubliez pas que votre pièce peut être bonne et refusée, être bonne et être reçue à correction, être reçue et n'être jamais jouée. Elle aurait le sort de quatre ou cinq tragédies reçues au Théâtre-Français. » Il lui propose de lire lui-même sa pièce à Berryer, à Théophile Gautier, à Alexandre Dumas. Lorsqu'il lui faudra un lecteur pour le comité, il lui conseillerait bien Régnier, avec lequel il est lié, mais c'est un acteur comique et, comme tel, mal disposé à faire valoir le genre tragique. C'est un autre ami qui acceptera volontiers cette mission, M. Milbert, auteur dramatique distingué. Puis c'est une autre préoccupation qui l'inquiète, une fatale coïncidence. Il lui a souvent parlé de l'écrasante supériorité de Sophocle et voici qu'on vient précieusement de donner à l'Odéon, une traduction de son *Antigone* par MM. Vacquerie et P. Meurice. Il a assisté à cette représentation et il en est revenu très impressionné. « Mes entrailles en sont encore émues au seul souvenir, lui écrit-il. Faites attention à tout le tort que cette circonstance vous a fait chez moi » Elle devait aussi nuire à Reboul dans l'esprit de bien d'autres.

Le 29 octobre 1844, M. Milbert lui écrit :

« Pourquoi avez-vous fait une *Antigone*, Monsieur Reboul ? Votre tragédie a été lue au Théâtre-Français. On en a été très satisfait ; on y trouve de grandes beautés, un belle poésie, mais la raison administrative en empêchera la représentation quant à présent. Sans la représentation de l'Odéon, votre ouvrage eut été mis immédiatement en répétition. M<sup>lle</sup> Rachel et M. Ligier me chargent de vous remercier des rôles que vous leur aviez destinés.

» On va vous écrire officiellement pour vous remercier et vous prier d'employer votre beau talent pour le Théâtre-Français. Je vous écris un peu brièvement ; mais j'ai la nouvelle à l'instant et je pense que vous devez attendre une réponse avec toute l'impatience possible ».

Le régisseur de la Comédie-Française, Ch. Desnoyers, confirmait quelques jours après les dires de Milbert et la raison majeure de l'ajournement d'*Antigone*. Impossible de présenter au public « des situations trop connues à l'avance : le succès théâtral en serait diminué de moitié. Puis le comité de la Comédie-Française semblerait se traîner à la remorque de la direction de l'Odéon, lui prendre, après coup, ses idées et ses succès, et cette sorte de plagiat administratif est trop loin de la pensée de ces Messieurs pour qu'ils veuillent en subir le reproche. » (15 novembre 1844.)

M. de Fresne s'empessa néanmoins de féliciter son ami : « Je sais par Milbert la surprise de satisfaction qu'a causée votre tragédie » ; aussi réclame-t-il pour lui-même le manuscrit de la pièce qu'il n'a pas encore lue et dont il lui dira après son sentiment. Mais Reboul consultait ses amis quand ses vers étaient publiés et Dieu sait s'il avait tort La Comédie-Française attendit près de six mois pour passer à une seconde lecture. Le 19 avril 1845, M. Desnoyers avisa notre poète, alors à Paris, que le comité se réunirait le jeudi 24, pour entendre son *Antigone*. Point de résultat définitif encore. Le 6 janvier 1846, M. de Fresne écrit : « Desnoyers a relu votre pièce et en est très content. Milbert est tout à fait d'avis de la lecture au comité. Aussi je vous redemande le manuscrit ; j'y ferai les changements prescrits par vous et demandés par moi. Je ferai faire une belle copie afin que Samson, qui me l'a offert, puisse lire très aisément Samson dine chez moi samedi, ce n'est pas sans intention pour vous. Je verrai à avoir aussi une autre fois Rachel qui, je le sais, désire revenir chez moi. »

*Antigone* ne fut pas jouée. Pourquoi ? Ce n'était plus la rivalité de l'Odéon et de la pièce de MM. Vacquerie et Meurice qui gênait le Comité. Samson était toujours disposé à faire la lecture de la pièce de Reboul, mais il confiait en même temps à M. de Fresne que sa tragédie vénitienne, *Les Foscari*, était terminée, et cette concurrence inquiéta fort celui-ci. M<sup>lle</sup> Rachel était alors toute puissante au Théâtre-Français et l'on savait que, vouée à l'interprétation des grands classiques, elle avait une répugnance extrême pour celle des auteurs modernes. De plus, il y aurait eu un froissement d'amour-propre entre elle et le poète : une pièce de vers à son adresse, non insérée dans le volume que celui-ci venait de faire paraître (publié seulement en 1865) et qui commence par ces vers :

Rêve de Phidias, envolé de l'Attique  
Et tombé parmi nous sous le nom de Rachel.

M. de Fresne avait pourtant bien préparé les voies. « Nous ferons attaquer Rachel par Berryer », écrit-il à Reboul. Quelques jours après, il les invite l'une et l'autre à dîner ; mais le grand orateur n'a pas lu le manuscrit et ne veut pas plaider la cause de l'auteur sans l'avoir étudiée

Il est assez curieux de connaître et de suivre l'idée, qui, dès les débuts de M<sup>lle</sup> Rachel, et sept ans avant la présentation d'*Antigone*, avait germé dans l'imagination ardente de M. de Fresne. Admirateur de la grande tragédienne et du poète nimois, il avait rêvé de faire valoir ces deux talents l'un par l'autre.

« Voici ce que je vous demande, écrivait-il à Reboul en 1839 : Etes-vous appelé par votre génie à faire une tragédie ? Avez-vous des scrupules à travailler pour le théâtre ? Un prodige vient de paraître : une fille de dix-sept ans et onze mois, s'élève au rang des plus grandes tragédiennes. Elle ressuscite Corneille et Racine, fait crouler la salle sous la foule et les transports, met aux abois les Hugo et les Dumas qui se consomment de rage et de regrets dans leur solitude actuelle... Je l'ai vue sur la scène et à la ville ; elle est simple, naturelle, sans instruction, mais prodigieuse par son intelligence et les profondes

émotions de son âme. Eh bien ! un succès au théâtre est une gloire éclatante et une fortune, une grande fortune. Ne pourriez-vous faire une tragédie en trois ou cinq actes, avec un sujet du genre d'Esther et d'Athalie ? Job, Ruth et Booz, la Salomé du Cantique des Cantiques, que sais-je ? Vous êtes nourri de ces saintes et sublimes beautés. M<sup>lle</sup> Rachel ne joue que Racine et Corneille. Elle va jouer Esther et m'a dit ce mot adorable, à moi qui lui disais : quels beaux vers ! quelle harmonie ! « Je n'ai qu'une crainte, celle de les chanter . . . » Je vous dirai que je la tiens toujours pour la plus digne et la plus respectable jeune fille ; que c'est une âme peu commune, que ses sentiments sont admirables, qu'il y a en elle de la simplicité, de la droiture, de la raison, de la supériorité ; que si elle ne tombe, et Dieu l'en préserve ! elle prendra une grande place dans la génération qui arrive ; qu'enfin, après une maladie ordinaire, elle vient de reparaitre plus forte de talent, plus puissante, plus passionnée, plus vraie que jamais. Mon cher ami, cela se lie à notre avenir. Eh bien ! n'oubliez pas ces beaux vers que vous avez déjà commencés. . . Songez que si vous êtes inspiré comme elle comme dans vos meilleurs moments, cela peut décider de tout l'avenir de cet astre ! Vous le devez, vous le devez et je vous le demande pour moi ! Jamais mon amitié ne pourra mettre plus de joie à un témoignage de la vôtre. »

Certes c'était s'illusionner sur le talent tragique de son ami que de croire que la grande artiste lui devrait un jour autant de palmes qu'aux maîtres de la scène française, et cependant M. de Fresne avait rêvé une association plus étroite encore entre Reboul et Rachel. Il avait essayé de mettre en rapport la tragédienne avec l'évêque de Digne, M<sup>sr</sup> Sibour ; il la voyait convertie au catholicisme, mariée à son poète, et il s'étonne dans une lettre de la prudente réserve du prélat. On parla beaucoup dans le temps, sous le manteau de la cheminée, de ce projet, et l'étonnement qu'il causait encore, quelques années plus tard, est resté dans les souvenirs de mon adolescence.

Pendant les années s'écoulaient. Reboul a choisi son sujet de tragédie dans l'antiquité et non dans la Bible. On a lu *Antigone* au Théâtre Français. M<sup>lle</sup> Rachel, dont la réputation est faite, est un arbitre, Reboul, en quelque

sorte, un solliciteur, et c'est alors qu'il néglige de donner à son éditeur la pièce de vers dont j'ai parlé plus haut. Pendant toute l'année 1846, M. de Fresne reviendra sur ce fatal oubli et pressera Reboul de le réparer.

Du 12 mai 1846. — « Vous avez ou vous aurez besoin de Rachel. Elle sera très frappée, n'en doutez pas, de l'absence de son nom. Elle prendra ce silence pour une injure. Ne pourriez-vous pas offrir cet hommage à la grande tragédienne? Je regarde cela comme indispensable. Autrement la porte sera irrévocablement close à l'auteur dramatique au lieu de rester ouverte, avec la certitude d'être reçu. »

Du 19 mai — « On distribue les exemplaires hommages du dernier volume de poésies. Les cinq premiers vont de droit au comte de Chambord, à Chateaubriand, à Lamartine, à Victor Hugo, à David (1); ils seront accompagnés d'une lettre. Le sixième est pour M<sup>lle</sup> Rachel. Je lui écrirais un petit mot flatteur en lui disant que par la faute de l'imprimeur et par suite de votre éloignement, une pièce de vers, à elle destinée, n'a point été insérée dans le volume; que vous la lui adressez et surtout, (cas essentiel), qu'elle paraîtra dans la prochaine édition, ou même que vous allez faire faire un carton. »

Du 7 octobre. — « Rachel est ici; elle est souffrante et, je crois, fort mécontente de beaucoup de gens. Il y a eu de mauvais procédés pour elle et des fautes faites. Je regarde donc ce moment comme favorable. Il faut lui adresser une lettre affectueuse, dévouée, tendre, aimable. Vous lui enverrez les vers que j'ai pour elle. . . . Parlez-lui de sa santé, qui met en deuil la scène française. . . Relisez cette lettre, à ce qu'il paraît, si enchanteresse, que vous avez reçue d'une sylphide du nord et que vos paroles fassent sur Melpomène les mêmes effets que celles de la sylphide ont fait sur vous.

Rachel tenait beaucoup dans le temps à sa communauté d'origine avec vous. Elle se disait fille du peuple et vous, vous vous dites enfant du peuple comme si nous n'étions pas tous les fils du peuple. Je ne crois nullement nécessaire que vous rappeliez à Rachel qu'elle est fille du peuple, mais si vous pouvez opposer votre humilité, orgueilleux que vous êtes! à la

(1) David d'Angers.

royauté de cette reine, cela ne sera pas mal. Enfin il faut une lettre qui touche, flatte et plaise. Votre intérêt vous le commande, ce sera semer pour une moisson qui peut manquer, mais aussi qui peut venir. N'oubliez pas d'ailleurs les grandes qualités de cette fille admirable. Ses faiblesses, il faut les lui pardonner, tout *en les sachant.* »

La lettre fut écrite, portée à son adresse avec la pièce de vers par M. de Fresne, « lettre fort bien, ni trop, ni trop peu, la bonne mesure, la mesure du poète. » La Comédie-Française, en remerciement du volume qui lui était offert, répondit, le 31 juillet 1846, par une lettre un peu maniérée signée : Beauvalet, Régnier, Geoffroy, Samson et Provost ; et .. il ne fut plus question d'*Antigone*.

Malgré son échec, Reboul n'avait pas désespéré de la muse tragique. M. de Fresne lui avait écrit quand il avait fait choix d'une pièce païenne : « Inspirez-vous de Corneille; vous êtes un poète chrétien, cherchez un sujet chrétien », et il l'avait trouvé. *Vivia*, en 1846, était déjà sur le métier. En 1849, elle était terminée, mais il ne fallait plus compter sur le Théâtre-Français, Rachel ayant refusé le rôle qui lui était destiné. Présentée à l'Odéon, elle fut reçue le 29 mai 1849 et jouée l'année suivante, avec un plein succès pour l'auteur de la pièce et un médiocre pour ses interprètes.

Tandis que M. de Fresne et M. Pujoulat déclarent que M<sup>me</sup> Laurent a été sublime, M. Romain-Cornut trouve qu'elle a été détestable. Polyeucte, dit-il, n'aurait pas résisté à une pareille épreuve. M. F. Béchard, faisant la part de l'insuffisance de certains artistes, de la pauvreté des costumes, du singulier choix des décors — on y voyait Carthage avec la colonnade du Louvre et la colonne de Juillet — constatait le mérite et le succès de l'œuvre. « Nous avons pu, écrit-il, juger de très près les impressions de cette jeunesse dont les tendances sont chose fort importante en ce moment. Elles ont été, je vous l'assure, doublement favorables à la forme et au fond, »

Enfin l'architecte Visconti écrivait à M. de Fresne :

« Mon cher ami, j'entends dire de tous côtés que la pièce de Reboul est un chef-d'œuvre qui ne peut être apprécié de nos jours à sa juste valeur pour la raison qu'il faudrait de la foi... mais, à tout prendre, elle restera et ajoutera à la gloire de notre illustre ami. »

Et après l'avoir entendue, il la jugeait ainsi :

« *Vivia* est une belle représentation théâtrale en dehors des conditions classiques du drame, en ce qui touche à la composition et à l'action. Il faut lui laisser son titre : mystère ; c'est celui qui lui convient. L'agonie de la mère entre sa foi et son enfant est admirable, mais c'est toute la pièce et cela ne comporte qu'une scène au plus. Sauf quelques familiarités, le dialogue est de la plus haute poésie. Avec un auditoire chrétien et des acteurs qui sentent et sachent dire, M. Reboul aurait pu avoir un succès d'enthousiasme. Quant à la scène de la fin, je ne citerai qu'un fait, mais il parle de lui-même. Ma fille, au moment où l'enfant expire, a éprouvé un saisissement qui l'a forcée à quitter brusquement la loge pour aller sangloter dans un coin : c'est le plus expressif des applaudissements. »

Avec l'exposé des deux premières tragédies de Reboul et ces quelques lignes sur la dernière, se termine le compte-rendu de ces tragédies inédites dont le dépôt m'avait été confié pour le soumettre à l'Académie. J'aurai plutôt satisfait sa curiosité qu'éclairé sa critique, car nous avons tous une opinion personnelle toute faite sur notre illustre compatriote.

Laissant même de côté sa haute valeur morale qui, se reflétant dans ses œuvres, leur communique une véritable grandeur et une singulière beauté, nous conviendrons tous que la nature l'avait généreusement doué, mais qu'elle avait enfermé un génie étincelant dans une sorte de gangue qui n'en laissait jaillir les éclairs que par intervalles ; que l'éducation classique lui ayant manqué dans sa première jeunesse, il n'avait pu, malgré ses études subséquentes, en récupérer tous les fruits, d'où ces

fâcheuses inégalités qui entachent son style ; et qu'enfin, son séjour dans une ville de province, dans les labeurs et les soucis d'une humble profession, n'avait pu lui donner cet affinement intellectuel qui ne s'obtient qu'au contact des supériorités et au choc des contradictions.

Ces appréciations, qui sont les nôtres après les quarante années écoulées depuis la mort de Jean Rehoul, étaient déjà celles de ses plus fidèles prosélytes contemporains. Deux d'entre eux les ont exprimées dans leur correspondance avec une franchise qui n'avait d'autre mesure que leur degré d'intimité. J'en citerai les passages les plus sévères avec d'autant plus de regrets que je ne pourrai leur opposer, *in extenso*, les lettres émanées de tant d'illustrations de l'époque, lettres où l'estime pour l'homme et l'admiration pour le poète éclatent à chaque page en termes qui n'ont rien de commun avec la banalité des compliments d'usage. On trouvera celles de Châteaubriand, de Lamartine et de Silvio Pellico dans l'intéressante biographie que M. l'abbé de Cabrières, le futur évêque de Montpellier, a donnée en tête des *Dernières poésies*.

Certes, il était impossible de trouver une amitié plus dévouée, plus obsédante, si l'on veut, que celle de M. de Fresne. Quelle sévérité ! Quelle dureté dans ses critiques ! Quelle justesse, pouvons-nous dire aujourd'hui, dans cette prière de se défier de cette célébrité de clocher qui l'a étourdi sur ses défauts ! Ecoutez ces passages où se mêlent pourtant les cris d'admiration que lui arrachent les sublimes qualités du poète.

« 7 mai 1846. — Votre pièce (*Antigone*) est enfin recopiée. Elle me plaît et j'en trouve partout, indépendamment des beaux et divins morceaux qu'elle renferme, cette vigueur de fonds et cette charpente de pensées toujours solides qui sont le caractère de votre talent. Je n'en persiste pas moins à dire qu'il faut pleurer sur vous, quand on songe à tant de diamants restés bruts sous l'empire de votre paresse et de votre orgueil et qui, avec un peu moins de confiance aveugle et mauvaise en vous-même, avec un peu plus de confiance dans les autres, arriveraient au jour brillants de tout leur éclat. Oui, M. Demians m'a

vu presque m'en tordre les bras de désespoir et quel a été mon étonnement lorsque, pressé de questions, il m'a fait connaître, entre plusieurs critiques à vos ordres, ce fameux G. . . . , tant vanté par vous. . . . mais je comprends, on tremble autour de vous, vous êtes une puissance, et on vous craint et on vous flatte, et on n'ose pas vous jeter parfois à la tête de bonnes vérités. Il n'y a dans tout ceci que vous à accuser et faites-y bien attention, mon cher Reboul, je ne quitterai jamais cette thèse, j'y reviendrai sans cesse. Le chien fidèle aboiera contre vous jusqu'à ce que vous ayez trompu avec la tourbe des poétail-lons du jour et courbé votre front devant une critique sans pitié. Je vous le répète, vos trois volumes pourraient se réduire à dix ou vingt belles pages. Venez passer deux mois à Paris, livrez-vous à moi et vous verrez par quel crible salutaire je ferai passer le poète et le tas cahoteux, ténébreux, dur et pierreux de ses vers. »

Et ailleurs, à l'occasion de la publication de l'un de ses volumes :

« Aujourd'hui, il s'agit d'un contact direct avec le public, dont moi, je fais partie et je ne souffrirai pas que vous vous moquiez de lui, quand vous lui lancez vos rapsodies imprimées où brillent de magnifiques lueurs et de sublimes clartés, par-ci, par-là, sans doute ; mais où le mauvais, où le médiocre bien plus condamnable encore que le mauvais sont en force et en nombre. »

Voilà un éreintement en règle. dira-t-on ? Certes non : écrit *ab irato*, avec une verve sans mesure, par un ami à un ami et rien que pour lui c'est un jugement sagace qui ne diffère que par la forme de celui porté par M. Poujoulat, dans son introduction aux lettres de Reboul. quand il dira de lui : « Lorsqu'il ne s'élève pas, il tombe. »

Reboul avait aussi un autre aristarque et un autre admirateur dans la personne d'un compatriote qui ne manquait ni de talent, ni d'inspiration. M. Jules Canonge colportait les œuvres de son ami chez les célébrités du jour et lui transmettait l'accueil qu'il en avait reçu.

Alfred de Vigny, par exemple, avait fait la moue « à ses licences fort peu poétiques et à ses diables de *jusques-là ce* », mais il avait applaudi à presque chaque vers de

*l'Ange et l'Enfant* et du *Moulin de Génèse* et Canonge, enchanté de ce succès, lui écrivait :

« Je vous ai conquis un admirateur de plus et un admirateur que vous devez apprécier, car M. de Vigny est chef d'école littéraire. Quant à vos erreurs, vous pouvez vous attendre à me voir, à l'avenir, impitoyable pour elles, car je suis mieux à portée que vous de voir tout le tort qu'elles font à votre grande et belle poésie. »

Il n'avait pas été heureux tout d'abord auprès de Béranger et il ne semble pas que ce patronage fût bien choisi, le *Dieu des bonnes gens* n'étant pas précisément celui de notre poète. Il lui avoue son échec dans une lettre que notre secrétaire-perpétuel, M. Clauzel, a publiée dans son compte-rendu du concours poétique de 1901 ; mais nous savons que le célèbre chansonnier, qui renvoyait si lestement Reboul à ses petits pains, était vite revenu à de meilleurs et plus justes sentiments. En voici la preuve : elle est honorable pour tous les deux

«..... Tout ce que m'a dit de vous M. Canonge, m'a inspiré une vive estime pour votre caractère, Monsieur, et j'ai appris avec plaisir que la culture des lettres ne vous a pas fait abandonner votre honorable profession. Vous avez été plus sage que moi qui ai regretté si souvent de n'être pas resté imprimeur.

» En parlant de la différence de notre foi religieuse et politique, vous me dites qu'il est bien désirable que les esprits adonnés à la culture des arts se réfugient au même foyer, comme au moyen-âge on se réfugiait dans les monastères. Ah ! Monsieur, Dieu nous préserve de faire jamais partie d'un couvent d'hommes de lettres ! Tout ce qu'ont dit nos vieux auteurs des discordes monacales ne serait que peu auprès des aménités de ce nouveau cloître. Mieux vaudrait vivre avec les Barbares. En bénissant le travail qui vous tient loin de ce monde sur lequel vous avez sans doute des illusions, continuez de cultiver l'heureux don que vous avez reçu de la nature, mais croyez, Monsieur, qu'il n'y a que les cœurs bons et honnêtes à qui Dieu ait permis de se comprendre, au milieu de tant d'opinions diverses et de croyances qui se combattent.

Fontainebleau, 18 septembre 1836.

« Je n'ai qu'à confirmer le jugement que j'avais porté d'après le petit nombre de fragments que j'en avais trouvés dans les journaux. Oui, Monsieur, vous êtes poète et certes l'un des plus distingués d'une époque riche en beaux et grands talents, quoiqu'en dise la critique superficielle. Votre muse, habituellement élevée, sait cependant descendre, avec beaucoup de bonheur, aux détails les plus simples ; c'est ce que j'ai remarqué avec un grand plaisir. . . . Au reste, vous n'aviez pas besoin de mes éloges pour avoir la mesure de votre mérite. Un poète, avec qui vous deviez bien plus sympathiser qu'avec un pauvre diable de chansonnier populaire comme moi, vous a prêté, en excellents vers, la couronne qui vous attendait. Je ne vous en dois que plus de reconnaissance, Monsieur, d'avoir bien voulu attacher quelque prix à mon suffrage ; il vous est complètement acquis. En vous défiant de la facilité que le travail donne toujours, continuez de mêler de si nobles délassements aux soins d'une utile industrie et soyez sûr que la gloire récompensera une vie si bien employée.

Recevez tous mes remerciements ; vous m'avez fait connaître un bon poète et un honnête d'homme de plus ; c'est un grand bonheur pour celui qui n'a jamais désespéré ni de Dieu ni de l'humanité. . . .

Fontainebleau, 14 novembre 1838.

Décidément Canonge avait raison quand il écrivait à Reboul, à propos de la première boutade de Béranger : « N'ai-je pas raison de dire que c'est là un beau triomphe ; car vous écrire, après de telles préventions, n'est-ce pas reconnaître en vous ce génie créateur dont il parle ? Et le bonhomme s'y connaît. »

Le « bonhomme » avait raison, car ce génie créateur et incorrect avait su se faire admirer d'un autre génie plus parfait et plus sublime. Il y avait entre ces deux talents inégaux autre chose qu'un courant de sympathie poétique. La belle âme de Reboul avait conquis celle de Lamartine. Il faut lire les lettres où l'auteur des *Méditations* s'épanche librement dans le sein de son ami. Quelle amitié que celle qui, survivant « à un dissentiment », accepte de lui un blâme public avec « émotion et reconnaissance ! » Quels plus éloquents témoignages de tendresse et d'admiration que ces noms qu'il lui donne :

cher, illustre et saint ami, que ces plaintes et ces adieux partis du cœur du grand poète trahi par la fortune : « Oui, la muse m'a abandonné, mais elle a passé à d'autres nobles mains. Je la vois, sans jalousie, vous combler de ses faveurs. . . . Priez pour moi et aimez-moi comme je vous aime. . . »

Les relations de Châteaubriand avec notre poète étaient postérieures à celles de Lamartine. S'il n'y eut jamais entre eux la même confiance et le même abandon, que du reste la haute situation du premier ne comportait pas, il n'y eut aucun « dissentiment », la même foi politique et religieuse les unissant étroitement. Les lettres du grand écrivain datent de la fin de sa vie, alors que ses mains paralysées par la maladie ne lui permettaient plus de les écrire lui-même. Elles sont empreintes de la pensée et de l'impatience de la mort, de la « soif de s'en aller », selon l'expression heureuse de son biographe ; mais, dans son immense tristesse, son enthousiasme pour Reboul survivait encore à son indifférence pour les auteurs « modernes », pour ces fils du romantisme dont pourtant il était le père. « Cet admirable Reboul, disait-il, c'est un saint ! » Et M. Pougoulat raconte, comme un souvenir inoubliable, que ses yeux trouvèrent encore des larmes à la lecture de l'épître où notre poète l'adjurait si éloquemment de se montrer encore une fois à la tête de leur parti.

Victor Hugo ne pouvait manquer d'apporter à ce concert élogieux, sinon la note émue, du moins la richesse de ses antithèses.

11 juin 1837.

Je lis vos beaux vers, Monsieur, et avant de les relire je viens vous en remercier. Vous m'avez charmé et touché ; charmé par l'envoi, touché par la poésie. Vous avez ce qui fait l'homme, le cœur, et ce qui fait le poète, la foi. Continuez, Monsieur. Chantez pendant que nous luttons ; encouragez les penseurs. Nous accomplissons tous le même travail. Les âmes harmonieuses comme la vôtre calment, apaisent et concilient. Votre mission est encore la plus belle ; vous êtes homme à n'y faillir jamais.

Croyez, Monsieur, à mes sentimens les plus cordialement distingués.

Victor Hugo.

Après les poètes le grand orateur et l'homme d'Etat, Berryer et Guizot. Voici comment s'exprime le premier.

Mon cher ancien collègue et honorable ami, vous avez connu mes afflictions; elles ne sont pas à leur terme. Depuis le commencement de cette année tous mes instants ont été absorbés par des travaux impérieux et de pénibles préoccupations. Je n'ai pas pu prendre le temps de lire votre livre et je ne voulais pas vous remercier du don que vous m'en avez fait avant de connaître « les Nouvelles poésies » Enfin j'ai mis à profit la semaine de Pâques et, prenant sous mon bras *Les Traditionnelles*, je suis venu chercher ici de la liberté, du calme, un peu de repos d'esprit. Votre livre m'a été d'un grand et charmant secours. Je vous remercie de m'avoir entretenu de vos vieux et généreux sentiments et d'avoir, par votre simple et riche langage, élevé et attaché ma pensée à vos sévères et touchantes méditations. Mes affections politiques ont été satisfaites de goûter la joie que votre fidélité, votre indépendance apportent à qui se fait gloire d'être avec vous en pleine communauté de convictions, de vœux et d'espérances. Les beaux vers peuvent encore, au temps où nous sommes, faire accepter les bonnes pensées et votre labeur poétique est un apostolat pour la religion, la liberté, la patrie.

Croyez, mon cher Reboul, à mon bien sincère et toujours bien cordial attachement.

BERRYER.

Angerville-La-Rivière, 15 avril 1857.

Guizot, dont le témoignage n'est pas suspect, écrivait à son tour à Reboul, l'année suivante (4 novembre 1858).

Vous êtes poète par le fond comme par la forme; les sentiments que vous exprimez méritent le beau vêtement que vous leur donnez. Rare privilège de nos jours où tant d'hommes de talent répandent leur or sur des ordures. Gardez la pureté de votre génie, mon cher compatriote; elle fait partie de votre originalité. Gardez moi aussi, je vous prie, la sympathie que vous me témoignez et croyez que j'y attache beaucoup de prix.

Et plus tard, le 21 février 1861, à propos de son épître à François II :

Mon cher confrère, vous avez fait de beaux vers pour une bonne cause. La justice et la poésie ont également à souffrir de

nos jours, vous les vengez l'une et l'autre Je vous remercie d'avoir pensé à moi et au plaisir que me fait votre vertueux dithyrambe.

Cependant, avec l'âge, arrivaient pour Reboul le découragement, la tristesse de voir s'envoler ses espérances politiques, la douleur d'entendre gronder l'orage autour du Vatican. Singulier rapprochement ! Le même jour où la lettre de Guizot partait du Val-Richer, une voix amie envoyait de Maillane au pauvre poète une parole énergique de réconfort et de consolation. Cette parole sera comme le dernier rameau de cette jonchée de lauriers, hommage glorieux de tous ces maîtres de la Pensée.

24 février 1861.

.....  
Ne désespérez donc pas, mon cher Reboul, le soleil est trop éclatant et la sève de vos chants trop vigoureuse pour croire à la mort de l'idéal. Tant que les martyrs et les héros trouveront au sein des peuples des échos tels que vous et des lyrismes vrais comme le vôtre, la vertu n'aura pas besoin de se couvrir le chef de son manteau Elle n'est pas un nom seulement : elle est encore une puissance et une gloire. Fils de Corneille, adieu donc et merci.

Votre bien reconnaissant

F. MISTRAL.

Pour moi, en voyant ce véritable monceau de lettres dithyrambiques venues de toutes parts, épîtres enflammées et traductions en plusieurs langues ; en parcourant cette correspondance toujours sympathique des célébrités d'alors, littéraires, politiques, artistiques et mondaines, je me prends à me méfier plus encore de nos sévérités rétrospectives que des engouements du moment ; je pense que Lamartine et Châteaubriand n'ont pas admiré vainement un talent douteux et je me dis qu'il est possible que pour nous cette poésie si louée ait fait son temps — comme tant d'autres grandes et belles choses — mais, que de son temps, Jean Reboul était *quelqu'un* et qu'il fut et restera un des ces hommes qui ont grandement honoré leur ville natale.

9 novembre 1901.

---

# BIBLIOGRAPHIE

DU

## DÉPARTEMENT DU GARD

PAR

**M. Joseph SIMON,**

membre résidant.

---

### I. — Livres et articles de revue intéressant le Gard, publiés en 1902.

ALBIOUSSE (L. d'). — Uzès au moyen âge. *Revue du Midi*, 16<sup>e</sup> année, août et septembre 1902.

ATGER (A.). — Court de Gébelin franc-maçon. *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 15 novembre 1902.

BALINCOURT (Le comte E. de). — Les Œuvres tragiques inédites de Jean Reboul, par M. le comte E. de Balincourt, ancien officier supérieur de cavalerie, membre de l'Académie de Nîmes. *Nîmes*, imprimerie A. Chastanier, 1902, in-8°, 30 pages.

BASCOUL (Louis). — Les Vicariats de Mgr Besson. *Revue du Midi*, 16<sup>e</sup> année, 1<sup>er</sup> mai 1902.

BASCOUL (Louis). — Vie de Mgr Besson, évêque de Nîmes, Uzès et Alais (1821-1883), par l'abbé Louis Bascoul, doyen honoraire, curé de Rochefort-du-Gard. *Paris*, librairie Sueur-Charruey, 1902, 2 vol. in-8° et portrait. Tome 1<sup>er</sup>, XVIII<sup>e</sup>, 402 pages ; t. 2, 476 pages.

BENOIT (F.). — Le Rhône, par Félix Benoit, ingénieur, membre correspondant de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire. *Paris*, Veuve Dunod, 1902, in-8°, 32 pages.

BOILLAT (J.). — **Li Férigouléto**, poésies patoises, fables, contes, scènes, etc., par J. Boillat, de Saumane. *Nîmes*, chez tous les libraires, 1902, in-8°, 288 pages.

BONDURAND (Ed.). — **Autour de l'Aigoual**. *Nîmes*, imprimerie de la *Revue du Midi*, 1902, in-8°, 16 pages.

Extrait de la *Revue du Midi*.

BONDURAND (Ed.). — **Jupiter héliopolitain**. *Nîmes*, imprimerie A. Chastanier, 1902, in-8°, 16 pages.

Extrait des *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, année 1902.

BONDURAND (Ed.). — **La Leude et les Péages de Saint-Gilles au XII<sup>e</sup> siècle**. Textes en langue d'oc et en latin, publiés par Ed. Bondurand, archiviste du Gard. *Nîmes*, imprimerie A. Chastanier, 1902, in-8°, 27 pages.

Extrait des *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, année 1901.

BONDURAND (Ed.). — **Note sur le passé de la production laitière et industrielle du lait dans le Gard**. *Revue du Midi*, 16<sup>e</sup> année, septembre 1902.

BORÉLY (Jules). — **La Fontaine de Nîmes (991-1902)**. *Revue du Midi*, 16<sup>e</sup> année, 1<sup>er</sup> décembre 1902.

BRUN (Pierre de). — **Essai de minéralogie du département du Gard**. *Nîmes*, 1902, imprimerie *La Laborieuse*, in-8°, 108 pages.

Extrait du *Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes*. Années 1900 et 1901.

CARLI (Euclide). — **Le Félibre Paul Gausсен**. *Revue Cévenole*, I, janvier-juin 1902. (1)

CARNOY (Henry). — **François Rouvière (1859-1902)**. *Paris*, imprimerie Maton, 1902, in-12 carré, 15 pages.

CARRIÈRE (Gabriel). — **Sur des sépultures antiques découvertes à Pouzilhac (Gard)**. Communication faite à la séance des délégués des Sociétés savantes du 2 avril 1902 (soir). *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, année 1902, 2<sup>e</sup> livraison.

(1) C'est par erreur que ce travail, inséré dans les *Mémoires de l'Académie de Nîmes* (1902), a été reproduit dans la *Revue Cévenole* comme inédit.

CAZENOVE (A. de). — **Campagnes de Rohan en Languedoc (1621-1629)**. *Annales du Midi*, juillet et octobre 1902.

**Clocher (Le) provençal**, mars 1902. — A. D. M. « L'Ange » de Jean Reboul.

CORTOIS DE BALORE. — **Deux lettres de Monseigneur Cortois de Balore, évêque de Nîmes, à M. le curé de Saint-Gilles et à ses vicaires, sur la constitution civile du clergé**. Communication faite au Comité de l'Art chrétien par M. l'abbé C. Nicolas. *Nîmes*, Imprimerie générale, 1902, in-8°, 10 pages.

COUZET (Docteur). — **Mes deux premières années de mairie (Nîmes 1900-1902)**, par le docteur Couzet, maire de Nîmes, président de la Section nimoise de la Ligue des droits de l'homme et du Cercle nimois de la Ligue de l'enseignement, membre du Conseil général de la Ligue de l'enseignement. *Nîmes*, imprimerie coopérative « La Laborieuse », 1902, in-12.

DOUGHTY, Litt. D. Laval, and G.-W. PARMELEE. — **The Siege of Quebec and the battle of the plains of Abraham**, by Doughty, Litt. D. Laval, in collaboration with G.-W. Parmelee, in six volumes 9 × 7, with plans, portraits and views. *Québec*, Dussault et Proulx, 1902. (Contient une biographie, des lettres et un portrait de Montcalm.)

DUINE (F.). — **Un Politique et un orateur au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cohon, évêque de Nîmes et de Dol**. Essai de bio-bibliographie avec documents inédits, par F. Duine. *Rennes*, imprimerie Simon, 1902, in-8°, 72 pages.

DURAND (L'abbé Albert). — **Un Prélat constitutionnel, J.-Fr. Perier (1740-1824), oratorien, évêque assermenté du Puy-de-Dôme, évêque concordataire d'Avignon**, par l'abbé Albert Durand. *Paris*, B. Bloud et C<sup>ie</sup>, 1902, in-8°.

DURAND (L'abbé Albert). — **La Situation religieuse du département du Gard au début du Consulat (1799-1802)**. *Revue du Midi*, 16<sup>e</sup> année, avril 1902.

DURAND (Le chanoine François). — **L'Art d'allonger un acte de notaire en 1498 à Goudargues**. *Revue du Midi*, 16<sup>e</sup> année, novembre 1902.

DURAND (Le chanoine François). — **La Frise du XI<sup>e</sup> siècle à Notre-Dame de Beaucaire.** *Bulletin du Comité de l'Art chrétien (diocèse de Nîmes)*. Tome VII, 1902, n<sup>o</sup> 45.

DURAND (Le chanoine François). — **La Verdeline au chapitre d'Uzès.** *Bulletin du Comité de l'Art chrétien (diocèse de Nîmes)*. Tome VII, 1902, n<sup>o</sup> 46.

**Foire (La) de Beaucaire.** *Lecture pour tous*, année 1902.

GAL (J.) et MINGAUD (G.). — **Zoologie (du Gard).** L'Essor du martinet. *Revue scientifique*, 16 août 1902.

GERMER-DURAND (Fr.). — **La Baronnie de Meyrueis au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le Chapitre collégial de N.-D. de Bonheur.** Documents publiés par Fr. Germer-Durand, membre de la Société d'agriculture de la Lozère, architecte départemental. *Mende*, imprimerie A. Privat, 1902, in-8<sup>o</sup>.

GRANGES DE SURGÈRES (De). — **Le Duel et la noblesse du Languedoc**, avec deux lettres de Louis XIV (1654-1655), par le marquis Granges de Surgères. *Vannes*, imprimerie Lafolge frères, 1902, in-8<sup>o</sup>, 11 pages.

Extrait de la *Revue des questions héraldiques, archéologiques et historiques*.

HANOTAUX (G.). — **L'Énergie française.** *Paris*, Flammarion, 1902, in-18. I, 367 pages. (Le chapitre III est intitulé : LA MAISON-CARRÉE. Nîmes.)

LABANDE (L.-H.). — **Études d'histoire et d'archéologie romane. Provence et Bas-Languedoc.** — I. Eglises et chapelles de la région de Bagnols-sur-Cèze (nord-est du diocèse d'Uzès). Publication des notes et dessins de M. Léon Alègre. *Avignon*, François Seguin. *Paris*, A. Picard et fils, 1902, in-8<sup>o</sup>, 236 pages.

LACOMBE (E.). — **Un Homme d'esprit au XVIII<sup>e</sup> siècle.** *Revue du Midi*, 16<sup>e</sup> année, 1<sup>er</sup> mai 1902.

LUCAS (H.). — **Un Ganymède au musée de la Maison-Carrée.** *Paris*, P. Leroux, 1902, in-8<sup>o</sup>, 4 pages et 1 planche.

Extrait de la *Revue archéologique*.

MALZAC (M.). — **A propos des bouilleurs de cru**, par Miranda Malzac, ancien député. *Paris*, imprimerie Davy, décembre 1902, in-8<sup>o</sup>, 8 pages.

Extrait de la *Revue politique et parlementaire*.

MARIGNAN (A.). — **Histoire de la sculpture en Languedoc au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècle.** Paris, Bouillon, 1902, in-8°.

MASSOL (H. de). — **Léonce Pascal, député du Gard, par H. de Massol.** Paris, imprimerie Maretheux, 1902, in-8°, 4 pages, portrait.

MAZAURIC (Félix). — **Les Eaux souterraines et l'hydrologie des terrains calcaires.** *Revue du Midi*, 16<sup>e</sup> année, 1<sup>er</sup> juillet 1902.

NICOLAS (L'abbé C.). — **Ancienne paroisse de Saint-Martin à Saint-Gilles, par l'abbé C. Nicolas, chanoine honoraire, curé-doyen de Saint-Gilles.** Nîmes, Imprimerie générale, 1902, in-8°, 54 pages.

PANNET (O.). — **Les Méfaits d'une compagnie de dragons à Quissac en 1703.** *Revue du Midi*, 16<sup>e</sup> année, 1<sup>er</sup> juin 1902.

PANNET (O.). — **Signification aux consuls de Quissac, 1603.** *Revue du Midi*, 16<sup>e</sup> année, 1<sup>er</sup> octobre 1902.

PANNET (O.). — **Tribulations des consuls de Quissac, 1690.** *Revue du Midi*, 1<sup>er</sup> septembre 1902.

PELLET (Marcelin). — **Le Mont Aigoual et les Hautes Cévennes.** *Magasin pittoresque*, 15 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 1902.

PENZIG (O.). — **Flore colorée de poche du littoral méditerranéen, de Gênes à Barcelone, y compris la Corse.** 139 planches coloriées et 5 planches noires représentant 144 espèces. Texte par O. Penzig, professeur à l'Université de Genève. Dessins par M<sup>me</sup> Hérincq et MM. Cuisin et Jobin. Paris, Klincksieck, in-16, 1902.

PEYRE (Roger). — **Les Villes d'art célèbres. Nîmes, Orange et Arles.** Paris, H. Laurens, gr. in-8°, 1902.

**Phares.** Série D. Mer Méditerranée. Mer Noire et mer d'Azov. Espagne, France, Italie, Autriche, Grèce, Turquie, Russie et côtes nord d'Afrique. Collationné et corrigé au 1<sup>er</sup> mars 1902 par le service des constructions nautiques. Paris, Imprimerie nationale, 1902, in-8°, 480 pages et tableau en couleur.

PICARD (Théodore). — **Notes sur le vieux Nîmes.** Nîmes, imprimerie Gervais-Bedot, 1902, in-8°, 47 pages.

Extrait de la *Revue du Midi*, octobre 1902.

PIEYRE (Adolphe). — **Conte cévenol.** *Revue du Midi*, 16<sup>e</sup> année, 1<sup>er</sup> décembre 1902.

PIEYRE (Adolphe). — **L'Inauguration du monument des enfants du Gard morts pour la patrie.** *Revue du Midi*, 16<sup>e</sup> année, 1<sup>er</sup> avril 1902.

PIEYRE (Adolphe). — **Une Ville morte (Mus).** *Revue du Midi*, 16<sup>e</sup> année, 1<sup>er</sup> mai 1902.

REINAUD (E.). — **La Jeunesse de Charles Jalabert**, par Émile Renaud, avocat, docteur en droit, membre de l'Académie de Nîmes. Nîmes, 1902, in-8<sup>o</sup>, 28 pages, imp. A. Chastanier.

RENARD (E.). — **La Poste aux lettres dans le Gard sous la Révolution (1789-1795)**, par E. Renard, inspecteur des postes et télégraphes à Nîmes. Nîmes, imprimerie coopérative « La Laborieuse », 1902, in-8<sup>o</sup>, 29 pages.

ROUVIÈRE (François). — **La Déclaration de 1699.** *Revue du Midi*, 16<sup>e</sup> année, 1<sup>er</sup> mars 1902.

ROUVIÈRE (François). — **La Flotille du Gard (an XI). La Révolution française**, 21<sup>e</sup> année, 14 mars 1902.

ROVÉRIÉ DE CABRIÈRES (F.-M.-A. de). — **Le Vicomte Rovérié de Cabrières**, par F.-M.-A. de Rovérié de Cabrières, évêque de Montpellier. *Montpellier*, imprimerie Hamelin frères, in-8<sup>o</sup>, 17 pages.

SAINT-VENANT (De). — **Quatorze forteresses celtiques du département du Gard.** *Anthropologie*, tome XIII, n<sup>o</sup> 1.

SALLUSTIEN (Le Fr.). **La Vallée de Concluse**, canton de Lussan, arrondissement d'Uzès, par le frère Sallustien Joseph, membre de la Société française d'archéologie, de l'Académie de Vaucluse, de l'Académie de Nîmes et de l'Art chrétien. Nîmes, imprimerie A. Chastanier 1902, in-8<sup>o</sup>, 16 pages, 6 planches.

SALTEL (L'abbé Louis). — **Mémoire sur Arisitum.** *Bulletin de littérature ecclésiastique*, juillet-octobre 1902.

SCHNERB (J.-F.). — **Paul Flandrin.** *Gazette des Beaux-Arts*, 1<sup>er</sup> avril 1902. (Collaboration de Paul Flandrin dans l'exécution des peintures décoratives de Saint-Paul à Nîmes.)

SIMON (Joseph). — Catalogue de la Bibliothèque de Nîmes. Catalogue du legs Achille Bardon, dressé par Joseph Simon, conservateur de la Bibliothèque. *Nîmes*, A. Chastanier, 1902, in-8°, 268 pages.

---

## II. — Publications périodiques imprimées dans le Gard, parues en 1902.

L'Avant-Garde socialiste des Cévennes. *Alais*, imprimerie Pascal et Girard.

Bulletin de la pieuse archiconfrérie de Notre-Dame du Suffrage. *Nîmes*, imp. Gervais-Bedot.

Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement d'Alais. *Alais*, imp. O. Fabre.

Bulletin de la Société des sciences physiques et naturelles. *Nîmes*, imp. « La Laborieuse ».

Bulletin de la Société d'horticulture. *Nîmes*, imp. Chastanier.

Bulletin de la Société d'horticulture pratique fleuriste et maraîchère. *Nîmes*.

Bulletin de l'Eglise réformée de Nîmes. *Nîmes*, imp. Chastanier.

Bulletin de l'Enseignement primaire. *Nîmes*, imp. Gory.

Bulletin du Syndicat agricole du Gard. *Nîmes*, imp. Guillot.

Bulletin officiel de la Fédération des mécaniciens et chauffeurs (P.-L.-M.). *Nîmes*, imp. « La Laborieuse ».

La Chronique mondaine. *Nîmes*, imp. Chastanier.

Le Combat social. *Nîmes*, imp. Guillot.

Le Comité de l'Art chrétien. *Nîmes*, imp. Gervais-Bedot.

Le Devoir. *Nîmes*, imp. Chastanier.

L'Écho des Cévennes. *Le Vigan*, imp. Couesland.

L'Écho du Midi. *Nîmes*, imp. « La Laborieuse ».

L'Écho médical des Cévennes. *Nîmes*, imp. « La Laborieuse ».

- L'Emancipation. *Nîmes*, imp. « La Laborieuse ».  
L'Etoile. *Nîmes*, imp. Mély et C<sup>ie</sup>.  
L'Etoile de Languedoc. *Nîmes*, imp. Boyer-Ramus.  
L'Etoile du Midi. *Nîmes*, imp. Ducros cousins.  
Le Foyer protestant. *Nîmes*, imp. Chastanier.  
Le Franc-Parler. *Nîmes*, imp. Guillot.  
La Fraternelle. *Alais*, imp. Trintignan et Polge.  
Le Huguenot. *Anduze*, imp. Castanier.  
Le Journal d'Alais. *Alais*, imp. du Journal d'Alais.  
Le Journal des Ventes. *Nîmes*, imp. Boyer-Ramus.  
Le Journal du Midi. *Nîmes*, imp. Mély et C<sup>ie</sup>.  
Le Journal d'Uzès. *Uzès*, imp. Malige.  
Le Moniteur des Cévennes. *La Grand'Combe*, imp.  
Coronel.  
Nîmes-Journal. *Nîmes*, imp. Ducros cousins.  
L'Œuvre socialiste. *Nîmes*, imp. « La Laborieuse ».  
La Paix par le Droit. *Nîmes*, imp. « La Laborieuse ».  
Le Petit Cévenol. *Alais*, imp. J. Brabo.  
Le Petit Midi. *Nîmes*, Imp. coopérative.  
Le Petit républicain du Midi. *Nîmes*, imp. Gory.  
Le Réveil d'Uzès. *Nîmes*, imp. Mély et C<sup>ie</sup>.  
La Revue Cévenole. *Alais*, imp. Brabo.  
La Revue d'hygiène pratique. *Nîmes*, imp. Guillot.  
La Revue du Midi. *Nîmes*, imp. Gervais-Bedot.  
La Semaine religieuse. *Nîmes*, imp. Ducros cousins.  
Le Tiers-Ordre franciscain. *Nîmes*, imp. Gervais-Bedot.  
Le Torero. *Nîmes*, imp. Mély et C<sup>ie</sup>.  
Le Travailleur français. *Bessèges*, imp. Julien.  
Le Travailleur libre. *Alais*, imp. de l'Union républicaine.  
L'Union. *Nîmes*, imp. « La Laborieuse ».  
L'Union des Mutualités. *Nîmes*, imp. Gory.  
L'Union Nationale. *Alais*, imp. Trintignan et Polge.  
L'Union républicaine. *Alais*, imp. de l'Union républicaine.  
Le Viganais. *Le Vigan*, imp. Rigal.

**III. — Journaux imprimés en dehors du département et ayant une correspondance quotidienne du Gard.**

La Dépêche. *Toulouse*, imp. spéciale de *La Dépêche*.

L'Éclair. *Montpellier*, imp. spéciale de *L'Éclair*.

Le Petit Marseillais. *Marseille*, imp. Samat et C<sup>ie</sup>.

Le Petit Méridional. *Montpellier*, imp. de la Société anonyme du *Petit Méridional*.



# LE TOMBEAU DIT « DES PORCELETS »

## aux environs d'Aiguesmortes

### NOTE

ACCOMPAGNÉE DE DEUX PHOTOGRAPHIES

*communiquée à l'Académie de Nîmes*

PAR

**M. Joseph SIMON,**

*membre résidant,*

**au nom de M. G. Mingaud,**  
*conservateur du Muséum d'histoire naturelle.*

---

Au cours d'une promenade scientifique aux environs du Grau (août 1902), je me trouvai en présence d'une tombe du moyen âge, connue sous le nom de tombe « des Porcelets ». (1)

Un de mes amis, M. Rodet, qui m'accompagnait, voulut bien en prendre une photographie. C'est cette photographie que j'ai l'honneur d'offrir à l'Académie.

La pierre tumulaire se trouve au quartier « des Tombes » (2), sur la rive droite du Vidourle ; habité au XIII<sup>e</sup>

(1) D'après Di Pietro (*Histoire d'Aiguesmortes*. Paris 1849, p. 71), c'est seulement en 1835 que cette pierre tumulaire aurait été mise à jour. Voir aussi Ch. Lenthéric : Le littoral d'Aiguesmortes aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, avec un relevé de l'itinéraire de Saint Louis entre Aiguesmortes et la mer. (*Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 1868-69, p. 206, planche 3. *Les Tombes*).

(2) « On reconnaît près des Tombes des restes de substructions et un véritable cimetière que les alluvions du Vidourle ont peu à

siècle, puis lieu désert, aujourd'hui complanté en vignes. Comme point de repère, j'indique la présence d'un grand pin parasol isolé, une des curiosités végétales de cette région, qui mesure 2<sup>m</sup>, 88 de circonférence à 1<sup>m</sup>, 50 au-dessus du sol. C'est à 500 mètres environ de ce pin, à gauche, en venant du Grau, que se trouve la tombe.

Un petit chemin qui dessert les quelques *mas* des environs passe à côté. Comme le montre la photographie, cette pierre se trouve sur le bord même du chemin à 0<sup>m</sup>, 50 en contre-bas d'un talus. C'est sur ce talus que sont assis les enfants photographiés avec la pierre tombale. On dirait qu'on a essayé de fouiller sous la pierre. J'ai enfoncé, à plusieurs reprises, tout autour ma canne ferrée et elle n'a rencontré qu'un sol meuble, ce qui semblerait indiquer que le sarcophage sur lequel elle devrait reposer n'existe plus ou est plus profondément enfoui. (1)

La pierre tumulaire est en molasse coquillière, excessivement dure, remarquable par son grain grossier, très coquillier, et se rapporte à la pierre qu'on exploite actuellement aux environs de Junas.

La ligne blanche qui traverse l'épreuve marque le niveau de l'eau atteint pendant l'hiver par l'étang du

peu recouvert de limon. Des fouilles entreprises en 1835 ont mis au jour une pierre tumulaire encore visible sur laquelle sont deux écussons portant chacun une truie en relief ; c'étaient les armes de la famille des Porcelets de Beaucaire, dont un des membres mourut à Aiguesmortes, avant le départ de la flotte. Un hôpital militaire s'élevait probablement dans ce lieu, et il serait à désirer que des fouilles nouvelles fussent entreprises sur ce point avant que les atterrissements du Vidourle aient fait disparaître les dernières traces de ces antiques sépultures. En effet, cette rivière, canalisée depuis 1833, finira par combler l'étang du Repausset. » Ch. Martins. *Une ville oubliée. Aiguesmortes, son passé, son présent, son avenir. Revue des Deux-Mondes*, 1874. Tome 1<sup>er</sup>, p. 780-816.

(1) « Cette pierre tumulaire recouvrait une fosse maintenue encore dans sa forme carrée par quelques pans de maçonnerie et quatre vieux ais assez bien conservés. Il n'y avait point d'ossements, car il paraît que ce terrain mortuaire avait déjà été remué. » Di Pietro, *loc. cit.*

Repausset qui se joint alors à l'étang du Ponent et recouvre le chemin dont j'ai parlé.

La forme de la pierre est un prisme rectangulaire. La face photographiée est la seule intéressante. On y voit deux écussons sur chacun desquels est sculpté, en relief, un porc. La forme des animaux, peu visible sur l'épreuve, est facilement reconnaissable sur la dalle elle-même. Entre les deux écussons existe un creux de forme carrée où probablement était encastrée une pièce portant une inscription. Cette pièce n'existait pas lorsqu'on exhuma cette pierre tumulaire, en 1835.

Cette tombe est connue, avons-nous dit, sous le nom de « tombe des Porcelets ». On comprend ainsi, sans peine, l'origine de son nom populaire.

Voici les dimensions de cette pierre tumulaire :

Longueur sur le sol, 2<sup>m</sup>, 28 ;

Largeur sur le sol, 1<sup>m</sup>, 08 ;

Hauteur du côté du talus, 0<sup>m</sup>, 65 ;

Hauteur du côté du chemin, 0<sup>m</sup>, 60 ;

Longueur de l'arête du sommet, 1<sup>m</sup>, 31.

De chaque côté des faces triangulaires, sont gravées trois lignes de 0<sup>m</sup>, 46 de longueur.

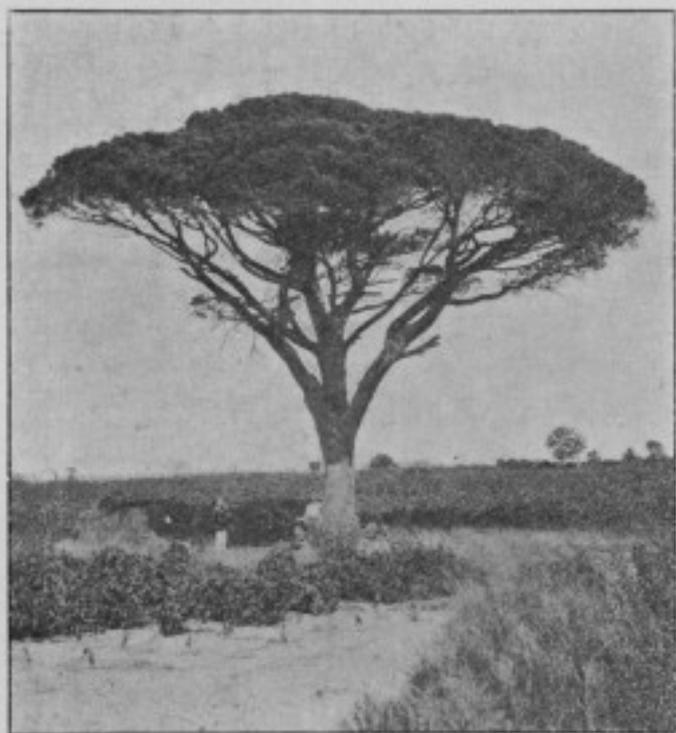
Les deux écussons ne sont pas exactement de la même grandeur : celui de droite mesure 0<sup>m</sup>, 33 de hauteur sur 0<sup>m</sup>, 28 de largeur ; celui de gauche 0<sup>m</sup>, 38 de hauteur sur 0<sup>m</sup>, 23 de largeur.

Le creux qui sépare les deux écussons a 0<sup>m</sup>, 28 de longueur sur 0<sup>m</sup>, 22 de largeur et 0<sup>m</sup>, 06 de profondeur.





*Le Tombeau dit « des Porcelets » aux environs d'Aiguesmortes.*



*Pin parasol aux environs d'Aiguesmortes.*

NOTES DE M. DELMAS  
SUR  
L'ÉGLISE DE SAINT-GILLES  
1843

PUBLIÉES PAR  
**M. l'abbé C. NICOLAS,**  
membre non résidant.

---

AVANT-PROPOS

La Bibliothèque de Nîmes possède, cote 504 J, un manuscrit intitulé : « Notes sur les travaux de restauration et de conservation de l'église de Saint-Gilles, par M. Anacréon Delmas. Saint-Gilles, 15 juin 1843, autographe de l'auteur. » (1)

La publication de ce manuscrit, que nous offrons à l'Académie de Nîmes, jettera un nouveau jour sur l'histoire archéologique de l'église de Saint-Gilles, dont les nombreux problèmes, non encore résolus, passionnent de plus en plus les savants de nos jours ; elle complètera aussi, avec les notes qui l'accompagnent, notre travail qui a pour titre : *Construction et réparations de l'église de Saint-Gilles*, publié, en 1900, dans les *Mémoires de l'Académie*, tome XXIII, page 95.

(1) *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la ville de Nîmes*, rédigé par M. Joseph Simon, conservateur de cette bibliothèque, tome II, page 117. Nîmes, imprimerie Chastanier, 12, rue Pradier, 1899.

L'auteur de ce manuscrit, M. Anacréon Delmas, ingénieur distingué, ancien capitaine du génie, fut nommé par la municipalité de Saint-Gilles architecte communal, et choisi par M. Questel comme son délégué dans l'exécution des travaux importants qu'exigeait la conservation de l'église de Saint-Gilles, travaux commencés en 1842 et terminés en 1845.

Dans ce mémoire, que nous avons trouvé par hasard, en parcourant le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Nîmes*, M. Delmas nous donne des renseignements nouveaux et intéressants qui méritent d'être connus. Qui pouvait mieux que lui nous servir de guide dans la description des fouilles faites dans le vieux chœur, sous le perron de la façade et dans la crypte, puisqu'il avait présidé lui-même à chacune d'elles avec autant d'intérêt que de compétence ?

C'est ainsi que, même avant M. Révoil, il a découvert et relevé les cinq inscriptions tumulaires incrustées sur la partie antérieure de la basse église, sous l'escalier du perron, où l'on arrive par une ouverture placée à l'extrémité du bas côté droit de la crypte. M. Révoil a donné ces inscriptions funéraires dans le tome II, page 52, de son magistral ouvrage sur *l'Architecture romane du Midi de la France* (1), mais c'est par erreur qu'il assigne à la sépulture de Gilius la date de 1143, alors que, d'après le rapport de M. Delmas, cette inscription porte celle de 1142, qui est la vraie date, comme nous l'avons constaté nous-même, en faisant l'estampage de cette inscription, que nous avait demandé M. le comte de Lasteyrie, membre de l'Institut, professeur à l'école des chartes, afin d'en orner, avec quelques autres gravures, son travail en préparation sur l'église de Saint-Gilles.

Le mémoire de M. Delmas est un des plus complets qui existent. Après nous avoir donné un état sommaire de l'église avant la réparation de M. Questel, ainsi que le

(1) Révoil. *Architecture romane du Midi de la France*, 3 vol. in-folio avec planches. A. Morel, éditeur, Paris, 13, rue Bonaparte.

détail des travaux ordonnés par décision du Ministre de l'Intérieur du 18 février 1842, notre architecte communal nous conduit pas à pas dans l'ancien chœur, nous faisant remarquer les deux portes latérales, les chapelles du chœur au nombre de sept, les traces des murs se rattachant aux contreforts extérieurs des murs de l'ancien chœur, qui formaient un cimetière, les sarcophages, la vis, l'orientation de la basilique et la formation dans l'ancien sanctuaire d'un musée d'architecture composé de tous les débris épars de l'ancien édifice.

Après l'examen de cette première partie des travaux, M. Delmas nous fait passer devant la façade du monument, où doit s'exécuter la seconde partie des travaux, dont le devis descriptif fut dressé, le 2 mai 1842, par l'architecte Questel et approuvé à la même date par le baron de Jessaint, préfet du Gard. (1)

Ces travaux entrepris au mois de juin 1842 comprenaient : 1° la réfection d'un nouveau perron régnaant sur toute la façade et remplaçant le petit perron circulaire moderne qui n'aboutissait qu'à la grande porte ; 2° l'ouverture des deux portes latérales anciennement murées ; 3° l'achat et la démolition des trois maisons qui obstruent le portail et masquent la moitié de la façade ; 4° la pose d'une grille en fer établie au pied du perron pour protéger le portail ; 5° enfin le nettoyage et le déblaiement de la crypte ou église basse.

L'auteur du mémoire ne laisse rien passer, sans en prendre bonne note, et, sous la direction d'un guide aussi éclairé et aussi sûr, le moindre connaisseur peut aisément remarquer des débris de colonnes, de frises, de corniches, restes précieux du monument, des substructions anciennes, qui ont appartenu à des églises primitives, et antérieurement peut-être à un temple romain ; il peut

(1) Archives de la Fabrique de Saint-Gilles. — *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, tome XXVIII, page 132, année 1900 ; *Construction et réparations de l'Eglise de Saint-Gilles*, par l'abbé C. Nicolas, page 40.

aussi admirer, sur une grande partie du soubassement du portail, mis à découvert par les fouilles du perron, les cinq inscriptions tumulaires dont nous avons parlé.

Enfin, les observations générales, par lesquelles M. Delmas termine son mémoire, nous font connaître la chapelle de la Vierge située derrière le chœur dans l'axe longitudinal de l'église et nous montrent l'utilité de l'issue pratiquée dans la crypte, pour communiquer de la basse église sous la voûte du perron, où se trouvent l'ancienne catacombe et le mur ancien, romain ou autre qui la termine au nord.

Cette simple analyse du mémoire de M. Delmas nous en fait ressortir toute l'importance et les savants archéologues seront heureux de trouver dans la publication d'un pareil document des indications nouvelles et sûres pour assigner une date plus approximativement certaine aux diverses constructions d'un si remarquable monument.

Pour compléter les notes de M. Delmas, nous croyons utile de publier aussi le procès-verbal de la commission d'enquête, instituée par l'arrêté du Préfet du 14 janvier 1843, relativement aux travaux publics qui s'exécutaient alors à l'église de Saint Gilles, procès-verbal que M. Delmas a rédigé lui-même, puisqu'il avait été nommé secrétaire de la Commission et qu'il avait pris place au bureau en cette qualité.



## NOTES

### *sur les travaux de restauration et de conservation* de l'église de Saint-Gilles

---

Basilique  
Saint-Gilles,  
12<sup>e</sup> au 13<sup>e</sup> et  
13<sup>e</sup> siècle.

La basilique de Saint-Gilles a été bâtie dans le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle. Il paraît qu'elle ne fut jamais achevée (1). Ce n'en était pas moins un monument des plus remarquables de toute la chrétienté où l'architecture romane s'était élevée au plus haut degré de perfection. Après trois ou quatre siècles de splendeur, elle fut renversée, démolie, abîmée de fond en comble (2). Au XVII<sup>e</sup> siècle, on utilisa ses restes pour la construction de l'église actuelle de Saint-Gilles. Celle-ci, considérablement amoindrie,

(1) Certainement l'église de Saint-Gilles ne fut jamais complètement achevée quant aux travaux intérieurs d'art et de sculpture que le fini de la façade nous fait supposer, mais il est certain qu'elle fut terminée quant à l'ensemble des travaux; nous en trouvons la preuve dans deux actes de prix fait : le premier baillé, le 15 janvier 1523, par l'abbé de Saint-Gilles à Pierre Mittot et à Jean Pierre pour daller *toutes les voûtes* de l'église en la forme de l'ancien dallage; et le second baillé, le 30 mars 1530, par les séquestres à David Pesna, Bernard Brun et autres pour la réparation de *tout le couvert*. (Archives du Gard, E, 901. Notariat de Saint-Gilles. Registre de Louis Guiraud, feuillets, 7, 8 et 9. — Registre du même notaire, 902, feuillet 186.) — *Construction et réparations de l'église de Saint-Gilles*, par l'abbé C. Nicolas, pages 23 et 24.

(2) Le 22 septembre 1562, « ceux de la nouvelle religion brûlèrent l'église, pillèrent et saccagèrent la ville, dont ils restèrent les maîtres, sauf à de rares intervalles, jusqu'en 1622, et des débris de l'église ils contruisirent les maisons qui l'entourent et masquent la maison de Clément IV. » (Archives du Gard, H, 11. — Archives de Saint-Gilles, liasse des Huguenots, pièce F. — Notes manuscrites de M. Hector Mazer.)

pauvre et sans caractère, n'offre rien de remarquable que le dispositif de son plan qui est celui de l'ancienne basilique, et les parties conservées de cette dernière. (1)

Travaux  
de restauration  
et de conserva-  
tion ordonnés  
par  
M. le Ministre  
de l'Intérieur  
le 18 février  
1842.

Cependant tous ces précieux restes disparaissaient de jour en jour. Le magnifique portail de la basilique était exposé à des dégradations et à des profanations continues (2). L'ancienne basilique avait fini par devenir méconnaissable. Les travaux, ordonnés par décision de M. le Ministre de l'Intérieur du 18 février 1842, sont venus arrêter les injures du temps et les dévastations des hommes. (3)

(1) Ces travaux de construction et de réédification de l'église actuelle sur les fondations de l'ancienne furent commencés en 1650 et terminés en 1655. Elle n'est pas entièrement dépourvue de grandeur et de beauté, quoi qu'en ait dit M. Mérimée dans son voyage du Midi, mais elle est loin d'avoir l'éclat et la majesté de l'ancienne basilique. Celle-ci avait 94 mètres de longueur et 25<sup>m</sup>, 50 de largeur dans œuvre. L'église actuelle a conservé la même largeur, mais sa longueur a été réduite à 49<sup>m</sup>, 50. Les voûtes de la basilique s'élevaient à plus de 30 mètres de hauteur, celles de l'église actuelle n'atteignent pas 20 mètres. Aux deux piliers qui supportent la tribune de l'orgue se trouvent quatre magnifiques chapiteaux du XII<sup>e</sup> siècle admirés par les hommes de l'art.

(2) Le portail de l'église abbatiale est resté debout, sauf des mutilations regrettables, fruits malheureux de nos discordes civiles, et c'est encore aujourd'hui le portail de l'église actuelle. On rencontre là le spécimen le plus parfait du style romano-byzantin, et il y a, dans la magnifique décoration de ce portail, le sujet de décoration de cent églises, au dire de M. Mérimée.

(3) En 1842, sur la proposition de M. Le Normand, savant archéologue, et sous l'habile direction de M. Questel, architecte de Paris, auteur des plans de l'église Saint Paul, à Nîmes, le gouvernement fit faire, de 1842 à 1845, des travaux importants de restauration de l'église de Saint-Gilles. La partie de l'ancien chœur en ruine fut découverte et protégée contre de nouvelles injures. L'édifice fut dégagé de deux maisons parasites qui l'étreignaient : l'une, sur la partie en ruine (la maison Nadal) ; l'autre, au devant du portail (la maison Grapon). Un perron général fut construit et la tribune de l'orgue rétablie. Ces travaux s'élevèrent à près de 50.000 francs. La Fabrique de Saint-Gilles possède dans ses archives les plans et devis de tous ces travaux faits par M. Questel et par M. Delmas.

La Préfecture les possède aussi dans ses archives, cotes 7. T. 15 et 7. T. 25.

Projet  
des travaux.  
Leur  
nomenclature.  
Entrepris  
en juin 1842.

Ces travaux projetés par un habile architecte ont été entrepris au mois de juin 1842; ils comprennent les objets suivants :

PREMIÈRE PARTIE

1. Mettre à découvert les constructions encore existantes de l'ancien chœur.
2. Les clore d'une enceinte protectrice, rattachée à l'église actuelle.
3. Renfermer dans cette enceinte tous les débris épars de l'ancien édifice, qui présentaient quelque intérêt.
4. Préserver la vis de Saint-Gilles de nouvelles dégradations.

DEUXIÈME PARTIE

5. Remplacer le perron moderne et actuel de l'église par un perron en pierre dure.
  6. Déboucher les portes latérales du portail.
  7. Protéger le portail par une grille en fer établie au pied du perron.
  8. Dégager le portail des maisons qui l'obstruent et masquent la moitié de la façade.
  9. Nettoyer et déblayer la crypte ou église basse.
- La première partie de ces travaux est à peu près terminée.

La première  
partie  
des travaux  
est presque  
terminée.  
Détails de  
l'ancien chœur.

On a fouillé et déblayé le terrain de l'ancien chœur jusqu'au niveau du sol ancien. Une partie de maison qui faisait saillie dans cet emplacement a été démolie (1). Les

(1) C'est la maison de la veuve Nadal. Sous la cote 7. T. 25, les archives de la Préfecture possèdent un plan représentant l'ancien chœur de l'église de Saint-Gilles ainsi que la portion de maison appartenant à la veuve Nadal à démolir pour la continuation des fouilles et la conservation de l'église, dressé par Questel, le 2 mai 1842; dans cette liasse se trouve aussi le même plan dressé par M. Delmas, mais sans les ombres et les détails donnés par M. Questel.

anciennes substructions ont été retrouvées à peu près intactes. Le mur collatéral gauche est conservé jusqu'à 1<sup>m</sup>, 50 au-dessus du sol ; il fait suite au massif de la vis, ancien escalier qui communiquait aux galeries supérieures et qui est resté debout presque en entier.

Porte latérale  
du Nord.

De ce même côté on a retrouvé une porte latérale avec toutes ses marches du côté extérieur et le dispositif de son évasement. Il est remarquable que pour communiquer dans l'église par cette porte, il fallait monter quatre marches et puis en descendre sept ou huit. Le petit perron de cette porte est très beau : les marches sont en pierre dure ; elles ont 0<sup>m</sup>, 60 de largeur, 0<sup>m</sup>, 17 de hauteur. Du

Transept.

côté opposé les substructions sont symétriques, mais elles ne s'élèvent qu'à 0<sup>m</sup>, 30 au dessus du sol. Cette partie a été plus profondément démolie que l'autre, mais on en suit parfaitement le tracé, on y retrouve le massif symétrique de celui de la vis, formant avec lui le transept ; on recon-

Porte latérale  
du Sud.

nait aussi dans le mur collatéral de droite la trace de la porte symétrique du collatéral de gauche.

Chapelles  
du transept.  
Caveau  
*vade in pace*]

On remarque une chapelle ménagée dans chacun des massifs qui terminent le transept. Il y a dans la chapelle de droite un caveau ou souterrain dont la voûte a été trouvée rompue. Ce souterrain à 3<sup>m</sup>, 80 de largeur et 3<sup>m</sup>, 90 de longueur ; il est sans issue et n'a ni pavé ni dallage. C'était sans doute quelques *vade in pace*. On a rétabli la voûte rompue et l'ancienne trappe qui devait nécessairement y exister. La chapelle opposée et symétrique de la vis n'a pas de souterrain.

Chapelle  
du chœur.

Les murs collatéraux se continuent au-delà du transept et se rejoignent dans l'axe longitudinal de l'édifice. Leur tracé présente trois chapelles arrondies et formées de deux branches droites raccordées par un demi-cercle. Une de ces chapelles appartient au mur collatéral de droite, une autre au mur collatéral de gauche, et la troisième appartient aux deux murs et se trouve dans l'axe. Le sol de celle-ci est élevé de 0<sup>m</sup>, 80 au-dessus du sol du chœur ; celui des deux autres est à peu près de

plein pied. Elles sont reliées avec la chapelle de l'axe par de petits demi-cercles. L'entrée des chapelles est ornée de colonnes engagées avec bases et moulures.

Abside.

Le soubassement du mur de l'abside existe en entier, et il porte encore les bases des piliers avec doubles colonnes engagées qui s'élevaient au-dessus. Cette construction est remarquable tant par ses détails que par la variété symétrique des couleurs de la pierre.

Partie appelée  
aujourd'hui  
ancien chœur.

La partie abandonnée de la basilique comprend l'abside, le transept et une partie des nefs. On la désigne aujourd'hui sous le nom de l'ancien chœur. Elle se trouve actuellement limitée à l'Est à peu près en ligne droite par une suite de maisons particulières ; à l'ouest par l'église actuelle disposée sur l'établissement primitif de l'ancienne basilique ; au nord et au sud on a clos l'ancien chœur par des murs et des grilles en fer. On a pratiqué dans cette clôture des portes correspondant aux anciennes portes latérales de l'édifice, et on a rattaché la clôture aux murs collatéraux de l'église, qui, en ce point, font les anciens murs de la basilique.

Enceinte  
formée à  
ancien chœur.

Ancien chœur  
est devenu  
un musée  
d'architecture.

Cette enceinte est devenue un musée d'architecture romaine dans lequel on a réuni tous les débris intéressants qu'on avait rencontrés dans les fouilles et ceux qui se trouvaient épars dans la ville ou étaient incrustés et bâtis dans les murs des maisons particulières. C'est une collection curieuse, utile et déjà assez riche. On y trouve des frises, des chapiteaux, des bas-reliefs, des statues et une foule de fragments d'architecture qui avaient appartenu à l'ancienne basilique ou à d'autres monuments contemporains et qui présentent des détails plein d'intérêt. Nous pouvons citer parmi les morceaux curieux, un fragment considérable d'une statue presque colossale du père éternel, un fragment du bas relief représentant Tobie et l'ange qui le conduit.

Sarcophages  
romains.

Le musée a été orné de six sarcophages romains, en pierre, qui se trouvaient au cimetière de la ville, où ils restaient ignorés et perdus pour l'histoire et pour les arts.

Ils sont décorés de figures emblématiques, d'ornements de sculpture et ils portent des inscriptions tumulaires avec les initiales D. M. *Diis Manibus*. Ils paraissent appartenir aux dernières époques de l'empire romain. On a encore réuni dans le musée quelques débris romains et entre autres quelques autels tumulaires qui se trouvaient çà et là dans la ville et quelques fragments gothiques. Tout cela est encore classé un peu confusément, mais il sera facile de le mettre en ordre.

Disposition  
du musée.  
Grille établie  
par le Maire.

Pour préserver le musée des dégâts et des dévastations auxquels il avait été exposé, M. le Maire de Saint-Gilles a fait établir, aux frais de la ville, une légère barrière en fer qui le sépare de l'église actuelle. De cette manière le passage qui s'était établi à travers l'ancien chœur a pu être conservé sans inconvénient au public, et cela donne un air vivant et animé au Musée. Pendant la nuit les portes de l'enceinte sont fermées et tout accès dans le musée est interdit. Cet emplacement qui était naguère un réceptacle d'immondices et d'ordures est devenu un des plus jolis quartiers de la ville.

Aussi les habitants de Saint-Gilles ont vu avec intérêt et plaisir l'établissement du Musée, et ils se sont empressés, sauf quelques rares exceptions peu honorables, de céder les débris anciens qu'ils possédaient, ou de les laisser enlever des murs de leurs maisons pour en enrichir l'établissement.

Plan primitif  
de la Basilique.  
Cimetière  
postérieur.

Les fouilles qu'on a exécutées ont permis de connaître le plan primitif du monument ; et les prévisions de l'architecte, auteur du projet des travaux qu'on exécute, ont été confirmées en tout point. Mais on a rencontré les traces de murs qui se rattachaient aux contreforts extérieurs des murs de l'ancien chœur et dont on n'avait pu soupçonner l'existence. Ces murs sont construits solidement et avec soin ; ils paraissent être fort anciens quoiqu'évidemment postérieurs à la construction de la Basilique. Ils formaient un cimetière où l'on a trouvé plusieurs squelettes, des ossements et deux sarcophages en pierre, pareils pour la forme à ceux dont nous avons déjà

parlé, mais sans ornements ni inscriptions. Ces sarcophages ont pris place au musée à la suite des autres.

rientation  
de la  
asilique.

Les axes de la Basilique ne correspondent point exactement avec les quatre points cardinaux. D'après une observation qui mériterait d'être répétée avec soin, ces axes dévient de trois degrés du Nord à l'Est. Il serait intéressant de connaître très exactement cette déviation, pour la comparer avec la déviation qu'on observe dans les premières églises, et que quelques personnes regardent comme constante ou la même pour toutes ces églises.

Etat  
vancement  
la 2<sup>e</sup> partie  
s travaux.

La deuxième partie des travaux est assez avancée. On est près d'achever la construction de la voûte qui doit porter le nouveau perron et toutes les pierres destinées aux marches sont prêtes et taillées. La grille qui doit être établie au pied du perron est confectionnée (1). La démolition d'une maison particulière gêne et retarde les travaux (2); sans cela ils pourraient être terminés dans deux ou trois mois. L'administration n'ayant pu convenir de gré à gré de la cession de la maison, il a fallu recourir à l'expropriation pour cause d'utilité publique. Toutes les formalités préalables sont remplies depuis longtemps. (3)

(1) Cote 7. T. 25. La Préfecture possède dans ses archives le plan du nouveau perron et de la grille sur la façade principale de l'église de Saint-Gilles dressé par M. Questel, le 2 mai 1842.

(2) C'est la maison Fabre, occupée alors par M. Grapon, dont la Fabrique de Saint-Gilles possède le plan.

(3) Cote 7. T. 15. Les archives de la Préfecture possèdent l'ordonnance royale du 21 juillet 1843, autorisant l'expropriation pour cause d'utilité publique des maisons dont l'acquisition était nécessaire pour l'exécution des travaux de l'église de Saint-Gilles, ainsi que le plan représentant la place de Saint-Gilles et notamment la maison du sieur Fabre, dressé par Henri Durand, architecte expert. La maison Fabre a été payée 7.000 francs par la commune, qui a donné à Grapon, pour cause de préjudice, une indemnité de 3 000 francs. Il n'y a pas lieu à indemniser M. Donzel. — Délibération du Conseil municipal de Saint-Gilles. Séance extraordinaire du 21 janvier 1844.

Décombres  
et  
débris enfouis  
devant l'église.

En creusant les fondations pour établir le massif en maçonnerie qui doit porter la grille et servir de culée à la voûte sur laquelle reposeront les marches du perron, on a reconnu que tout le terrain qui longe le portail de l'église était composé de décombres parmi lesquels on a rencontré des débris de colonne en granit, des frises, des corniches et d'autres fragments qui ont appartenu au monument et faisaient partie du petit péristyle dont il ne reste que les deux stylobates en retour qui ornait l'entrée principale du portail. Ces décombres existent jusqu'à la profondeur correspondante au sol de la crypte ou église basse, et ils occupent tout l'espace compris entre l'église et une culée qu'on a rencontrée à 5<sup>m</sup>, 50 du mur des fondations et qui portait encore les premières voussoires d'une voûte. Le terrain ferme se trouvant à une grande profondeur, on a utilisé la culée trouvée dans les fouilles et on lui a fait porter la voûte du perron. Cette disposition diffère du projet ; mais la nature du terrain la motive complètement et si la dépense est plus considérable, la solidité y gagnera.

Ancienne  
culée.  
A servi pour  
porter la voûte  
du perron.

Mur ancien  
appartenant  
à l'église de la  
Sainte Vierge  
et  
antérieurement  
à un  
temple romain.

Au nord des fondations on a rencontré un mur avec contrefort qui a été coupé pour la construction de la Basilique. C'est sans doute un mur qui avait appartenu à une église, puisqu'on a trouvé des croix grossièrement gravées contre le contrefort, et au pied plusieurs sarcophages en pierre et des ossements. La tradition apprend en effet que la Basilique de Saint-Gilles est construite sur une ancienne église dédiée à la Sainte-Vierge (1). Ce mur qu'on a rencontré dans les fouilles du perron doit

(1) Non seulement la tradition, mais encore le témoignage du Frère Pierre Guillaume, bibliothécaire du couvent de Saint-Gilles et auteur d'une *Vie de Saint Gilles*, nous affirment qu'en 1116 on posa les fondements de la basilique nouvelle, nécessaire à cause de la prodigieuse affluence des pèlerins, et qu'alors on démolit une église moins grande avec ses trois cryptes, dont l'une était dédiée à Sainte Marie, l'autre à Saint Gilles et la troisième à Saint Pierre, qui pouvait contenir jusqu'à quatre-vingts religieux. (*Acta sanctorum*, septembre, tome I, col. 288.)

être un des murs de cette église. Il paraît être de construction romaine, et il pourrait bien avoir appartenu à quelque édifice ou à quelque temple roman.(1)

criptions  
mulaires  
le 1142.

Les fouilles du perron ont mis à découvert une grande partie du soubassement du portail, on y a reconnu cinq inscriptions tumulaires. Les voici :

(1) Plusieurs colonnes de la façade ont appartenu à un temple romain de l'ancienne Héraclée. On voit très bien que la dernière colonne de la porte latérale de droite est plus petite que celle qui est vis-à-vis ; on a été obligé d'y mettre une pierre au-dessous de sa base pour l'exhausser.

On peut les lire ainsi :

1. *Hic jacet Petrus de Brozet.* (1)
2. *Hic jacet Frotardus qui obiit (le 17 des calendes de septembre).* (2)
3. *Hic sepultus est Causitus (Causit) en 1142.* (3)
4. *Hic sepultus est Gilius (Gilles) en 1142.* (4)
5. *Hic jacet Hubilotus qui obiit (le 5 des calendes d'octobre).* (5)

Ancienne  
catacombe.

Ces inscriptions sont incrustées sur le parement du mur ; elles prouvent que ce lieu était autrefois destiné aux sépultures, comme la basse église où l'on trouve encore deux tombeaux anciens. Il y avait là probable-

(1) La pierre de cette inscription est à la 7<sup>e</sup> assise au-dessus du niveau du sol ; elle a 0<sup>m</sup>, 49 de longueur sur 0<sup>m</sup>, 33 de largeur. Les lettres ont à peu près l'une dans l'autre 0<sup>m</sup>,08 de longueur sur 0<sup>m</sup>,05 de largeur.

(2) La pierre de cette inscription est à la 5<sup>e</sup> assise ; elle a 0<sup>m</sup>, 52 de longueur sur 0<sup>m</sup>, 30 de largeur. Les lettres ont à peu près l'une dans l'autre 0<sup>m</sup>,04 de longueur sur 0<sup>m</sup>, 03 de largeur.

(3) La pierre de cette inscription est à la 5<sup>e</sup> assise ; elle a 0<sup>m</sup>, 58 de longueur sur 0<sup>m</sup>, 45 de largeur ; mais à partir de la ligne la plus rapprochée des lettres et tracée dans la pierre, l'encadrement a 0<sup>m</sup>, 45 de longueur sur 0<sup>m</sup>, 28 de largeur. Les lettres ont à peu près l'une dans l'autre 0<sup>m</sup>, 05 de longueur sur 0<sup>m</sup>, 03 ou 0<sup>m</sup>,04 de largeur.

(4) La pierre de cette inscription est à la 5<sup>e</sup> assise ; elle a 0<sup>m</sup>, 49 de longueur sur 0<sup>m</sup>, 30 de largeur ; mais l'encadrement a 0<sup>m</sup>, 33 de longueur sur 0<sup>m</sup>, 20 de largeur. Les lettres ont l'une dans l'autre 0<sup>m</sup>,04 de longueur sur 0<sup>m</sup>, 02 ou 0<sup>m</sup>, 03 de largeur.

(5) La pierre de cette inscription est à la 5<sup>e</sup> assise ; elle a 0<sup>m</sup>, 56 de longueur sur 0<sup>m</sup>, 36 de largeur. Les lettres ont l'une dans l'autre 0<sup>m</sup>, 05 de longueur sur 0<sup>m</sup>, 03 de largeur.

Nous avons fait nous-même avec beaucoup de soin l'estampage par voie humide des cinq inscriptions, réduites à l'échelle de 20/100<sup>e</sup> pour les deux inscriptions datées, et à l'échelle de 25/100<sup>e</sup> pour les trois autres non datées. L'estampage nous a permis de corriger ces cinq inscriptions relevées par M. Delmas. Ainsi dans l'inscription de *Gilius*, M. Delmas met une ✠ alors qu'elle n'existe pas sur la pierre, et il met HII, alors que l'inscription porte HE. Ces cinq inscriptions n'avaient pas été relevées jusqu'ici dans tous leurs détails et dans toute leur exactitude.

Fig. 1

† HIC IACET  
 PER DIE BROZET

Fig. 2

† HIC IACET FROA  
 RDVS QOBIIC  
 XVII K ESE · P T 6

Fig. 3

† HIC SEPULTVS  
 EST CAVSITVS:  
 AN̄ DNI M̄: EX LII:  
 ORATE: PRO: EO

Fig. 4

HIC SEPULTVS:  
 EST: GILIVS AN̄  
 DNI: M̄: C: XL I<sup>o</sup>  
 ORATE PRO EO

Fig. 5

† HIC IACET VBI  
 LOTVS QO BV  
 IDVS OCTO 6

## MENSURATIONS CRANIOMÉTRIQUES

| NUMÉROS | ORIGINE DES CRÂNES                                                                                                 | SEXE                                           | DIAMÈTRES               |                    |     |              |     |                 |                 |                         |     |                    |     |        |     |              |             | COURBES |     |           |            |                   |                   |                     |                     |                       |         | HAUTEUR DE LA FACE |         | LARGEUR DE LA FACE                                                                                                    |                            |    | ORBITES               |      | NEZ        |          | INDICES   |       |  |  | OBSERVATIONS |
|---------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|-------------------------|--------------------|-----|--------------|-----|-----------------|-----------------|-------------------------|-----|--------------------|-----|--------|-----|--------------|-------------|---------|-----|-----------|------------|-------------------|-------------------|---------------------|---------------------|-----------------------|---------|--------------------|---------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|----|-----------------------|------|------------|----------|-----------|-------|--|--|--------------|
|         |                                                                                                                    |                                                | Antéro-postér. maximum. | Transverse maximum |     | Bauriculaire |     | Frontal minimum | Occiput maximum | Vertic. basalo-bregmat. |     | Horizontale totale |     | totale |     | sus-auricul. | sous-céréb. | totale  |     | Parietale | Occipitale | Ophryo-mentonnère | Ophryo-alvéolaire | Biorbitaire externe | Biorbitaire interne | Bizygomatique maximum | Largeur |                    | Hauteur |                                                                                                                       | Large maximum de l'ouvert. |    | Largeur totale du Nez |      | Céphalique | Vertical | Orbitaire | Nasal |  |  |              |
|         |                                                                                                                    |                                                | DIAMÈTRES               |                    |     |              |     |                 |                 |                         |     |                    |     |        |     |              |             | COURBES |     |           |            |                   |                   |                     |                     |                       |         | HAUTEUR DE LA FACE |         | LARGEUR DE LA FACE                                                                                                    |                            |    | ORBITES               |      | NEZ        |          | INDICES   |       |  |  |              |
|         |                                                                                                                    |                                                | 1                       | 2                  | 3   | 4            | 5   | 6               | 7               | 8                       | 185 | 138                | 132 | 96     | 121 | 131          | 524         | 425     | 312 | 25        | 128        | 130               | 112               | 139                 | 96                  | 101                   | 93      | 127                | 42      | 33                                                                                                                    | 23                         | 52 | 74.6                  | 72.4 | 78.6       | 44       | 2         |       |  |  |              |
|         | Pouzilhac.<br>Tombes de l'époque<br>du bas empire.<br><br>Lieu dit Sainte-Catherine.<br>Commune de Junas (Hérault) | H                                              | 183                     | 129                | 118 | 96           | 106 | 131             | 510             | 425                     | 306 | 22                 | 130 | 105    | 130 | 137          | 90          | 104     | 96  | 130       | 43         | 34                | 23                | 52                  | 70.5                | 71                    | 79      | 44                 | 2       | Crânes ovoïdes, à cour-<br>bures régulières, arcs<br>zygomatiques effacés,<br>prognathisme alvéolaire<br>et dentaire. |                            |    |                       |      |            |          |           |       |  |  |              |
|         |                                                                                                                    | II                                             | 184                     | 138                | 121 | 96           | 112 | 129             | 516             | 425                     | 305 | 18                 | 122 | 132    | 121 | 140          | 92          | 104     | 97  | 133       | 43         | 31                | 26                | 59                  | 74.4                | 70.1                  | 72.3    | 44                 | 2       |                                                                                                                       |                            |    |                       |      |            |          |           |       |  |  |              |
|         |                                                                                                                    | II                                             | 196                     | 137                | 126 | 95           | 109 | 156             | 521             | 422                     | 288 | 29                 | 133 | 125    | 125 | 154          | 103         | 106     | 99  | 131       | 44         | 35                | 28                | 60                  | 69.9                | 69.4                  | 79.5    | 44                 |         |                                                                                                                       |                            |    |                       |      |            |          |           |       |  |  |              |
|         |                                                                                                                    | F                                              | 191                     | 138                | 120 | 97           | 112 | 129             | 516             | 417                     | 295 | 24                 | 123 | 135    | 119 | 141          | 91          | 105     | 99  | 129       | 44         | 34                | 23                | 51                  | 72.2                | 67.5                  | 77.3    | 45                 |         |                                                                                                                       |                            |    |                       |      |            |          |           |       |  |  |              |
|         |                                                                                                                    | A                                              | 181                     | 134                | 115 | 95           | 107 | 135             | 502             | 415                     | 293 | 14                 | 125 | 122    | 119 | 125          | 79          | 97      | 91  | 117       | 40         | 32                | 21                | 50                  | 74.3                | 74                    | 80      | 42                 |         |                                                                                                                       |                            |    |                       |      |            |          |           |       |  |  |              |
|         |                                                                                                                    | II                                             | 189                     | 130                | "   | 96           | "   | "               | "               | "                       | 280 | 20                 | 123 | 119    | "   | "            | 84          | 104     | 95  | "         | 44         | 32                | 27                | 51                  | 68.8                | "                     | "       | "                  |         |                                                                                                                       |                            |    |                       |      |            |          |           |       |  |  |              |
|         |                                                                                                                    | II                                             | 183                     | 137                | 118 | 96           | 115 | 131             | 497             | 406                     | 287 | 21                 | 124 | 125    | 116 | 127          | 86          | 102     | 94  | "         | 42         | 33                | 23                | 50                  | 74.7                | 71.4                  | "       | "                  |         |                                                                                                                       |                            |    |                       |      |            |          |           |       |  |  |              |
|         |                                                                                                                    | Moyennes (sauf l'adulte n° 6 trop jeune) ..... |                         | 187                | 135 | 120          | 96  | 112             | 132             | 514                     | 420 | 296                | 23  | 126    | 124 | 120          | 130         | 92      | 103 | 96        | 130        | 43                | 33                | 25                  | 54                  | 72.2                  | 70.4    | 76.7               | 43      |                                                                                                                       | 9                          |    |                       |      |            |          |           |       |  |  |              |

ment quelque voûte formant catacombe. L'ancienne culée qu'on a rencontrée ne paraît pas cependant, du moins dans toute sa longueur, de la même construction que le soubassement du portail; elle semble devoir se relier avec les constructions postérieures du cloître.

ant-corps.  
forme  
l'ancien  
perron.

Le soubassement du portail présente un avant-corps de 1<sup>m</sup>, 50 de saillie, qui correspond au péristyle d'ornementation de l'entrée principale. On ne trouve aucune trace du perron ancien, et il est fort possible qu'il n'en ait jamais existé. On trouve, en effet, dans un ancien document conservé aux archives de la mairie de Saint-Gilles, une description de l'église ordonnée par le Conseil du Roi au moment où on voulut la réparer au XVII<sup>e</sup> siècle, dans laquelle description on rapporte que les six portes de l'église, trois au portail et trois autres latérales, étaient de plain-pied avec le sol extérieur. Pour qu'il en fût ainsi il faudrait que le sol se fût considérablement abaissé devant le portail; et d'un autre côté il est constant que la porte latérale du Nord avait un petit perron de quatre marches, ce qui laisse des doutes sur l'exactitude de la description. Il se pourrait toutefois que le perron du portail n'ait eu, dans l'origine, qu'une ou deux marches (1).

position  
posée par  
le baron  
Rivière.

Quoi qu'il en soit, le perron du projet tel qu'on l'exécute s'harmonisera parfaitement avec le portail; et il n'y a pas à regretter la disposition que M. le baron de Rivière, ancien maire de Saint-Gilles, avait proposée, de donner au perron la forme de deux rampes en retour, en

(1) Rivoire, dans sa *Statistique du Gard*, a donné le plan de l'ancien perron moderne de l'église. — La Fabrique de Saint-Gilles possède ce plan, d'après le plan d'alignement de Saint-Gilles de 1828, fait en 1862 par M. Paul Commune, dessinateur du chemin de fer Paris, Lyon et Méditerranée.

Archives municipales de Saint-Gilles, série II, n<sup>o</sup> 14 et *alibi*.  
Archives de la Fabrique: Manuscrit d'Hector Mazer, t. II, p. 1.  
Archives du Gard, H. 20: Rapport de M. de Hautpoul de l'année 1610: « Il y a six portes pour entrer a l'église supérieure, répondant à plain-pied de trois côtés aux rues de la ville... »

réervant entre elles un espace convenable pour y pratiquer une porte qui aurait communiqué directement dans la crypte ou église basse.

Déblaiement  
de  
l'église basse.

La crypte a été nettoyée et déblayée des décombres et des terres qui y étaient amoncelés. L'œil saisit maintenant tout d'un trait l'ensemble de cette partie remarquable du monument.

Monnaies  
du moyen âge  
et autres objets  
trouvés dans  
les fouilles.

On a trouvé dans les fouilles, tant de l'ancien chœur que du perron, des monnaies du moyen âge de France et de divers pays ; des bagues et autres morceaux curieux. Tous ces objets sont déposés entre les mains d'un habitant de Saint-Gilles, amateur d'archéologie, qui se propose de les étudier et de les décrire dans une notice historique qu'il prépare sur la ville de Saint-Gilles et sur sa basilique.

Il est à regretter qu'une bague en émail, sans valeur intrinsèque, ait été artificieusement soustraite par un individu qui se croit autorisé à en priver le musée communal.



## Observations générales.

---

Chapelle  
dégager.

La chapelle située dans l'axe longitudinal n'est point à découvert, sa forme a été reconnue par des fouilles faites à la manière d'une galerie de mine, dans la cour d'une maison particulière qui la recouvre. Il serait à désirer que cette chapelle fût dégagée, afin qu'on pût saisir l'ensemble du plan du monument. L'acquisition et la dépense à faire pour cela ne serait pas très considérable. (1)

Dégagement  
enceinte  
jusqu'au  
cloître.

L'enceinte avec grille de l'ancien chœur se rattache par un retour au mur collatéral de droite. Il serait avantageux qu'on pût la prolonger jusqu'au cloître. De cette manière on détruirait l'effet fâcheux produit par ce retour de la grille, et on protégerait une nouvelle partie importante de l'ancien édifice, où viennent maintenant se concentrer toutes les ordures et toutes les immondices, causes incessantes de destruction. Cette disposition serait d'une faible dépense puisqu'il ne s'agit que d'une longueur de douze à quinze mètres pour laquelle le retour pourrait être utilisé.

Nouvelles  
maisons  
à démolir.

Lorsqu'on aura démoli la maison dont il a été parlé, qui gêne et retarde les travaux du perron, il restera encore deux maisons qu'il serait important de démolir pour démasquer entièrement le portail de l'église. Mais ces démolitions peuvent se faire par voie d'alignement et paraissent ainsi rentrer dans les attributions communales. (2)

(1) Il est regrettable qu'on n'ait pas exécuté ces travaux pour le dégagement et la mise à découvert de cette chapelle de la Vierge, qui auraient permis de saisir l'ensemble du monument.

(2) Les deux maisons, Sigaud et Héraud, dont il est ici question, n'ont pas été malheureusement démolies.

Issue pour  
communiquer  
de  
l'église basse  
sous le perron.

Il serait à désirer qu'on pratiquât une issue pour communiquer de la basse église sous la voûte du perron. Cette communication coûterait fort peu et aurait l'avantage de permettre de visiter l'ancienne catacombe et le mur ancien, romain ou autre, qui la termine au nord. Elle servirait à surveiller la voûte, à la réparer et l'entretenir lorsqu'il y aurait lieu ; enfin, elle donnerait, par des soupiraux qu'on devrait ménager, une ventilation utile à fois à la voûte et à l'église basse. Tout cela coûterait fort peu. (1)

Pavage  
de  
l'église basse.

L'église basse est humide et les murs souffrent de cet état. Il serait convenable d'en paver le sol. On pourrait adopter un pavé d'aire en béton qui ne coûterait guère au-delà de 2.000 francs et qui contribuerait beaucoup à la conservation de cette partie curieuse et importante du monument. (2)

Rétablissement  
de  
l'ancien puits  
de  
l'église basse.

Le puits, qui existe dans la basse église et qui est comblé en ce moment, devrait être déblayé et rétabli. Il est célèbre par les victimes qu'on y a précipitées. Les fouilles qu'on y ferait seraient certainement fructueuses en objets anciens et curieux, et son rétablissement compléterait la restauration de l'ancien état de la crypte. (3)

Ouverture  
des  
portes latérales  
du portail.

Les deux portes latérales du portail sont murées. Le projet comporte leur ouverture et elle nous paraît indispensable puisque le perron doit régner sur toute la façade. Mais il n'a été réservé aucun fonds pour les arrangements intérieurs que cette disposition ne peut manquer d'entraîner. Il paraît nécessaire d'y pourvoir. (4)

(1) Cette issue a été pratiquée dans la crypte, où l'on voit la porte placée à l'extrémité du bas-côté droit de l'église basse.

(2) Ces travaux ont été exécutés, en 1867, d'après les plans de M. Révoil et de M. l'ingénieur Delmas. La Fabrique de Saint-Gilles possède dans ses archives ces plans et devis.

(3) Ces travaux ont été faits en 1867.

(4) Ces travaux ont été exécutés en 1865-1866 avec le pavage de l'église haute en pierres de Beaucaire, par MM. François Fourmaud et Auguste Molinier, au prix de 6.048 francs.

restauration  
la façade.  
ablissement  
péristyle.

Le portail qui résume toute l'architecture du monument et tout le caprice et le luxe de l'ornementation byzantine est encore en assez bon état de conservation. Cependant il demanderait quelques restaurations et il serait vivement à désirer qu'on rétablît l'ancien péristyle qui ornait l'entrée principale et dont il ne reste que les deux stylobates en retour. (1)

*Saint-Gilles, le 15 juin 1843.*

Signé : DELMAS.

(1) Les deux petites colonnes géminées qui étaient sur les deux stylobates en retour du péristyle furent renversées pendant les guerres de religion ou pendant la Révolution ; voilà pourquoi elles ne figurent pas sur les gravures de la façade faites depuis cette époque jusqu'en 1845, où M. Questel les fit remettre en place.

## AVANT-PROPOS

*au procès-verbal de la commission d'enquête*

---

Pour compléter le mémoire de M. Delmas, nous croyons utile de publier aussi le procès-verbal de la commission d'enquête instituée par l'arrêté du Préfet du 14 janvier 1843, relativement aux travaux publics qui s'exécutaient alors à l'église de Saint-Gilles.

Cette commission se réunit dans une des salles de la Préfecture, le 17 février 1843. Dans cette première séance, M. Delmas fut nommé secrétaire et prit place au bureau en cette qualité ; il fut chargé de faire un rapport sur l'affaire soumise à l'examen de la commission, ayant pour objet la restauration et l'isolement de la façade de l'église de Saint-Gilles.

Dans sa deuxième séance du 2 mars suivant, la commission entendit le rapport de son secrétaire, l'ingénieur Delmas, dont nous regrettons de n'avoir pas le texte : elle approuva ensuite les travaux projetés de déblaiement et de clôture de l'ancien chœur, de restauration et d'isolement de la façade de l'église de Saint-Gilles, dont les plans et devis ont été dressés par M. Questel, architecte, et ont été approuvés par M. le Ministre de l'Intérieur, le 8 février 1842, et enfin elle déclara que ces travaux étaient du plus haut intérêt tant sous le rapport de l'art que sous celui des souvenirs de l'histoire.

Aussi exprima-t-elle le désir que le projet fût complété par l'isolement étendu à tout l'édifice en entier, au lieu de le restreindre à la façade et à une partie de l'ancien chœur.

C'est sur la minute conservée parmi les manuscrits de la bibliothèque de la ville de Nîmes que nous avons copié le mémoire et le procès-verbal de la commission d'enquête dont voici la teneur.

PRÉFECTURE DU GARD

—  
Monuments historiques

—  
Restauration et isolement  
de la façade  
de l'église de Saint-Gilles.

## PROCÈS-VERBAL

—  
ENQUÊTE  
—

La commission d'enquête instituée par l'arrêté du Préfet du 14 janvier dernier, relativement aux travaux publics qui s'exécutent à l'église de Saint-Gilles, s'est assemblée dans une des salles de l'hôtel de la Préfecture à Nîmes, en deux séances, à l'effet de remplir le mandat qui lui était confié. Elle s'en est acquittée comme il suit :

### PREMIÈRE SÉANCE

La commission, convoquée par M. le Préfet, s'est assemblée le 17 février dernier, à 9 heures du matin. Etaient présents : MM. Casimir Boissier, conseiller de préfecture, président ; Anacréon Delmas, ingénieur, ancien officier du génie, propriétaire à Saint-Gilles ; Pérouse, propriétaire à Saint-Gilles ; Bouchet, avocat à Nîmes ; Baume, médecin à Nîmes ; et Marignan-Jalaguier, négociant à Saint-Gilles. M. Delmas ayant été désigné secrétaire de la commission a pris place au bureau en cette qualité.

M. le Président a déposé sur le bureau les pièces du dossier de l'affaire soumise à la commission et entre autres les plans, devis et mémoire de discussion des travaux projetés, lesquels ont été approuvés par le Ministre de l'Intérieur et adjugés par adjudication publique, ainsi que le registre déposé à la Préfecture pour recevoir les observations, lequel était entièrement dépourvu d'observations.

Puis, ayant déclaré la séance ouverte, il a lu l'arrêté du Préfet du 16 janvier dernier, qui contient le dispositif suivant :

« Elle (la commission) donnera ses conclusions motivées tant sur le projet des travaux dont il s'agit que

» sur les dégagements qu'il importerait d'effectuer aux  
» abords de l'église de Saint-Gilles dans l'intérêt de la  
» conservation et de l'isolement de ce monument, ou  
» pour l'exécution de ces mêmes réparations ».

Un membre a fait alors lecture de toutes les pièces du dossier et mis sous les yeux de la commission les divers plans qui y sont joints ; après quoi, M. le Président a résumé l'affaire. La discussion s'est établie et M. le Président a fait la proposition de charger le secrétaire de faire, dans une prochaine séance, le rapport de l'affaire ; pendant ce laps de temps, les membres de la commission éclairés sur l'objet de leur examen, pourraient recueillir tous les renseignements qu'ils jugeraient utiles de rechercher.

Cette proposition a été unanimement adoptée. La commission, avant de lever la séance, a chargé son président de convoquer pour la prochaine réunion MM. les ingénieurs des ponts et chaussées et des mines pour les consulter sur le mérite des travaux projetés ; après quoi, elle s'est séparée sans ajournement fixe, pour se réunir de nouveau à la première invitation de son président, lorsque le rapport dont il vient d'être parlé sera fait.

#### DEUXIÈME SÉANCE

La commission convoquée par son Président s'est assemblée le [2] mars courant à 9 heures du matin. Étaient présents : MM. Casimir Boissier, Anacréon Delmas, Pérouse, Bouchet, Baume et Marignan-Jalaguier.

La commission a entendu M. [Vinard], ingénieur des ponts et chaussées, qui s'était rendu à la séance sur l'invitation de M. le Président ; M. [Thibaud], ingénieur des mines, qui avait été également convoqué, s'est trouvé empêché et n'a pu se rendre aux désirs de la commission. La commission a également entendu le rapport qui lui a été fait par un de ses membres, et après avoir délibéré, elle a unanimement adopté l'avis suivant.

L'église de Saint-Gilles est un monument très remarquable du XII<sup>e</sup> siècle ; elle a succédé, au rapport des

savants , à des édifices religieux qui remontent à la plus haute antiquité. L'histoire d'une partie de la France est remplie de ses souvenirs ; c'est dans son sanctuaire que Raymond VI , comte de Toulouse, déposant les armes, vint, en 1209, par un serment solennel, rendre la paix à ses états troublés par les discordes religieuses. Plus tard, convertie en citadelle, elle devint le théâtre des guerres civiles et religieuses du XVI<sup>e</sup> siècle, et fut renversée, démolie, bouleversée.

Cependant la tempête ayant cessé, elle fut réparée et restaurée au XVII<sup>e</sup> siècle ; mais elle ne put échapper aux horreurs de 1793, et sa façade qui résumait toute sa richesse architecturale et qui avait échappé aux premiers destructeurs, fut mutilée avec un raffinement inoui de barbarie et de vandalisme.

Enfin, de nos jours, elle a été de nouveau réparée et restaurée en plusieurs points, et elle est aujourd'hui l'objet d'importants travaux. L'église de Saint-Gilles est donc, à juste titre, classée parmi les monuments historiques les plus remarquables de la France, et, sous ce rapport, sa conservation est du plus haut intérêt.

Sous le rapport de l'art, l'église de Saint-Gilles ne mérite pas moins d'attention. Elle peut être considérée comme le type le plus parfait auquel l'architecture byzantine se soit élevée. Les monuments de ce style au XII<sup>e</sup> siècle, sont, comme l'a dit M. Mérimée dans son *Voyage du Midi de la France* (Paris 1835), un bijou qu'on doit pour ainsi dire, examiner à la loupe. L'église de Saint-Gilles, plus que tout autre édifice, est digne de cet examen . Plusieurs parties offrent un goût exquis et une merveilleuse exécution. L'escalier qui communiquait aux galeries supérieures existe encore à peu près en entier dans le vieux chœur. C'est le but des pèlerinages des compagnons tailleurs de pierre. La construction de cet escalier passe encore pour un modèle de stéréotomie ; il a donné son nom de vis-Saint-Gilles à la plus élégante des voûtes rampantes en spirale, et il fait le sujet d'une épure de coupes des pierres de l'école polytechnique. La conservation de cet escalier est due à un président de

club qui demanda grâce pour la fameuse vis, sans quoi elle aurait été vendue et démolie comme les autres parties du vieux chœur (1). Les artistes l'ont déjà dit : il y a dans l'église de Saint-Gilles des motifs d'ornementation pour plus de vingt édifices. Aussi ce monument est-il devenu l'objet d'incessantes études d'architecture (2). Sous ce point de vue la restauration et la conservation de l'église de Saint-Gilles est donc encore du plus haut intérêt.

Par ces motifs, les travaux de déblaiement et de clôture de l'ancien chœur, de restauration et d'isolement de la façade projetés à l'église de Saint-Gilles, dont les plans et devis ont été dressés par M. Questel, architecte, et ont été approuvés par M. le Ministre de l'Intérieur, le 2 février 1842, sont du plus haut intérêt tant sous le rapport de l'art que sous celui des souvenirs de l'histoire, et, loin de nuire au culte, ils contribuent à sa vénération.

Il est à désirer même que le projet soit complété : 1° par

(1) Ce n'est pas à un président de club qu'est due la conservation de la fameuse vis, mais à M. Michel, notaire de Saint-Gilles, membre du district, qui obtint de ses collègues qu'on arrêterait la démolition de cet escalier et de la portion du transept gauche du vieux chœur où il est placé. Sur les instances de M. Michel, M. Duvernet, maire de Saint-Gilles, présenta, le 16 août 1791, une requête à son conseil municipal pour l'engager à demander que ces ruines précieuses ne fussent pas comprises dans la vente des biens nationaux (Archives municipales de Saint-Gilles).

(2) Aujourd'hui plus que jamais, l'église de Saint-Gilles et surtout sa crypte deviennent l'objet de passionnantes études d'architecture, et soulèvent pour les archéologues, d'après le témoignage de M. de Lasteyrie et de M. Albert Marignan, directeur de la revue historique *Le Moyen Age*, des problèmes d'autant plus difficiles qu'on examine avec plus d'attention ce monument si célèbre. Les uns le rajeunissent trop, comme MM. Brutails, archiviste de Bordeaux, et A. Marignan. Les autres lui assignent une date trop ancienne, comme MM. Vogé et Révoil. Nous partageons ce dernier sentiment, qui se rapproche le plus de celui de M. de Lasteyrie, et que nous croyons plus conforme aux documents écrits et aux inscriptions lapidaires. Quand la science archéologique aura dit son dernier mot, nous essayerons d'y répondre, en faisant l'histoire des diverses parties de la crypte et de ses multiples reprises en sous-œuvre.

la continuation du déblaiement de l'ancien chœur de manière à mettre à découvert les substructions qui restent encore enfouies ; 2<sup>o</sup> par l'isolement étendu à tout l'édifice en entier au lieu de le restreindre à la façade et à une partie de l'ancien chœur. (1)

(1) Il est très regrettable, dans l'intérêt de la conservation de l'église de Saint-Gilles, que le désir de la commission d'enquête du 2 mars 1843 ne se soit pas réalisé. Depuis 1806, les processions étaient obstrués, envahis, usurpés au nord par des constructions parasites, au sud ils étaient interrompus par le cloître, qui avait été vendu comme bien national. En 1826, le 25 mars, M. Aptel ayant fait fermer à chaux et à sable la porte de la basse église donnant sur sa basse-cour, la Fabrique protesta contre cette fermeture et produit les titres suivants en faveur des usages et des facultés dont elle jouit de temps immémorial : 1<sup>o</sup> un acte, à la date du 3 mars 1755, reçu Teissonnier, notaire de Saint-Gilles, et portant cession par le vénérable chapitre de cette ville, en faveur de la confrérie des pénitents blancs, des édifices et terrains actuellement jouis par M. Rivas à la charge de ses propres réserves pour l'usage du passage en question ; 2<sup>o</sup> un extrait en forme du procès-verbal d'adjudication du 17 thermidor an IV (1795), adjudication qui fut faite par les administrateurs du département du Gard, au nom du gouvernement, au s<sup>r</sup> Louis Mazer, représenté en 1826 par M. Aptel et aujourd'hui par M. Rivas, et qui réserve et par exprès tous les droits de l'église. En 1828, par une transaction sur procès, en date du 9 juillet, déposée dans les minutes de M<sup>e</sup> Roquelain, notaire à Saint-Gilles, aujourd'hui étude Bessières, un droit de passage fut convenu dans la cour du cloître pour arriver directement à la crypte, avec le droit de cantonnement juridiquement ou de gré à gré. Cette transaction fut approuvée et rendue exécutoire par une ordonnance royale du 16 novembre 1839. En 1842, l'escalier d'accès dans la cour du cloître, qui forçait d'emprunter le milieu de la cour, pour aboutir à la porte d'entrée directe de la crypte, fut retourné d'équerre et établi contre et le long du mur de l'église. En 1875, M. Aptel demanda à la Fabrique de se cantonner au plus tôt et offre deux mètres de terrain en dehors des piliers, ou trois mètres à partir du mur de clôture qu'il fera faire pour le passage qui va à la crypte ; il sera établi au dit mur de clôture où on pourra passer lorsqu'il y aura quelques réparations à faire à la toiture ou pour autres travaux. La Fabrique accorde de gré à gré, mais à regret, la proposition de M. Aptel, à condition que celui-ci fera faire à ses frais le mur de clôture et que les eaux devront avoir un écoulement chez lui (délibération

Le tout pourrait être fait d'une manière analogue à ce qui est représenté au plan ci-joint, par un tracé en lignes bleues. (1)

Quant aux maisons situées au devant de l'église, il n'est pas douteux qu'elles ne nuisent essentiellement à l'effet de la façade. Le peintre, l'architecte, qui vient étudier les élégants détails de cette partie du monument, ne peut en saisir l'ensemble ; il s'impatiente et ne fait plus qu'un travail imparfait. L'antiquaire, l'archéologue, l'amateur des arts, attiré de loin par l'antique renommée de la basilique de Saint-Gilles, gémit de regret et accuse son siècle de barbare, lorsqu'il voit ces constructions pauvres et sans caractère s'attacher à la façade du monument, comme les plantes parasites s'attachent au chêne séculaire. Il est donc important de dégager l'édifice de toutes ces constructions. La restauration de la façade ne peut être profitable qu'à ce prix. La démolition de toutes ces constructions est donc indispensable pour assurer l'effet utile des travaux projetés.

du conseil de Fabrique du 7 avril 1875). Quant au processional du Nord, en 1844, la Fabrique décida de faire faire des poursuites contre les détenteurs et plus tard, après deux ans de procédure, il intervint, en 1867, un jugement du tribunal civil de Nîmes, jugement devenu souverain par abstention d'appel, par lequel les usurpations de ce processional du Nord sont réprimées dans une certaine mesure, avec obligation pour les usurpateurs de laisser contre le mur de l'église un chemin de ronde ou tour d'échelle libre de toute construction, sur une largeur de un mètre. Cet espace, en effet, est un minimum indispensable pour surveiller le mur de l'église, l'entretenir et le réparer au besoin, comme aussi pour recevoir les eaux pluviales de l'édifice et pourvoir à leur écoulement au dehors. En 1875, le conseil de Fabrique prit une délibération pour faire exécuter ce jugement, qui est resté jusqu'ici comme non avenu. Si les autorités compétentes avaient donné suite au projet de la commission d'enquête pour l'isolement complet de l'église par la reprise en possession des processionnaires et par la création des deux rues latérales au nord et au sud de l'église, notre superbe monument aurait été entièrement isolé, œuvre qui s'impose toujours, tant pour la dignité de l'édifice que dans l'intérêt de sa conservation.

(1) Ce plan est conservé dans les archives de la Fabrique.

Toutefois, comme le devis a prévu le cas où toutes les maisons qui obstruent la façade ne pourraient être acquises, il devient nécessaire d'exprimer l'ordre dans lequel les acquisitions devront s'effectuer dans la limite des fonds actuellement alloués pour les travaux, ou qui pourront être alloués par la suite.

Et d'abord, la maison du sieur Fabre (1), ainsi que les marches d'escalier d'une première maison du sieur Donzel, sont les premières constructions à démolir, parce qu'elles empêchent l'établissement du perron projeté et l'isolement de la façade ; les démolitions ne peuvent donc être ajournées. Après cela, on devra acquérir, dans leur ordre d'éloignement de la façade, savoir : 1° du côté du sud, la maison du sieur Sigaud, celle du sieur Héraud, et une partie d'une seconde maison du sieur Donzel ; 2° du côté du Nord, la maison de la dame Boisset veuve Papparín (2) et une partie de la maison du sieur Parrier. (3)

La commission ayant répondu, comme il vient d'être rapporté, aux questions qui lui avaient été posées par l'administration supérieure, et ayant ainsi accompli son mandat, s'est séparée après avoir signé le présent procès-verbal qu'elle a remis entre les mains de son président pour le transmettre à M. le Préfet.

Fait et clos à Nîmes, à l'hôtel de la Préfecture,  
le [2] mars 1843.

*Les Membres de la Commission,  
Le Président.*

Convoqué pour le jeudi 2 mars, à 9 heures du matin, les membres de la Commission, ainsi que MM. Vinard, ingénieur en chef, et Dhombre, ingénieur d'arrondissement.

(1) La maison Fabre, occupée par M. Grapon, pharmacien, fut la seule démolie.

(2) La maison Boisset appartient aujourd'hui à M<sup>lle</sup> Louise Brun.

(3) La maison Parrier appartient aujourd'hui au sieur Berthuy. Il est très regrettable que la suite de ce projet n'ait pas été mise à exécution, car ces maisons tant du côté du sud que du côté du nord nuisent essentiellement à l'effet de la magnifique façade de l'église.

LE MANUSCRIT  
DE  
JEAN RAYBAUD  
à Aix

PAR

**M. l'abbé C. NICOLAS,**

membre non résidant.

---

La bibliothèque Méjanès, à Aix, possède un manuscrit, qui porte pour titre : « L'histoire des grands prieurs et du prieuré de Saint-Gilles ». Il comprend, sous les numéros 338-339 (858-859) R. 899, deux volumes in-folio, papier, de 388 millimètres de haut sur 248 millimètres de large, reliure veau.

Par sa lettre du 3 décembre 1902, M. J. Fournier, archiviste-adjoint du département des Bouches-du-Rhône, a eu l'obligeance de me faire connaître qu'il avait commencé la publication de cette histoire du grand prieuré de Saint-Gilles par Jean Raybaud, dans la *Revue de Provence*, n° de mai 1895. « L'intérêt de ce manuscrit, dit-il, m'avait frappé ; huit pages d'impression, c'est là tout ce qui a paru, car la *Revue de Provence* cessa de se publier dès le mois de juin et je ne pus continuer à donner le texte de Raybaud dont la copie m'était envoyée d'Aix au fur et à mesure. Je suis heureux d'apprendre que vous comptez publier vous-même ce travail remarquable où se trouvent reproduits des textes aujourd'hui disparus. L'histoire de Raybaud est fréquemment citée, une bonne édition rendra le plus grand service. »

Encouragé par l'appréciation d'un juge aussi compétent et par celle de M. Aude, conservateur de la bibliothèque Méjanès, j'ai tenu à faire copier d'une manière très exacte ce précieux manuscrit, espérant bien d'en faire un jour la publication. Mon but, aujourd'hui, est de faire connaître : 1° l'auteur ; 2° son ouvrage ; 3° l'origine de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem ; 4° celle du grand prieuré de Saint-Gilles ; 5° enfin de donner, d'après Raybaud, la liste inédite des grands prieurs de Saint-Gilles.

1° Jean-François Raybaud, auteur de l'histoire du grand prieuré de Saint-Gilles, fils d'Antoine Raybaud, notaire d'Arles, et de Marguerite Quenin, naquit dans cette dernière ville, le 9 août 1643, et fut reçu chapelain conventuel de l'Ordre de Malte dès l'année 1693. Nommé secrétaire du grand prieuré, le 1<sup>er</sup> mai 1722, à la suite du décès de son père, il fut le sixième de sa famille investi de fonctions occupées par les Raybaud durant sept générations. Son père, Antoine, avait, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, dressé un remarquable inventaire de tous les titres du grand prieuré et des nombreuses commanderies qui s'y rattachaient ; cet inventaire, en une quarantaine de registres, aujourd'hui déposé aux archives des Bouches-du-Rhône, a été complété par Jean Raybaud. « Cet inventaire, m'écrivait M. J. Fournier, le 6 décembre 1902, n'a jamais été publié ; il est rédigé par commanderie, à raison d'un ou plusieurs registres pour chacune d'elles. C'est un travail excellent qui nous rend chaque jour de nombreux services ». En récompense des services rendus à l'Ordre par Jean Raybaud et sa famille, il fut nommé commandeur d'Espinàs (1), ensuite de Roquebrune (2). Il mourut en 1752. (Notes de M. J. Fournier.)

D'après une note manuscrite de Bonnemant (Archives d'Arles), « Jean Raybaud avait beaucoup de goût pour la

(1) *Espinàs*, commune du canton de Caylus, arrondissement de Montauban (Tarn-et-Garonne).

(2) *Roquebrune*, commune du canton de Fréjus, arrondissement de Draguignan (Var).

littérature et l'antiquité : il avait fait un amas précieux de bons livres et de riches manuscrits. Ses enfants l'ont dissipé, pillé, vendu ; led. M. Raybaud est mort le 17 avril 1752. »

Le *Bulletin archéologique d'Arles*, année 1890, page 56, après avoir rapporté cette note de Bonnemant, ajoute : « L'avocat Jean Raybaud fut un de ceux qui essayèrent, avec le chevalier de Romieu, de ressusciter l'Académie d'Arles. On lui doit un recueil d'antiquités connu sous le titre de Portefeuille de l'avocat Jean Raybaud et une histoire des grands prieurs et du prieuré de Saint-Gilles, demeurés l'un et l'autre à l'état de manuscrits. »

Enfin, l'abrégé historique et chronologique des hommes illustres d'Arles (manuscrit 932 de la bibliothèque Méjanes d'Aix) fait aussi mention de Jean Raybaud : « Cet avocat a laissé divers manuscrits très intéressants pour la ville d'Arles. Il avait un catalogue intéressant des évêques de cette ville composé du temps du cardinal-archevêque, Pierre de Foix, vers l'an 1460, actuellement au pouvoir de M. Antoine Raybaud, avocat, son petit-fils ; il a laissé plusieurs bons manuscrits sur l'histoire de Malte et sur la noblesse, ainsi que d'excellentes notes relatives à sa patrie. »

2° L'original de l'histoire des grands prieurs et du prieuré de Saint-Gilles par Jean Raybaud paraît avoir péri durant la Révolution et la copie conservée à la bibliothèque Méjanes, à Aix (mss n<sup>os</sup> 338-339, 2 vol. dont un de preuves), serait unique. Elle a été faite et collationnée sur l'original rempli de ratures et de renvois, en 1765 et 1766. En 1792, le Directoire du département des Bouches-du-Rhône ordonna le triage des archives du grand prieuré de Saint-Gilles et délégua trois commissaires chargés de mettre à part, pour être détruits, conformément à la loi du 19 juin 1792, tous les titres renfermant des données nobiliaires ou généalogiques. Les titres de cette nature existaient en grand nombre dans les archives prieurales : ils furent sauvés de la destruction par ceux mêmes qui avaient mission de les livrer au feu. Pris de scrupules, les commissaires délégués se bornèrent à faire

brûler sur la place publique d'Arles un certain nombre de volumes d'Artefeuil et *autres livres* trouvés en l'hôtel prieural. Il ne serait pas impossible que l'original de l'*Histoire du grand prieuré de Saint-Gilles* ait été saisi et détruit à ce moment ; quoi qu'il en soit, sa disparition ne rend que plus précieuse la copie, sans doute unique, possédée par la bibliothèque Méjanès. Le travail de Jean Raybaud, très fréquemment consulté, est donc d'une incontestable utilité. Il ne serait pas sans intérêt pour les études historiques de le mettre à la portée de tous ; c'est là, semble-t-il, le meilleur argument en faveur de l'impression d'un manuscrit dont la rareté suffirait à justifier la publication. (Note de M. J. Fournier.)

Le Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, par département, au tome XV<sup>e</sup>, Aix, manuscrits de la bibliothèque Méjanès d'Aix, renferme l'inventaire des matières contenues dans les deux volumes de Jean Raybaud.

Le tome I<sup>er</sup>, de 706 pages, renferme :

1<sup>o</sup> L'histoire des grands prieurs et du prieuré de Saint-Gilles, de la page 1 à la page 592.

2<sup>o</sup> L'ancienne manière de gouverner les commanderies, de la page 593 à la page 620.

3<sup>o</sup> La description des sceaux, de la page 621 à la page 627.

4<sup>o</sup> L'usage des armoiries dans le grand prieuré, de la page 628 à la page 632.

5<sup>o</sup> L'histoire de la province de Provence, de l'Ordre du Temple, de la page 633 à la page 698.

6<sup>o</sup> Les sceaux du Temple et le gouvernement de ses commanderies, de la page 699 à la page 706.

Il y a des planches de sceaux aux pages 617, 619, 699.

Le tome II, de 509 pages, contient :

1<sup>o</sup> Les preuves de l'histoire des grands prieurs et du prieuré de Saint-Gilles, de la page 1 à la page 418.

2<sup>o</sup> Le catalogue des prieurs du monastère de l'hôpital de Beaulieu (en Quercy) et des prieurs du monastère de Fieux, de la page 419 à la page 430.

3<sup>o</sup> Le catalogue des livres imprimés et manuscrits dont

l'auteur s'est servi pour composer son histoire, de la page 431 à la page 438.

4° L'inventaire des titres tirés des archives du grand prieuré de Saint-Gilles et envoyé à Malte en 1742, de la page 439 à la page 509.

Les pièces copiées textuellement dans la première partie de ce second volume vont de l'année 1083 à l'année 1729. La table des pièces envoyées à Malte en indique 378, dont la première est de l'année 1107.

Le simple énoncé des matières contenues dans ce manuscrit nous donne une idée de son importance. Sa publication ne peut que rendre un grand service aux études historiques. Grâce à elle, les lecteurs pourront constater alors combien étaient justes et fondées les rectifications ou remarques importantes faites par J. Raybaud à Dom Vaissète, dans sa lettre en date du 4 août 1751, peu après la publication du dernier volume de l'*Histoire générale de Languedoc*. Cette lettre a été extraite de la collection de Languedoc, t. 187, p. 306, et insérée en note, par M. Emile Mabille, à la fin du livre XVII, p. 767, t. 3<sup>e</sup>, de l'*Histoire générale de Languedoc*, édition Privat, Toulouse.

En écrivant l'histoire du grand prieuré de Saint-Gilles, Raybaud l'appuie sur des preuves authentiques, que son titre d'archiviste de ce prieuré lui permit d'avoir entre les mains et qu'il discute en vrai critique.

« Il y a plus de trente ans, dit-il dans sa lettre à Dom » Vaissète, que j'ai fourni à Dom Gabriel Marcland, un » des deux religieux de la congrégation de Saint-Maur, » qui avaient été chargés par MM. des Etats de Languedoc d'écrire l'histoire de cette province, tout ce que je » pouvais savoir sur tout ce qui regardait l'ordre de » Malte. J'ai reconnu, en lisant votre histoire, des pages » presque entières qui en provenaient ; mais j'étais alors » assez jeune, et plusieurs articles, que je lui donnai, » n'étaient point de la dernière exactitude. Depuis ce » temps-là j'ai eu le moyen de visiter, non seulement les » archives du grand prieuré de Saint-Gilles, mais encore » celles du prieuré de Toulouse, et j'ai vu les titres origi-

» naux. Je me suis aperçu de quelques erreurs et j'ai fait  
» en même temps de nouvelles découvertes. Je prends la  
» liberté de vous les envoyer, je souhaite qu'elles puis-  
» sent vous être de quelque utilité. » (*Hist. gén. de Lan-*  
*guedoc*, p. 767.) ...Suivent huit ou neuf rectifications très  
motivées, que Raybaud donne plus en détail dans le tome  
I de son manuscrit; de là ressort l'importance de sa  
publication.

3° L'ordre des hospitaliers de Saint-Jean fut fondé à  
Jérusalem par un nommé Géraud et non point Gérard,  
comme on l'appelle communément. Dans les actes primi-  
tifs il est désigné sous le nom de *Geraldus* ou *Giraudus*.  
Le nom de sa famille nous est inconnu, parce que, dans  
ce temps-là, les personnes constituées en dignité le sup-  
primaient ordinairement. D'où il est arrivé que quelques  
auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle lui ont donné un surnom de leur  
propre mouvement, et sans autre preuve que leur imagi-  
nation.

Géraud était français de nation, comme l'assurent Denis  
de Rickel (1), chartreux, et Jean de Hagen, qui l'appelle  
chevalier français, *miles gallus*. (Chron. de Jean de  
Hagen.) (2)

L'auteur du manuscrit croit que Géraud était originaire  
du Languedoc, parce que, dit-il, ce fut dans cette pro-  
vince qu'il fit les premiers établissements des maisons de  
l'hôpital; il n'admet ni le sentiment de Favyn (3), qui, dans  
son théâtre d'honneur et de chevalerie, le fait sortir de  
la maison de Saint-Didier en Picardie, ni celui de frère  
Anne de Naberat (4), prieur de Saint-Jean d'Aix, qui, dans  
son sommaire des privilèges de l'Ordre, le fait naître aux

(1) Denis, le vén., né à Rickel (Liège), 1394, chartreux à Rure-  
monde, 1423, où il mourut le 12 mars 1471 (v. s.).

(2) Jean de Hagen ou de Indagine ou de Hayn, né en 1415, char-  
treux à Erfurt, 1440, où il meurt en 1475.

(3) André Favyn, parisien, avocat en la cour du parlement, à  
Paris, chez Robert Fouet, rue Saint-Jacques. au temps et à l'occa-  
sion, 1620, in-8°, p. 2.

(4) François-Anne de Naberat, commandeur, conseiller et aumô-  
nier servant la reine, à Paris, 1643, in-folio, p. 1.

Martigues, en Provence, et lui donne le nom de *Tonc*, mais, comme Favyn, sans en donner aucune preuve.

Géraud naquit vers l'an 1040. Il joignait à un vaste génie une vertu peu commune. Dans un pèlerinage qu'il fit à Jérusalem, il fut profondément touché des misères où étaient réduits les pèlerins ; pour leur venir en aide il fit bâtir, en 1080, avec la permission du gouverneur de la ville et le concours généreux des personnes pieuses, un hôpital où les pèlerins malades étaient reçus et entretenus avec beaucoup de soin ; il le plaça dans un endroit peu éloigné de l'église du Saint Sépulcre, et assez près d'une autre église dédiée à saint Jean-Baptiste. Il obtint même en don cette église et prit ce saint pour protecteur de cette maison, qui de là fut appelée l'hôpital de Saint-Jean-Baptiste. Plusieurs personnes, désirant de participer à une œuvre si excellente, se joignirent à Géraud et se dévouèrent généreusement aux pieux exercices de *l'hospitalité*, et prirent le nom de *frères*. La grande charité qu'on y pratiquait et la vie exemplaire de ces hospitaliers étendirent leur réputation par tout le monde chrétien et leur attirèrent des libéralités considérables de la part des fidèles.

Encouragé par le succès de cette première fondation, Géraud forma le dessein d'établir en Europe des maisons de l'hôpital, qui seraient sous la dépendance de celui de Jérusalem. Dans cette vue, il envoya en France quelques-uns de ses confrères, dont il établit le chef, un d'eux nommé *Ancelin* ; et comme le Languedoc était son pays natal, il le chargea de commencer par cette grande province.

La plus ancienne fondation connue, qui a été faite à l'Ordre, est celle de Guillaume Jaubert, de ses frères et Bernard Pierre. Ils donnèrent à l'hôpital de Jérusalem, l'an 1083, entre les mains de frère Ancelin, l'église de Saint-Antonin-de-la-Calm, au diocèse d'Albi, et la troisième partie des biens qui en dépendaient, et déclarèrent que les frères qui y résideraient seraient exempts de payer la dime des terres qu'ils cultiveraient. Aldéguier,

évêque de cette ville (1), et les dignitaires du Chapitre y donnèrent leur consentement (2). Ancelin mit quelques-uns de ses confrères dans cette nouvelle maison, avec un supérieur, auquel, suivant les ordres qu'il avait reçus du frère Géraud, il donna le titre de commandeur, et de là les maisons de l'ordre furent appelées *commanderies*. L'église de Saint-Antonin fut dans la suite unie à la maison de Reyssac.

Jean Durand d'Ambialet (3) donna, au mois de mars 1084 (v. s.), à Ancelin l'église de Saint-Michel, qui était située au-dessus du lieu d'Ambialet, avec le tiers des dimes qui lui appartenaient. Cette donation fut publiée dans l'église de Sainte-Cécile d'Albi, en présence de l'évêque Aldéguier et des principaux de son chapitre. (4)

Pierre Raymond d'Assanian et quelques autres furent aussi les premiers bienfaiteurs de l'hôpital de Jérusalem. Ils donnèrent à frère Ancelin, le 23 août 1085, du consentement de l'évêque Aldéguier, l'église de Notre-Dame de Rouvairous avec ses dimes. Arnaud et Pierre Raymond déclarèrent en même temps que les frères de l'hôpital habiteraient dans la maison de Rouvairous et ne payeraient point de leude, ni de péage pour les choses qu'ils achèteraient dans le lieu de Saint-Arnaud dont ils étaient seigneurs. L'église de Rouvairous fut pendant longtemps le chef d'une commanderie, mais dans la suite elle fut unie à celle de Homps. (5).

L'auteur du manuscrit dit avoir vu ces trois donations écrites sur une feuille de parchemin ; elles ne sont point les originaux, mais des copies écrites dans le siècle de leurs dates. Anciennement les chapitres et les monas-

(1) Aldéguier, évêque d'Albi, 1083-1085

(2) Arch. du prieuré de Toulouse, armoires de Reyssac, liasse de Saint-Antonin. — T. I<sup>er</sup>, p. 4, et t. II de l'Histoire manuscrite de J. Raybaud, n<sup>o</sup> 1. Bibliothèque Méjanès à Aix, manuscrits n<sup>os</sup> 858 et 859.

(3) Commune du canton de Villefranche (Tarn).

(4) Preuves n<sup>o</sup> 2 du tome II du manuscrit Raybaud.

(5) Preuves n<sup>o</sup> 3 du tome II du manuscrit Raybaud.

tères étaient en usage de faire transcrire les principaux actes qui les regardaient, pour en éviter la perte, et les copies étaient faites avec tant d'exactitude, qu'elles ressemblaient aux originaux. (1)

Un évènement considérable, qui survint en 1099, fut la source de l'agrandissement de l'hôpital de Jérusalem. Ce fut la première croisade couronnée par la prise de cette ville (1096-1099). Géraud pratiqua dans cette occasion de grandes œuvres de charité envers les malades et les blessés de l'armée ; ce qui lui attira plusieurs présents des princes et des seigneurs croisés.

Les auteurs de l'*Histoire générale de Languedoc*, t. III, p. 601, s'appuyant sur Guillaume, archevêque de Tyr, l. 18, c. 49, sur Jacques de Vitry, évêque d'Acre, t. I, c. 64, p. 1082, sur Bosio, histoire de Malte, t. 1<sup>er</sup>, l. 2, p. 47, se trompent en soutenant que Géraud gouvernait lors de la prise de Jérusalem l'hôpital des Amalfitains et leur église située près de celle du Saint-Sépulcre, appelée Sainte-Marie de la Latine et dédiée à Saint-Jean l'Aumônier. On a vu que Géraud avait établi son hôpital avant la prise de Jérusalem et dans un lieu différent de celui où était situé celui des Amalfitains, et qu'il le gouvernait encore lors de la prise de cette ville. Si ces auteurs avaient vu les titres qui prouvent qu'il avait établi le sien longtemps avant cette conquête, ils auraient sans doute changé d'avis.

4<sup>o</sup> Désirant étendre dans toute la chrétienté l'Ordre qu'il venait de fonder et, dans ce but, procurer des établissements des maisons de l'hôpital, outre celles qui étaient déjà fondées, Géraud partit de Jérusalem au commencement de l'année 1101, et mena avec lui quelques-uns de ses confrères qu'il jugea les plus capables de l'aider dans son entreprise. Le premier endroit où il aborda fut la ville de Saint-Gilles, située dans le Languedoc, au diocèse de Nîmes, près du Rhône et à trois lieues de la mer ; la célébrité de son pèlerinage, la prospérité de

(1) Mabillon, *de re diplom.*, t. I, c. 7, n<sup>o</sup> 5.

son commerce, le libre et facile accès de son port décidèrent le grand maître Géraud d'y établir une maison de son Ordre. Il acheta dans ce but un terrain hors de la ville et près des murailles. Outre la maison, il fit construire là un hôpital pour y loger les pèlerins français, qui s'embarqueraient dans ce port pour aller en Terre Sainte, afin que les voyages d'outre-mer, que la conquête de Jérusalem, avait rendus beaucoup plus fréquents, fussent ainsi plus commodes qu'ils n'avaient été jusqu'alors. Ce projet était d'autant plus utile qu'on avait par là le moyen de ménager leur rembarquement. Il ordonna que cet hôpital serait sous la dépendance de celui de Jérusalem. C'est pour cette raison qu'il était appelé l'hôpital de Jérusalem qui est près de Saint-Gilles, *Hospitale Hierusalem quod apud Sanctum Egidium habetur* ou *scochium*, *xenodochium hierosolimitanum quod apud Sanctum Egidium habetur*. On comprenait sous le nom de *scochium*, mot dérivé du grec, généralement toutes sortes d'hôpitaux, mais sous le nom de *xenodochium* on entendait un hôpital destiné seulement pour loger les pèlerins. L'hôpital que Géraud établit ne fut pas de longue durée, et, suivant toutes les apparences, n'exista plus dans le XII<sup>e</sup> siècle. On ignore le sujet qui y donna lieu.

La fondation du grand prieuré de Saint-Gilles est donc due au Grand-Maitre Géraud, et non à Raymond IV, comte de Toulouse, comme l'a prétendu Anne de Naberat, dans son *Sommaire des privilèges de l'Ordre de Saint-Jean*, p. 7. Citant la bulle du pape Pascal II, de l'an 1113, où il est fait mention de l'hôpital de Saint-Gilles, de Naberat rapporte qu'il est dit qu'il avait été fondé par Raymond IV, comte de Toulouse. Cependant il n'en est pas dit un seul mot dans cette bulle. Raymond était alors en Terre Sainte, où il était allé, lors de la première croisade, 1096, avec une armée d'environ cent mille hommes, composée de ses vassaux et des peuples des provinces voisines, et, par un excès de dévotion, il avait fait vœu d'y passer le reste de ses jours ; en effet, il mourut, le 28 février 1105, dans un château qu'il avait fait bâtir, en 1102, à mille pas de la ville de Tripoli, appelé le Mont-Pèlerin,

parce qu'il était destiné pour servir de retraite aux pèlerins. Il fonda, il est vrai, dans ce château, une maison de l'Ordre de l'hôpital, à laquelle il fit plusieurs dons considérables, qui lui furent confirmés par Bertrand, comte de Tripoli, son fils, et ensuite par Pons, son petit-fils, le 28 décembre 1126. Ainsi il est certain que Raymond ne fonda point l'hôpital de Saint-Gilles ; si cela était, cette fondation se trouverait dans les archives du grand prieuré, ou tout au moins elle serait insérée dans le cartulaire de cette maison, qui est écrit depuis plus de sept siècles, et dans lequel tous les anciens titres sont rapportés.

Dom Devic et dom Vaissète, bénédictins, auteurs de l'*Histoire générale de Languedoc*, ont suivi l'erreur d'Anne de Naberat et ils ont ajouté que ce pourrait être le comte Bertrand son fils ; mais cette dernière opinion n'est pas soutenable, parce que, quand la maison de Saint-Gilles fut établie, le comte Raymond vivait encore ; mais on ne trouve nulle part que ce prince en soit le fondateur. Ce fut le grand maître Géraud, qui vint en France au commencement de 1101, et ce fut la première maison qu'il établit lui-même dans le royaume. (1) Il y mit quelques-uns de ses confrères pour la servir et leur donna les règlements qu'il jugea convenables pour y maintenir le bon ordre. Quelques personnes de Languedoc, pour la plupart de maisons nobles, se joignirent à eux et se firent recevoir frères de l'Ordre. Le grand maître leur donna pour supérieur un hospitalier nommé *Durand*. Il voulut qu'il eut le titre de *prieur*, pour le distinguer des supérieurs des autres maisons de l'Ordre, parce qu'il voulut qu'il fût le premier de tous. Son autorité était telle que le grand maître Géraud, alors à Jérusalem (1108), refusa de ratifier la charte de donation du terroir de Fonsorbes, que vint lui présenter Forton d'Hautefois, un des nobles vassaux du donateur, le comte d'Astarac, et renvoya celui-ci à frère Durand, prieur de Saint-Gilles, qui était plus à portée de connaître s'il était convenable d'accepter ce don.

(1) Manuscrit de J. Raybaud, t. I<sup>er</sup>, p. 10 et 11.

**5° Liste inédite des Grands Prieurs de Saint-Gilles**  
d'après le manuscrit de Jean Raybaud.

| ANNÉES                                                                                                                     | GRANDS PRIEURS DE SAINT-GILLES                        | Pages du<br>manuscrit. |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|------------------------|
| 1101-1110 ?                                                                                                                | Frère Durand, établi par Géraud                       | 11                     |
| 1110 ?-1115                                                                                                                | Frère Pons                                            | 16                     |
| 1116 ?-1119                                                                                                                | Frère Pierre de Barcelonne                            | 19                     |
| 1119 ?-1125                                                                                                                | Frère Géraud (commandeur) de Capeatang                | 23                     |
| 1125-1130                                                                                                                  | Frère Bernard de Puisubran                            | 31                     |
| 1131 ?-1140 ?                                                                                                              | Frère Etienne Raimond                                 | 33                     |
| 1140 ?-1146                                                                                                                | Frère Aime                                            | 35                     |
| 1146-1151                                                                                                                  | Frère Arnaud Messagés                                 | 37                     |
| 1151 ou 1152-1153                                                                                                          | Frère Gaucelme d'Asillan                              | 41                     |
| 1154-1162                                                                                                                  | Frère Guischart Ameri                                 | 43                     |
| 1163 janvier-1163 décembre                                                                                                 | Frère Pierre Bergonnon d'Arles                        | 59                     |
| 1164 janvier-1169                                                                                                          | Frère Geoffroy de Brésil                              | 52                     |
| 1169 janvier-1170                                                                                                          | Frère Guiraud de Saint-André                          | 55                     |
| 1170-1172                                                                                                                  | Frère Caste de Murol                                  | 58                     |
| 1172-1176                                                                                                                  | Frère Raimond de Saint-Michel                         | 59                     |
| 1177-1183 ?                                                                                                                | Frère Eldin Rolland                                   | 63                     |
| 1184-1187 juillet                                                                                                          | Frère d'Ermengcaud d'Aspe, grand maitre, juillet 1187 | 68                     |
| 1188-1189 ?                                                                                                                | Frère Auger                                           | 71                     |
| 1190 avril - † 1195                                                                                                        | Frère Bertrand de Millaud                             | 76                     |
| Frère Lambert est lieutenant du grand prieuré en 1196. Frère Raimond est lieutenant en 1197. Il est nommé grand prieur.    |                                                       |                        |
| 1198-1202                                                                                                                  | Frère Raimond d'Aguille                               | 80                     |
| 1203-1205                                                                                                                  | Frère Sennoret de Tarascon                            | 83                     |
| 1205-1206                                                                                                                  | Frère Simon Ximen de Lavata                           | 85                     |
| 1206-1207                                                                                                                  | Frère Dom Bertrand d'Olivella                         | 86                     |
| 1207-1210                                                                                                                  | Frère Pierre de Faucon                                | 88                     |
| 1211-1214                                                                                                                  | Frère Bermond de Luzenson                             | 93                     |
| 1214-1215 octobre                                                                                                          | Frère Martin d'Andos                                  | 95                     |
| 1216-1218 janvier                                                                                                          | Frère Sennoret (bis)                                  | 100                    |
| 1218-1219                                                                                                                  | Frère Bermond de Luzenson (bis)                       | 102                    |
| 1219-1223                                                                                                                  | Frère Manuel                                          | 103                    |
| 1223-1225                                                                                                                  | Frère Hugues d'Arlenc                                 | 108                    |
| 1225-1231                                                                                                                  | Frère Guillaume d'Olms                                | 111                    |
| 1231-1236                                                                                                                  | Frère Bertrand de Comps, grand maitre en 1236         | 116                    |
| 1237-1244                                                                                                                  | Frère Bertrand de Barre                               | 126                    |
| 1244-1269                                                                                                                  | Frère Feraud de Baras                                 | 131                    |
| 1269-1300                                                                                                                  | Frère Guillaume du Villaret, grand maitre en 1300     | 155                    |
| 1300-1310 (janvier v. s.)                                                                                                  | Frère Dragonet de Mondragon                           | 193                    |
| Frère Hugues Eustache, commandeur d'Avignon, est lieutenant du grand prieuré, résidant à Avignon, près du pape, 1311-1317. |                                                       |                        |
| 1317-1321                                                                                                                  | Frère Bermond Maury                                   | 228                    |
| 1321-1330                                                                                                                  | Frère Aimeri de Tury                                  | 243                    |
| 1330- † a Puimoisson mai 1332                                                                                              | Frère Pierre d'Ongle                                  | 253                    |
| 1332- † 1352                                                                                                               | Frère Guillaume de Reillane                           | 259                    |

| ANNÉES                                                                                  | GRANDS PRIEURS DE SAINT-GILLES                           | Pages du<br>manuscrit |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|-----------------------|
| 15 mars 1352 (v. s.)-1353 déc...                                                        | Frère Pierre Cornillan, grand maître, décembre 1353..... | 231                   |
| 17 juillet 1354- + 1355.....                                                            | Frère Roger de Pins, grand maître en 1355..              | 282                   |
| Septembre 1355-1356.....                                                                | Frère Fouques de Chaudeyrac.....                         | 288                   |
| 1357-1369.....                                                                          | Frère Jean-Ferdinand d'Heredia.....                      | 290                   |
| 1369-1371.....                                                                          | Frère Raimond Savin.....                                 | 301                   |
| 1372-1383 (janvier 1384).....                                                           | Frère Sicard de Murviel.....                             | 302                   |
| Octob. 1384- + à Montpellier<br>1401 mars (1402).....                                   | Frère Raimond de Casillac.....                           | 320                   |
| Mars 1401 (v. s.)-1402.....                                                             | Frère Reforsat d'Agout.....                              | 329                   |
| 1402-1420 juillet.....                                                                  | Frère Jean Flote.....                                    | 332                   |
| Sept. 1420- + 1448, 30 octobre..                                                        | Frère Bertrand d'Arpaion.....                            | 339                   |
| 1448- + 1449, 19 octobre.....                                                           | Frère Jean Romieu de Cavallon.....                       | 360                   |
| 1449- + a St-Gilles, 1489, 20 oct.<br>Nov. 1489- + a St-Gilles, 1496,<br>septembre..... | Frère Raimond Ricard.....                                | 364                   |
| Janvier 1497- + 1514, 10 janv....                                                       | Frere Cellton de Demandols.....                          | 385                   |
| 1514- + 1528, 28 aout.....                                                              | Frère Charles Alcmán de Rochechard.....                  | 393                   |
| 1528- + a St-Gilles 1536.....                                                           | Frère Pierre Jean ou Préian de Bidoux.....               | 403                   |
| 22 janv. 1536- + a St-Gilles 1536,<br>12 juin.....                                      | Frère Jacques de Manas.....                              | 434                   |
| 1536- + à St-Gilles 1540, 1 <sup>er</sup> juin                                          | Frère Guiot de Panat.....                                | 437                   |
| 1540- + à St-Gilles 1546, 29 déc.                                                       | Frère Raimond Ricard.....                                | 438                   |
| 1546, 30 déc.- + a Paris 1549,<br>5 octobre.....                                        | Frère Gérard de Massas.....                              | 440                   |
| 1549, 19 novembre- + 1556.....                                                          | Frère Robert Albe de Roquemartine.....                   | 443                   |
| 1556, 23 sept.-1557, 21 aout....                                                        | Frère Philippe Giraud du Broc.....                       | 446                   |
| 1557, 26 aout- + au château de<br>Clairmont 1558, janvier.....                          | Frère Jean de Valette Parisot, grand maître..            | 452                   |
| 1558, 15 mars-1562, mars.....                                                           | Frere François de Touchebeuf Clairmont....               | 454                   |
| 1562, 23 mars- + 1569, 17 janv....                                                      | Frere Pierre de Gozon Mélac.....                         | 456                   |
| 1569, 21 janv.- + au mas Tibert<br>1573, 6 janvier.....                                 | Frère Louis du Pont.....                                 | 460                   |
| 1573, 2 mars - démission 1591,<br>23 mai, + a Malte 1595, 9 juill.                      | Frère Claude de Glandevès.....                           | 479                   |
| 1591, 25 mai- + a Avignon 1600,<br>22 septembre.....                                    | Frère François de Panisse.....                           | 481                   |
| 1600, 20 novemb.-1602, février.                                                         | Frère François de Puget.....                             | 494                   |
| 1602, 8 mars-1620, sept., il ré-<br>signe et meurt à Arles, 1621.                       | Frère Pierre de Roquelaure Saint-Aubin....               | 498                   |
| 1621-1623, 7 mars, élu grand-<br>maître.....                                            | Frere Pierre d'Esparrès Lussan.....                      | 503                   |
| 1623, 11 mars- + à Arles 1625,<br>8 juillet.....                                        | Frère Antoine de Paule.....                              | 518                   |
| 1625, 31 juillet- + a Arles, 1631,<br>13 aout.....                                      | Frère Baltazar d'Agout Moriès.....                       | 522                   |
| 1631, 13 aout- + a Arles 1637,<br>27 juillet.....                                       | Frère Jean-Jacques de Mauléon.....                       | 526                   |
| 1637, 11 aout- + a Arles 1642,<br>24 avril.....                                         | Frère Claude d'Urre Venterol.....                        | 529                   |
| 1642, 26 avril- + a Arles, 1644,<br>12 février.....                                     | Frère Honoré de Quiqueran Beaujeu.....                   | 536                   |
| 1644, 15 fevr.- + 1661, 12 juillet.                                                     | Frère Guillaume de Vincens Savoillan....                 | 539                   |
| 1661, 18 juillet- + a Arles, 1664,<br>10 juin.....                                      | Frère Paul-Albin de Fobin Bonneval.....                  | 540                   |
| 1664, 4 juillet- + a Millau, en-<br>terré a Sévérac 1677, 10 aout.                      | Frere Jean-Bertrand de Luppé Guarrane.....               | 554                   |
| 1677, 4 sept.- + 1682, 18 février.                                                      | Frere Jean d'Arpaion (Arpaion).....                      | 555                   |
|                                                                                         | Frere Bertrand de Moreton Chabrilan.....                 | 560                   |

| ANNÉES                                                         | GRANDS PRIEURS DE SAINT-GILLES            | Pages du<br>manuscrit. |
|----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|------------------------|
| 1682, 1 <sup>er</sup> mars- † à Malte 1684,<br>21 janvier..... | Frère François d'Agout Seillons.. ..      | 561                    |
| 1684, 22 janv.- † à Arles 1692,<br>25 juillet.....             | Frère Jacques d'Ancesune-Caderousse.....  | 562                    |
| 1692, 11 aout- † à Malte, 1699,<br>22 février.....             | Frère François de Morges-Ventavon.....    | 568                    |
| 1699, 23 févr.- † 1714, 10 mai..                               | Frère Christophe de Baroncelli-Javon..... | 569                    |
| 1714, 12 mai- † à Malte 1716,<br>28 octobre.....               | Frère César de Villeneuve-Thorenc.....    | 575                    |
| 1716, 16 octob.- † à Malte 1719,<br>7 mars.....                | Frère Richard de Sade-Masan.... .         | 577                    |
| 1719, 29 mars- † à Malte 1721,<br>17 avril... ..               | Frère Joseph de Felix La Reynarde... ..   | 578                    |
| 1721, 19 avril- † à Toulon 1734,<br>5 octobre.....             | Frère Félix de Grimaldi.....              | 580                    |
| 1734, 7 déc.- † à Malte 1737,<br>12 décembre.....              | Frère Sauveur de Foresta-Colongue.....    | 583                    |
| 1738, 10 févr.- † à Arles 1743,<br>24 mars.....                | Frère Vincens Sauveur de Gaillard.. ..    | 584                    |
| 1745, 17 mars- † à Malte 1759,<br>7 avril.....                 | Frère Octave de Galéan.....               | 586                    |
| 1751.....                                                      | Frère Joseph-François de Piolenc.....     | 587                    |

Là s'arrête la liste des Grands-Prieurs de Saint-Gilles, telle que l'a donnée, dans son manuscrit, Jean Raybaud, qui mourut, comme nous l'avons dit ci-dessus, le 17 avril 1752.

# CONCOURS OUVERTS

pour les années 1903 et 1904

---

L'Académie met au Concours deux études, pour participer aux prix à décerner, savoir :

## I — Médaille d'or de la valeur de 300 fr.

A DÉCERNER EN 1904

### POÉSIE FRANÇAISE

Les concurrents sont laissés libres, tant pour le choix du sujet que pour la forme de l'œuvre, à la seule condition que les pièces à produire n'excéderont pas *trois cents vers*.

## II. — Médaille d'or de la valeur de 300 fr.

A DÉCERNER EN 1905

Étude sur la vie et les œuvres de Henri Révoil ou A. Bigot, au choix des concurrents.

---

### CONDITIONS COMMUNES AUX DEUX CONCOURS :

Les œuvres seront adressées *franco* au secrétaire perpétuel de l'Académie, au plus tard le 31 décembre 1903, pour le premier concours, et le 31 décembre 1904, pour le second concours.

Elles ne seront point signées et porteront une épigraphe, répétée sur un billet cacheté, contenant le nom de l'auteur.

Les travaux devront être inédits, n'avoir été présentés dans aucun autre concours, et seront conservés dans les archives de l'Académie.

Les auteurs auront toutefois le droit d'en faire prendre des copies, mais à leurs frais et sans déplacement.

Les prix seront décernés dans la séance publique qui suivra la remise des manuscrits.

---

---

## DOCUMENTS ANNEXES

*pour servir à l'histoire de l'Académie.*

---

DONATEURS, PERSONNEL, SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES, PUBLICATIONS

---

### DONATEURS A L'ACADÉMIE

- 10 { Jean-François SÉGUIER, secrétaire perpétuel de l'Académie de Nîmes, et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.  
Charles Prudent de BÉCDELIEVRE, évêque de Nîmes (*Conjointement*).

Résumé des actes :

15 septembre 1778. — *Donation entre vifs, par J.-François Séguier, à l'Académie (acte aux minutes de M<sup>e</sup> Nicolas, notaire à Nîmes, aujourd'hui étude Keller), comprend :*

« Tous ses livres, imprimés ou manuscrits, gravures, cartes et  
» estampes ; son entière collection d'antiquités, médailles tant ancien-  
» nes que modernes, son cabinet d'histoire naturelle avec l'herbier,  
» et généralement tout ce qui forme ses différents cabinets des cho-  
» ses ci-dessus énoncées, avec les tablettes servant à celles (le tout  
» estimé vingt-cinq mille livres). »

*(Approbation par Lettres patentes de juillet 1779.)*

19 janvier 1780. — *Seconde donation entre vifs, par M. J.-François Séguier, à l'Académie (acte aux minutes de M<sup>e</sup> Nicolas, notaire à Nîmes, aujourd'hui étude Keller).*

« La maison et jardin où le dit Séguier habite, situés au faubourg et  
» dans l'enclos des RR. PP. Carmes, confrontant les hoirs Masmé-  
» jean, Dem<sup>lle</sup> veuve Comte, le chemin qui va aux Cinq-Vies et le  
» s<sup>r</sup> Gallian, — à charge de la rente due annuellement aux RR. PP.

» Carmes (1), pour prendre possession après le décès dudit s<sup>r</sup> Séguier,  
» et de mad<sup>lle</sup> sa sœur, (2) — à la charge, en outre, de payer douze  
» mille livres à l'Œuvre de la Miséricorde de Nîmes, et trois mille  
» livres à l'hôtel-Dieu de la même ville.

» Sont intervenus au dit acte : Messire Pierre-Joseph de Roche-  
» more, chanoine-archidiacre de la cathédrale de Nîmes, supérieur  
» et administrateur de l'Œuvre de la Miséricorde, et s<sup>r</sup> Daniel Mur-  
» jas, receveur de l'hôtel-Dieu, qui donnent quittance des deux som-  
» mes de 12.000 et 3.000 livres, payées antérieurement par les mains  
» de M. de Génas, délégué de l'Académie, des deniers de M<sup>sr</sup> de Bec-  
» delièvre, évêque de Nîmes. »

*21 janvier 1780. — Acte de rachat de lods, grevant la pro-  
priété Séguier, au profit des PP. Carmes, moyennant le  
paiement d'une somme capitale de quinze cents livres.  
(Aux minutes de M<sup>e</sup> Mercier, notaire à Nîmes, aujourd'hui  
étude de M<sup>e</sup> Grill, notaire.)*

NOTA. — L'Académie de Nîmes a été dépouillée de toutes les valeurs  
dues à la générosité de J.-François Séguier, par le décret de la Con-  
vention (1794), portant confiscation des biens des communautés reli-  
gieuses et corporations diverses.

2<sup>o</sup> L'abbé d'ORNAG de Saint-Marcel, prévôt de l'église cathédrale de  
Nîmes (neveu de M<sup>sr</sup> de Becdelièvre) et membre de l'Académie.

*10 juin 1779. — « Fait don manuel d'une somme de trois mille  
» livres, pour fonder un prix, qui serait distribué de deux en deux  
» ans au jugement de l'Académie, et sur le sujet qu'elle proposerait,  
» en observant qu'il n'y ait rien dans l'ouvrage couronné qui pût  
» blesser la religion, les lois ou les mœurs. »*

(Extrait d'une délibération de l'Académie, à la date ci-dessus, 10  
juin 1779.)

(1) M. Séguier déclare que cette maison et le jardin sont de la directe des  
PP. Carmes, et l'évalue quinze mille livres (il l'avait fait bâtir lui-même pour  
y loger ses collections, à son retour d'Italie en 1755).

(2) Séguier, né le 25 novembre 1703, est décédé le 1<sup>er</sup> septembre 1784, âgé de 81  
ans. M<sup>lle</sup> Marianne Séguier, sa sœur, lui survécut; son décès n'eut lieu que le 29  
mars 1786.

3° Edouard-Joseph-Alexandre MAUMENET, membre de l'Académie (1).

*15 octobre 1873. — Testament olographe, aux minutes de M<sup>e</sup> Guérin, notaire à Nîmes, aujourd'hui étude de M<sup>e</sup> Bellot.*

Après avoir constitué sur la tête de M<sup>me</sup> Aline Roque, seconde femme et veuve de son père, l'usufruit de tous ses biens, et disposé d'une partie sous forme de legs au profit de divers membres de sa famille, le testateur veut que, liquidation faite de ce qu'aura laissé M<sup>me</sup> veuve Maumenet, née Roque, le tout soit remis à l'Académie, « pour le produit être employé à faciliter l'instruction secondaire ou » supérieure des enfants ou adultes, dénués de fortune, tant filles que » garçons, sans égard à leur religion, à leur pays, même à leur nationnalité, — et s'en rapporte à l'Académie pour organiser l'administration du capital qu'il lui laisse, et la répartition des revenus en » provenant, suivant ses intentions ; — son vœu est que le choix des » bénéficiaires dont on payera tout ou partie des frais d'instruction, et » d'entretien au besoin, soit guidé par l'espoir qu'ils donneront d'être » un jour des hommes ou femmes supérieurs, plutôt que par toute » autre considération. Autant que possible, un même protégé sera » poussé jusques aux plus hautes études ; et quand il les aura terminées, une pension strictement alimentaire pourra lui être accordée » pendant un an, pour lui permettre de chercher une position. »

*(M<sup>me</sup> veuve Maumenet, usufruitière, est décédée à Nîmes le 5 mai 1897. L'Académie poursuit activement la liquidation définitive de l'héritage. Elle a, pour la première fois en 1900, accordé une subvention sur les arrérages par elle touchés.)*

4° Jacques-Prosper-Ernest SABATIER, membre de l'Académie (2).

*1<sup>er</sup> juin 1881. — Extrait de son testament, aux minutes de M<sup>e</sup> Grill, notaire à Nîmes.*

« Je lègue à l'Académie de Nîmes ce qui me revient de la succession de ma cousine, M<sup>me</sup> Huguet, ou la somme équivalente, dont les revenus seront employés à payer la pension d'un ou de plusieurs enfants pauvres au lycée de Nîmes ou à une école de l'Etat. »

Cette somme déterminée par les calculs de l'Administration de l'enregistrement, pour l'acquittement des droits de succession, doit s'élever

(1) Décédé le 4 juillet 1874.

(2) Décédé le 15 décembre 1881.

à 54.713 fr. 23 ; mais elle ne pourra être mise à la disposition de l'Académie, pour recevoir l'emploi obligatoire, qu'après le double décès de 1<sup>o</sup> M. Gaston Huguët, légataire en usufruit des valeurs provenant de la succession de M<sup>me</sup> Huguët ; 2<sup>o</sup> de M<sup>lle</sup> Françoise dite Fanny Mathieu, légataire en usufruit de tous les biens, sans exception ni réserve, qui composeront la succession de M. Sabatier.

L'Académie étant absolument dépourvue de ressources pécuniaires pour acquitter les frais de mutation sur le montant de son legs compris au testament Sabatier, le Conseil municipal de Nîmes, informé de cette situation, a bien voulu, par délibération du 27 juin 1883, autoriser la mairie de Nîmes à faire l'avance de ces frais à l'Académie, qui ne sera tenue de les rembourser que par un prélèvement sur le chiffre de son legs, lorsqu'elle entrera en possession.

(M. Gaston Huguët est décédé le 21 décembre 1899.)

(L'autorisation du legs a été accordée par décret du 5 février 1902.)

5<sup>o</sup> Louis-Jules SALLES, doyen de l'Académie (1).

*15 février 1900. — Extrait de son testament, aux minutes de M<sup>e</sup> Renouard, notaire à Nîmes.*

« Je donne et lègue dix mille francs à l'Académie de Nîmes pour fonder un prix suivant les instructions qui seront données par mon légataire universel. »

D'après ces instructions, « les intérêts de ces dix mille francs seront employés à fonder un prix annuel pour récompenser la plus belle découverte, le perfectionnement le plus utile, ou la meilleure œuvre littéraire, artistique ou musicale, qui aura été faite dans le département du Gard pendant le cours de l'année. Le testateur laisse à ses confrères de l'Académie le soin de régler eux-mêmes le mode de cette espèce de concours qui portera le nom de prix Jules Salles et dont la récompense sera une médaille de 300 francs en or ou la somme de trois cents francs en écus. Dans le cas où il ne se présenterait pas de concurrent sérieux dans l'année, le prix serait remis à l'année suivante en doublant la somme. »

(L'autorisation du legs a été accordée par arrêté préfectoral du 31 janvier 1902).

(1) Décédé le 30 décembre 1900.

---

## TABLEAU NOMINATIF

DES

## MEMBRES DE L'ACADÉMIE DE NIMES

---

### BUREAU DE 1902.

*Président d'honneur* : M. LE PREFET DU GARD (*disposition statutaire*).

---

*Président* . . . . . M. Alexandre DUCROS, homme de lettres.  
*Vice-Président* . . . . . M. BENOIT-GERMAIN, , .

*Secrétaire perpétuel*. M. Paul CLAUZEL, , avocat, ancien bâtonnier.  
*Secrétaire adjoint* . . . M. Fernand DAUDET, avocat.  
*Trésorier* . . . . . M. Fernand BRUNETON, .

*Biblioth.-Archiviste*. M. l'abbé François DURAND.

---

## PERSONNEL DE L'ACADÉMIE DE NIMES

au 31 décembre 1902.

### CLASSE DES MEMBRES RÉSIDANTS,

comprenant 36 Académiciens ordinaires ayant leur domicile de fait  
dans la ville de Nîmes.

| Nos d'ordre. | DATES<br>des nominations. | NOMS DES ACADÉMICIENS.                                                                                                                             | PRÉDÉCESSEURS<br>immédiats. |
|--------------|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
|              |                           | Messieurs                                                                                                                                          | MM.                         |
| 1            | 9 mai 1874. . . .         | Malchior Doze, I.  , C. ✱, ✱, ✱, peintre.                         | Flouest.                    |
| 2            | 27 décemb. 1902.          | René Deloche, ✱, inspecteur général honoraire<br>des ponts et chaussées. (1)                                                                       |                             |
| 3            | 6 avril 1878. . . .       | L'abbé Cam. Ferry, chanoine.                                                                                                                       | Abbé Azais.                 |
| 4            | —                         | Victor Robert, avocat, ancien bâtonnier.                                                                                                           | Bonnard.                    |
| 5            | 31 décembre 1881.         | Ed. Bondurand, I.  , archiviste du départe-<br>ment (2).          | Charles Sagnier.            |
| 6            | 11 février 1882. . .      | Marcellin Clavel, anc. présid. du tribun. de com.                                                                                                  | Henri Roussellier.          |
| 7            | 23 février 1882. . .      | Joseph Simon,  , conservateur de la biblio-<br>thèque municipale. | Léon Penchinat.             |
| 8            | 2 juin 1883. . . . .      | Elie Mazel, docteur en médecine.                                                                                                                   | Présid. Pelon.              |
| 9            | 5 avril 1884. . . . .     | Grotz, ✱, pasteur de l'Eglise réformée.                                                                                                            | Jean Gaidan.                |
| 10           | 2 mai 1885. . . . .       | Gustave Fabre, I.  , pasteur.                                   | Ernest Roussel.             |
| 11           | 27 juin 1885. . . . .     | Georges Maurin, avocat, ancien magistrat.                                                                                                          | Emile Im-Thûrn.             |
| 12           | —                         | Comte Edgard de Balincourt, O. ✱, chef d'es-<br>cadrons en retraite.                                                                               | Albin Michel.               |
| 13           | 14 avril 1888. . . .      | Marquis de Valfons, C. ✱, ancien député.                                                                                                           | Eug. Brun.                  |
| 14           | —                         | Alexandre Ducros, homme de lettres.                                                                                                                | Irénée Ginoux.              |
| 15           | 23 mars 1889. . . .       | Paul Clauzel,  , avocat, conseiller municipal.                  | Aurès.                      |
| 16           | 28 février 1891. . .      | E. Benoit-Germain,  , ✱, présid. du Conseil<br>des Prud'hommes. | Gouazé.                     |
| 17           | 9 avril 1892. . . .       | L. de Curières de Castelnau, avocat, conseiller<br>général, député de l'Aveyron.                                                                   | Henri Révoil.               |
| 18           | —                         | Fernand Bruneton, ✱, anc. présid. de la Société<br>d'agriculture.                                                                                  | Ern. Delépine.              |

(1) Entré dans la Compagnie au titre de correspondant en 1864.  
membre résidant en 1875.  
membre non résidant en 1881.  
Rentré comme membre résidant en 1902.

(2) Entré dans la Compagnie au titre de correspondant en 1872.

| Nos d'ordre. | DATES<br>des nominations.          | NOMS DES ACADÉMICIENS.                                                                                                                               | PRÉDÉCESSEURS<br>immédiats. |
|--------------|------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
|              |                                    | Messieurs                                                                                                                                            | MM.                         |
| 19           | 30 décembre 1893.                  | Abbé J. Julien, chanoine, aumônier du Lycée.                                                                                                         | Abbé Magnen.                |
| 20           | —                                  | L. Enjalbert, pasteur de l'Eglise réformée.                                                                                                          | Pasteur Dardier.            |
| 21           | 10 février 1894. . .               | Emile Renaud, I.  , *, avocat, doct. en droit.                      | Eugène Bolze.               |
| 22           | 10 février 1894. . . .             | Félicien Allard, architecte.                                                                                                                         | Ch. Liotard.                |
| 23           | —                                  | Fernand Daudet, avocat.                                                                                                                              | D <sup>r</sup> Puech.       |
| 24           | 7 juillet 1894. . . . .            | Abbé François Durand, chanoine, aumônier.                                                                                                            | D <sup>r</sup> Reynaud.     |
| 25           | 28 juillet 1894. . . . .           | Gustave Barral,  , docteur en médecine.                             | Coustalet.                  |
| 26           | 1 <sup>er</sup> juin 1895. . . . . | Gaston Maruéjol, ancien maire de Nîmes.                                                                                                              | De Montvaillant.            |
| 27           | —                                  | Gabriel Carrière,                                                   | Balmelle.                   |
| 28           | 29 juin 1895. . . . .              | Abbé Cl. Delfour, docteur ès-lettres.                                                                                                                | Estève.                     |
| 29           | 29 février 1896. . . . .           | Pierre Delamare, docteur en médecine.                                                                                                                | E. Falgairolle.             |
| 30           | 6 juin 1896. . . . .               | Bertrand, général de division du cadre de réserve, G. O. *, I.      | F. Boyer.                   |
| 31           | 13 mars 1897. . . . .              | Gérard Lavergne, ingénieur.                                                                                                                          | A. Bigot.                   |
| 32           | 19 mars 1898. . . . .              | Michel Jouve, docteur en droit, conseiller à la Cour d'appel.                                                                                        | Ch. Lenthéric               |
| 33           | 14 janvier 1899. . . . .           | Léon Nadal, *, I.  , premier président de la Cour d'appel de Nîmes. | F. Verdier.                 |
| 34           | 16 décembre 1899.                  | Robin Nil-Joseph, colonel d'infanterie en retraite, C. *, I.  (1)   | Rocafort.                   |
| 35           | 28 juillet 1900. . . . .           | Jules Gal, I.  , professeur au lycée de Nîmes.                      | Ach. Bardou.                |
| 36           | 20 avril 1901. . . . .             | Ernest Dessaux, I.  , professeur au lycée de Nîmes.                 | Jules Salles.               |

**CLASSE DES MEMBRES NON RÉSIDANTS,**

comprenant 24 Académiciens ordinaires ne résidant pas dans la ville de Nîmes.

Messieurs

|    |                           |                                                                                                                                                                    |                       |
|----|---------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| 1  | 4 juillet 1874. . . . .   | Edm. Hugues, percepteur, à Lyon.                                                                                                                                   | —                     |
| 2  | 31 juillet 1875. . . . .  | Ch. Domergue, à Beaucaire                                                                                                                                          | —                     |
| 3  | 20 avril 1878. . . . .    | Armand Lombard-Dumas, à Sommières.                                                                                                                                 | —                     |
| 4  | 4 décembre 1880.          | Goudard, I.  , archéologue, à Manduel.                                          | —                     |
| 5  | 30 avril 1881. . . . .    | Louis Michel-Jaffard, O. *, I.  , conseiller à la Cour de cassation (2).        | —                     |
| 6  | 23 juillet 1881. . . . .  | Prosper Falgairolle,  , à Vauvert.                                              | —                     |
| 7  | 9 février 1884. . . . .   | Torcapel Alfred, ingénieur de la compagnie P.-L.-M., à Avignon (3).                                                                                                | —                     |
| 8  | 5 juillet 1886. . . . .   | Germer-Durand François,  , architecte du département de la Lozère, à Mende (4). | Rodier de Labruguière |
| 9  | 19 novembre 1887. . . . . | Bruguier-Roure, archéologue, à Pont-Saint-Espirit (5).                                                                                                             | Soulier.              |
| 10 | 17 janvier 1891. . . . .  | Marsaut, ingén.-direct. des Mines, à Bessèges.                                                                                                                     | Villard.              |

- (1) Entré dans la Compagnie au titre de correspondant en 1899.  
 (2) id. id. membre résidant en 1878.  
 (3) id. id. id. en 1883.  
 (4) id. id. correspondant en 1879.  
 (5) id. id. id. en 1875.

| Nos d'ordre. | DATES<br>des nominations.          | NOMS DES ACADÉMICIENS.                                                                         | PRÉDÉCESSEURS<br>immédiats. |
|--------------|------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| 11           | 17 janvier 1891. . .               | Messieurs<br>D'Albousse Lionel, présid. honor., à Uzès (1).                                    | MM.<br>Abbé Magnen.         |
| 12           | —                                  | De Laville, curé-archiprêtre, à Uzès (2).                                                      | Im-Thörn.                   |
| 13           | —                                  | Albert Marignan, directeur de la Revue du<br>Moyen âge, à Aiguesvives (3).                     | Comte de Pontmartin.        |
| 14           | 15 décembre 1894.                  | Abbé Fréd. Souchard, curé-doyen de Bessèges.                                                   | Abbé Blanc.                 |
| 15           | —                                  | Abbé C. Nicolas, curé-doyen de Saint-Gilles,<br>chanoine honoraire.                            | Abbé Delacroix.             |
| 16           | —                                  | Edouard Lugol, *, président de l'Union des<br>associations agricoles du Sud-Est.               | Léonce Curnier.             |
| 17           | 4 janvier 1896 . . .               | Edmond Falgairolle, *, substitut du Procureur<br>général à Nancy (4).                          | E. Bosc.                    |
| 18           | 18 janvier 1896. . .               | Fernand Desfours-Dorte, *, receveur de l'en-<br>registrement à Lorrez-le-Bocage (S.-et-Marne). | H. Roussellier.             |
| 19           | 24 avril 1897. . . . .             | Raymond Février, *, pasteur, à St-Hippol.-du-<br>Fort.                                         | A. Jeanjean.                |
| 20           | 17 juillet 1897. . . .             | T. C. Frère Sallustien, à Uzès.                                                                | Dr Martin.                  |
| 21           | 14 mai 1898. . . . .               | Abbé Etienne Bouisson, directeur du collège de<br>l'Immaculée-Conception, à Sommières.         | Ch. Gide.                   |
| 22           | 1 <sup>er</sup> juin 1901. . . . . | Odile Pannet, *, docteur en droit, Le Reynard<br>par Quissac (Gard) (5).                       | J. Rocafort.                |
| 23           | 15 juin 1901. . . . .              | Abbé Joseph Albran, aumônier du lycée d'Alais.                                                 | Destrenx.                   |
| 24           |                                    | X. . . . .                                                                                     |                             |

**MEMBRES HONORAIRES.**

Messieurs

- 26 avril 1860. . . . . L. Bretignière, \*, inspecteur honoraire d'académie,  
à Paris.
- 19 décembre 1868. . . E. Gaspard, \*, professeur de rhétor. au lycée Louis-  
le-Grand, à Paris.
- 28 avril 1874. . . . . Mgr Anat. de Cabrières, évêque de Montpellier.
- 16 décembre 1876. . . Osw. Dauphiné, prof. de rhétorique au Lycée Con-  
dorcet.
- 16 décembre 1876. . . Isaïe Brunel, \*, inspecteur général en retraite, à  
Bourg-la-Reine (Seine).
- 23 février 1878 . . . . Paul Bonnard, anc. profess. de philosophie, à Paris.
- 14 décembre 1878. . . Gaston Boisier, G. O. \*, secrétaire perpétuel de  
l'Académie française, à Paris. (6)
- 22 février 1890. . . . Gouazé, C. \*, ancien premier président de la Cour  
d'appel de Nîmes, à Toulouse. (7)

- |     |                                  |                  |                          |
|-----|----------------------------------|------------------|--------------------------|
| (1) | Entré dans la Compagnie au titre | de correspondant | en 1873.                 |
| (2) | id.                              | id.              | en 1884.                 |
| (3) | id.                              | id.              | en 1888.                 |
| (4) | id.                              | id.              | en 1886.                 |
| (5) | id.                              | id.              | membre résidant en 1893. |
| (6) | id.                              | id.              | correspondant en 1897.   |
| (7) | id.                              | id.              | membre résidant en 1854. |
|     |                                  |                  | en 1869.                 |

- 31 janvier 1891. . . . Bory, ancien député du Cantal, président à la Cour d'appel d'Amiens (1).  
 17 décembre 1892. . . Joseph Blanc, peintre d'histoire, à Paris.  
 — Léopold Morice, statuaire, à Paris.  
 31 décembre 1892. . . Abbé Magnen, aumôn. de l'hôpit. génér., à Nîmes (2).  
 2 décembre 1895. . . Frédéric Paulhan, homme de lettres, à Paris.  
 12 janvier 1895. . . . Baptiste Bonnet, homme de lettres, à Paris.  
 5 décembre 1896. . . Gaston Darboux, C. ✱, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Paris.  
 16 janvier 1897. . . . Mgr Béguinot, évêque de Nîmes.  
 4 décembre 1897. . . Fr. Mistral, O. ✱, homme de lettres, à Maillane (3).  
 8 janvier 1898. . . . Ch. Lenthéric, O. ✱, I. ✱, inspecteur général des ponts-et-chaussées (4).  
 19 novembre 1898. . . Fernand Verdier, avocat, ancien magistrat (5).  
 — E.-A. Martel, avocat, à Paris (6).  
 22 avril 1899. . . . Ernest Daudet, I. ✱, homme de lettres, à Paris.  
 18 novembre 1899. . . Gaston Griololet, C. ✱, jurisconsulte, à Paris.  
 16 décembre 1899. . . Mgr Fuzet, archevêque de Rouen (7).  
 — Mgr A. Fabre, évêque de La Réunion (8).  
 28 juillet 1900. . . . Camille Julian, ✱, correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Bordeaux.  
 1<sup>er</sup> décembre 1900. . . Jacques Rocafort, I. ✱, docteur ès-lettres, professeur au lycée Saint-Louis, à Paris. (9)  
 18 mai 1901. . . . Marius Addi, pasteur à Lons-le-Saunier.  
 27 décembre 1902. . . Abbé Goiffon, vicaire général de l'Evêché de Nîmes (10).

**CLASSE DES CORRESPONDANTS**

EN NOMBRE ILLIMITÉ.

Messieurs

- 28 mars 1868. . . . Alexis Giraud-Teulon, homme de lettres, à Cais-sargues.  
 18 juin 1870. . . . Paul de Rouville, ✱, professeur et doyen de la Faculté des sciences, à Montpellier.

|      |                                                              |
|------|--------------------------------------------------------------|
| (1)  | Entré dans la Compagnie au titre de membre résidant en 1889. |
| (2)  | id. id. correspondant en 1892.                               |
| (3)  | id. id. id. en 1886.                                         |
| (4)  | id. id. id. en 1865.                                         |
|      | devenu membre résidant en 1868.                              |
| (5)  | id. au titre de correspondant en 1867.                       |
|      | devenu membre résidant en 1868.                              |
| (6)  | id. id. id. en 1889.                                         |
| (7)  | id. id. id. en 1874.                                         |
| (8)  | id. id. id. en 1872.                                         |
| (9)  | id. id. } membre résidant en 1894.                           |
| (10) | id. id. } membre non résidant en 1899                        |
|      | id. } membre résidant en 1884.                               |

- 15 avril 1874..... P. Cazalis de Fondouce, ing. civil, à Montpellier.  
27 février 1873..... Baron Edm. de Rivières, au châ. de Rivières, par Gaillac.  
13 décembre 1884... Boiffils de Massanne, à Sumène.  
7 février 1885..... Chanoine Ferd. Saurel, de Montpellier.  
— Georges Fabre, ✱, conservateur des forêts, à Nîmes.  
— Rousset Louis, archéologue, à Uzès.  
8 janvier 1887..... Abbé Roman, chanoine honoraire à Verfeuil.  
2 avril 1887..... Cheysson, O. ✱, inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, à Paris.  
18 mai 1889..... Chanoine Lamoureux, curé-doyen de Saint-André-de-Majencoules.  
30 novembre 1889.. Arthur de Cazenove, à Lasalle.  
28 décembre 1889.. Abbé Durand, ☪, curé de Peyremale.  
31 mai 1890..... Henri Mazel, attaché au ministère de la marine, à Paris, ex-directeur de la revue *l'Ermitage*.  
23 avril 1891..... de Masquard, publiciste, à St-Césaire-lès-Nîmes.  
5 décembre 1891.. Troulhias Numa, négociant, à Alais.  
16 janvier 1892... Barré de Saint-Venant, ☪, inspect. des forêts, à Nevers.  
31 décembre 1892... Ulysse Topi, bibliothécaire à Savignano di Romagna (Italie).  
4 novembre 1893.. Mgr Henri Constans, Le Vigan.  
13 janvier 1894.... Adrien Roux, avoué, à Uzès.  
9 février 1895.... Alfred Falguière, ☪, chef de bureau à la sous-préfecture, Le Vigan.  
20 avril 1895..... Docteur J. Bouillet, à Béziers.  
16 janvier 1897... Abbé Louis Bascoul, curé à Rochefort-du-Gard.  
14 mai 1898..... Abbé Henri Brun, curé à Théziers.  
— Abbé Pierre-Marie Roux, ☪, curé à Aujargues.  
17 décembre 1898.. M<sup>me</sup> Marthe Boucoiran-Dubos, ☪, à Saint-Geniès-de-Malgoirès (Gard).  
11 février 1899.... Ulysse Dumas, ☪, à Baron (Gard).  
25 mars 1899..... Antonio de Portugal de Faria, à Paris.  
3 juin 1899..... D<sup>r</sup> Malzac, à Lasalle (Gard).  
10 mars 1900..... Ernest André, publiciste, à Pont-St-Esprit (Gard).  
21 avril 1900..... Docteur Paul Raymond, à Paris.  
19 mai 1900..... Henri Roux, ☪, instituteur, à Sauve (Gard).  
28 juillet 1900.... M<sup>me</sup> Garidel-Alègre, à Bagnols-sur-Cèze (Gard).  
9 mars 1901..... Abbé Requin, archiviste diocésain, à Avignon.  
20 juillet 1901.... Euclide Carli, à Alais.  
4 janvier 1902.... Pier Luigi Calore, à Pesco Sansonesco, province de Teramo (Italie).  
15 février 1902.... Abbé J.-L. Boudin, curé à Beauvoisin.  
1<sup>er</sup> mars 1902.... Léon Bouet, ✱, publiciste, à Paris.
-

---

---

## LISTE

DES

### SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

---

- Aisne*..... Société académique des sciences, arts et belles-lettres de Saint-Quentin.  
— Société académique de Laon.  
— Société archéologique, historique et scientifique de Soissons.  
— Société historique et archéologique de Château-Thierry.
- Alger*..... Société historique algérienne, à Alger.
- Allier*..... Société d'émulation de l'Allier, à Moulins.
- Alpes (Basses-)*... Société académique, à Digne.
- Alpes (Hautes-)*... Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.
- Alpes-Maritimes*.. Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, à Nice.
- Aube*..... Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Aube, à Troyes.
- Aude*..... Commission archéologique, à Narbonne.
- Aveyron*..... Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, à Rodez.
- Belfort (Terr. de)*. Société belfortaine d'émulation, à Belfort.
- Bouches-du-Rhône*. Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres, à Aix.  
— Société de statistique de Marseille.  
— Académie des sciences, belles-lettres et arts, Marseille.
- Calvados*..... Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.  
— Société archéologique de France, à Caen.  
— Société des antiquaires de Normandie, à Caen.  
— Commission des beaux-arts, à Caen.

- Charente* . . . . . Société archéologique et historique de la Charente, à Angoulême.
- Charente-Inférieure*. Académie des belles-lettres, sciences et arts, à La Rochelle.
- Société des archives historiques de Saintonge et d'Aunis, à Saintes.
- Cher* . . . . . Société des Antiquaires du Centre, à Bourges.
- Constantine* . . . . . Société archéologique, à Constantine.
- Académie d'Hippone, à Bône.
- Côte-d'Or* . . . . . Académie des sciences, arts et belles-lettres, à Dijon.
- Commission départementale des antiquités, à Dijon.
- Société des sciences historiques et naturelles, à Semur.
- Côtes-du-Nord* . . . . . Société archéologique et historique du département des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc.
- Creuse* . . . . . Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, à Guéret.
- Doubs* . . . . . Société d'émulation du Doubs, à Besançon.
- Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Besançon.
- Société d'émulation de Monthéliard.
- Drôme* . . . . . Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, à Valence.
- Société d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers, à Romans.
- Eure* . . . . . Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, à Evreux.
- Eure-et-Loir* . . . . . Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres.
- Société dunoise, à Châteaudun.
- Finistère* . . . . . Société d'archéologie, à Quimper.
- Société académique, à Brest.
- Gard* . . . . . Société scientifique et littéraire, à Alais.
- Société d'étude des Sciences naturelles, à Nîmes.
- Comité de l'Art Chrétien, à Nîmes.
- Bibliothèque communale, à Bagnols-sur-Cèze.
- Garonne (Haute-)* . . . . . Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres, à Toulouse.
- Université de Toulouse.

- Garonne (Haute-)*. Société archéologique du midi de la France, à Toulouse.  
— Académie des Jeux-Floraux, à Toulouse.  
— Société d'histoire naturelle, à Toulouse.
- Gironde*..... Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Bordeaux.
- Hérault*..... Bibliothèque de la ville et du musée Fabre, à Montpellier.  
— Société archéologique, à Montpellier.  
— Académie des sciences et lettres, à Montpellier.  
— Société d'étude des langues romanes, à Montpellier.  
— Société archéologique, scientifique et littéraire, à Béziers.
- Ille-et-Vilaine*... Société archéologique, à Rennes.
- Indre-et-Loire*... Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire, à Tours.
- Isère*... .. Académie delphinale, à Grenoble.  
— Société de statistique et des sciences naturelles, à Grenoble.
- Jura*..... Société d'émulation du Jura, à Lons-le-Saulnier.  
— Société d'agriculture, sciences et arts, à Poligny.
- Landes*..... Société de Borda, à Dax.
- Loir-et-Cher*..... Société des sciences et des lettres, à Blois.  
— Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, à Vendôme.
- Loire*..... Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres, à Saint-Etienne.  
— La *Diana*, société historique et archéologique du Forez, à Montbrison.
- Loire (Haute-)*... Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy-en-Velay.
- Loire-Inférieure* .. Société académique, à Nantes.  
— Société archéologique, à Nantes.
- Loiret*..... Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans.  
— Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts, à Orléans.
- Lot-et-Garonne* ... Société d'agriculture, sciences et arts, à Agen.
- Lozère*..... Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère, à Mende.

|                            |                                                                                                       |
|----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Maine-et-Loire</i> .... | Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.                                           |
| <i>Manche</i> .....        | Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche, à Saint-Lô. |
| —                          | Société académique, à Cherbourg.                                                                      |
| <i>Marne</i> .....         | Société d'agriculture, commerce, sciences et arts, à Châlons-sur-Marne.                               |
| —                          | Académie de Reims, à Reims.                                                                           |
| —                          | Société des sciences et arts, à Vitry-le-François.                                                    |
| <i>Meurthe-et-Moselle</i>  | Académie de Stanislas, à Nancy.                                                                       |
| —                          | Société d'archéologie lorraine, à Nancy.                                                              |
| <i>Meuse</i> .....         | Société philomathique, à Verdun.                                                                      |
| —                          | Société des lettres, sciences et arts, à Bar-le-Duc.                                                  |
| <i>Morbihan</i> .....      | Société polymathique du Morbihan, à Vannes.                                                           |
| <i>Nièvre</i> .....        | Société nivernaise des lettres, sciences et arts. à Nevers.                                           |
| <i>Nord</i> .....          | Société des sciences, des lettres et des arts, à Lille.                                               |
| —                          | Société d'émulation, à Cambrai.                                                                       |
| —                          | Société d'agriculture, de sciences et arts, à Douai                                                   |
| —                          | Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, lettres et arts, à Dunkerque.                 |
| —                          | Société d'agriculture, sciences et arts, à Valenciennes.                                              |
| —                          | Société d'émulation, à Roubaix.                                                                       |
| —                          | Bibliothèque universitaire de Lille.                                                                  |
| <i>Oise</i> .....          | Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise, à Beauvais.                             |
| —                          | Comité archéologique, à Senlis.                                                                       |
| —                          | Comité archéologique, à Noyon.                                                                        |
| <i>Orne</i> .....          | Société de Flers.                                                                                     |
| <i>Pas-de-Calais</i> ....  | Académie des sciences, lettres et arts d'Arras.                                                       |
| —                          | Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais, à Arras.                                       |
| —                          | Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.                                        |
| —                          | Société académique, à Boulogne-sur-Mer.                                                               |
| <i>Pas-de-Calais</i> ...   | Société des antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.                                                  |

- Puy-de-Dôme*..... Académie des sciences, belles-lettres et arts,  
à Clermont-Ferrand.
- Pyrénées (Basses-)*. Société des sciences, lettres et arts, à Pau.
- Pyrénées-Orientales*. Société agricole, scientifique et littéraire des  
Pyrénées-Orientales, à Perpignan.
- Rhône*..... Académie des sciences, belles-lettres et arts,  
à Lyon.
- Société littéraire, historique et archéologique  
de Lyon, à Lyon.
- Société d'agriculture, sciences et industrie de  
Lyon.
- Bulletin historique du Diocèse de Lyon.
- Saône-et-Loire*.... Académie des sciences, agriculture, arts et  
belles-lettres, à Mâcon.
- Société éduenne, à Autun.
- Société d'histoire et d'archéologie, à Châ-  
lon-sur-Saône.
- Société des sciences naturelles de Saône-et-  
Loire, à Châlon-sur-Saône.
- Saône (Haute-)*... Société d'agriculture, commerce, sciences et  
arts de la Haute-Saône, à Vesoul.
- Sarthe*..... Société d'agriculture, sciences et arts, au  
Mans.
- Société historique et archéologique du Maine,  
au Mans.
- Savoie*..... Académie des sciences, belles-lettres et arts  
de Savoie, à Chambéry.
- Société d'histoire et d'archéologie de la Mau-  
rienne, à Saint-Jean-de-Maurienne.
- Société savoisienne d'histoire et d'archéolo-  
gie, à Chambéry.
- Académie de la Val-d'Isère, à Moutiers
- Savoie (Haute-)*... Société florimontane, à Annecy.
- Seine*..... Société des antiquaires de France, à Paris.
- Société nationale d'agriculture de France, à  
Paris.
- Société d'anthropologie, à Paris.
- Société philotechnique, à Paris.
- Société française de numismatique et d'ar-  
chéologie, à Paris.
- Académie des inscriptions et belles-lettres, à  
Paris.

|                              |                                                                              |
|------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Seine</i> .. . . . .      | Bibliothèque de l'Université de Paris , à la Sorbonne (Paris).               |
| —                            | Annales du musée Guimet, à Paris.                                            |
| —                            | Société académique Indo-Chinoise de France, à Paris.                         |
| —                            | Revue de la Société des études historiques, à Paris.                         |
| —                            | Société d'étude des langues grecques, à Paris.                               |
| <i>Seine-et-Marne</i> ...    | Société d'agriculture, sciences et arts, à Meaux.                            |
| <i>Seine-et-Oise</i> . . . . | Société des sciences morales , des lettres et des arts, à Versailles.        |
| —                            | Société des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise, à Versailles. |
| —                            | Société archéologique, à Rambouillet.                                        |
| <i>Seine-Inférieure</i> ...  | Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Rouen.                      |
| —                            | Société des Amis des sciences naturelles, à Rouen.                           |
| —                            | Société havraise d'études diverses, au Havre.                                |
| <i>Somme</i> .. . . . .      | Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Amiens.                     |
| —                            | Société des antiquaires de Picardie, à Amiens.                               |
| —                            | Société d'émulation, à Abbeville.                                            |
| <i>Tarn</i> .....            | Société des sciences, arts et belles-lettres, à Albi.                        |
| <i>Tarn-et-Garonne</i> ..    | Société des sciences, belles-lettres et arts, à Montauban.                   |
| <i>Var</i> . . . . .         | Société d'études scientifiques et archéologiques, à Draguignan.              |
| —                            | Académie du Var, à Toulon.                                                   |
| <i>Vaucluse</i> .....        | Académie de Vaucluse, à Avignon.                                             |
| —                            | Société du Museum Calvet, à Avignon.                                         |
| <i>Vienne</i> .....          | Société des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.                              |
| —                            | Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts, à Poitiers.         |
| <i>Vienne (Haute-)</i> ...   | Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.                  |
| <i>Vosges</i> .....          | Société d'émulation des Vosges, à Epinal.                                    |
| <i>Yonne</i> . . . . .       | Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre         |
| —                            | Société d'études, à Avallon.                                                 |
| —                            | Société archéologique, à Sens.                                               |

**Sociétés étrangères correspondantes.**

- Allemagne*..... Académie d'histoire et archéologie de Thuringe,  
à Iena.
- Alsace-Lorraine.* Académie de Metz.  
— Société des sciences et arts de la Basse-Alsace,  
à Strasbourg.  
— Société d'histoire naturelle, à Colmar.
- Angleterre*..... Société littéraire et philosophique, à Man-  
chester.
- Belgique* ..... Académie royale d'archéologie de Belgique, à  
Anvers.  
— Société d'archéologie de Bruxelles.
- Espagne* ..... Athénée de Barcelone.
- Etats-Unis*... .. Smithsonian Institution, à Washington.  
— Société d'histoire naturelle, à Boston.  
— Société zoologique d'Harvard Collège de Cam-  
bridge (Massachussets).  
— *Geological Survey*, à Washington.
- Italie* ..... .. Accademia dei Lincei, à Rome.  
— Académie des sciences et arts, à Modène.
- Mexique*..... .. Secretaria de Fomento, colonizacion é industria  
de la Republica Mexicana, à Mexico.
- Norvège* ..... Université de Norvège, à Christiania.
- Suède* ..... Université royale de Lund.  
— Académie des Antiquités au Musée national de  
Stockholm.  
— Bibliothèque de l'Université royale d'Upsala.  
— Société royale des sciences et lettres de Gothen-  
bourg.
- Suisse*..... .. Société d'histoire et d'archéologie de Genève.  
— Société Neuchâteloise de géographie, à Neuchâtel.  
— Société historique et archéologique de Bâle.

**Revue.**

- Journal des Savants*, à Paris.
- Revue épigraphique du midi de la France*, de M. Allmer, à Vienne.
- Bibliothèque de l'école des Chartes*, à Paris.
- Revue de l'histoire des religions*, par M. Albert Réville (Annexe  
du musée Guimet), à Paris.
- Annales du Midi*, revue archéologique, historique et philologique de  
la France méridionale, à Toulouse.
- L'Ermitage*, à Paris.
- Polybiblion*, à Paris.

## LISTE DES OUVRAGES

ADRESSÉS A TITRE D'HOMMAGE A L'ACADÉMIE DE NIMES

au cours de l'année 1902.

---

*Archytas de Métaponte*, drame en trois actes, en prose, par Henri Mazel.

*Richelieu à Tarascon (13 juin-17 août 1642)*, par P.-H. Bigot.

*Sur un nouveau gisement de mammifères de l'Eocène moyen à Robiac, près Saint-Mamert (Gard)*, par Ch. Depéret et G. Carrière.

*L'Abbazia di San Clemente a Casauria*, par Pier Luigi Calore.

*La Ricomposizione delle porte di San Clemente a Casauria*, par le même.

*Interpromium e Ceii*, par Pier Luigi Calore e Giulio de Petra.

*Rapport sur les travaux de la Société d'étude des sciences naturelles de Nimes pendant l'année 1901*, par Galien Mingaud.

*Le Chantre du Dardaillon*, par Eugène Pintard.

*La Société d'anthropologie en 1901*, par le Dr Chervin.

*Pour son fils*, par Eugène Pintard.

*Les deux formes larvaires de Laria Obtecta (Say)*, par Gaston Darboux et Galien Mingaud.

*Sur la biologie de Laria Obtecta (Say)*, par les mêmes.

*Sur des dessins de J. Giraud, données par son fils au muséum d'histoire naturelle de Paris*, par Gaston Darboux et C. Houard.

*Quand les peuples se relèvent*, par Henri Mazel.

*Inscriptions, sentences et devises recueillies sur des portes d'églises et de maisons*, par le baron de Rivières.

*Les établissements gallo-romains de la plaine de Martres-Tolosanes*, par Léon Joulin.

*Varia. — Os travaillés à l'époque de Chelles : Tragos globularis, silex éolithiques préquaternaires, etc., etc.*, par A. Thioullen.

*Technologie néfaste. — Industrie de la pierre taillée aux temps préhistoriques*, par le même.

*Mémoire relatif au projet de destruction de la partie sud des remparts*, par le Comité pour la conservation des monuments d'Avignon.

*Notes sur les fourmis et les guêpes ; fasc. 4 à 9*, par Charles Janet.

*Etudes sur les fourmis, les guêpes et les abeilles* (Notes nos 17-18-19-20-21), par le même.

*Les habitations à bon marché dans les villes de moyenne importance*, par le même

*L'esthétique dans les sciences de la nature*, par le même.

*La parola Valva nelle porte di bronzo di San Clemente a Casauria*, par P. L. Calore.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES EAUX ET DE LA FAUNE SOUTERRAINE DU GARD :

(a) *Note sur la Faune des grottes de Trabuc près Mialet (Gard)*, par Félix Mazauric.

(b) *Description de la *Lartetia umbilicata**, par M. A. Locard.

(c) *Description du *Pedanostethus Mazaurici**, par M. E. Simon.

*La baronnie de Meyrueis au XVIII<sup>e</sup> siècle. — Le Chapitre collégial de N.-D. de Bonheur*, par Fr. Germer-Durand.

*La nécropole proto-historique de Cagnano près Luri (Corse)*, par Ernest Chantre.

*Monographie de la commune de Lhuitre*, par Arsène Thévenot.

*De la distraction des charges pour la liquidation des droits de mutation par décès (An VII, 1901)*, par A. Cassan.

*Des Arthrites rhumatismales et pseudo-rhumatismales du larynx*, par Victor Mourrut.

*Les Lettres et la Société. — Impressions de lecture*, par Phœbus Jouve.



---

---

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE DE NIMES  
MÉMOIRES.

**PREMIERE SÉRIE (XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE).**

Recueil des pièces lues dans les séances publiques et particulières de l'Académie royale de Nîmes. 1756. 1 vol. in-8° (Epuisé).

Recueil (factice) de pièces en prose et en vers lues à l'Académie, de 1768 à 1777 (Epuisé).

**DEUXIÈME SÉRIE (1804—1822).**

Statuts de l'Académie du Gard (1805). Brochure in-8°.

Notice des travaux de l'Académie du Gard pendant l'an XIII (1804—1805).  
Broch. in-8°.

- |   |   |                                              |
|---|---|----------------------------------------------|
| — | — | pendant l'année 1806. 1 vol. in-8° (Epuisé). |
| — | — | pendant l'année 1807. 1 vol. in-8°.          |
| — | — | pendant l'année 1808. 1 vol. in-8°.          |
| — | — | pendant l'année 1809. 1 vol. in-8°.          |
| — | — | pendant l'année 1810. 1 vol. in-8°.          |
| — | — | pendant l'année 1811. 2 vol. in-8°.          |

Notice ou aperçu analytique des travaux les plus remarquables de l'Académie royale du Gard, depuis 1812 jusqu'en 1822. 2 vol. in-8°.

Lacune de 10 ans (1822—1832).

**TROISIÈME SÉRIE (1832—1850).**

Mémoires de l'Acad. roy. du Gard. 1832. 1 vol. in-8° (Epuisé).

- |   |   |                                        |
|---|---|----------------------------------------|
| — | — | 1833-34. 1 vol. in-8° (Epuisé).        |
| — | — | 1835-1836-1837. 1 vol. in-8° (Epuisé). |
| — | — | 1838-1839. 1 vol. in-8° (Epuisé).      |
| — | — | 1840-1841. 1 vol. in-8°.               |
| — | — | 1842-1843-1844. 1 vol. in-8° (Epuisé). |
| — | — | 1845-1846. 1 vol. in-8°.               |

Mémoires de l'Académie du Gard. 1847-1848. 1 vol. in-8°.

- |   |   |                                   |
|---|---|-----------------------------------|
| — | — | 1849-1850. 1 vol. in-8° (Epuisé). |
|---|---|-----------------------------------|

Règlement de l'Académie du Gard. 1850. Brochure in-8°.

**QUATRIÈME SÉRIE (1851—1860).**

Mémoires de l'Académie du Gard. 1851. 1 vol. in-8°.

- |   |   |                          |
|---|---|--------------------------|
| — | — | 1852. 1 vol. in-8°.      |
| — | — | 1853. 1 vol. in-8°.      |
| — | — | 1854-1855. 1 vol. in-8°. |
| — | — | 1856-1857. 1 vol. in-8°. |
| — | — | 1858-1859. 1 vol. in-8°. |
| — | — | 1860. 1 vol. in-8°.      |

Règlement de l'Académie du Gard. 1860. Broch. in-8°.

**CINQUIÈME SÉRIE (1861-1870).**

|                                  |          |                                                                      |
|----------------------------------|----------|----------------------------------------------------------------------|
| Mémoires de l'Académie du Gard.  | 1861.    | 1 vol. in-8°.                                                        |
| —                                | —        | 1862. 1 vol. in-8°.                                                  |
| —                                | —        | 1863. 1 vol. in-8°.                                                  |
| —                                | —        | 1863-1864. 4 vol. in-8°, avec les tables<br>de 1804 à 1860.          |
| —                                | —        | 1864-65. 1 vol. in-8°.                                               |
| Règlement de l'Académie du Gard. | 1866,    | broch. in-8°.                                                        |
| Mémoires de l'Académie du Gard.  | 1865-66. | 1 vol. in-8°.                                                        |
| —                                | —        | 1866-67. 1 vol. in-8°.                                               |
| —                                | —        | 1867-68. 1 vol. in-8°.                                               |
| —                                | —        | 1868-69. 1 vol. in-8°.                                               |
| —                                | —        | 1869-70. 1 vol. in-8°, avec les Tables<br>décennales de 1861 à 1870. |

**SIXIÈME SÉRIE (1871-1877).**

|                                 |       |                                  |
|---------------------------------|-------|----------------------------------|
| Mémoires de l'Académie du Gard. | 1871, | 1 vol. in-8°.                    |
| —                               | —     | 1872, 1 vol. in-8°.              |
| —                               | —     | 1873, 1 vol. in-8°.              |
| —                               | —     | 1874, 1 vol. in-8°.              |
| —                               | —     | 1875, 1 vol. in-8°.              |
| —                               | —     | 1876, 1 vol. in-8°.              |
| —                               | —     | 1877, 1 vol. in-8° en 2 parties. |

**SEPTIÈME SÉRIE (1878) (Format agrandi).**

|                                   |                  |                                                                  |
|-----------------------------------|------------------|------------------------------------------------------------------|
| Mémoires de l'Académie de Nîmes.  | 1878,            | 1 vol. gr. in-8°.                                                |
| Règlement de l'Académie de Nîmes. | 25 mars 1878,    | broch. in-8° de 35 pages.                                        |
| Mémoires de l'Académie de Nîmes.  | 1879,            | 1 vol. gr. in-8°.                                                |
| —                                 | —                | 1880, — —                                                        |
| —                                 | —                | 1881, — —                                                        |
| —                                 | —                | 1882, — —                                                        |
| —                                 | —                | 1883, — —                                                        |
| —                                 | —                | 1884, — —                                                        |
| —                                 | —                | 1885, — — avec les Tables<br>décennales de 1871 à 1880.          |
| —                                 | —                | 1886, 1 vol. gr. in-8°.                                          |
| —                                 | —                | 1887, 1 vol. —                                                   |
| —                                 | —                | — — Supplément : <i>Manuel de<br/>Dhuoda</i> , 1 vol. gr. in-8°. |
| —                                 | —                | 1888, 1 vol. gr. in-8°.                                          |
| Règlement de l'Académie de Nîmes. | 21 janvier 1888, | broch. in-8° de 30 pages.                                        |

Mémoires de l'Académie de Nîmes. 1889, 1 vol. gr. in-8°.

|   |   |       |                 |                                               |
|---|---|-------|-----------------|-----------------------------------------------|
| — | — | 1890, | —               | —                                             |
| — | — | 1891, | —               | —                                             |
| — | — | 1892, | —               | —                                             |
| — | — | 1893, | —               | —                                             |
| — | — | 1894, | —               | —                                             |
| — | — | 1895, | —               | —                                             |
|   |   |       |                 | avec les Tables<br>décennales de 1881 à 1890. |
| — | — | 1896, | 1 vol gr in-8°. |                                               |
| — | — | 1897, | —               | —                                             |
| — | — | 1898, | —               | —                                             |
| — | — | 1899, | —               | —                                             |
| — | — | 1900, | —               | —                                             |
| — | — | 1901, | —               | —                                             |
| — | — | 1902, | —               | —                                             |
|   |   |       |                 | avec les Tables<br>décennales de 1891 à 1900. |

## PROCÈS-VERBAUX.

Procès-verbaux de l'Académie du Gard. Année 1842-1843. 1 vol. in-8° de 225 pages (Epuisé).

— Années 1843—44, 1844—45. 1 vol. in-8° de 207 pages (Epuisé)

— Années 1845—46, 1846—47. 1 vol. in-8° de 224 pages.

— Années 1847—48. 1848—49. 1 vol. in-8° de 181 pages (Epuisé).

— Année 1849—50. 1 vol. in-8° de 147 pages (Epuisé).

— Année 1850—51. 1 vol. in-8° de 381 pages.

— Année 1851—52. 1 vol. in-8° de 172 pages.

— Année 1852—53. 1 vol. in-8° de 251 pages.

— Année 1853—54. 1 vol. in-8° de 261 pages.

— Année 1854—55. 1 vol. in-8° de 248 pages.

— Année 1855—56. 1 vol. in-8° de 254 pages.

— Année 1856—57. 1 vol. in-8° de 184 pages.

— Année 1857—58. 1 vol. in-8° de 202 pages.

— Année 1858—59. 1 vol. in-8° de 270 pages.

— Année 1859—60. 1 vol. in-8° de 240 pages.

— Année 1860—61. 1 vol. in-8° de 274 pages.

— Année 1861—62. 1 vol. in-8° de 162 pages.

— Année 1862—63. 1 vol. in-8° de 203 pages.

— Année 1863—64. 1 vol. in-8° de 208 pages.

— Année 1864—65. 1 vol. in-8° de 255 pages.

— Année 1865—66. 1 vol. in-8° de 175 pages.

— Année 1866—67. 1 vol. in-8° de 175 pages.

— Année 1867—68. 1 vol. in-8° de 195 pages.

— Année 1868—69. 1 vol. in-8° de 145 pages.

— Année 1869—70. 1 vol. in-8° de 176 pages.

— Année 1871. 1 vol. in-8° de 107 pages.

— Année 1872. 1 vol. in-8° de 167 pages.

— Année 1873. 1 vol. in-8° de 164 pages.

— Année 1874. 1 vol. in-8° de 184 pages.

— Année 1875. 1 vol. in-8° de 198 pages.

— Année 1876. 1 vol. in-8° de 200 pages.

— Année 1877. 1 vol. in-8° de 224 pages.

---

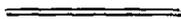
Bulletin de l'Académie de Nîmes, Année 1878, 1 vol. in-8° de 152 pages.

— — — Année 1879, 1 vol. in-8° de 176 pages.

— — — Année 1880, 1 vol. in-8° de 154 pages.

— — — Année 1881, 1 vol. in-8° de 142 pages.

|                                  |             |                                        |
|----------------------------------|-------------|----------------------------------------|
| Bulletin de l'Académie de Nîmes. | Année 1882, | 1 vol. in-8° de 160 pages.             |
| —                                | —           | Année 1883, 1 vol. in-8° de 148 pages. |
| —                                | —           | Année 1884, 1 vol. in-8° de 204 pages. |
| —                                | —           | Année 1885, 1 vol. in-8° de 175 pages. |
| —                                | —           | Année 1886, 1 vol. in-8° de 167 pages. |
| —                                | —           | Année 1887, 1 vol. in-8° de 172 pages. |
| —                                | —           | Année 1888, 1 vol. in-8° de 88 pages.  |
| —                                | —           | Année 1889, 1 vol. in-8° de 99 pages.  |
| —                                | —           | Année 1890, 1 vol. in-8° de 104 pages. |
| —                                | —           | Année 1891, 1 vol. in-8° de 106 pages. |
| —                                | —           | Année 1892, 1 vol. in-8° de 111 pages. |
| —                                | —           | Année 1893, 1 vol. in-8° de 151 pages. |
| —                                | —           | Année 1894, 1 vol. in-8° de 164 pages. |
| —                                | —           | Année 1895, 1 vol. in-8° de 125 pages. |
| —                                | —           | Année 1896, 1 vol. in-8° de 94 pages.  |
| —                                | —           | Année 1897, 1 vol. in-8° de 92 pages.  |
| —                                | —           | Année 1898, 1 vol. in-8° de 114 pages. |
| —                                | —           | Année 1899, 1 vol. in-8° de 112 pages. |
| —                                | —           | Année 1900, 1 vol. in-8° de 104 pages. |
| —                                | —           | Année 1901, 1 vol. in-8° de 104 pages. |
| —                                | —           | Année 1902, 1 vol. in-8° de 75 pages.  |



TRAVAUX  
DE  
L'ACADÉMIE DE NIMES

de 1891 à 1900 (inclusivement)

D'APRÈS L'ORDRE CHRONOLOGIQUE ET ALPHABÉTIQUE

---

TABLES DECENNALES

DRESSÉES PAR

**M. Paul CLAUZEL,**

*secrétaire perpétuel.*

**Académie.**

|                                                                                                                                                                                                                    | ANNÉES | PAGES |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-------|
| Discours d'ouverture de la séance publique du 30 mai 1891. — Les anciens monuments de notre langue d'oc, depuis le XII <sup>e</sup> siècle jusqu'au XV <sup>e</sup> , par M. <i>E. Bondurand</i> , président ..... | 1891   | v     |
| Discours d'ouverture de la séance publique du 14 mai 1892. — De la femme ; de son rôle dans la société ; de ses droits, par M. <i>Marcellin Clavel</i> , président .....                                           | 1892   | v     |
| Discours d'ouverture de la séance publique du 13 mai 1893. — Du sentiment de la nature chez les anciens Hébreux, par M. <i>Joseph Simon</i> , président .....                                                      | 1893   | v     |
| Discours d'ouverture de la séance publique du 21 juin 1894. — Nîmes demain, par M. <i>le docteur F. Mazel</i> , président .....                                                                                    | 1894   | v     |
| Discours d'ouverture de la séance publique du 11 mai 1895. — La question sociale, par M. <i>l'abbé Goiffon</i> , président .....                                                                                   | 1895   | v     |
| Allocution à M. Gaston Boissier, par M. <i>G. Fabre</i> , vice-président .....                                                                                                                                     | 1896   | v     |
| Réponse de M. <i>Gaston Boissier</i> .....                                                                                                                                                                         | 1896   | viii  |
| Discours d'ouverture de la séance publique du 4 juin 1896. — Education et religion, par M. <i>le pasteur A. Grotz</i> , président .....                                                                            | 1896   | xv    |
| Discours d'ouverture de la séance publique du 13 mai 1897. — Religion et poésie, par M. <i>le pasteur G. Fabre</i> .....                                                                                           | 1897   | v     |
| Allocution prononcée à la séance d'ouverture du Congrès archéologique, le 18 mai 1897, par M. <i>le pasteur G. Fabre</i> .....                                                                                     | 1897   | xli   |
| Discours d'ouverture de la séance publique du 12 mai 1898. — Un académicien militaire au siècle dernier, le major de Brueys d'Aigalliers (1743-1806), par M. <i>E. de Balincourt</i> , président .....             | 1898   | v     |
| Discours d'ouverture de la séance publique du 13 mai 1899. — Le meilleur impôt d'après Socrate, par M. <i>A. Bardon</i> , président .....                                                                          | 1899   | v     |
| Discours prononcé aux obsèques de M. Achille Bardon, par M. <i>Maurin</i> , président .....                                                                                                                        | 1899   | v     |

**Académie.**

|                                                                                                                           | ANNÉES | PAGES  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|--------|
| Discours d'ouverture de la séance publique du 10 mai 1900. — Pour l'épigraphie ! par M. <i>G. Maurin</i> , président..... | 1900   | XI     |
| Inauguration du monument d'Alphonse Daudet.....                                                                           | »      | 299    |
| Procès-verbal de la séance ouverte du 7 avril 1900.....                                                                   | »      | 301    |
| Allocution de M. <i>G. Maurin</i> , président.....                                                                        | »      | 303    |
| Réponse de M. <i>Ernest Daudet</i> .....                                                                                  | »      | 309    |
| Gloires nimoises, par M. <i>P. Clauzel</i> .....                                                                          | »      | 311    |
| Charradisso à l'Académi de Nime, pèr M. <i>Batisto Bonnet</i> .....                                                       | »      | 326    |
| Discours à l'Académie de Nimes, par M. <i>Baptiste Bonnet</i> (traduction de M. Louis Bard).....                          | »      | 327    |
| Au square de la Couronne.....                                                                                             | »      | 333    |
| Discours de M. <i>Reinaud</i> , maire.....                                                                                | »      | 335    |
| Allocution de M. <i>Maurin</i> , président.....                                                                           | »      | 339    |
| Discours de M. <i>Roujon</i> , directeur des Beaux-Arts.....                                                              | »      | 341    |
| Sonnet lu au nom du félibrige latin.....                                                                                  | »      | 348    |
| Traduction.....                                                                                                           | »      | 349    |
| M. <i>Roux</i> , félibre, de Sanilhac (poésie patoise).                                                                   | »      | 351    |
| M. <i>Paul Mounet</i> , de la Comédie-Française (acrostiche de M. <i>Edgard Carcassonne</i> )....                         | »      | 351    |
| Remerciements de M. <i>Léon Daudet</i> .....                                                                              | »      | 353    |
| Plaque commémorative (boulevard Gambetta, n° 20).....                                                                     | »      | 353    |
| L' <i>Arlésienne</i> (grand théâtre).....                                                                                 | »      | 354    |
| Conférence (au grand théâtre) de M. <i>Ernest Daudet</i> .....                                                            | »      | 355    |
| Charradisso au tiatre de Nime, pèr M. <i>Batisto Bonnet</i> .....                                                         | »      | 366    |
| Traduction de M. <i>P. Clauzel</i> .....                                                                                  | »      | 367    |
| Compte rendu des travaux de l'Académie en 1890, par M. <i>Ch. Dardier</i> , président sortant.                            | 1891   | XXI    |
| Compte rendu des travaux de l'année 1891, par M. <i>E. Bondurand</i> , président sortant.....                             | 1892   | XXXIII |
| Compte rendu des travaux de l'année 1892, par M. <i>Marcellin Clavel</i> , président sortant.....                         | 1893   | XXV    |
| Compte rendu des travaux de l'année 1893, par M. <i>Joseph Simon</i> , président sortant....                              | 1894   | XXIII  |

**Académie.**

|                                                                                                                                       | ANNÉES | PAGES |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-------|
| Compte rendu des travaux de l'année 1894, par<br>M. <i>le docteur E. Mazel</i> , président sortant.                                   | 1895   | XVII  |
| Compte rendu des travaux de l'année 1895, par<br>M. <i>l'abbé Goiffon</i> , président sortant.....                                    | 1896   | XXIX  |
| Compte rendu des travaux de l'année 1896, par<br>M. <i>le pasteur A. Grotz</i> , président sortant...                                 | 1897   | XV    |
| Compte rendu des travaux de l'année 1897, par<br>M. <i>le pasteur G. Fabre</i> , président sortant.                                   | 1898   | XXIII |
| Compte rendu des travaux de l'année 1898, par<br>M. <i>E. de Balincourt</i> , président sortant.....                                  | 1899   | XXIII |
| Compte rendu des travaux de l'année 1899, par<br>M. <i>Clavel</i> , sur les notes de feu <i>A. Bardon</i> ,<br>président sortant..... | 1900   | XXIII |
| Donateurs à l'Académie.....                                                                                                           | 1891   | 290   |
| — — — .....                                                                                                                           | 1892   | 204   |
| — — — .....                                                                                                                           | 1893   | 440   |
| — — — .....                                                                                                                           | 1894   | 240   |
| — — — .....                                                                                                                           | 1895   | 238   |
| — — — .....                                                                                                                           | 1896   | 234   |
| — — — .....                                                                                                                           | 1897   | 594   |
| — — — .....                                                                                                                           | 1898   | 536   |
| — — — .....                                                                                                                           | 1899   | 332   |
| — — — .....                                                                                                                           | 1900   | 388   |
| Tableau nominatif des membres de l'Acad. en                                                                                           | 1891   | 294   |
| — — — .....                                                                                                                           | 1892   | 208   |
| — — — .....                                                                                                                           | 1893   | 444   |
| — — — .....                                                                                                                           | 1894   | 244   |
| — — — .....                                                                                                                           | 1895   | 242   |
| — — — .....                                                                                                                           | 1896   | 238   |
| — — — .....                                                                                                                           | 1897   | 598   |
| — — — .....                                                                                                                           | 1898   | 540   |
| — — — .....                                                                                                                           | 1899   | 336   |
| — — — .....                                                                                                                           | 1900   | 392   |
| Liste des Sociétés correspondantes.....                                                                                               | 1891   | 301   |
| — — — .....                                                                                                                           | 1892   | 215   |
| — — — .....                                                                                                                           | 1893   | 451   |
| — — — .....                                                                                                                           | 1894   | 251   |
| — — — .....                                                                                                                           | 1895   | 249   |
| — — — .....                                                                                                                           | 1896   | 245   |
| — — — .....                                                                                                                           | 1897   | 605   |
| — — — .....                                                                                                                           | 1898   | 547   |
| — — — .....                                                                                                                           | 1899   | 342   |
| — — — .....                                                                                                                           | 1900   | 399   |

**Académie.**

|                                                  | ANNÉES | PAGES |
|--------------------------------------------------|--------|-------|
| Liste des ouvrages offerts à l'Académie en . . . | 1891   | 308   |
| — . . . . .                                      | 1892   | 222   |
| — . . . . .                                      | 1893   | 458   |
| — . . . . .                                      | 1894   | 258   |
| — . . . . .                                      | 1895   | 256   |
| — . . . . .                                      | 1896   | 252   |
| — . . . . .                                      | 1897   | 612   |
| — . . . . .                                      | 1898   | 554   |
| — . . . . .                                      | 1899   | 349   |
| — . . . . .                                      | 1900   | 407   |
| Publications de l'Acad. de Nîmes depuis 1756.    | 1891   | 311   |
| — . . . . .                                      | 1892   | 224   |
| — . . . . .                                      | 1893   | 460   |
| — . . . . .                                      | 1894   | 261   |
| — . . . . .                                      | 1895   | 259   |
| — . . . . .                                      | 1896   | 255   |
| — . . . . .                                      | 1897   | 615   |
| — . . . . .                                      | 1898   | 557   |
| — . . . . .                                      | 1899   | 352   |
| — . . . . .                                      | 1900   | 410   |
| Table des matières . . . . .                     | 1891   | 315   |
| — . . . . .                                      | 1892   | 229   |
| — . . . . .                                      | 1893   | 465   |
| — . . . . .                                      | 1894   | 265   |
| — . . . . .                                      | 1895   | 293   |
| Tables décennales de 1881 à 1890 inclusiv.       | 1895   | 265   |
| Table des matières . . . . .                     | 1896   | 261   |
| — . . . . .                                      | 1897   | 621   |
| — . . . . .                                      | 1898   | 563   |
| — . . . . .                                      | 1899   | 357   |
| — . . . . .                                      | 1900   | 415   |

**Archéologie.**

|                                                                                      |      |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------|------|----|
| Dimensions verticales de la façade des Arènes<br>de Nîmes, par M. A. Aurès . . . . . | 1891 | 1  |
| Découvertes archéologiques, par M. L. Estère.                                        | 1892 | 17 |
| Inscription de l'église de Carsan, par M. E.<br>Bondurand . . . . .                  | 1892 | 7  |
| Nouvelle hypothèse sur le rôle de l'hippo<br>sandale, par M. Lombard-Dumas . . . . . | 1892 | 9  |



**Beaux-Arts.**

|                                                                                                                   | ANNÉES | PAGES |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-------|
| Introduction à une étude sur l'école avignonnaise de peinture, par M. G. Bayle . . . . .                          | 1896   | 195   |
| Contribution à l'histoire de l'école avignonnaise de peinture (XV <sup>e</sup> siècle), par M. G. Bayle . . . . . | 1897   | 517   |
| Rapport sur le concours de 1896 (Natoire, peintre nimois), par M. P. Clauzel . . . . .                            | 1897   | XXIII |

**Biographie.**

|                                                                                                       |      |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-----|
| Ferdinand Poise, compositeur (1828-1892), par M. P. Clauzel . . . . .                                 | 1893 | XLV |
| Jules Duprato, compositeur (1827-1892), par M. P. Clauzel . . . . .                                   | 1894 | 191 |
| Charles Liotard, par M. G. Maurin . . . . .                                                           | 1895 | 37  |
| Un La Fontaine languedocien, M. A. Bigot, par M. l'abbé C. Delfour . . . . .                          | 1896 | 207 |
| Essai biographique et littéraire sur M. le chanoine Delacroix, par M. l'abbé Louis Bas-coul . . . . . | 1898 | 53  |

**Droit. — Économie politique et industrielle.**

|                                                                                                   |      |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-----|
| L'année législative. — Lois nouvelles de 1898, par M. Michel Jouve . . . . .                      | 1898 | 405 |
| Protection et libre-échange — Marine — Colonies — Colonisation, par M. Marcellin Clavel . . . . . | 1899 | 1   |
| L'année législative. — Lois nouvelles de 1899, par M. Michel Jouve . . . . .                      | 1899 | 247 |

**Géologie.**

|                                                                                                                                                  |      |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-----|
| Les garrigues de Nîmes; leur constitution géologique et le bassin d'alimentation de « la Fontaine », avec planches, par M. A. Torcapel . . . . . | 1894 | 157 |
| Sources incrustantes, modernes en Algérie, miocènes aux environs de Sommières, par M. A. Lombard-Dumas . . . . .                                 | 1897 | 587 |

**Histoire.**

|                                                                                                                  | ANNÉES           | PAGES     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------|
| Les coutumes de Tarascon, par M. E. Bondurand .....                                                              | 1891             | 27        |
| Listes chronologiques pour servir à l'histoire de la ville d'Alais (suite), par M. A. Bardon.                    | 1891             | 161       |
| Le vicomte et la vicomté de Pont-Audemer en 1533, par M. de Balincourt. ....                                     | 1891             | 191       |
| Un homme de lettres au XVI <sup>e</sup> siècle (Jean Nicot), par M. le docteur Albert Puech.....                 | 1891             | 203       |
| Cartulaire de l'Œuvre du Saint-Esprit (1265-1791), par M. L. Bruguier-Roure (suite)...                           | 1891<br>(annexe) | 241 à 336 |
| Listes chronologiques pour servir à l'histoire de la ville d'Alais (suite), par M. A. Bardon.                    | 1892             | 25        |
| Le premier pasteur de l'Eglise réformée de Nîmes, Guillaume Mauget, par M. Gustave Fabre... ..                   | 1892             | 109       |
| L'éducation chez les juifs et particulièrement chez les juifs de France au moyen âge, par M. Joseph Simon.....   | 1892             | 117       |
| Journal de M. du Rouzier, publié par M. E. Bondurand .....                                                       | 1892             | 131       |
| Le sentiment religieux et le transformisme, par M. le docteur Mazel.....                                         | 1892             | 175       |
| Cartulaire de l'Œuvre du Saint-Esprit (1265-1791), par M. Bruguier-Roure (suite).....                            | 1892<br>(annexe) | 337 à 448 |
| Le vice-amiral comte de Brueys, par M. E. de Balincourt.....                                                     | 1893             | 97        |
| Trois manuscrits de Rabaut Saint-Etienne, avec une introduction et des notes, par M. Gustave Fabre . ....        | 1893             | 193       |
| Etudes sur le Midi gallo-romain. — La conquête de la Narbonnaise, par M. Georges Maurin.....                     | 1893             | 241       |
| Catalogue des travaux académiques et archéologiques de M. Auguste Aurès.....                                     | 1893             | 261       |
| Listes chronologiques pour servir à l'histoire de la ville d'Alais (suite), par M. A. Bardon.                    | 1893             | 277       |
| Les altérations de la personnalité, par M. le docteur E. Mazel .....                                             | 1893             | 383       |
| Lettres du médecin J.-J. Paulet au médecin J. Bouillet contre l'inoculation, publiées par M. Ed. Bondurand ..... | 1893             | 395       |

**Histoire.**

|                                                                                                                                                       | ANNÉES           | PAGES     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------|
| Cartulaire de l'Œuvre du Saint-Esprit (1265-1791), par M. L. <i>Bruguier-Roure</i> (suite)....                                                        | 1893<br>(annexe) | 449 à 480 |
| Crées du seigneur de Marguerittes, publiées par M. F. <i>Allard</i> .....                                                                             | 1894             | 27        |
| Léon Ménard à Avignon, par M. G. <i>Bayle</i> ....                                                                                                    | 1894             | 35        |
| Une expédition française à l'île de Madère en 1566, par M. <i>Edmond Falgairolle</i> .....                                                            | 1894             | 67        |
| Le second livre des Pèlerins de Saint-Jacques ou Livre-censier. — Texte en langue d'oc (XIV <sup>e</sup> siècle), publié par M. E. <i>Bondurand</i> . | 1894             | 97        |
| Cartulaire de l'Œuvre du Saint-Esprit (1265-1791), par M. L. <i>Bruguier-Roure</i> (suite et fin).                                                    | 1894<br>(annexe) | I à CXLIV |
| Le chevalier de Seure, ambassadeur de France en Portugal, au XVI <sup>e</sup> siècle, par M. Ed. <i>Falgairolle</i> .....                             | 1895             | 49        |
| Histoire de Génolhac, d'après les documents inédits, par M. l'abbé C. <i>Nicolas</i> .....                                                            | 1895             | 87        |
| Origine et influence des légistes, par M. F. <i>Verdier</i> .....                                                                                     | 1895             | 179       |
| Le rasement du château fort de Montdardier, juin 1628, par M. <i>Falguière</i> .....                                                                  | 1895             | 203       |
| L'Hôpital Saint-Jacques à la fin du XV <sup>e</sup> siècle, par M. l'abbé <i>Goiffon</i> .....                                                        | 1896             | 1         |
| Histoire de Génolhac, d'après les documents inédits (suite), par M. l'abbé C. <i>Nicolas</i> ....                                                     | 1896             | 13        |
| La Taula del possessori de Nismes (1470), publiée par M. E. <i>Bondurand</i> .....                                                                    | 1896             | 139       |
| Chronologie des seigneurs de Vezenobre, de 1240 à 1789, par M. A. <i>Bardon</i> .....                                                                 | 1896             | 165       |
| Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Académie de Nismes, par M. J. <i>Simon</i> ....                                                       | 1897             | 1         |
| Jean Dumas, conseiller et chambellan du roi, par M. A. de <i>Cazenove</i> .....                                                                       | 1897             | 37        |
| L'exploitation du bassin houiller d'Alais sous l'ancien régime, par M. A. <i>Bardon</i> ....                                                          | 1897             | 133       |
| Les criées d'Aramon. — Texte en langue d'oc de 1522 (1523), publié par M. E. <i>Bondurand</i> .                                                       | 1898             | 1 3       |
| Un Nimois célèbre, Jean de Varanda, et sa famille, d'après les documents originaux inédits, par M. <i>Prosper Falgairolle</i> .....                   | 1898             | 187       |

**Histoire.**

|                                                                                                         | ANNÉES | PAGES |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-------|
| Notre-Dame de Vauvert. — Le pèlerinage ;<br>la paroisse, par M. <i>l'abbé E. Bouisson</i> .....         | 1898   | 245   |
| Les villes de la Narbonnaise. — Marseille,<br>par M. <i>G. Maurin</i> .....                             | 1898   | 453   |
| Fondation de la collégiale de Beaucaire, par<br>M. <i>l'abbé Goiffon</i> .....                          | 1899   | 97    |
| Jehan le Forestier, seigneur de Vauvert (1464-<br>1494), avec planche, par M. <i>E. de Balincourt</i> . | 1899   | 115   |
| Appel au sujet des criées de Saint Quentin,<br>par M. <i>E. Bondurand</i> .....                         | 1899   | 153   |
| La mort de Mokrani, par M. <i>le colonel Robin</i> .                                                    | 1899   | 159   |
| Un registre de Me Eustache de Nimes, notaire<br>à Nimes (1380-1388), par M. <i>A. Bardon</i> .....      | 1899   | 197   |
| La question de l'imprimerie à Avignon en<br>1444 et 1446, par M. <i>G. Bayle</i> .....                  | 1900   | 1     |
| L'Académie de Nimes de 1752 à 1776, par M.<br><i>E. de Balincourt</i> .....                             | 1900   | 89    |
| Construction et réparations de l'église de<br>Saint-Gilles, par M. <i>l'abbé C. Nicolas</i> .....       | 1900   | 95    |
| Les criées de Saint-Privat-du-Gard, texte de<br>1450, publiées par M. <i>E. Bondurand</i> .....         | 1900   | 141   |
| Annales historiques de Bagnols, depuis 1788<br>jusqu'à 1805, par feu <i>Léon Alègre</i> .....           | 1900   | 151   |

**Histoire naturelle. — Botanique.**

|                                                                              |      |     |
|------------------------------------------------------------------------------|------|-----|
| Révision de la Flore du Gard, par M. <i>le doc-<br/>teur B. Martin</i> ..... | 1891 | 259 |
|------------------------------------------------------------------------------|------|-----|

**Littérature et Voyages.**

|                                                                                                        |      |        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|--------|
| Notes et souvenirs littéraires, par M. <i>Alexan-<br/>dre Ducros</i> .....                             | 1892 | 189    |
| Notes et souvenirs littéraires, par M. <i>Alexan-<br/>dre Ducros</i> .....                             | 1893 | 421    |
| Une excursion à Domrémy, par M. <i>G. Fabre</i> .                                                      | 1895 | XXXIII |
| Une visite au Père Lacordaire, notes et souve-<br>nirs littéraires, par M. <i>Alexandre Ducros</i> ... | 1895 | XXXIX  |
| Quand j'étais improvisateur, notes et souve-<br>nirs littéraires, par M. <i>Alexandre Ducros</i> .     | 1896 | XLV    |

**Littérature et Voyages.**

|                                                                                                 | ANNÉES | PAGES |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-------|
| En vacances l par M. P. Clauzel.....                                                            | 1898   | 1     |
| Essai biographique et littéraire sur M. le chanoine Delacroix, par M. l'abbé Louis Bascoul..... | 1898   | 53    |
| Un prédicateur du XV <sup>e</sup> siècle, Olivier Maillard, par M. le chanoine Julien.....      | 1898   | 177   |
| Quatorze lettres de Florian, communiquées par M. E. Benoit-Germain.....                         | 1898   | 427   |
| Louis Bard, de Nimes. — Aperçu sur le félibrige, par M. le docteur E. Mazel.....                | 1899   | 265   |
| Note à propos de Florian, par M. P. Clauzel.                                                    | 1899   | 327   |
| « Le canard sauvage » d'Ibsen, par M. l'abbé C. Delfour.....                                    | 1900   | XLIX  |

**Médecine. — Hygiène.**

|                                                                                                                      |      |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-----|
| Anomalies de développement du système osseux, à propos du nanisme et du gigantisme, par M. le docteur G. Barral..... | 1895 | 214 |
| Les plantes et la santé, par M. le docteur G. Barral.....                                                            | 1898 | 149 |

**Météorologie.**

|                                                                                    |      |     |
|------------------------------------------------------------------------------------|------|-----|
| Résumé des observations météorologiques, faites à l'École normale de Nimes en..... | 1891 | 289 |
| — — .....                                                                          | 1892 | 203 |
| — — .....                                                                          | 1893 | 439 |

**Pédagogie.**

|                                                                                                                   |      |        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|--------|
| La jeunesse contemporaine à la recherche d'un idéal, par M. J. Rocafort. ... ..                                   | 1898 | XXXIII |
| Pour le baccalauréat, par M. l'abbé C. Delfour.....                                                               | 1898 | 225    |
| Un projet de réforme de l'enseignement secondaire, par M. J. Rocafort.....                                        | 1898 | 493    |
| La formation pédagogique dans l'Université, par M. J. Rocafort. ....                                              | 1898 | 511    |
| De l'utilité de la langue grecque dans le programme de l'enseignement classique, par M. le chanoine C. Ferry..... | 1898 | 523    |
|                                                                                                                   | 1899 | LIII   |

**Poésie.**

|                                                                                                                           | ANNÉES | PAGES |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-------|
| Petits tableaux parisiens. — (La poupée. — Sur le chemin du cimetière. — Sur le pavé), par M. <i>Alexandre Ducros</i> ... | 1891   | 277   |
| La cour dou rei Lioun, fable (patois de Nîmes) imitée de La Fontaine, par M. A. <i>Bigot</i> ...                          | 1891   | 285   |
| La brebis égarée, par M. <i>Benoît-Germain</i> ...                                                                        | 1892   | 195   |
| Li dous pijoun, fable imitée de La Fontaine (dialecte nîmois), par M. A. <i>Bigot</i> .....                               | 1892   | 197   |
| Mon mazet, par M. R. <i>Février</i> .....                                                                                 | 1893   | 427   |
| A une fleur que je ne pouvais dénommer, par M. <i>l'abbé J. Magnen</i> ... ..                                             | 1893   | 424   |
| Pièroto, poésie patoise (dialecte nîmois), par M. A. <i>Bigot</i> .....                                                   | 1893   | 435   |
| Sonnets d'avril, d'été, d'automne, d'hiver. par M. <i>Adrien Roux</i> .....                                               | 1894   | LXI   |
| La politique au bois, par M. <i>Alexandre Ducros</i> .....                                                                | 1894   | LXV   |
| Les Cils, par M. R. <i>Février</i> .....                                                                                  | 1894   | LXIX  |
| L'Asé et lou Chin-loubé, fable imitée de La Fontaine, par M. A. <i>Bigot</i> .....                                        | 1894   | LXXI  |
| Hommage à Jules Salles, par M. E. <i>Benoît-Germain</i> .....                                                             | 1894   | LXXV  |
| Bouderie. — Nocturne, par M. R. <i>Février</i> ....                                                                       | 1895   | XXXI  |
| Justiço de Sinje, fable imitée de La Fontaine, par M. A. <i>Bigot</i> .....                                               | 1895   | XLVII |
| Description des bains de Saint-Laurent, faite en 1687. — Poème en langue d'oc, publié par M. <i>Ed. Bondurand</i> ....    | 1895   | 7     |
| Hommage à M. Goudard, par M. E. <i>Benoît Germain</i> .....                                                               | 1895   | 233   |
| Mai. — Les deux amours, par M. R. <i>Février</i> .                                                                        | 1896   | XLIII |
| Lou maou marida, fable imitée de La Fontaine, par M. A. <i>Bigot</i> .....                                                | 1896   | LI    |
| Lou caladoun de l'Our, fable patoise, imitée de La Fontaine, œuvre posthume de M. A. <i>Bigot</i> .....                   | 1897   | XXXV  |
| Alphonse Daudet (16 décembre 1897), par M. <i>Alexandre Ducros</i> .....                                                  | 1897   | 591   |
| Les urnes de Nemrod, par M. <i>Alexandre Ducros</i> .....                                                                 | 1898   | XXXI  |
| Devant la mer, par M. R. <i>Février</i> .....                                                                             | 1898   | XLV   |

**Poésie.**

|                                                                                                  | ANNÉES | PAGES  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|--------|
| Lou Rinat et li Rasin, fable imitée de La Fontaine, œuvre posthume de M. A. <i>Bigot</i> .       | 1898   | XLVII  |
| Confiteor, épître à Louis Roumieux, par M. <i>Alexandre Ducros</i> .....                         | 1899   | XLVII  |
| La mort d'un sage, par M. R. <i>Février</i> .....                                                | 1899   | LV     |
| Lou Capélan et si dos fiyo, fable imitée de La Fontaine, œuvre posthume de M. A. <i>Bigot</i> .. | 1899   | LIX    |
| Pour Alphonse Daudet, par M. G. <i>Fabre</i> .....                                               | 1900   | XXVII  |
| Vers pour l'inauguration du monument d'Alphonse Daudet, par M. <i>Alexandre Ducros</i> .         | 1900   | LXXIII |
| Coucher de soleil, par M. R. <i>Février</i> .....                                                | 1900   | LXXV   |
| Vies silencieuses, par M. R. <i>Février</i> .....                                                | 1900   | LXXVII |

**Prix.**

|                                                                                                                                                           |      |       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-------|
| Concours ouverts pour les années 1892 et 1893.<br>— Biographie d'un artiste originaire du Gard. — Histoire des exploitations houillères dans le Gard..... | 1891 | 239   |
| Concours pour les années 1893 et 1894. — Industrie et commerce. — Biographie d'un artiste originaire du Gard.....                                         | 1892 | 203   |
| A propos du concours. — Jules Duprato. — Ferdinand Poise, par M. P. <i>Clauzel</i> .....                                                                  | 1893 | XLV   |
| Concours ouverts pour les années 1894 et 1895.<br>— Biographie d'un artiste originaire du Gard. — Histoire des exploitations houillères dans le Gard..... | 1893 | 439   |
| Concours ouverts pour les années 1895 et 1896.<br>— Histoire des exploitations houillères dans le Gard. — Biographie d'un artiste originaire du Gard..... | 1894 | 239   |
| Concours ouverts pour les années 1896 et 1897.<br>— Biographie d'un artiste originaire du Gard. — Histoire des exploitations houillères dans le Gard..... | 1895 | 237   |
| Concours ouverts pour les années 1897 et 1898.<br>— Histoire des exploitations houillères dans le Gard — Poésie française.....                            | 1896 | 233   |
| Rapport sur le concours de 1896 (Natoire, peintre Nimois), par M. P. <i>Clauzel</i> .....                                                                 | 1897 | XXIII |

**Prix.**

|                                                                                                                                                                                                                            | ANNÉES | PAGES |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-------|
| Concours ouverts pour les années 1898 et 1899.<br>— Poésie française. — Etude d'histoire relative au département du Gard . . . . .                                                                                         | 1897   | 593   |
| Concours ouverts pour les années 1899 et 1900.<br>— Etude d'histoire relative au département du Gard. — Etude sur la vie et les œuvres d'un littérateur, historien, etc., du Gard . . . .                                  | 1898   | 535   |
| Concours ouverts pour les années 1900 et 1901.<br>— Etude sur la vie, et les œuvres d'un littérateur, etc., originaire du Gard. — Exposé historique et étude critique de l'Ecole coopérative dite Ecole de Nîmes . . . . . | 1899   | 331   |
| Rapport sur le concours de poésie de 1898, par M. <i>le pasteur L. Enjalbert</i> . . . . .                                                                                                                                 | 1899   | xxxv  |
| Rapport sur le concours de 1899 (histoire), par M. <i>l'abbé François Durand</i> . . . . .                                                                                                                                 | 1900   | xxxv  |
| Concours ouverts pour les années 1901 et 1902.<br>— Exposé historique et étude critique de l'Ecole coopérative dite Ecole de Nîmes. — Etude sur la vie et les œuvres d'un littérateur, etc., originaire du Gard. . . . .   | 1900   | 387   |

**Sciences.**

|                                                                                                                                     |      |       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-------|
| A propos du « Tir de l'infanterie aux grandes distances, etc. », du lieutenant d'André, par M. <i>le général Bertrand</i> . . . . . | 1898 | 121   |
| Le phonographe et ses dérivés dans leurs applications récentes, par M. <i>Gérard Laver-gne</i> . . . . .                            | 1898 | 135   |
| Comment marchent nos tramways électriques, par M. <i>Gérard Laver-gne</i> . . . . .                                                 | 1900 | xxxix |

# TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR

## NOMS D'AUTEURS

### ALÈGRE (LÉON)

|                                                                  | ANNÉES | PAGES |
|------------------------------------------------------------------|--------|-------|
| Annales historiques de Bagnols depuis 1788<br>jusqu'à 1805 ..... | 1900   | 151   |

### ALLARD (FÉLICIEN)

|                                              |      |     |
|----------------------------------------------|------|-----|
| Créées du seigneur de Marguerittes.....      | 1894 | 27  |
| Une découverte archéologique, avec planche.. | 1895 | 229 |

### AURÈS (AUGUSTE)

|                                                                                           |      |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|------|-----|
| Dimensions verticales de la façade des Arènes<br>de Nîmes.....                            | 1891 | 1   |
| Catalogue des travaux académiques et ar-<br>chéologiques de M. <i>Auguste Aurès</i> ..... | 1893 | 261 |

### BALINCOURT (COMTE EDGARD DE)

|                                                                                                                                                                     |      |       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-------|
| Le vicomte et la vicomté de Pont-Audemer en<br>1533.....                                                                                                            | 1891 | 191   |
| Le vice-amiral comte de Brueys.....                                                                                                                                 | 1893 | 97    |
| Un académicien militaire au siècle dernier,<br>le major de Brueys d'Aigalliers (1743-1806)<br>(discours d'ouverture de la séance publi-<br>que du 12 mai 1898)..... | 1898 | v     |
| Compte rendu des travaux de l'Académie en<br>1898.....                                                                                                              | 1899 | XXIII |
| Jehan le Forestier, seigneur de Vauvert (1464-<br>1494), avec planche.....                                                                                          | 1899 | 115   |
| L'Académie de Nîmes de 1752 à 1776.....                                                                                                                             | 1900 | 89    |

BARD (LOUIS)

|                                                   | ANNÉES | PAGES |
|---------------------------------------------------|--------|-------|
| Traduction du discours de M. Baptiste Bonnet..... | 1900   | 327   |

BARDON (ACHILLE)

|                                                                                                    |      |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-----|
| Listes chronologiques pour servir à l'histoire de la ville d'Alais (suite).....                    | 1891 | 161 |
| — — — — —                                                                                          | 1892 | 25  |
| — — — — —                                                                                          | 1893 | 277 |
| Chronologie des seigneurs de Vezenobre, de 1240 à 1789.....                                        | 1896 | 165 |
| L'exploitation du bassin houiller d'Alais sous l'ancien régime.....                                | 1897 | 133 |
| Le meilleur impôt d'après Socrate (discours d'ouverture de la séance publique du 13 mai 1899)..... | 1899 | v   |
| Un registre de M <sup>e</sup> Eustache de Nîmes, notaire à Nîmes (1380-1388).....                  | 1899 | 197 |

BARRAL (DOCTEUR G.)

|                                                                                         |      |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|------|-----|
| Anomalies de développement du système osseux, à propos du nanisme et du gigantisme..... | 1895 | 211 |
| Les plantes et la santé.....                                                            | 1898 | 149 |

BASCOUL (ABBÉ LOUIS)

|                                                                    |      |    |
|--------------------------------------------------------------------|------|----|
| Essai biographique et littéraire sur M. le chanoine Delacroix..... | 1898 | 53 |
|--------------------------------------------------------------------|------|----|

BAYLE (GUSTAVE)

|                                                                                             |      |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|------|-----|
| Léon Ménard à Avignon..                                                                     | 1894 | 35  |
| Introduction à une étude sur l'Ecole avignonnaise de peinture.....                          | 1896 | 195 |
| Contribution à l'histoire de l'Ecole avignonnaise de peinture (XV <sup>e</sup> siècle)..... | 1897 | 517 |
| La question de l'imprimerie à Avignon en 1444 et 1446.....                                  | 1900 | 1   |

BENOIT-GERMAIN (E.)

|                                  | ANNÉES | PAGES |
|----------------------------------|--------|-------|
| La brebis égarée.....            | 1892   | 195   |
| Hommage à Jules Salles.....      | 1894   | LXXV  |
| Hommage à M. Goudard.....        | 1895   | 233   |
| Quatorze lettres de Florian..... | 1898   | 427   |

BERTRAND (GÉNÉRAL)

|                                                                                             |      |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|------|-----|
| A propos du « Tir de l'infanterie aux grandes distances, etc. », du lieutenant d'André..... | 1898 | 121 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|------|-----|

BIGOT (A.)

|                                                                              |      |       |
|------------------------------------------------------------------------------|------|-------|
| La cour dou rei Lioun, fable (patois de Nimes) imitée de La Fontaine.....    | 1891 | 285   |
| Li dous Pijoun, fable imitée de La Fontaine..                                | 1892 | 197   |
| Pièroto, poésie patoise (dialecte nimois).....                               | 1893 | 435   |
| L'Asé et lou Chin-loubé, fable imitée de La Fontaine ..                      | 1894 | LXXI  |
| Justiço de Sinje, fable imitée de La Fontaine..                              | 1895 | XLVII |
| Lou maou marida, fable imitée de La Fontaine ...                             | 1896 | LI    |
| Lou caladoun de l'Our, fable imitée de La Fontaine, œuvre posthume ..        | 1897 | XXXV  |
| Lou Rinar et li Rasin, fable imitée de La Fontaine, œuvre posthume.....      | 1898 | XLVII |
| Lou Capélan et si dos fiyo, fable imitée de La Fontaine, œuvre posthume..... | 1899 | LIX   |

BOISSIER (GASTON)

|                                            |      |      |
|--------------------------------------------|------|------|
| Réponse à l'allocution de M. G. Fabre..... | 1896 | VIII |
|--------------------------------------------|------|------|

BONDURAND (EDOUARD)

|                                                                                                                                                                         |      |        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|--------|
| Les anciens monuments de notre langue d'oc, depuis le XII <sup>e</sup> siècle jusqu'au XV <sup>e</sup> (discours d'ouverture de la séance publique du 30 mai 1891)..... | 1891 | v      |
| Les coutumes de Tarascon.....                                                                                                                                           | 1891 | 27     |
| Compte rendu des travaux de l'Académie en 1891.....                                                                                                                     | 1892 | XXXIII |
| Inscription de l'église de Carsan.....                                                                                                                                  | 1892 | 7      |

|                                                                                                                             | ANNÉES | PAGES |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-------|
| Journal de M. du Rouzier.....                                                                                               | 1892   | 131   |
| Lettres du médecin J.-J. Paulet au médecin<br>J Bouillet contre l'inoculation....                                           | 1893   | 395   |
| Inscription du moyen âge.....                                                                                               | 1894   | 23    |
| Le second livre des Pèlerins de Saint-Jacques<br>ou Livre-censier. — Texte en langue d'oc<br>(XIV <sup>e</sup> siècle)..... | 1894   | 97    |
| Description des bains de Saint-Laurent, faite<br>en 1687.— Poème en langue d'oc, publié par<br>M. E. <i>Bondurand</i> ..... | 1895   | 233   |
| La Taula del possessori de Nismes (1479)....                                                                                | 1896   | 139   |
| Inscription du temple de Vienne.....                                                                                        | 1897   | 13    |
| L'arc de triomphe d'Orange et son inscription.                                                                              | 1897   | 21    |
| Les criées d'Aramon. — Texte en langue d'oc<br>de 1522 (1523).....                                                          | 1898   | 163   |
| Appel au sujet des criées de Saint-Quentin...                                                                               | 1899   | 115   |
| Les criées de Saint-Privat-du-Gard, texte de<br>1450 .....                                                                  | 1900   | 144   |

BONNET (BATISTO)

|                                      |      |     |
|--------------------------------------|------|-----|
| Charradisso à l'Académi de Nime..... | 1900 | 326 |
| Charradisso au tiatre de Nime. ....  | 1900 | 366 |

BOUISSON (ABBÉ E.)

|                                                               |      |     |
|---------------------------------------------------------------|------|-----|
| Notre-Dame de Vauvert. — Le pèlerinage ; la<br>paroisse ..... | 1898 | 245 |
|---------------------------------------------------------------|------|-----|

BRUGUIER-ROURE (LOUIS)

|                                                            |                  |           |
|------------------------------------------------------------|------------------|-----------|
| Cartulaire de l'Œuvre du Saint-Esprit (1265-<br>1791)..... | 1891             | 241 à 336 |
| —                                                          | (annexe)<br>1892 | 337 à 448 |
| —                                                          | (annexe)<br>1893 | 449 à 480 |
| —                                                          | (annexe)<br>1894 | I à CXLIV |
| —                                                          | (annexe)         |           |

CARCASSONNE (EGGARD)

|                               |      |     |
|-------------------------------|------|-----|
| Sonnet à Alphonse Daudet..... | 1900 | 351 |
|-------------------------------|------|-----|

CAZEVOVE (ARTHUR DE)

|                                              | ANNÉES | PAGES |
|----------------------------------------------|--------|-------|
| Jean Dumas, conseiller et chambellan du roi. | 1897   | 37    |

CHANSROUX (ANTOINE)

|                                                                             |      |    |
|-----------------------------------------------------------------------------|------|----|
| Sur le cantique de Noël d'Adolphe Adam, avec une note de M. P. Clauzel..... | 1895 | 31 |
|-----------------------------------------------------------------------------|------|----|

CLAUZEL (PAUL)

|                                                                                                   |      |       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-------|
| Ferdinand Poise, compositeur (1838-1892)...                                                       | 1893 | XLV   |
| Gounod au pays de Mireille, introduction à l'œuvre posthume de M. l'abbé Alphonse Delacroix ..... | 1894 | XLI   |
| Jules Duprato, compositeur (1837-1892).....                                                       | 1894 | 191   |
| Sur le cantique de Noël d'Adolphe Adam, par M. A. Chansroux ; note.....                           | 1895 | 31    |
| Rapport sur le concours de 1896 (Natoire, peintre Nimois).....                                    | 1897 | XXIII |
| En vacances !.....                                                                                | 1898 | 1     |
| Note à propos de Florian.....                                                                     | 1899 | 327   |
| Gloires nimoises .....                                                                            | 1900 | 311   |
| Traduction de la causerie de Baptiste Bonnet au théâtre sur Alphonse Daudet.....                  | 1900 | 367   |

CLAVEL (MARCELLIN)

|                                                                                                                            |      |       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-------|
| De la femme ; de son rôle dans la société ; de ses droits (discours d'ouverture de la séance publique du 14 mai 1892)..... | 1892 | v     |
| Compte rendu des travaux de l'Académie en 1892 .....                                                                       | 1893 | XXV   |
| Protection et libre-échange. — Marine — Colonies — Colonisation.....                                                       | 1899 | 1     |
| Compte rendu des travaux de l'Académie en 1899, sur les notes de feu A. Bardou . ....                                      | 1900 | XXIII |

DARDIER (PASTEUR CHARLES)

|                                                      |      |     |
|------------------------------------------------------|------|-----|
| Compte rendu des travaux de l'Académie en 1890 ..... | 1891 | XXI |
|------------------------------------------------------|------|-----|

DAUDET (ERNEST)

|                                                                   | ANNÉES | PAGES |
|-------------------------------------------------------------------|--------|-------|
| Réponse à M. Georges Maurin (séance ouverte du 7 avril 1900)..... | 1900   | 309   |
| Conférence au grand-théâtre sur Alphonse Daudet.....              | 1900   | 355   |

DAUDET (LÉON)

|                                                                   |      |     |
|-------------------------------------------------------------------|------|-----|
| Remerciements à l'inauguration du monument d'Alphonse Daudet..... | 1900 | 353 |
|-------------------------------------------------------------------|------|-----|

DELACROIX (ABBÉ ALPHONSE)

|                                                                                                                      |      |      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|
| Gounod au pays de Mireille, d'après des documents inédits, œuvre posthume, avec une introduction de M. P. Clauzel .. | 1894 | XLII |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|

DELFOUR (ABBÉ CL.)

|                                             |      |      |
|---------------------------------------------|------|------|
| Un La Fontaine languedocien, M. A. Bigot... | 1896 | 207  |
| Pour le baccalauréat.....                   | 1898 | 225  |
| « Le Canard sauvage » d'Ibsen.....          | 1900 | XLIX |

DUCROS (ALEXANDRE)

|                                                                                        |      |         |
|----------------------------------------------------------------------------------------|------|---------|
| Petits tableaux parisiens. — (La poupée. — Sur le chemin du cimetière. — Sur le pavé). | 1891 | 277     |
| Notes et souvenirs littéraires.....                                                    | 1892 | 189     |
| — — .....                                                                              | 1893 | 421     |
| La politique au bois... ..                                                             | 1894 | LXI     |
| Une visite au Père Lacordaire, notes et souvenirs littéraires.....                     | 1895 | XXXIX   |
| Quand j'étais improvisateur, notes et souvenirs littéraires.....                       | 1896 | XLV     |
| Alphonse Daudet (16 décembre 1897)....                                                 | 1897 | 591     |
| Les urnes de Nemrod.....                                                               | 1898 | XXXI    |
| Confiteor, épître à Louis Roumieux.....                                                | 1899 | XLVII   |
| Vers pour l'inauguration du monument d'Alphonse Daudet.. ..                            | 1900 | LXXXIII |

DURAND (ABBÉ FRANÇOIS)

|                                                                            | ANNÉES | PAGES |
|----------------------------------------------------------------------------|--------|-------|
| Inscriptions diverses.....                                                 | 1899   | 287   |
| Les sceaux de la Maison-Carrée, d'après les notes de M. Germer-Durand..... | 1899   | 291   |
| Rapport sur le concours de 1899 (histoire)....                             | 1900   | XXXV  |

ENJALBERT (PASTEUR L.)

|                                               |      |      |
|-----------------------------------------------|------|------|
| Rapport sur le concours de poésie de 1898 ... | 1899 | XXXV |
|-----------------------------------------------|------|------|

ESTÈVE (LOUIS)

|                                          |      |    |
|------------------------------------------|------|----|
| Découvertes archéologiques.....          | 1892 | 17 |
| Inscriptions sur une gaine d'Hermès..... | 1893 | 1  |
| Inscription tumulaire de Cerialis.....   | 1893 | 4  |

FABRE (PASTEUR GUSTAVE)

|                                                                                          |      |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------|------|--------|
| Le premier pasteur de l'Eglise réformée de Nîmes, Guillaume Mauget.....                  | 1892 | 109    |
| Trois manuscrits de Rabaut Saint-Etienne, avec une introduction et des notes.....        | 1893 | 97     |
| Une excursion à Domrémy.....                                                             | 1895 | XXXIX  |
| Allocution à M. Gaston Boissier.....                                                     | 1896 | v      |
| Religion et poésie (discours d'ouverture de la séance publique du 13 mai 1897).....      | 1897 | v      |
| Allocution prononcée à la séance d'ouverture du Congrès archéologique, le 18 mai 1897... | 1897 | XLI    |
| Compte rendu des travaux de l'Académie en 1897.....                                      | 1898 | XXIII  |
| Pour Alphonse Daudet.....                                                                | 1900 | XXXVII |

FALGAIROLLE (EDMOND)

|                                                                                           |      |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|------|----|
| Une expédition française à l'île de Madère en 1566.....                                   | 1894 | 67 |
| Le chevalier de Seure, ambassadeur de France en Portugal, au XVI <sup>e</sup> siècle..... | 1895 | 49 |

FALGAIROLLE (PROSPER)

|                                                                                                 |      |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-----|
| Un Nimois célèbre, Jean de Varanda, et sa famille, d'après les documents originaux inédits..... | 1898 | 187 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-----|

FALGUIÈRE (ALFRED)

|                                                                | ANNÉES | PAGES |
|----------------------------------------------------------------|--------|-------|
| Le rasement du château fort de Montdardier,<br>juin 1628 ..... | 1895   | 203   |

FERRY (CHANOINE CAMILLE)

|                                                                                            |      |      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|
| De l'utilité de la langue grecque dans le pro-<br>gramme de l'enseignement classique ..... | 1898 | 523  |
|                                                                                            | 1899 | LIII |

FÉVRIER (PASTEUR RAYMOND)

|                              |      |        |
|------------------------------|------|--------|
| Mon mazet .....              | 1893 | 427    |
| Les cils .....               | 1894 | LXIX   |
| Bouderie. — Nocturne .....   | 1895 | XXXI   |
| Mai. — Les deux amours ..... | 1896 | XLIII  |
| Devant la mer .....          | 1898 | XLV    |
| La mort d'un sage .....      | 1899 | LV     |
| Coucher de soleil .....      | 1900 | LXXV   |
| Vies silencieuses .....      | 1900 | LXXVII |

GOIFFON (ABBÉ ETIENNE)

|                                                                                          |      |      |
|------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|
| La question sociale (discours d'ouverture de la<br>séance publique du 11 mai 1895) ..... | 1895 | v    |
| Compte rendu des travaux de l'Académie en<br>1895 .....                                  | 1896 | XXIX |
| L'Hôpital Saint-Jacques à la fin du XV <sup>e</sup> siècle.                              | 1896 | 1    |
| Fondation de la collégiale de Beaucaire .....                                            | 1899 | 97   |

GROTZ (PASTEUR A.)

|                                                                                            |      |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|------|----|
| Education et religion (discours d'ouverture de<br>la séance publique du 4 juin 1896) ..... | 1896 | xv |
| Compte rendu des travaux de l'Académie en<br>1896 .....                                    | 1897 | xv |

JOUBE (MICHEL)

|                                               |      |     |
|-----------------------------------------------|------|-----|
| L'année législative.— Lois nouvelles de 1898. | 1898 | 405 |
| L'année législative.— Lois nouvelles de 1899. | 1899 | 247 |

JULIEN (CHANOINE J.)

|                                                             | ANNÉES | PAGES |
|-------------------------------------------------------------|--------|-------|
| Un prédicateur du XV <sup>e</sup> siècle, Olivier Maillard. | 1898   | 177   |

LAVERGNE (GÉRARD)

|                                                                     |      |       |
|---------------------------------------------------------------------|------|-------|
| Le phonographe et ses dérivés dans leurs applications récentes..... | 1898 | 135   |
| Comment marchent nos tramways électriques.                          | 1900 | XXXIX |

LOMBARD-DUMAS (ARMAND)

|                                                                                      |      |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------|------|-----|
| Nouvelle hypothèse sur le rôle de l'hipposandale.....                                | 1892 | 9   |
| Sépultures gallo-romaines et wisigothes de Saint-Clément, près Sommières (Gard)..... | 1892 | 15  |
| Catalogue descriptif des monuments mégalithiques du Gard.....                        | 1893 | 7   |
| Sources incrustantes, modernes en Algérie, miocènes aux environs de Sommières.....   | 1897 | 587 |

MAGNEN (ABBÉ J.)

|                                             |      |     |
|---------------------------------------------|------|-----|
| A une fleur que je ne pouvais dénommer... ; | 1892 | 431 |
|---------------------------------------------|------|-----|

MARTIN (DOCTEUR B.)

|                                   |      |     |
|-----------------------------------|------|-----|
| Révision de la flore du Gard..... | 1891 | 259 |
|-----------------------------------|------|-----|

MAURIN (GEORGES)

|                                                                                                                   |      |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-----|
| Etudes sur le Midi gallo-romain. — La conquête de la Narbonnaise.....                                             | 1893 | 241 |
| Charles Liotard.....                                                                                              | 1895 | 37  |
| Les villes de la Narbonnaise. — Marseille....                                                                     | 1898 | 453 |
| Discours prononcé aux obsèques de M. Achille Bardou.....                                                          | 1899 | v   |
| Pour l'épigraphie ! (discours d'ouverture de la séance publique du 10 mai 1900).....                              | 1900 | XI  |
| Allocution à la séance ouverte du 7 avril 1900, à l'occasion de l'inauguration du monument d'Alphonse Daudet..... | 1900 | 303 |
| Allocution à l'inauguration du monument d'Alphonse Daudet.....                                                    | 1900 | 339 |

MAZEL (DOCTEUR ELIE)

|                                                                                | ANNÉES | PAGES |
|--------------------------------------------------------------------------------|--------|-------|
| Le sentiment religieux et le transformisme...                                  | 1892   | 175   |
| Les altérations de la personnalité.....                                        | 1893   | 383   |
| Nîmes demain (discours d'ouverture de la séance publique du 21 juin 1894)..... | 1894   | v     |
| Compte rendu des travaux de l'Académie en 1894.....                            | 1895   | xvii  |
| Louis Bard, de Nîmes. — Aperçu sur le félibrige.....                           | 1899   | 265   |

MOUNET (PAUL)

|                                          |      |     |
|------------------------------------------|------|-----|
| Acrostiche de M. Edgard Carcassonne..... | 1900 | 351 |
|------------------------------------------|------|-----|

NICOLAS (ABBÉ C.)

|                                                                  |      |    |
|------------------------------------------------------------------|------|----|
| Histoire de Génolhac, d'après les documents inédits .....        | 1895 | 87 |
| Histoire de Génolhac, d'après les documents inédits (suite)..... | 1896 | 13 |
| Construction et réparations de l'église de Saint-Gilles .....    | 1900 | 95 |

PUECH (DOCTEUR ALBERT)

|                                                                      |      |     |
|----------------------------------------------------------------------|------|-----|
| Un homme de lettres au XVI <sup>e</sup> siècle (Jean Nicot) .. . . . | 1891 | 203 |
|----------------------------------------------------------------------|------|-----|

REINAUD (EMILE)

|                                                              |      |     |
|--------------------------------------------------------------|------|-----|
| Discours à l'inauguration du monument d'Alphonse Daudet..... | 1900 | 335 |
|--------------------------------------------------------------|------|-----|

ROBIN (COLONEL)

|                         |      |     |
|-------------------------|------|-----|
| La mort de Mokrani..... | 1899 | 159 |
|-------------------------|------|-----|

ROCAFORT (JACQUES)

|                                                           |      |        |
|-----------------------------------------------------------|------|--------|
| La jeunesse contemporaine à la recherche d'un idéal ..... | 1898 | xxxiii |
| Un projet de réforme de l'enseignement secondaire.....    | 1898 | 493    |
| La formation pédagogique dans l'Université..              | 1898 | 511    |

ROUJON (HENRY)

|                                                               | ANNÉES | PAGES |
|---------------------------------------------------------------|--------|-------|
| Discours à l'inauguration du monument d'Alphonse Daudet ..... | 1900   | 341   |

ROUX (ADRIEN)

|                                               |      |     |
|-----------------------------------------------|------|-----|
| Sonnets d'avril, d'été, d'automne, d'hiver... | 1894 | LXI |
|-----------------------------------------------|------|-----|

ROUX (DE SANILHAC)

|                                                                    |      |     |
|--------------------------------------------------------------------|------|-----|
| Poésie patoise à l'inauguration du monument d'Alphonse Daudet..... | 1900 | 351 |
|--------------------------------------------------------------------|------|-----|

SAINT-VENANT (J. DE)

|                                                           |      |   |
|-----------------------------------------------------------|------|---|
| Tumulus néolithiques avec incinérations, près d'Uzès..... | 1894 | 1 |
|-----------------------------------------------------------|------|---|

SALLES (JULES)

|                                               |      |   |
|-----------------------------------------------|------|---|
| A propos d'un tableau de M. Charles Jalabert. | 1895 | 1 |
|-----------------------------------------------|------|---|

SALLUSTIEN (FRÈRE)

|                                                                                         |      |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|------|-----|
| La grotte de Seynes, canton de Vézénobres, arrondissement d'Alais (Gard), avec planches | 1899 | 189 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|------|-----|

SIMON (JOSEPH)

|                                                                                                                      |      |       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-------|
| L'éducation chez les Juifs, et particulièrement chez les Juifs de France au moyen âge....                            | 1892 | 117   |
| Du sentiment de la nature chez les anciens Hébreux (discours d'ouverture de la séance publique du 13 mai 1893) ..... | 1893 | v     |
| Compte rendu des travaux de l'Académie en 1893.....                                                                  | 1894 | XXIII |
| Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Académie de Nîmes.....                                               | 1897 | 1     |

TORCAPEL (ALFRED)

|                                                                                                                          | ANNÉES | PAGES |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-------|
| Les garrigues de Nimes ; leur constitution géologique et le bassin d'alimentation de « la Fontaine », avec planches..... | 1894   | 157   |

VERDIER (FERNAND)

|                                         |      |     |
|-----------------------------------------|------|-----|
| Origine et influence des légistes ..... | 1895 | 179 |
|-----------------------------------------|------|-----|



L'Académie laisse à chacun de ses membres  
la responsabilité des doctrines émises ou  
des faits avancés dans les travaux signés de leurs noms.